HISTOIRE
PHILOSOPHIQUE
ET
POLITIQUE.

TOME CINQUIEME.

HISTOIRE
PHILOSOPHIQUE
ET
POLITIQUE.

Des Établissements & du Commerce des Européens dans les deux Indes.

TOME CINQUIEME.

A MAESTRICHT,

Chez JEAN-EDME DUFOUR, Imprimeur & Libraire.

M. DCC. LXXIV.

TABLE DES CHAPITRES.

LIVRE TREIZIEME.

LIVRE QUATORZIEME.

Établissements des Anglois dans les Isles de l'Amérique, page 175

Fin de la Table des Chapitres.

HISTOIRE

Tom. 5.



Car. Eisen del. Lud. Dreppe Sculp.

HISTOIRE
PHILOSOPHIQUE
ET
POLITIQUE

Des Établissements & du Commerce des Européens dans les deux Indes.

LIVRE TREIZIEME.

ÉTABLISSEMENT des François dans les Isles de l'Amérique.

I. Premieres expéditions des François aux isles.

DEPUIS la fin tragique du meilleur de ses Monarques, la France avoit été sans cesse bouleversée, par les caprices d'une Reine intrigante, par les vexations d'un étranger avide, par les projets d'un favori sans talent. Un ministre despote commençoit à la charger de fers, lorsque quelques-uns de ses navigateurs, aussi puissamment excités par la passion de l'indépendance, que par l'appât des richesses, tournerent leurs voiles vers les Antilles, avec

l'espérance de se rendre maîtres des vaisseaux Espagnols qui fréquentoient ces mers. La fortune, après avoir plusieurs fois secondé leur courage, les réduisit à chercher un asyle pour se radouber. Ils le trouverent à Saint-Christophe. Cette isle leur parut propre au succès de leurs armements; & ils souhaiterent être autorisés à y former un établissement. Denambuc, leur chef, obtint non-seulement cette liberté, mais encore celle de s'étendre autant qu'on le voudroit ou qu'on le pourroit, dans le grand archipel de l'Amérique. Le Gouvernement exigea pour cette permission, qui n'étoit accompagnée d'aucun secours, d'aucun appui, le vingtieme des denrées qui arriveroient de toutes les colonies qu'on parviendroit à fonder.

II. Les isles Françoises languissent sous des privileges exclusifs.

Une compagnie se présenta en 1626, pour exercer ce privilege. C'étoit l'usage d'un temps où la navigation & le commerce n'avoient pas encore assez de vigueur pour être abandonnés à la liberté des particuliers. Elle obtint les plus grands droits. L'Etat lui abandonnoit la propriété de toutes les isles qu'elle mettroit en valeur, & l'autorisoit à se faire payer cent livres de tabac, ou cinquante livres de coton, par chaque habitant depuis seize jusqu'à soixante ans. Elle devoit y jouir encore de l'avantage d'acheter & de vendre exclusivement. Un fonds qui ne fut d'abord que de quarante-cinq mille livres, & qu'on ne porta jamais au triple de cette somme, lui valut tous ces encouragements.

Il ne paroissoit pas possible de rien faire d'utile avec des moyens si foibles. On vit cependant sortir de Saint-Christophe des essaims d'hommes hardis & entreprenants, qui arborerent le pavillon François dans les isles voisines. Si la compagnie qui excitoit l'esprit d'invasion par quelques privileges, eût eu, à tous égards, une conduite bien rai-

ſonnée, l'Etat ne pouvoit tarder à tirer quelque fruit de cette inquiétude. Malheureuſement elle fit ce qu'a toujours fait, ce que fera toujours le monopole : l'ambition d'un gain exceſſif la rendit injuſte & cruelle.

Les Hollandois, avertis de cette tyrannie, ſe préſenterent avec des vivres & des marchandiſes, qu'ils offroient à des conditions infiniment plus modérées. On accepta leurs propoſitions. Il ſe forma dès-lors entre ces républicains & les colons, une liaiſon dont il ne fut pas poſſible de rompre le cours. Cette concurrence ne fut pas ſeulement fatale à la compagnie dans le nouveau monde, où elle l'empêchoit de débiter ſes cargaiſons; elle la pourſuivit encore dans tous les marchés de l'Europe, où les interlopes donnoient toutes les productions des iſles Françoiſes à plus bas prix. Découragée par ces revers mérités, la compagnie tomba dans une inaction entiere, qui la privoit de la plus grande partie de ſes bénéfices, ſans diminuer aucune de ſes charges. Le ſacrifice que lui fit le Gouvernement du vingtieme qu'il s'étoit réſervé, ne fut pas ſuffiſant pour lui redonner de l'activité. Quelques intéreſſés penſerent, qu'en abjurant les principes deſtructeurs qui avoient été conſtamment ſuivis, on pourroit rétablir les affaires : le plus grand nombre déſeſpéra, malgré ſes avantages, de balancer ſeulement des négociants particuliers auſſi économes que ceux qu'on avoit pour rivaux. Cette perſuaſion décida une révolution. La compagnie, pour éviter ſa ruine totale, pour ne pas ſuccomber ſous le poids de ſes engagements, mit ſes poſſeſſions en vente : elles furent achetées la plupart par ceux qui les conduiſoient comme Gouverneurs.

Boiſſeret obtint en 1649, pour ſoixante-treize mille livres, la Guadeloupe, Marie-Galande, les Saints, & tous

les effets qui appartenoient à la compagnie dans ces isles: il céda la moitié de son marché à Houel, son beau-frere. Duparquet ne paya en 1650 que soixante mille livres, la Martinique, Sainte Lucie, la Grenade & les Grenadins: il revendit sept ans après au Comte de Cerillac la Grenade & les Grenadins un tiers de plus que ne lui avoit coûté son acquisition entiere. Malthe acquit en 1651 Saint-Christophe, Saint-Martin, Saint-Barthelemi, Sainte-Croix & la Tortue, pour quarante mille écus : ils furent payés par le Commandeur de Poincy qui gouvernoit ces isles. La Religion devoit les posséder comme fiefs de la Couronne, & n'en pouvoit confier l'administration qu'à des François.

Les nouveaux possesseurs jouirent de l'autorité la plus étendue. Ils disposoient des terreins. Les places civiles & militaires étoient toutes à leur nomination. Ils avoient droit de faire grace à ceux que leurs délégués condamnoient à mort. C'étoient de petits Souverains. On devoit croire que, régissant eux-mêmes leur domaine, l'agriculture y feroit des progrès rapides. Cette conjecture se réalisa à un certain point, malgré les émotions qui furent vives & fréquentes sous de tels maîtres. Cependant ce second état des colonies Françoises ne fut pas plus utile à la nation que le premier. Les Hollandois continuoient à les approvisionner & à en emporter les productions, qu'ils vendoient indifféremment à tous les peuples, même à celui qui, par la propriété, devoit en avoir tout le fruit.

Le mal étoit grand pour la métropole. Colbert se trompa sur le choix du remede. Ce grand homme qui conduisoit depuis quelque-temps les finances & le commerce du Royaume, s'étoit égaré dès les premiers pas de sa carriere. L'habitude de vivre avec des traitants, du temps de

Mazarin, l'avoit accoutumé à regarder l'argent, qui n'est qu'un instrument de circulation, comme la source de toute création. Pour attirer celui de l'étranger, il n'imagina pas de plus puissant moyen que les manufactures. Il vit dans les atteliers toutes les ressources de l'Etat, & dans les artisans tous les sujets précieux de la Monarchie. Pour multiplier cette espece d'hommes, il crut devoir tenir à bas prix les denrées de premiere nécessité, & rendre difficile l'exportation des grains. La production des matieres premieres l'occupa peu ; & il appliqua tous ses soins à leur fabrication. Cette préférence donnée à l'industrie sur l'agriculture, subjugua tous les esprits ; & ce systême destructeur s'est malheureusement perpétué.

Si Colbert avoit eu des idées justes de l'exploitation des terres, des avances qu'elle exige, de la liberté qui lui est nécessaire, il auroit pris en 1664 un parti différent de celui qu'il adopta. On sait qu'il racheta la Guadeloupe & les isles qui en dépendoient, pour cent vingt-cinq mille livres ; la Martinique pour quarante mille écus ; la Grenade pour cent mille francs ; toutes les possessions de Malthe pour cinq cents mille livres. Jusques-là, sa conduite étoit digne d'éloges : il devoit rejoindre au corps de l'Etat autant de branches de la souveraineté. Mais il ne falloit pas remettre ces importantes possessions sous le joug d'une compagnie exclusive, que les expériences, d'accord avec les principes, proscrivoient également. Le ministere espéra vraisemblablement qu'une société, dans laquelle on incorporoit celles d'Afrique, de Cayenne, de l'Amérique septentrionale, & le commerce qui commençoit à se faire sur les côtes de Saint-Domingue, deviendroit une puissance inébranlable, par les grandes combinaisons qu'elle auroit occasion de faire, & par la facilité de réparer d'un

côté les malheurs qu'elle pourroit essuyer d'un autre. On crut assurer ses hautes destinées, en lui prêtant sans intérêt pour quatre ans, le dixieme du montant de ses capitaux, en déchargeant de tous les droits les denrées qu'elle porteroit dans ses établissements, & en proscrivant, autant qu'il seroit possible, la concurrence Hollandoise.

Malgré tant de faveurs, la compagnie n'eut pas un instant d'éclat. Ses fautes se multiplierent en proportion de l'étendue des concessions dont on l'avoit accablée. L'infidélité de ses agents, le désespoir des colons, les déprédations des guerres, d'autres causes porterent le plus grand désordre dans ses affaires. La chûte de cette société paroissoit assurée & prochaine, en 1674, lorsque la Cour jugea qu'il lui convenoit d'en payer les dettes qui montoient à 3,523,000 livres, & de lui rembourser son capital, qui étoit de 1,287,185 livres. Ces conditions généreuses firent réunir à la masse de l'Etat des possessions précieuses, qui lui avoient été jusqu'alors comme étrangeres. Les colonies furent véritablement Françoises; & tous les citoyens, sans distinction, eurent la liberté de s'y fixer, ou d'ouvrir des communications avec elles.

III. Les isles Françoises recouvrent la liberté. Obstacles qui s'opposent à leurs progrès.

Il seroit difficile d'exprimer les transports de joie que cet événement excita dans les isles. Les fers sous lesquels on gémissoit depuis si long-temps, étoient rompus; & rien ne paroissoit désormais pouvoir ralentir l'activité du travail & de l'industrie. Chaque colon donnoit carriere à son ambition: chacun se flattoit d'une fortune prochaine & sans bornes. Si leur confiance fut trompée, il n'en faut accuser ni leur présomption, ni leur indolence. Leurs espérances n'avoient rien qui ne fût dans le cours naturel des choses; & toute leur conduite tendoit à les justifier, à les affermir. Les préjugés de la métropole leur

opposerent malheureusement des obstacles insurmontables.

D'abord on exigea dans les isles même, de chaque homme libre, de chaque esclave des deux sexes, une capitation annuelle de cent livres pesant de sucre brut. On représenta vainement que l'obligation imposée aux colonies de ne négocier qu'avec la patrie principale, étoit un impôt assez onéreux pour tenir lieu de tous les autres. Ces représentations ne firent pas l'impression qu'elles méritoient. Soit besoin, soit ignorance du Gouvernement, des cultivateurs qu'il auroit fallu aider par des prêts sans intérêt, par des gratifications, virent passer dans les mains de fermiers avides une portion de leurs récoltes, qui, renversée dans des champs fertiles, auroit augmenté graduellement la réproduction.

Dans le temps que les isles se voyoient ainsi dépouillées d'une partie de leurs denrées, l'esprit d'exclusion prenoit en France des mesures certaines pour diminuer le prix de celles qu'on leur laissoit. Le privilege de les enlever fut concentré dans un petit nombre de ports. C'étoit un attentat manifeste contre les rades du Royaume, qu'on empêchoit de jouir d'un droit qu'elles avoient essentiellement; mais c'étoit un grand malheur pour les colonies, qui, par cet arrangement, voyoient diminuer sur leurs côtes le nombre des vendeurs & des acheteurs.

A ce désavantage s'en joignit bientôt un autre. Le ministere avoit cherché à exclure les vaisseaux étrangers de ses possessions éloignées, & il y avoit réussi, parce qu'il l'avoit voulu véritablement. Ces navigateurs obtinrent de l'avarice, ce que l'autorité leur refusoit. Ils acheterent aux négociants François des passeports pour aller aux colonies; & ils rapportoient directement dans leur patrie les char-

gements qu'ils avoient pris. Cette infidélité pouvoit être punie & réprimée de cent manieres. On s'arrêta à la plus funeste. Tous les bâtiments se virent obligés, non-seulement de faire leur retour dans la métropole; mais encore dans les ports même d'où ils étoient partis. Une pareille gêne occasionnoit nécessairement des fraix considérables en pure perte; elle devoit influer beaucoup sur le prix des productions de l'Amérique.

Le sucre, la plus importante de ces productions, ne tarda pas à recevoir un nouvel échec. Ceux qui le raffinoient, demanderent en 1682 que la sortie des sucres bruts fût prohibée. L'intérêt public paroissoit leur unique motif. Il étoit, disoient-ils, contre tous les bons principes, que les matieres allassent alimenter les fabriques étrangegeres, & que l'Etat se privât volontairement d'une main-d'œuvre très-précieuse. Cette raison plausible fit trop d'impression sur Colbert. Qu'arriva-t-il? Leur art resta aussi cher, aussi imparfait qu'il l'avoit toujours été. Les peuples consommateurs ne s'en accommoderent pas : la culture Françoise diminua, & celle des nations rivales reçut un accroissement sensible.

Quelques colons voyant qu'une expérience si fatale ne faisoit pas abandonner le système qu'on avoit pris, sollicitérent la permission de raffiner leur sucre eux-mêmes. Ils avoient tant d'avantages pour faire cette opération à bon marché, qu'ils se flattoient de recouvrer bientôt chez les étrangers, la préférence qu'on y avoit perdue. Cette nouvelle révolution étoit plus que vraisemblable, si chaque quintal de sucre raffiné qu'ils envoyoient, n'eût été assujetti à un droit de huit livres, à son entrée dans le Royaume. Tout ce qu'ils purent faire, malgré le poids de cette imposition excessive, ce fut de soutenir la concurrence des

raffineurs François dans l'intérieur de la monarchie. Le produit des atteliers des uns & des autres y fut consommé tout entier; & l'on renonça à une branche importante de commerce, plutôt que de reconnoître qu'on s'étoit trompé en défendant l'exportation des sucres bruts.

Dès-lors les colonies, qui recueilloient vingt-sept millions pesant de sucre, ne purent pas le vendre en totalité à la métropole, qui n'en consommoit que vingt millions. Le défaut de débouchés en réduisit la culture au pur nécessaire. Ce niveau ne pouvoit s'établir qu'avec le temps; & avant qu'on y fût parvenu, la denrée tomba dans un avilissement extrême. Cet avilissement, qui provenoit aussi de la négligence qu'on apportoit dans la fabrication, devint si considérable, que le sucre brut, qui, en 1682, se vendoit quatorze ou quinze francs le cent, n'en valoit plus que cinq ou six en 1713.

Le bas prix de la marchandise principale auroit mis les colons dans l'impossibilité de multiplier leurs esclaves, quand même le Gouvernement n'y auroit pas contribué par ses opérations. La traite des noirs fut toujours confiée à des compagnies exclusives, qui en acheterent constamment fort peu, pour être assurées de les mieux vendre. On est fondé à avancer qu'en 1698, il n'y avoit pas vingt mille negres dans ces nombreux établissements; & il ne seroit pas téméraire d'assurer que la plupart y avoient été introduits par des interlopes. Cinquante-quatre navires, de grandeur médiocre, suffisoient pour l'extraction du produit de ces colonies.

Les isles Françoises devoient succomber naturellement sous le poids de tant d'entraves multipliées. Si leurs habitants ne les abandonnerent pas, pour porter ailleurs leur activité, il faut attribuer leur constance à quelques légers

encouragements, qui leur firent toujours espérer que leur situation deviendroit meilleure. La culture du tabac, du cacao, de l'indigo, du coton, du rocou, fut assez favorisée. Le Gouvernement la soutint d'une maniere indirecte, en mettant des droits excessifs sur l'importation étrangere de ces denrées. Cette légere faveur donna le temps d'attendre une révolution plus heureuse. Elle arriva en 1716.

A cette époque, un réglement clair & simple fut substitué à cette foule d'arrêts équivoques, que des fermiers avides & peu éclairés avoient arrachés successivement aux besoins, à la foiblesse du Gouvernement. Les marchandises destinées pour les colonies, furent déchargées de toute imposition. On modéra beaucoup les droits des denrées d'Amérique, qui se consommeroient dans le Royaume. Celles qui pourroient passer aux autres nations, devoient jouir d'une liberté entiere, à l'entrée & à la sortie, en payant trois pour cent. Les taxes mises sur les sucres étrangers devoient êtres perçues indifféremment par-tout, sans aucun égard aux franchises particulieres, hors les cas de réexportation dans les ports de Bayonne & de Marseille.

En accordant tant de faveurs à ses possessions éloignées, la métropole n'oublia pas ses intérêts. Elle voulut que toutes les marchandises, dont la consommation n'étoit pas permise dans son sein, leur fussent défendues. Pour assurer la préférence à ses manufactures, elle ordonna aussi que les marchandises même, dont l'usage n'étoit pas prohibé, payeroient les droits à leur entrée dans le Royaume, quoique destinées pour les colonies. Il n'y eut que le bœuf salé, qu'elle ne pouvoit fournir en concurrence, qui fut déchargé de cette obligation.

Cet arrangement eût été aussi bon que les lumieres du

temps le comportoient, si l'édit eût rendu général le commerce de l'Amérique, concentré jusqu'alors dans quelques ports, & s'il eût déchargé les vaisseaux de l'obligation de faire leur retour au lieu d'où ils étoient partis. De pareilles gênes limitoient le nombre des matelots, augmentoient le prix de la navigation, empêchoient la sortie des productions territoriales. Ceux qui gouvernoient alors l'Etat devoient voir ces inconvénients, & se proposoient, sans doute, de rendre un jour au commerce, la liberté & l'activité qui lui sont nécessaires. Vraisemblablement ils furent obligés de sacrifier leurs maximes à l'aigreur des gens d'affaires, qui désapprouvoient avec éclat, toutes les opérations contraires à leurs intérêts.

Malgré cette foiblesse, le colon, qui n'avoit résisté qu'avec peine aux sollicitations d'un sol excellent, y porta tous ses soins, dès qu'on le lui permit. Sa prospérité étonna toutes les nations. Si le Gouvernement, à l'arrivée des François dans le nouveau monde, avoit eu, par prévoyance, les lumieres qu'il acquit par l'expérience un siecle après, l'Etat auroit joui de bonne heure, d'une culture & d'une richesse, qui valoient mieux pour sa prospérité que des conquêtes. On ne l'auroit pas vu également écrasé par ses victoires & par ses défaites. Les sages administrateurs qui remédioient aux maux de la guerre par une heureuse révolution dans le commerce, n'auroient pas eu la douleur de voir qu'on avoit évacué Sainte-Croix en 1696, & sacrifié Saint-Christophe à la paix d'Utrecht. Leur affliction auroit été bien plus profonde, s'ils avoient prévu qu'en 1763, on seroit réduit à abandonner la Grenade aux Anglois. Etrange maladie de l'ambition des peuples, ou plutôt des Rois! Après avoir sacrifié des milliers d'hommes, pour acquérir & pour conserver une posses-

ſion éloignée, il faut en immoler encore davantage pour la perdre. Cependant il reſte à la France des colonies importantes. Elles méritent qu'on peſe leur valeur. Commençons par la Guyane, qui eſt au vent de toutes les autres.

IV. Etabliſſement des François à la Guyane. Révolutions de cette colonie. Ses avantages & ſes inconvénients.

Cette vaſte contrée annonce ſa grandeur par ſes bornes mêmes. Baignée à l'Orient, de l'Océan ; au Nord, de l'Orenoque; au Midi, de l'Amazone; au Couchant, du Rio-negro, qui joint ces deux fleuves, les plus grands de l'Amérique méridionale; la Guyane, ſous cet aſpect, eſt comme une iſle qui a deux cents lieues au moins, du Nord au Sud, & plus de trois cents de l'Eſt à l'Oueſt.

Les peuples qui erroient dans ce grand eſpace, ſi heureuſement circonſcrit, avant l'arrivée des Européens, étoient diviſés en pluſieurs nations, toutes peu nombreuſes. Elles n'avoient pas d'autres mœurs que celles des ſauvages du continent méridional. Les Caraïbes ſeuls, que leur nombre & leur courage rendoient les plus inquiets, ſe diſtinguoient par un uſage remarquable dans le choix de leurs chefs. Il falloit avoir pour conduire un tel peuple, plus de vigueur, d'intrépidité, de lumieres que perſonne; & montrer ces qualités par des épreuves ſenſibles & publiques.

L'homme qui ſe deſtinoit à marcher le premier devant des hommes, devoit connoître d'avance tous les lieux propres à la chaſſe, à la pêche, toutes les fontaines, & toutes les routes. Il ſoutenoit d'abord des jeûnes longs & vigoureux. On lui faiſoit porter enſuite des fardeaux d'une peſanteur énorme. Il paſſoit la plupart des nuits en ſentinelle, à l'entrée du Carbet. On l'enterroit juſqu'à la ceinture dans une fourmilliere, où il reſtoit expoſé un temps conſidérable à des piquûres vives & ſanglantes. S'il mon-

troit dans toutes ces situations, une force de corps & d'ame à l'épreuve des dangers & des fléaux où la nature expose la vie des sauvages; s'il étoit l'homme qui devoit tout endurer & ne rien craindre, les suffrages s'arrêtoient sur lui. Cependant, comme s'il eût senti ce qu'impose l'honneur de commander à des hommes, il se déroboit sous d'épais feuillages. La nation alloit le chercher dans une retraite, qui le rendoit plus digne du poste qu'il fuyoit. Chacun des assistants lui mettoit le pied sur la tête, pour lui faire connoître qu'étant tiré de la poussiere par ses égaux, ils pouvoient l'y faire rentrer, s'il oublioit les devoirs de sa place. C'étoit la cérémonie de son couronnement. Après cette leçon politique, tous les arcs, toutes les fleches tomboient à ses pieds; & la nation obéissoit à ses loix, ou plutôt à ses exemples.

Tels étoient ces habitants de la Guyane, quand l'Espagnol Alphonse Ojeda y aborda le premier en 1499, avec Améric Vespuce & Jean de la Cosa. Il en parcourut une partie. Ce voyage ne donna que des connoissances superficielles d'un si vaste pays. On en fit beaucoup d'autres, qui, entrepris à plus grands frais, n'en furent que plus malheureux. Cependant on les multiplia, par un motif qui a toujours trompé, qui trompera toujours les hommes.

Un bruit s'étoit répandu, sans qu'on en sache l'origine, qu'il y avoit, dans l'intérieur de la Guyane, un pays désigné sous le nom *del Daurado*, qui renfermoit des richesses immenses, en or & en pierreries, plus de mines & de trésors que Cortès & Pizarre n'en avoient jamais trouvé. Cette fable n'enflammoit pas seulement l'imagination naturellement ardente des Espagnols : elle échauffoit tous les peuples de l'Europe.

Cet enthousiasme saisit particuliérement Walter Raleigh, un des hommes les plus extraordinaires qu'ait produits la région la plus féconde en caracteres singuliers. Il avoit une passion extrême pour tout ce qui avoit de l'éclat; une réputation qui éclipsoit les plus grands noms; plus de lumieres que ceux que leur état attachoit uniquement aux lettres; une liberté de penser qui n'étoit pas de son siecle; quelque chose de romanesque dans les sentiments & dans la conduite. Ce tour d'esprit le détermina en 1595, au voyage de la Guyane; mais il la quitta, sans avoir rien trouvé de ce qu'il cherchoit. Il publia cependant à son retour en Angleterre, une relation remplie des plus brillantes impostures dont on ait amusé la crédulité humaine.

Les François n'avoient pas attendu ce témoignage imposant, pour s'occuper d'une contrée qui avoit tant de célébrité. Long-temps auparavant, ils s'étoient livrés au préjugé commun, avec la vivacité qui leur est particuliere. Tandis que leurs rivaux plaçoient leurs espérances du côté de l'Orenoque, ils cherchoient à réaliser les leurs sur l'Amazone. L'inutilité de leurs courses les détermina à se fixer enfin dans l'isle de Cayenne en 1635.

Quelques négociants de Rouen, qui pensoient qu'on pourroit tirer parti de cet établissement, unirent leurs fonds en 1643. Ils chargerent de leurs intérêts un homme féroce, nommé Poncet de Bretigny, qui, ayant également déclaré la guerre aux colons & aux sauvages, fut massacré. Cet événement tragique ayant refroidi les associés, on vit se former, en 1651, une nouvelle compagnie, qui paroissoit devoir prendre un plus grand essor. L'étendue de ses capitaux la mit en état d'assembler dans Paris même, sept à huit cents colons. Ils furent embarqués sur la Seine pour descendre au Havre. Le malheur voulut que

le vertueux Abbé de Marivault, qui étoit l'ame de l'entreprise, & qui devoit la conduire en qualité de directeur général, se noyât en entrant dans son bateau. Roiville, Gentilhomme de Normandie, envoyé à Cayenne comme général, fut assassiné dans la traversée. Douze des principaux intéressés, auteurs de cet attentat, se conduisirent dans la colonie, qu'ils s'étoient chargés de faire fleurir, avec toute l'atrocité qu'annonçoit cet affreux prélude. Ils firent pendre un d'entr'eux. Deux moururent. Il y en eut trois de relégués dans une isle déserte. Les autres se livrerent aux plus grands excès. Le commandant de la citadelle déserta chez les Hollandois, avec une partie de sa garnison. Ce qui avoit échappé à la faim, à la misere, à la fureur des sauvages du continent qu'on avoit provoquée de cent manieres, s'estima trop heureux de pouvoir gagner les isles du Vent, sur un bateau & sur deux canots. Ils abandonnerent le fort, les munitions, les armes, les marchandises, cinq ou six cents cadavres de leurs malheureux compagnons, quinze mois après avoit débarqué dans l'isle.

Il se forma en 1663 une nouvelle compagnie, sous la direction de la Barre, maître des Requêtes. Elle n'avoit que deux cents mille francs de fonds. Les secours du ministere la mirent en état de chasser de sa concession les Hollandois, qui s'y étoient établis sous la conduite de Spranger, après qu'elle avoit été évacuée par les François. Un an après, ce foible corps fit partie de la grande compagnie, qui réunissoit les possessions & les privileges de toutes les autres. Cayenne rentra dans les mains du Gouvernement, à l'époque heureuse qui rendit la liberté à toutes les colonies. Elle fut prise en 1667 par les Anglois, en 1676 par les Hollandois; mais depuis, elle n'a pas été même attaquée.

Cet établiſſement, tant de fois bouleverſé, reſpiroit à peine. A peine, il commençoit à jouir d'un commencement de tranquillité, qu'on eſpéra favorablement de ſa fortune. Quelques flibuſtiers, qui revenoient chargés des dépouilles de la mer du Sud, s'y fixerent; &, ce qui étoit plus important, ſe déterminerent à confier leurs tréſors à la culture. Ils paroiſſoient la devoir pouſſer avec vigueur, parce qu'ils avoient de grands moyens, lorſque Ducaſſe, qui, avec des vaiſſeaux, avoit la réputation d'un habile marin, leur propoſa, en 1688, le pillage de Surinam. Leur goût naturel ſe reveille; les nouveaux colons redeviennent corſaires; & leur exemple entraîne preſque tous les habitants.

L'expédition fut malheureuſe. Une partie des combattants périt dans l'attaque; & les autres, faits priſonniers, furent envoyés aux Antilles, où ils s'établirent. La colonie ne s'eſt jamais relevée de cette perte. Bien-loin de pouvoir s'étendre dans la Guyane, elle n'a fait que languir à Cayenne.

Cette iſle, qui n'eſt ſéparée du continent que par les eaux de deux rivieres, peut avoir ſeize lieues de circuit. Par une conformation que la nature donne rarement aux iſles, & qui la rend peu habitable, élevée ſur les côtés & baſſe au milieu, elle eſt entrecoupée de tant de marais, que les communications n'y ſont guere praticables que par de grands détours. Juſqu'à ce qu'on ait deſſéché les terres ſubmergées, & que des digues bien placées les ayent miſes à l'abri des inondations, il n'y aura que les monticules qui ſoient ſuſceptibles de culture. On y trouve quelques veines d'un ſol excellent; mais il eſt communément ſec, ſablonneux, & bientôt épuiſé. Le ſeul bourg qui ſoit dans la colonie, eſt défendu par un chemin couvert, un

large

large fossé, un très-bon rempart en terre, & par cinq bastions. Au milieu du bourg est une butte assez élevée, dont on a fait une redoute appellée le fort, où quarante hommes pourroient encore capituler après la prise de la place. On n'arrive au port que par un canal étroit, où les hautes marées peuvent seules introduire les vaisseaux à travers les roches & les écueils dont il est bordé & parsemé.

La premiere production de Cayenne fut le rocou. C'est une teinture rouge, nommée achiote par les Espagnols, dans laquelle on plonge les laines blanches qu'on veut teindre de quelque couleur que ce soit. L'arbre qui donne cette lessive, a l'écorce roussâtre, des feuilles grandes, fortes, dures, & d'un verd foncé. Il est aussi haut & plus touffu que le prunier. Ses bouquets de fleurs, assez semblables aux roses sauvages, sont remplacés deux fois l'an par des gousses moins grandes que celles de la châtaigne, mais aussi piquantes. Elles renferment de petites graines, couvertes d'une pellicule incarnate, & c'est celle-ci qui compose le rocou.

Il suffit qu'une des huit ou dix gousses que chaque bouquet contient, s'ouvre d'elle-même, pour qu'on puisse les cueillir toutes. On en détache les graines, qui sont mises aussi-tôt dans de grandes auges remplies d'eau. Lorsque la fermentation commence, les graines sont écrasées à différentes reprises, avec des pilons de bois, jusqu'à ce que la pellicule en soit entiérement détachée. On verse ensuite le tout dans des cribles de jonc, qui retiennent ce qu'il y a de solide, & laissent écouler dans des chaudieres de fer, une liqueur épaissie, rougeâtre & fétide. A mesure qu'elle boût, on recueille son écume dans de grandes bassines. Quand elle n'en fournit plus, on la jette comme inuti-

le, & l'on remet dans la chaudiere l'écume qu'on en a tirée.

Cette écume qu'on fait bouillir pendant dix ou douze heures, doit être continuellement remuée avec une spatule de bois, pour qu'elle ne s'attache point à la chaudiere, & ne noirciſſe point. Lorſqu'elle eſt cuite ſuffiſamment & un peu durcie, on la met ſur des planches où elle ſe refroidit. On la diviſe enſuite en pains de deux ou trois livres, & toutes les préparations ſont terminées.

De la culture du rocou, Cayenne s'éleva à celle du coton, de l'indigo, & enfin du ſucre. Ce fut la premiere des colonies Françoiſes qui cultiva le café : elle le reçut en 1721 de quelques-uns de ſes déſerteurs, qui racheterent leur grace en l'apportant de Surinam où ils s'étoient réfugiés. Dix ou douze ans après, on planta du cacao. En 1752, il ſortit de la colonie 260541 livres peſant de rocou, 80363 livres de ſucre, 17919 livres de coton, 26881 livres de café, 91916 livres de cacao, 618 pieds de bois, & 104 planches. Ces produits réunis étoient le fruit du travail de quatre-vingt-dix familles Françoiſes, de cent vingt-cinq Indiens, de quinze-cents noirs, qui formoient la colonie entiere.

Tel, & plus foible encore, étoit l'état de Cayenne, lorſqu'on vit avec étonnement la Cour de Verſailles, chercher en 1763 à lui donner un grand éclat. On ſortoit des horreurs d'une guerre honteuſe. La ſituation des affaires avoit décidé le miniſtere à acheter la paix par le ſacrifice de pluſieurs poſſeſſions importantes. Il paroiſſoit également néceſſaire de faire oublier à la nation, & ſes calamités, & les fautes qui les avoient amenées. L'eſpérance d'une meilleure fortune pouvoit amuſer ſon oiſiveté, tromper ſa malignité; & l'on détourna ſes regards des colonies

qu'elle avoit perdues, vers la Guyane, qui devoit, diſoit-on, réparer tant de déſaſtres.

Cette vaſte contrée, qu'on décora long-temps du magnifique nom de France équinoxiale, n'appartenoit pas toute entiere à cette Puiſſance, comme elle en avoit eu autrefois la prétention. Les Hollandois en s'établiſſant au Nord, & les Portugais au Midi, l'avoient reſſerrée entre la riviere de Marony & celle de Vincent-Pinçon. Pluſieurs traités avoient fixé ces limites. Egalement éloignées de l'iſle de Cayenne, l'étendue qui les ſépare n'a pas moins de cent lieues de côtes. La navigation y eſt fort difficile, à cauſe de la rapidité des courants, & continuellement embarraſſée par des iſlots, par des bancs de ſable & de vaſe durcie, par des mangliers forts & ſerrés qui avancent juſqu'à deux & trois lieues dans la mer. Il n'y a point de port : on trouve peu d'endroits où les vaiſſeaux puiſſent aborder, & les chaloupes les plus légeres y rencontrent ſouvent des difficultés invincibles. Les grandes & nombreuſes rivieres qui arroſent ce continent, ne ſont pas plus praticables. Leur lit eſt barré de diſtance en diſtance par des rochers énormes, qui ne permettent point de le remonter. La côte, baſſe preſque par-tout, eſt inondée en grande partie dans les hautes marées. Dans l'intérieur du pays, la plupart des plaines & des vallées deviennent auſſi des marais dans la ſaiſon des pluies. On ne trouve alors de ſûreté que dans les terreins un peu élevés. Cependant ces déluges d'eau qui ſuſpendent tous les travaux, toutes les cultures, rendent les chaleurs aſſez ſupportables, ſans donner au climat une influence auſſi maligne qu'on pourroit le préſumer. On ne peut former que des conjectures vagues ſur la population des terres éloignées de la mer. Celle des côtes peut être de neuf ou dix

mille hommes divisés en plusieurs nations, dont les Galibis sont la plus puissante. Des missionnaires sont parvenus, à force de soins & de constance, à fixer quelques-uns de ces peuples errants, même à les réconcilier avec les François, contre lesquels ils avoient des préjugés de haine très-redoutables; & ce n'étoit pas sans fondement. Les premiers aventuriers qui fréquenterent cette région, y prenoient ou achetoient des hommes, qu'ils condamnoient, sur un sol même où ils étoient nés libres, aux plus durs travaux de l'esclavage, ou qu'ils vendoient aux colons des Antilles. Leur prix ordinaire fut d'abord de vingt pistoles : heureusement ils enchérirent si fort, qu'on s'en dégoûta dans la suite. On aima mieux acheter des noirs, qui, presque aussi propres à la chasse & à la pêche, l'étoient beaucoup plus aux grandes cultures qui s'établissoient de toutes parts.

La Guyane, telle que nous venons de la décrire, parut une ressource très-précieuse au ministere de France, réduit à réparer de grandes fautes. On va juger de ses motifs après quelques réflexions.

L'Amérique se présente à l'Europe sous deux faces & sous deux rapports. Elle offre à nos émigrations deux Zones à peupler & à cultiver, la Zone torride, & la Zone tempérée du Nord. La premiere plus féconde, plus riche, mais en matieres de luxe & de volupté, devoit jetter d'abord un plus grand éclat, & donner une influence plus prompte & plus étendue aux Puissances qui s'en emparerent. Faite, ce semble, pour le despotisme, parce que la chaleur du climat & la fertilité du sol y façonnent les ames à l'esclavage par l'amour du repos & du plaisir, elle devoit être occupée par des Monarchies absolues, & peuplée d'esclaves qui n'y cultivent que des productions pro-

pres à énerver la vigueur & le ressort des fibres, en multipliant les sensations vives. Les mines dont elle abonde, donnant les richesses, sans le travail, devoient hâter doublement la caducité des états, par l'irritation des desirs & la facilité des jouissances. Les peuples qui occupent cette Zone devoient tomber dans la mollesse, ou se précipiter dans les entreprises d'une ambition d'autant plus ruineuse, qu'elle seroit d'abord heureuse. Prenant le fruit ou le signe des richesses pour le principe créateur des forces politiques, ces Etats s'imaginerent qu'avec de l'argent, ils auroient les nations à leur solde comme ils avoient les negres sous leur chaîne; sans prévoir que ce même argent qui donne des alliés, en feroit autant d'ennemis puissants, qui, joignant à leurs armes les richesses étrangeres, se serviroient de ce double instrument pour tout détruire.

La Zone tempérée de l'Amérique septentrionale ne pouvoit attirer que des peuples laborieux & libres. Elle n'a que des productions communes & nécessaires, mais qui sont dès-lors une source éternelle de richesse ou de force. Elle favorise la population, en fournissant matiere à cette culture paisible & sédentaire qui fixe & multiplie les familles, qui n'irritant point la cupidité, préserve des invasions. Elle s'étend dans un continent immense, sur un front large, & par-tout ouvert à la navigation. Ses côtes sont baignées d'une mer presque toujours libre, & couvertes de ports nombreux. Les colons y sont moins éloignés de la métropole, vivent sous un climat plus analogue à celui de leur patrie, dans un pays propre à la chasse, à la pêche, à l'agriculture, à tous les exercices, & aux travaux qui nourrissent les forces du corps, & préservent des vices corrupteurs de l'ame. Ainsi dans l'Amérique comme en Europe, ce sera le Nord qui subjuguera

le Midi. L'un se couvrira d'habitants & de cultures, tandis que l'autre épuisera ses sucs voluptueux & ses mines d'or. L'un pourra policer des peuples sauvages, par ses liaisons avec des peuples libres; l'autre ne sera jamais qu'un alliage monstrueux & foible d'une race d'esclaves avec une nation de tyrans.

Il étoit essentiel pour les colonies du Midi qu'elles eussent des racines de population & de vigueur dans le Nord, pour s'y ménager un commerce des denrées de luxe avec celles de besoin, une communication qui pût donner des renforts en cas d'attaque, un asyle dans la défaite, un contrepoids des forces de terre à la foiblesse des ressources navales.

Les colonies méridionales Françoises jouissoient avant la derniere guerre de cette protection. Le Canada, par sa situation, par le génie belliqueux de ses habitants, par ses alliances avec des peuplades sauvages, amies de la franchise & de la liberté du caractere François, pouvoit balancer, du moins inquiéter la nouvelle Angleterre. La perte de ce grand continent détermina le ministere de Versailles à chercher de l'appui dans un autre; & il espéra le trouver dans la Guyane, en y établissant une population nationale & libre, capable de résister par elle-même aux attaques étrangeres, & propre à voler avec le temps au secours des autres colonies, lorsque les circonstances pourroient l'exiger.

Tel fut évidemment son systême. Jamais il ne lui tomba dans l'esprit qu'une région ainsi habitée, pût jamais enrichir la métropole par la production des denrées propres aux colonies méridionales. Les bons principes lui étoient trop familiers, pour ignorer qu'il n'est pas possible de vendre, sans suivre le cours du marché général; qu'on ne peut

atteindre ce but, qu'en cultivant avec aussi peu de fraix que ses rivaux; & que des travaux faits par des hommes libres, sont de toute nécéssité infiniment plus chers que ceux qui sont abandonnés à des esclaves.

Les opérations étoient dirigées par un Ministre actif. En politique sage, qui ne sacrifie pas la sûreté aux richesses, il ne se proposoit que d'élever un boulevard pour défendre les possessions Françoises. En philosophe sensible, qui connoît les droits de l'humanité & qui les respecte, il vouloit peupler d'hommes libres, ces contrées fertiles & désertes. Mais le génie, sur-tout le génie impatient de jouir, ne prévoit pas tout. On s'égara, parce qu'on crut que des Européens soutiendroient sous la Zone torride les fatigues qu'exige le défrichement des terres; que des hommes qui ne s'expatrioient que dans l'espérance d'un meilleur sort, s'accoutumeroient à la subsistance précaire d'une vie sauvage, dans un climat moins sain que celui qu'ils quittoient; enfin, qu'on pourroit établir des liaisons faciles & importantes entre la Guyane & les isles Françoises.

Ce mauvais systême, où le Gouvernement se laissa entraîner par des hommes audacieux que leur présomption égaroit, ou qui sacrifioient la fortune publique à leurs intérêts particuliers, fut aussi follement exécuté qu'il avoit été légérement adopté. Tout y fut combiné sans principe de législation, sans intelligence des rapports que la nature a mis entre les terres & les hommes. Ceux-ci furent distribués en deux classes, l'une de propriétaires, & l'autre de mercenaires. On ne vit pas que cette distribution qui se trouve établie en Europe, & presque chez toutes les nations civilisées, est l'ouvrage de la guerre, des révolutions & des hasards infinis que le temps amene; que

c'eſt la ſuite des progrès de la ſociabilité; mais non la baſe & le fondement de la ſociété, qui, dans l'origine, veut que tous ſes membres participent à la propriété. Les colonies qui ſont de nouvelles populations & de nouvelles ſociétés, doivent ſuivre cette regle fondamentale. On s'en écarta dès le premier pas, en ne deſtinant des terres dans la Guyane, qu'à ceux qui pourroient y paſſer avec des fonds & des avances pour la cultivation. Les autres, dont on tenta la cupidité par des eſpérances vagues ou équivoques, furent exclus de ce partage des terres. Ce fut une faute de politique contre l'humanité. Si l'on eût donné une portion de terrein à défricher à tous les nouveaux colons qu'on portoit dans cette région nue & déſerte, chacun l'eût cultivée d'une maniere proportionnée à ſes forces & à ſes moyens, l'un avec ſon argent, l'autre avec ſes bras. Il ne falloit ni rebuter ceux qui avoient des capitaux, parce que c'étoient des hommes très-précieux pour une colonie naiſſante, ni leur donner une préférence ex-excluſive, de peur qu'ils ne trouvaſſent pas des coopérateurs qui vouluſſent ſe mettre dans leur dépendance. Il étoit indiſpenſable d'offrir à tous les membres de la nouvelle tranſmigration, une propriété où ils puſſent faire valoir leur travail, leur induſtrie, leur argent, en un mot, leurs facultés plus ou moins étendues. On devoit prévoir que des Européens, quelle que fût leur ſituation, ne quitteroient pas leur patrie ſans l'eſpérance d'un meilleur ſort; & que tromper leur eſpoir & leur confiance à cet égard, feroit ruiner la colonie, dont on projettoit les fondements.

En vain le Gouvernement ſe chargea de la ſubſiſtance des colons pour deux ans. C'étoit trop de proviſions à la fois. Elles devoient ſe gâter, ſoit dans le trajet, ſoit au

terme. Le transport seul en consommant une partie, altérant le reste, ne pouvoit que les rendre cheres, rares, nuisibles. Un climat chaud, un pays humide, étoient un double principe de corruption pour les aliments, d'épidémie & de moralité pour les hommes. C'eût été une folie de transporter d'Europe à la Guyane une assez grande quantité d'animaux vivants, pour fournir journellement de la viande fraîche à une nombreuse colonie. La plupart feroient morts en route ou en arrivant, parce que les animaux étant plus immédiatement sous la direction de la nature, sont aussi plus sujets aux brusques altérations de l'air, & au changement de climat & de nourriture.

Il falloit que la population des troupeaux précédât celle des hommes. Il falloit accroître l'une & l'autre par degrés, & jetter dans cette région éloignée les germes de la culture, avant d'y multiplier les habitants. Les premiers envois devoient être foibles, & accompagnés de toutes les avances, de tous les secours nécessaires pour l'exploitation. A mesure que la colonie naissante auroit cultivé pour sa consommation & au-delà, l'achat du superflu de ses récoltes seroit devenu une source d'accroissement. L'agriculture & la population se seroient réciproquement engendrées & augmentées. Les nouveaux colons en auroient attiré d'autres; & la société auroit pris ses forces comme l'individu, dans l'espace de vingt ans.

On ne fit pas ces réflexions si simples, si naturelles. Douze mille hommes furent débarqués, après une longue navigation, sur des plages désertes & impraticables. On sait que dans presque toute la Zone torride, l'année est partagée en deux saisons, l'une seche & l'autre pluvieuse. A la Guyane, les pluies sont si abondantes depuis le com-

mencement de novembre juſqu'à la fin de mai, que les terres ſont ſubmergées, ou hors d'état d'être cultivées. Si les nouveaux colons y étoient arrivés au commencement de la ſaiſon ſeche, diſtribués ſur les terreins qu'on leur deſtinoit, ils auroient eu le temps d'arranger leurs habitations, de couper les forêts ou de les brûler, de labourer & d'enſemencer leurs champs.

Faute de ces combinaiſons, on ne ſut où placer cette foule d'hommes qui arrivoient coup ſur coup dans la ſaiſon des pluies. L'iſle de Cayenne auroit pu ſervir d'entrepôt & de rafraîchiſſement aux nouveaux débarqués. On y auroit trouvé du logement & des ſecours. Mais la fauſſe idée dont on étoit prévenu, de ne pas mêler la nouvelle colonie avec l'ancienne, fit rejetter cette reſſource. Par une ſuite de cet entêtement, on dépoſa douze mille victimes ſur les bords du Kourou, dans une langue de ſable, parmi des iſlots mal-ſains, ſous un mauvais hangard. C'eſt-là que, livrés à l'inaction, à l'ennui, à tous les déſordres que produit l'oiſiveté dans une populace d'hommes tranſportés de loin ſous un nouveau ciel, aux miſeres & aux maladies contagieuſes qui naiſſent d'une ſemblable ſituation, ils finirent leur triſte deſtinée dans les horreurs du déſeſpoir. Leurs cendres crieront à jamais vengeance contre les inventeurs ou les fauteurs d'un projet funeſte, qui a fait périr à ſi grands fraix tant de malheureux à la fois; comme ſi la guerre, dont ils étoient deſtinés à combler les vuides, n'en avoit pas aſſez moiſſonné dans le cours de huit années.

Pour qu'il ne manquât rien à ce déſaſtre, il falloit que quinze cents hommes échappés à la mortalité, fuſſent la proie de l'inondation. On les diſtribua ſur des terreins, où ils furent ſubmergés au retour des pluies. Tous y pé-

rirent, sans laisser aucun germe de leur postérité, ni la moindre trace de leur mémoire.

L'Etat a déploré cette perte, en a poursuivi & puni le principal auteur. Mais qu'il est douloureux pour la patrie, pour les sujets, pour toutes les ames avares du sang François, de le voir ainsi prodiguer dans des entreprises ruineuses, par une folle jalousie d'autorité qui commande un silence rigoureux sur les opérations publiques! Eh! n'est-ce pas l'intérêt de la nation entiere, que ses chefs soient éclairés! Mais peuvent-ils l'être autrement que par les lumieres générales? Pourquoi lui cacher des projets dont elle doit être l'objet & l'instrument? Espere-t-on de commander aux volontés sans l'opinion, & d'inspirer le courage sans la confiance? Les vraies lumieres sont dans les écrits publics, où la vérité se montre à découvert, où le mensonge craint d'être surpris. Les mémoires secrets, les projets particuliers, ne sont guere que l'ouvrage des esprits adroits & intéressés, qui s'insinuent dans les cabinets des administrateurs, par des routes obscures, obliques & détournées. Quand un Prince, un Ministre, s'est conduit par l'opinion publique des gens éclairés, s'il éprouve des malheurs, ni le ciel, ni la terre ne peuvent les lui reprocher. Mais des entreprises faites sans le conseil & le vœu de la nation, des événements amenés à l'insu de tous ceux dont on expose la vie & la fortune, qu'est-ce autre chose qu'une ligue secrete; une conjuration de quelques individus contre la société entiere? Jusqu'à quand l'autorité se croira-t-elle humiliée, en s'entretenant avec les citoyens? Jusqu'à quand témoignera-t-elle aux hommes assez de mépris, pour ne pas chercher même à se faire pardonner ses fautes?

Qu'est-il arrivé de la catastrophe, où tant de sujets, tant

d'étrangers, ont été ſacrifiés à l'illuſion du miniſtere François ſur la Guyane? C'eſt qu'on a décrié cette malheureuſe région avec tout l'excès que le reſſentiment du malheur ajoute à la réalité de ſes cauſes. On va juſqu'à prétendre qu'on ne pourroit pas même y faire fleurir des colonies, en ſuivant les principes de culture & d'adminiſtration qui fondent la propriété de toutes les autres. Cette opinion eſt appuyée ſur la ſtérilité de ſon ſol, ſur l'humimidité exceſſive de ſon climat, ſur les prodigieux eſſaims de fourmis dont le pays eſt infeſté, ſur la facilité qu'auront les eſclaves de déſerter de leurs atteliers. Il y a de la vérité; mais il y a auſſi de l'exagération dans ces plaintes.

Parce que l'iſle de Cayenne n'eſt pas d'une grande fertilité, l'on ne peut ſans injuſtice en conclure, que le continent voiſin ſoit également rébelle aux travaux de la culture. Ceux qui tirent cette induction, ſe ſont arrêtés ſur les côtes marécageuſes d'une terre ſi vaſte. Mais les obſervateurs qui ont pénétré dans l'intérieur, ſont d'un avis bien contraire; & le peu d'expériences qu'on a déjà faites, démentent un préjugé qui n'eſt fondé que ſur les premieres apparences.

L'inquiétude qui naît de la continuité des pluies, n'eſt pas auſſi vaine. Ce vice des ſaiſons met en péril la vie des cultivateurs, les oblige à des travaux plus pénibles, rend les récoltes incertaines, ſur-tout celle du ſucre, qui, juſqu'à préſent, n'a pas été auſſi abondante, ni d'auſſi bonne qualité dans le continent que dans les iſles. Mais on ne doute pas que les inondations ne diminuent, à meſure qu'on abattra les bois qui, depuis l'origine du monde, couvrent ces déſerts immenſes. Les arbres attirent les pluies & les roſées; ils entretiennent l'humidité de la ter-

te, en lui dérobant les rayons du soleil. Otez ces grands végétaux, qui, par leurs profondes racines, par l'étendue de leurs branches, absorbent & pompent tous les sucs de la végétation qui circulent, soit dans l'intérieur, soit dans l'athmosphere du globe, il n'y restera plus qu'une fraîcheur utile pour les cultures.

La plupart sont actuellement attaquées par les fourmis, & plusieurs le sont assez vivement pour qu'on voye s'anéantir par intervalle les espérances les mieux fondées; mais c'est un fléau qu'ont éprouvé tous les nouveaux établissements de l'Amérique. Ils en ont été délivrés avec le temps. Plusieurs n'en souffrent plus rien, les autres en souffrent peu. La Guyane s'en ressentira toujours moins, à mesure que les défrichements se multiplieront.

A l'égard des noirs, si l'on risque de les voir déserter, se réfugier, s'attrouper, se retrancher dans les bois, c'est la tyrannie de leurs maîtres qu'il faut en accuser. Cet inconvénient est plus grand sans doute sur le continent que dans les isles; mais on préviendra l'évasion de ces malheureux, quand on rendra leur condition supportable. La loi de la nécessité, qui commande même aux tyrans, prescrira dans la Guyane une modération que l'humanité seule devroit inspirer par-tout.

L'obstacle qu'on prévoit le moins, quoiqu'il soit le plus insurmontable, c'est la difficulté, l'impossibilité même d'entreprendre des cultures importantes sur les côtes de la Guyane. Celle qui est au Sud de Cayenne, n'offre dans l'espace de vingt lieues qu'un cloaque, qui, deux fois chaque mois noyé par les marées de la pleine & de la nouvelle lune, est desséché dans l'intervalle de ces deux périodes. Celle qui est au Nord est régulierement couverte d'eau pendant six mois, & dès-lors ne sauroit avoir qu'une

fertilité précaire. On y voit périr la canne de ſucre à ſa premiere portée ; ce qui doit multiplier les travaux ſans augmenter les productions. Cette partie eſt d'ailleurs extrêmement mal-ſaine. Un vent d'Eſt y pouſſe réguliérement toutes les vapeurs malignes que l'ardeur du ſoleil fait ſortir des terres marécageuſes de la côte du Sud.

Les rivieres de Cayenne, d'Aprouac, d'Oyapoco, de Kourou, de Maroni, n'éprouvent pas dans leur cours les mêmes inconvénients. On voit ſur le Sinemary cinq ou ſix cents hommes échappés des déſaſtres de la colonie. Ils y jouiſſent de la meilleure ſanté; leurs petits défrichements réuſſiſſent auſſi-bien qu'on pût le deſirer; la multiplication des beſtiaux eſt prodigieuſe. Les bords les plus élevés des autres fleuves offrent les mêmes avantages; quelques-uns même une navigation plus facile, pour des bateaux ou pour des navires.

Toutes ces diſcuſſions prouvent que la France ne doit pas renoncer à l'exploitation de la Guyane. Le ſucre y ſera d'abord plein d'eau, ſans ſaveur, en petite quantité ; mais il ne fut preſque jamais meilleur dans les terres nouvellement défrichées. Le café, le cacao, le coton, prennent à la Guyane un degré de perfection qu'ils n'ont pas aux Antilles. Le tabac y doit proſpérer. L'indigo, qui y croiſſoit autrefois en abondance, s'y eſt abâtardi ; mais il y recouvrera ſa premiere qualité, ſi on le renouvelle par des graines de Saint-Domingue. Le rocou n'y a pas une grande valeur ; mais le débit en eſt aſſuré. La vanille y eſt naturelle. On n'en a tiré encore aucun parti, parce que les gouſſes qui la contiennent ſe pourriſſent auſſi-tôt qu'elles ſont cueillies. Il eſt aiſé de s'inſtruire de la culture des arbres qui les portent, & d'enrichir la Guyane de cette branche de commerce.

Les grandes exportations de riz, de bois, de bestiaux, de poisson salé, dont on ose se flatter, n'y sont pas aussi sûres. La colonie pourroit s'y attacher sans doute; mais elle n'en auroit pas les débouchés. Celui des isles Françoises du vent, le seul qui se présente, ne sauroit jamais être fort considérable. Ces établissements n'ayant rien à lui donner en échange de ses denrées, les fraix de navigation rendront nécessairement la communication languissante.

Mais cette derniere liaison peut manquer, & celle de la Guyane avec la métropole n'en être pas moins vive. Tout dépendra des encouragements que la Cour de Versailles versera dans cet établissement. Il n'offre pas plus de difficultés que Surinam, où des travaux plus suivis & de plus grands moyens n'ont jamais procuré autant de productions qu'aux isles. Cependant Surinam est couvert aujourd'hui de riches plantations. Pourquoi la France ne mettroit-elle pas la Guyane au niveau de cette colonie Hollandoise, par les avances & les gratifications qu'un Etat doit toujours sacrifier quand il s'agit de grands défrichements vraiment utiles? Les défrichements: voilà des conquêtes sur le cahos, à l'avantage de tous les hommes; & non pas des Provinces qu'on dépeuple & qu'on dévaste pour s'en emparer; qui coûtent le sang de deux nations, pour n'en enrichir aucune; qu'il faut garder à grands fraix & couvrir de troupes pendant des siecles, avant de s'en promettre la paisible possession. La Guyane ne demande que des travaux & des habitants. Que de motifs se présentent de ne pas les lui refuser!

Cette colonie peut multiplier à son gré ses troupeaux & ses subsistances. Difficilement on l'envahiroit, & plus difficilement encore on la bloqueroit. Elle ne sera donc

pas conquise. Les Antilles, au contraire, déja prises une fois, attirent les regrets, & sollicitent la cupidité d'une nation vivement aigrie de leur restitution. Son chagrin fait présumer qu'elle sera toujours disposée à réparer par la force des armes, les vices de ses négociations. La confiance bien fondée qu'elle a dans sa marine, dans la situation florissante de ses colonies septentrionales, ne tardera peut-être pas à la précipiter dans une guerre nouvelle, pour reprendre ce qu'elle a cédé dans la derniere paix. Si la fortune secondoit encore la sage administration de son heureux Gouvernement; si un peuple encouragé par des victoires, dont les sujets recueillent seuls tout l'avantage, l'emportoit toujours sur une nation qui ne combat que pour ses Rois, ce seroit du moins une grande ressource que la Guyane, où l'on cultiveroit toutes les productions dont l'habitude a donné le besoin, & pour lesquelles il faudroit payer un énorme tribut à l'étranger, si les colonies nationales ne pouvoient les fournir.

Tout est encore à faire, pour s'assurer des avantages que présente cet établissement. On n'y voyoit au premier janvier 1769, que 1291 hommes libres, & 8047 esclaves. Ses troupeaux ne s'élévoient pas au-dessus de 1923 têtes de gros bétail, & de 1077 têtes de menu bétail. Les productions de la colonie étoient même au-dessous de ces foibles moyens; parce qu'il n'y avoit dans les atteliers que des blancs sans intelligence, que des noirs sans subordination. Il est réservé au temps d'amener des lumieres & de la discipline. En attendant cette heureuse époque, laissons la Guyane, & passons à Sainte-Lucie.

V. Sainte-Lucie long-tems

Les Anglois occuperent sans opposition cette isle, dans les premiers jours de l'an 1639. Ils y vivoient paisiblement depuis dix-huit mois, lorsqu'un navire de leur nation,

tion, qui avoit été ſurpris par un calme devant la Dominique, enleva quelques Caraïbes accourus ſur leurs pirogues avec des fruits. Cette violence décida les ſauvages de Saint-Vincent, de la Martinique, à ſe réunir aux ſauvages offenſés; & ils fondirent tous enſemble, au mois d'août 1640, ſur la nouvelle colonie. Dans leur fureur, ils maſſacrerent tout ce qui ſe préſenta. Le peu qui échappa à cette vengeance, abandonna pour toujours un établiſſement qui ne pouvoit pas avoir fait de grands progrès.

disputée, reſte à la France.

Dans les premiers âges du monde, avant qu'il ſe fût formé des ſociétés civiles & policées, tous les hommes en général avoient droit ſur toutes les choſes de la terre. Chacun pouvoit prendre ce qu'il vouloit pour s'en ſervir, & même pour conſumer ce qui étoit de nature à l'être. L'uſage que l'on faiſoit ainſi du droit commun, tenoit lieu de propriété. Dès que quelqu'un avoit pris une choſe de cette maniere, aucun autre ne pouvoit la lui ôter ſans injuſtice. C'eſt ſous ce point de vue, qui ne convient qu'à l'état de nature, que les nations de l'Europe enviſagerent l'Amérique, lorſqu'elle eut été découverte. Comptant les naturels du pays pour rien, il leur ſuffiſoit, pour s'emparer d'une terre, qu'aucun peuple de notre continent n'en fût en poſſeſſion. Tel fut le droit public, conſtant & uniforme qu'on ſuivit dans le nouveau monde, & qu'on n'a pas même eu honte de vouloir juſtifier en ce ſiecle pendant les dernieres hoſtilités.

D'après ces principes, que l'Auteur d'une hiſtoire philoſophique du commerce rougiroit d'approuver, Sainte-Lucie devoit appartenir à toute Puiſſance qui voudroit ou pourroit la peupler. Les François s'en aviſerent les premiers. Ils y firent paſſer en 1650, quarante habitants ſous

la conduite de Rousselan, homme brave, actif, prudent, & singuliérement aimé des sauvages, pour avoir épousé une femme de leur nation. Sa mort arrivée quatre ans après, ruina tout le bien qu'il avoit commencé à faire. Trois de ses successeurs furent massacrés par les Caraïbes, qui étoient mécontents de la conduite qu'on tenoit avec eux; & la colonie ne faisoit que languir, lorsqu'elle fut prise en 1664 par les Anglois, qui l'évacuerent en 1666.

A peine étoient-ils partis, que les François reparurent dans l'isle. Ils ne s'y étoient pas encore beaucoup multipliés, quelle qu'en fût la cause, lorsque l'ennemi qui les avoit chassés la premiere fois, les força de nouveau, vingt ans après, à quitter leurs habitations. Quelques-uns, au lieu d'évacuer l'isle, se réfugierent dans les bois. Dès que le vainqueur, qui n'avoit fait qu'une invasion passagere, se fut retiré, ils reprirent leurs occupations. Ce ne fut pas pour long-temps. La guerre qui bientôt après déchira l'Europe, leur fit craindre de devenir la proie du premier corsaire qui auroit envie de les piller; & ils allerent chercher de la tranquillité dans les établissements de leur nation, qui avoient plus de force, ou qui pouvoient se promettre plus de protection. Il n'y eut plus alors de culture suivie, ni de colonie réguliere à Sainte-Lucie. Elle étoit seulement fréquentée par des habitants de la Martinique, qui y coupoient du bois, qui y faisoient des canots, & y entretenoient des chantiers assez considérables.

Des soldats & des matelots déserteurs s'y étant réfugiés après la paix d'Utrecht, il vint en pensée au Maréchal d'Estrées d'en demander la propriété. Elle ne lui eut pas été plutôt accordée en 1718, qu'il y fit passer un Commandant, des troupes, du canon, des cultivateurs. Cet éclat blessa la Cour de Londres, qui avoit des prétentions

ſur l'iſle, à raiſon de la priorité d'établiſſement ; comme celle de Verſailles, en vertu d'une poſſeſſion rarement interrompue. Ses plaintes déterminerent le miniſtere de France à ordonner que les choſes ſeroient remiſes dans l'état où elles étoient, avant la conceſſion qui venoit d'être faite. Soit que cette complaiſance ne parût pas ſuffiſante aux Anglois, ſoit qu'elle leur perſuadât qu'ils pouvoient tout oſer, ils donnerent eux-mêmes en 1722 Sainte-Lucie au Duc de Montaigu, qui en envoya prendre poſſeſſion. Cette oppoſition d'intérêts donna de l'embarras aux deux Couronnes. Elles en ſortirent en 1731, en convenant que, juſqu'à ce que les droits reſpectifs euſſent été éclaircis, l'iſle ſeroit évacuée par les deux nations ; mais qu'elles auroient la liberté d'y faire de l'eau & du bois.

Cet arrangement précaire mit les intérêts particuliers en liberté d'agir. L'Anglois ne troubla plus les François dans la jouiſſance de leurs habitations ; mais il ſe ſervit de leur canal, pour former avec des colonies plus riches des liaiſons interlopes, que les ſujets des deux Gouvernements croyoient leur être également avantageuſes. Elles ont duré avec plus ou moins de vivacité juſqu'au traité de 1763, qui a aſſuré à la France la propriété ſi long-temps & ſi opiniâtrement diſputée de Sainte-Lucie.

VI. Ce qu'eſt devenue Sainte-Lucie entre les mains des François.

Un entrepôt fut le premier uſage que la Cour de Verſailles ſe propoſa de faire de ſon acquiſition. Depuis quelques années, il s'étoit établi, que ſes colonies du vent ne pouvoient ſe paſſer, ni des bois, ni des beſtiaux de l'Amérique ſeptentrionale. On trouvoit de l'inconvénient à les y admettre directement ; & Sainte-Lucie fut choiſie comme un lieu très-propre à l'échange de ces objets contre les ſyrops de la Martinique, de la Guadeloupe. L'ex-

périence ne tarda pas à prouver que cet arrangement étoit impraticable.

Pour qu'il pût avoir lieu, il faudroit, ou que les Anglois entreposassent leurs cargaisons, ou qu'ils les gardassent à bord, ou qu'ils les vendissent à des négociants établis dans l'isle : trois combinaisons également impossibles.

Jamais ces navigateurs ne se détermineront à perdre de vue leur bétail, dont la garde, la nourriture, les accidents les ruineroient; ni à payer des magasins pour leurs bois, parce qu'une marchandise de si mince valeur, & d'aussi gros volume, ne soutient point les fraix de l'entrepôt. On ne doit pas se flatter qu'ils attendront paisiblement sur leurs bâtiments, qu'il vienne des isles Françoises des marchands pour traiter avec eux : leur genre de commerce ne peut se concilier avec ces lenteurs. Il ne resteroit que la voie des négociants qui s'établiroient à Sainte-Lucie, comme acheteurs & vendeurs intermédiaires; mais leur ministere seroit nécessairement si cher, qu'il ne seroit pas possible de s'en servir.

Les difficultés ne sont pas moins grandes de la part du propriétaire des syrops, que du côté des fournisseurs des productions septentrionales. Accoutumé à vendre sa denrée trente-cinq à trente-six livres la barrique, il ne consentira jamais à la diminution des deux cinquiemes, qu'emporteront les voitures, le coulage & la commission. Que si l'Anglois est obligé de payer les syrops plus cher qu'il ne les payoit, il se verra forcé d'augmenter dans la proportion ses marchandises, que le consommateur sera hors d'état d'acheter après ce surhaussement.

Le ministere de France, détaché de la premiere idée qu'il avoit eue, sans y renoncer formellement, s'est occupé du soin d'établir des cultures à Sainte-Lucie. En

1763, il y a fait passer à grands frais, & avec plus d'appareil qu'il ne convenoit, sept ou huit cents hommes, dont la fatale destinée inspire plus de pitié que de surprise. Sous les tropiques, les colonies les mieux établies coûtent habituellement la vie au tiers des soldats qui y sont envoyés; quoique ce soient des hommes sains, robustes & bien soignés : est-il étonnant que des misérables ramassés dans les boues de l'Europe, & livrés à tous les fléaux de l'indigence, à toutes les horreurs du désespoir, ayent généralement péri dans une isle inculte & mal-saine?

L'avantage de la peupler étoit réservé aux établissements voisins. Des François qui avoient vendu très-avantageusement leurs plantations de la Grenade aux Anglois, ont porté à Sainte-Lucie une partie de leurs capitaux. Un grand nombre des cultivateurs de Saint-Vincent, indignés de se voir réduits à acheter un sol qu'ils avoient défriché avec des peines incroyables, ont pris la même route. La Martinique a fourni des habitants dont les possessions étoient peu fécondes ou bornées, & des négociants qui ont retiré du commerce une partie de leurs fonds pour les confier à l'agriculture. On a gratuitement distribué à chacun d'eux un terrein proportionné à leurs facultés. Ceux qui n'avoient que de foibles moyens, se sont bornés à des travaux qui n'exigeoient que peu d'avances. Les plus riches se sont élevés à des entreprises plus considérables.

Déja se sont formées dans la colonie neuf paroisses, huit sous le vent, & une seulement au vent. Cette préférence donnée à une partie de l'isle sur l'autre, ne vient pas de la supériorité du sol; mais du plus ou du moins de facilité à recevoir, à expédier des vaisseaux. Avec le temps, l'espace qu'on a d'abord négligé sera occupé à son

tour; parce qu'on découvre tous les jours des ances où il ſera poſſible d'embarquer ſur des canots toutes ſortes de productions.

Un chemin qui fait le tour de l'iſle, & deux chemins qui la traverſent de l'Eſt à l'Oueſt, donnent les facilités qu'on pouvoit deſirer pour porter les denrées des plantations aux ambarcadaires. Avec du temps & des richeſſes, ces routes parviendront à un degré de perfection qu'on ne pouvoit leur donner d'abord, ſans des dépenſes trop coûteuſes pour la naiſſance d'un établiſſement. Les corvées dont ces chemins ſont l'ouvrage, ont retardé la culture & excité bien des murmures; mais les colons commencent à bénir la main ſage & ferme qui a ordonné, qui a conduit cette opération pour leur utilité.

Au premier Janvier 1772, la population blanche de la colonie montoit à 2018 perſonnes de tout âge & de tout ſexe. Il y avoit 663 noirs libres, & 12795 eſclaves. Elle avoit pour ſes troupeaux 928 mulets ou chevaux, 2070 bêtes à corne, & 3184 moutons ou chevres: 38 ſucreries qui occupoient 978 carreaux de terre; 5, 395, 889 pieds de café; 1, 321, 600 pieds de cacao; 367 quarrés de coton, formoient ſes cultures. Elles étoient partagées en ſept cent ſix habitations. Leur produit actuel eſt de quatre millions de livres. Ce revenu doit augmenter pendant quelque-temps d'un huitieme chaque année.

Il régnoit généralement dans les iſles un préjugé contre Sainte-Lucie. La nature, diſoit-on, lui avoit refuſé tout ce qui peut conſtituer une colonie de quelque importance. Dans l'opinion publique, ſon terroir inégal n'étoit qu'un tuf aride & pierreux qui ne payeroit jamais les dépenſes qu'on feroit pour le défricher. L'intempérie de ſon climat devoit dévorer tous les audacieux que l'avidité de

s'enrichir, ou le désespoir y feroient passer. Ces idées étoient universellement reçues.

Des expériences heureuses doivent détromper les plus prévenus. Le sol de Sainte-Lucie n'est point mauvais sur les bords de la mer, & il devient meilleur à mesure qu'on avance dans les terres. Tout peut être défriché avec succès, à l'exception de quelques montagnes hautes & escarpées, sur lesquelles on remarque aisément des traces d'anciens volcans. Il reste encore dans une profonde vallée huit ou dix étangs, dont l'eau boût de la maniere la plus effrayante, & conserve de sa chaleur plus de six mille toises après être sortie de ses réservoirs. On ne trouve pas, à la vérité, dans l'isle de grandes plaines; mais beaucoup de petites, où l'on peut pousser la culture du sucre jusqu'à quinze millions de livres pesant. La forme étroite & allongée de cette possession, en rendra le transport aisé, dans quelques lieux que les cannes soient plantées.

L'air, dans l'intérieur de Sainte-Lucie, n'est que ce qu'il étoit dans les autres isles, avant qu'on les eût habitées, d'abord impur & peu sain; mais à mesure que les bois sont abattus, que la terre se découvre, il devient moins dangereux. Celui qu'on respire sur une partie des côtes, est plus meurtrier. Sous le vent, elles reçoivent quelques foibles rivieres, qui, partant du pied des montagnes, n'ont point assez de pente pour entraîner les sables dont le flux de l'Océan embarrasse leur embouchure. Cette barriere insurmontable fait qu'elles forment au milieu des terres des marais mal-sains. Une raison si sensible avoit suffi pour éloigner de cette contrée, le peu de Caraïbes qu'on trouva dans l'isle en y abordant pour la premiere fois. Les François, poussés dans le nouveau monde par une passion plus violente que l'amour de la conserva-

tion, ont été moins difficiles que des sauvages. C'est dans cette étendue qu'ils ont principalement établi leurs cultures. Ils seront tôt ou tard punis de leur aveugle avidité, à moins qu'ils ne construisent des digues, qu'ils ne creusent des canaux, pour procurer aux eaux de l'écoulement. La salubrité dont on jouit sur les rivieres du Carenage & du Marigot, qui tombent dans des ances un peu profondes, fait présumer que cet expédient réussiroit.

Le caractere & les lumieres de M. le Comte d'Ennery, fondateur de la colonie, nous autorisent à assurer, que lorsque cette isle, d'environ quarante-cinq lieues de circuit, sera parvenue à toute la culture dont elle est susceptible, elle pourra occuper cinquante mille esclaves, & fournir au commerce pour dix millions de denrées. Cette époque de prospérité ne doit pas même être fort éloignée; puisque l'activité des cultivateurs est débarrassée de toutes les entraves, qui, par-tout ailleurs, ont rallenti les travaux. Cinquante hommes destinés à maintenir l'ordre public, sont tout ce qu'il y a de troupes à Sainte-Lucie. Elle ne paye, ni directement, ni indirectement, aucun impôt. Dans ses rades, sont reçus indifféremment, sans droit d'entrée, sans droit de sortie, les bâtiments de toutes les nations. Chacune y porte à son gré les marchandises qu'elle peut donner à meilleur marché; chacune y charge les denrées où elle peut mettre le plus haut prix. Depuis que l'Europe a acquis des possessions dans le nouveau monde, aucune n'a été plus favorablement traitée. Cette faveur signalée aura sans doute un terme; & la colonie sera mise un jour, comme toutes les autres, sous le joug des Loix prohibitives. Mais quelques années de paix & de liberté lui donneront la force de soutenir ce fardeau.

VII. Projets

Avant de l'y soumettre, la métropole prendra les moyens

de s'assurer les produits d'une isle qu'elle aura su rendre florissante. Il suffira pour la garder, de garantir de toute insulte le port du Carenage.

de la France pour s'assurer la possession de Sainte-Lucie.

Ce port fameux réunit beaucoup de commodités. On y trouve par-tout beaucoup de brassage. La qualité de son fond est excellente. La nature y a formé trois Carenages, qui peuvent se passer de quai, & qui n'ont besoin que de cabestan, pour virer en quille bord à terre. Trente vaisseaux de ligne y seroient à l'abri des ouragans, sans prendre la peine d'amarrer. Les bateaux du pays, qui y ont séjourné long-temps, n'ont jamais été piqués par les vers; cependant on n'espere pas que cet avantage puisse durer, quelle qu'en soit la cause. Du reste, les vents sont toujours bons pour sortir; & l'escadre la plus nombreuse seroit au large en moins d'une heure.

Une position si favorable peut non-seulement défendre toutes les possessions nationales, mais menacer encore celles de l'ennemi, dans toute l'étendue de l'Amérique. Les forces maritimes de l'Angleterre ne sauroient couvrir tous les lieux. La plus foible escadre, partie de Sainte-Lucie, porteroit, en peu de jours, la désolation dans les colonies, qui, paroissant les moins exposées, seroient dans la plus grande sécurité. Pour l'empêcher de nuire, il faudroit bloquer le port du Carenage; & cette croisiere, aussi dispendieuse que fatigante, pourroit encore être bravée impunément par un homme hardi, qui oseroit tout ce qu'on peut oser en mer.

Le Carenage, qui a l'inconvénient d'exposer au danger d'être pris, les vaisseaux qui sont à sa vue, n'a jamais paru digne d'attention à la Grande-Bretagne, assez puissante, assez éclairée, pour penser que c'est aux vaisseaux à protéger les rades, & non aux rades à protéger les vais-

feaux. Pour la France, ce port possède la plus grande défense maritime ; c'est-à-dire, une position qui empêche les vaisseaux d'y entrer sous voile. Il faut allonger plusieurs touées pour y pénétrer. On ne peut louvoyer entre ces deux pointes. Le fond augmentant tout d'un coup, & passant près de terre de vingt-cinq à cent brasses, ne permettroit pas aux attaquants de s'y embosser. Il ne peut y entrer qu'un navire à la fois ; & il seroit battu en même-temps de l'avant & des deux bords par des feux masqués.

Si l'ennemi vouloit insulter le port, il seroit réduit à faire sa descente à l'ance du Choc ; plage d'une lieue, qui n'est séparée du Carenage, que par la pointe de la Vigie qui forme cette ance. Maître de la Vigie, il couleroit bas ou forceroit d'amener tous les vaisseaux qui se trouveroient dans la rade ; & ce seroit sans perte de son côté, parce que cette péninsule, quoique dominée par une citadelle bâtie de l'autre côté du port, couvriroit l'assaillant par son revers. Celui-ci n'auroit besoin que de mortiers : il ne tireroit pas un coup de canon ; il ne hasarderoit pas la vie d'un homme.

S'il suffisoit de fermer à l'ennemi l'entrée du port, il seroit inutile de fortifier la Vigie. Sans cette précaution, on l'empêcheroit bien d'y pénétrer ; mais il faut protéger les vaisseaux de la nation. Il faut qu'une petite escadre y puisse braver les forces Angloises, les réduire à la bloquer, profiter de leur absence ou d'une faute, ce qui ne se peut faire sans fortifier le sommet de la péninsule. On ne doit pas se dissimuler, qu'en multipliant ainsi les points de défense, on augmentera le besoin d'hommes ; mais s'il y a des vaisseaux dans le port, leurs matelots & leurs canonniers seront chargés de la défense de la Vigie,

& ils s'y porteront avec d'autant plus de vigueur, que le salut de l'escadre en dépendra. Si le port est sans bâtiments, la Vigie sera abandonnée ou peu défendue; & voici pourquoi.

De l'autre côté de la rade, est une hauteur nommée le Morne fortuné. Le plateau de cette hauteur offre une de ces positions heureuses, qu'on trouve rarement, pour y construire une citadelle dont l'attaque n'exigera guere moins d'appareil que les meilleures places de l'Europe. Cette fortification actuellement projettée, & qui sera sans doute un jour exécutée, aura l'avantage de défendre l'ance du Carenage dans tous ses points; de commander à toutes les élévations qui l'entourent; de rendre à l'ennemi le port impraticable; de mettre en sûreté la ville qu'on doit construire sur la croupe de la montagne; d'empêcher, enfin, l'assaillant de pénétrer dans l'isle, quand même il auroit fait sa descente au Choc, & qu'il se seroit emparé de la Vigie. Des combinaisons plus approfondies sur les précautions qu'exigeroit la conservation de Sainte-Lucie, doivent être réservées aux gens de l'art. Il vaut mieux fixer l'attention du Lecteur sur la Martinique.

VIII. Les François s'établissent à la Martinique sur les ruines des Caraïbes.

Cette isle a seize lieues de longueur & quarante-cinq de circuit, sans y comprendre les caps qui avancent quelquefois deux & trois lieues dans la mer. Elle est extrêmement hachée, & par-tout entrecoupée de monticules, qui ont, le plus souvent, la forme d'un cône. Trois montagnes dominent sur ces petits sommets. La plus élevée porte l'empreinte ineffaçable d'un ancien volcan. Les bois dont elle est couverte y arrêtent sans cesse les nuages, y entretiennent une humidité mal-saine, qui acheve de la rendre affreuse, inaccessible, tandis que les deux autres sont presqu'entiérement cultivées. De ces montagnes,

mais sur-tout de la premiere, sortent les nombreuses sources dont l'isle est arrosée. Leurs eaux, qui coulent en foibles ruisseaux, se changent en torrents au moindre orage. Elles tirent leur qualité du terrein qu'elles traversent; excellentes en quelques endroits, & si mauvaises en d'autres, qu'il faut leur substituer pour la boisson, celles qu'on ramasse dans les saisons pluvieuses.

Denambuc, qui avoit fait reconnoître la Martinique, partit en 1635 de Saint-Christophe, pour y établir sa nation. Ce ne fut pas de l'Europe qu'il voulut tirer sa population. Il prévoyoit que des hommes fatigués par une longue navigation, périroient la plupart en arrivant, ou par les intempéries d'un nouveau climat, ou par la misere, qui suit presque toutes les émigrations. Cent hommes qui habitoient depuis long-temps dans son Gouvernement de Saint-Christophe, braves, actifs, accoutumés au travail & à la fatigue, habiles à défricher la terre, à former des habitations, abondamment pourvus de plants de patates & de toutes les graines convenables, furent les seuls fondateurs de la nouvelle colonie.

Leur premier établissement se fit sans trouble. Les naturels du pays, intimidés par les armes à feu, ou séduits par des protestations, abandonnerent aux François la partie de l'isle qui regarde au Couchant & au Midi, pour se retirer dans l'autre. Cette tranquillité fut courte. Le Caraïbe, voyant se multiplier de jour en jour ces étrangers entreprenants, sentit qu'il ne pouvoit éviter sa ruine, qu'en les exterminant eux-mêmes; & il associa les sauvages des isles voisines à sa politique. Tous ensemble, ils fondirent sur un mauvais fort, qu'à tout événement on avoit construit; mais ils furent reçus avec tant de vigueur, qu'ils se replierent, en laissant sept ou huit cents de leurs meilleurs

guerriers sur la place. Cet échec les fit disparoître pour long-temps ; & ils ne revinrent qu'avec des présents, & des discours pleins de repentir. On les accueillit amicalement ; & la réconciliation fut scellée de quelques pots d'eau-de-vie qu'on leur fit boire.

Les travaux avoient été difficiles, jusqu'à cette époque. La crainte d'être surpris, obligeoit les colons de trois habitations, à se réunir toutes les nuits dans celle du milieu qu'on tenoit toujours en état de défense. C'est-là qu'ils dormoient sans inquiétude, sous la garde de leurs chiens & d'une sentinelle. Durant le jour, aucun d'eux ne marchoit qu'avec son fusil, & deux pistolets à sa ceinture. Ces précautions cesserent, lorsque les deux nations se furent rapprochées ; mais celle dont on avoit imploré l'amitié & la bienveillance, abusa si fort de sa supériorité, pour étendre ses usurpations, qu'elle ne tarda pas à rallumer dans le cœur de l'autre une haine mal éteinte. Les sauvages, dont le genre de vie exige un territoire vaste, se trouvant chaque jour plus resserrés, eurent recours à la ruse, pour affoiblir un ennemi, contre lequel ils n'osoient plus employer la force. Ils se partageoient en petites bandes ; ils épioient les François qui fréquentoient les bois ; ils attendoient que le chasseur eût tiré son coup ; & sans lui donner le temps de recharger, ils fondoient sur lui brusquement, & l'assommoient. Une vingtaine d'hommes avoient disparu, avant qu'on eût su comment. Dès qu'on en fut instruit, on marcha contre les aggresseurs, on les battit ; on brûla leurs carbets ; on massacra leurs femmes, leurs enfants ; & ce qui avoit échappé à ce carnage, quitta la Martinique en 1658, pour n'y plus reparoître.

Les François, devenus par cette retraite, seuls possesseurs de l'isle entiere, occuperent tranquillement les postes

qui convenoient le mieux à leurs cultures. Ils formoient alors deux classes. La premiere étoit composée de ceux qui avoient payé leur passage en Amérique : on les appelloit habitants. Le Gouvernement leur distribuoit des terres en toute propriété, sous la charge d'une redevance annuelle. Ils étoient obligés de faire la garde chacun à leur tour, & de contribuer à proportion de leurs moyens, aux dépenses qu'exigeoient l'utilité & la sûreté communes. A leurs ordres étoient une foule de libertins, qu'ils avoient amenés d'Europe à leurs fraix, sous le nom d'*engagés*. C'étoit une espece d'esclavage qui duroit trois ans. Ce terme expiré, les engagés devenoient, par le recouvrement de leur liberté, les égaux de ceux qu'ils avoient servis.

Les uns & les autres s'occuperent d'abord uniquement du tabac & du coton. On y joignit bientôt le rocou & l'indigo. La culture du sucre ne commença que vers l'an 1650. Benjamin Dacosta, l'un de ces juifs qui puisent leur industrie dans l'oppression même où est tombée leur nation après l'avoir exercée, planta dix ans après des cacaotiers. Son exemple fut sans influence jusqu'en 1684, où le chocolat devint d'un usage assez commun dans la métropole. Alors, le cacao fut la ressource de la plupart des colons, qui n'avoient pas des fonds suffisants pour entreprendre la culture du sucre. Une de ces calamités, que les saisons apportent, & versent, tantôt sur les hommes & tantôt sur les plantes, fit périr en 1718 tous les cacaotiers. La désolation fut générale parmi les habitants de la Martinique. On leur présenta le cafier, comme une planche après le naufrage.

Le ministere de France avoit reçu des Hollandois en présent, deux pieds de cet arbre, qui étoient conservés

avec ſoin dans le jardin Royal des plantes. On en tira deux jettons. M. Deſclieux, chargé de les apporter à la Martinique, ſe trouva ſur un vaiſſeau où l'eau devint rare. Il partagea, avec ſes arbuſtes, le peu qu'il en recevoit pour ſa boiſſon; & par ce généreux ſacrifice, il parvint à ſauver le précieux dépôt qui lui avoit été confié. Sa magnanimité fut récompenſée. Le café ſe multiplia avec une rapidité, avec un ſuccès extraordinaires; & ce vertueux citoyen jouit encore avec une douce ſatisfaction du bonheur ſi rare d'avoir ſauvé pour ainſi dire une colonie importante, & de l'avoir enrichie d'une nouvelle branche d'induſtrie.

Indépendamment de cette reſſource, la Martinique avoit des avantages naturels, qui ſembloient devoir l'élever en peu de temps à une fortune conſidérable. De tous les établiſſements François, elle a la plus heureuſe ſituation, par rapport aux vents qui regnent dans ces mers. Ses ports ont l'ineſtimable commodité d'offrir un aſyle ſûr contre les ouragans qui déſolent ces parages. Sa poſition l'ayant rendue le ſiege du Gouvernement, elle a reçu plus de faveurs, & joui d'une adminiſtration plus éclairée & moins infidelle. L'ennemi a conſtamment reſpecté la valeur de ſes habitants, & l'a rarement provoquée, ſans avoir lieu de s'en repentir. Sa paix intérieure n'a jamais été troublée, même lorſqu'en 1717, excitée par un mécontentement général, elle prit le parti, peut-être audacieux, mais conduit avec meſure, de renvoyer en Europe un Gouverneur & un Intendant qui la faiſoient gémir ſous le deſpotiſme de leur avarice. L'ordre, la tranquillité, l'union que les colons ſurent maintenir en ce temps d'anarchie, prouverent plus d'averſion pour la tyrannie, que d'éloignement pour l'autorité, & juſtifierent, en quelque ſorte, aux yeux de

la métropole, ce que cette démarche avoit d'irrégulier & de contraire aux principes reçus.

Malgré tant de moyens de prospérité, la Martinique, quoique plus avancée que les autres colonies Françoises, l'étoit cependant fort peu à la fin du dernier siecle. En 1700, elle n'avoit en tout que 6597 blancs. Le nombre des sauvages, des mulâtres, des negres libres, hommes, femmes, enfants, n'étoit que de 507. On ne comptoit que 14566 esclaves. Tous ces objets réunis ne formoient qu'une population de 21640 personnes. Les troupeaux se réduisoient à 3668 chevaux ou mulets, & à 9217 bêtes à corne. On cultivoit un grand nombre de pieds de cacao, de tabac, de coton, & l'on exploitoit neuf indigoteries, & cent quatre-vingt-trois foibles sucreries.

IX. Prospérités de la Martinique. Causes de ces prospérités.

Lorsque les guerres longues & cruelles qui portoient la désolation sur tous les continents & sur toutes les mers du monde, furent assoupies, & que la France eut abandonné des projets de conquête, & des principes d'administration qui l'avoient long-temps égarée, la Martinique sortit de l'espece de langueur où tous ces maux l'avoient laissée. Bientôt ses prospérités furent éclatantes : elle devint le marché général des établissements nationaux du Vent. C'étoit dans ses ports que les isles voisines vendoient leurs productions; c'étoit dans ses ports qu'elles achetoient les marchandises de la métropole. Les navigateurs François ne déposoient, ne formoient leurs cargaisons que dans ses ports. L'Europe ne connoissoit que la Matinique. Elle mérita d'occuper les spéculateurs, comme agricole, comme agente des autres colonies, comme commerçante avec l'Amérique Espagnole & septentrionale.

Comme agricole, elle avoit en 1736, 447 sucreries, 11,953,232

11, 953, 232, pieds de café, 193870 pieds de cacao, 20, 68, 480 pieds de coton, 39400 pieds de tabac, 6750 pieds de rocou. Ses vivres consistoient en 480, 6142 bananiers, 34, 483, 000 fosses de manioc, 247 carreaux de patates & d'ignames. Elle avoit une population de 72000 noirs de tout âge & de tout sexe. Leur travail avoit élevé sa culture au meilleur état où pouvoit la conduire la consommation que l'Europe faisoit alors des productions d'Amérique, & à une exportation annuelle de seize millions de livres.

Les rapports que la Martinique avoit avec les autres isles, lui valoient la commission & les fraix de transport, parce qu'elle seule avoit les voitures. Ce gain pouvoit s'évaluer au dixieme de leurs productions, dont l'ensemble formoit une masse de dix-sept à dix-huit millions. Ce fonds de dette rarement perçu, leur étoit laissé pour l'accroissement de leurs cultures. Il étoit augmenté par des avances en argent, en esclaves, en autres objets de premier besoin, qui rendant de plus en plus la Martinique créanciere des colonies, les tenoit toujours dans sa dépendance, sans que ce fût à leur préjudice. Elles s'enrichissoient toutes par son secours, & leur profit tournoit à son utilité.

Ses liaisons avec l'isle Royale, avec le Canada, avec la Louisiane, lui procuroient le débouché de son sucre commun, de son café inférieur, de ses syrops & taffias que la France rejettoit. On lui donnoit en échange de la morue, des légumes secs, du bois de sapin, & quelques farines. Dans son commerce interlope aux côtes de l'Amérique Espagnole, tout composé de marchandises de fabrique nationale, elle gagnoit le prix du risque auquel le marchand François ne vouloit pas s'exposer. Ce trafic moins utile que le premier dans son objet, étoit d'un bien plus grand

rapport dans ses effets. Il lui rendoit un bénéfice de quatre-vingt-dix pour cent, sur une valeur de quatre millions qu'on portoit tous les ans à Caraque, ou dans les colonies voisines.

Tant d'opérations heureuses avoient fait entrer dans la Martinique un argent immense. Dix-huit millions y circuloient habituellement avec une extrême rapidité. C'est peut-être le seul pays de la terre où l'on ait vu le numéraire en telle proportion, qu'il fût indifférent d'avoir des métaux ou des denrées.

L'étendue de ses affaires attiroit annuellement dans ses ports deux cents bâtiments de France, quatorze ou quinze expédiés par la métropole pour Guinée, trente du Canada, dix ou douze de la Marguerite & de la Trinité; sans compter les navires Anglois & Hollandois qui s'y glissoient en fraude. La navigation particuliere de l'isle aux colonies septentrionales, au continent Espagnol, aux isles du Vent, occupoit cent trente bâteaux de vingt à soixante-dix tonneaux, montés par six cents matelots Européens de toutes les nations, & par quinze cents esclaves formés de longne main à la marine.

Dans les premiers temps, les navigateurs qui fréquentoient la Martinique abordoient dans les quartiers où se récoltoient les denrées. Cette pratique, qui sembloit naturelle, étoit remplie de difficultés. Les vents du Nord & du Nord-Est qui regnent sur une partie des côtes, y tiennent habituellement la mer dans une agitation violente. Les bonnes rades, quoique multipliées, y sont assez considérablement éloignées, soit entr'elles, soit de la plupart des habitations. Les chaloupes destinées à parcourir ces intervalles, étoient souvent retenues dans l'inaction par le gros temps, ou réduites à ne prendre que la moitié

de ce qu'elles pouvoient porter. Ces contrariétés retardoient le déchargement du vaisseau, & prolongeoient le temps de son chargement. Il résultoit de ces lenteurs un grand dépérissement des équipages, & une augmentation de dépenses pour le vendeur & pour l'acheteur.

Le commerce qui doit mettre au nombre de ses plus grands avantages, celui d'accélér ses opérations, perdoit de son activité par un nouvel inconvénient; c'étoit la nécessité où se trouvoit le marchand, même dans les parages les plus favorables, de vendre ses cargaisons par petites parties. Si quelque homme industrieux le déchargeoit de ces détails, son entreprise devenoit chere pour les colons. Le bénéfice du marchand se mesure sur la quantité des marchandises qu'il vend. Plus il vend, plus il peut s'écarter du bénéfice qu'un autre qui vend moins est obligé de faire.

Un inconvénient plus considérable encore; c'est que certaines marchandises d'Europe surabondoient en quelques endroits, tandis qu'elles manquoient en d'autres. L'armateur étoit lui-même dans l'impossibilité d'assortir convenablement ses cargaisons. La plupart des quartiers ne lui offroient pas toutes les denrées, ni toutes les sortes de la même denrée. Ce vuide l'obligeoit de faire plusieurs escales, ou d'emporter trop ou trop peu de productions convenables au port où il devoit faire son retour.

Les vaisseaux eux-mêmes éprouvoient de grands embarras. Plusieurs avoient besoin de se carener; la plus grande partie exigeoit au moins quelque réparation. Ces secours manquoient dans les rades peu fréquentées, où les ouvriers ne s'établissoient point, dans la crainte de n'y pas trouver assez d'occupation. Il falloit donc aller se ra-

douber dans certains ports, & revenir prendre son chargement dans celui où l'on avoit fait la vente. Toutes ces courses emportoient au moins trois ou quatre mois.

Ces inconvénients, & beaucoup d'autres, firent desirer à quelques habitants & à tous les navigateurs, qu'il se formât un entrepôt où les objets d'échange entre la colonie & la métropole, fussent réunis. La nature paroissoit avoir préparé le fort Royal pour cette destination. Son port étoit un des meilleurs des isles du Vent, & sa sûreté si généralement connue, que lorsqu'il étoit ouvert aux bâtiments Hollandois, la République ordonnoit qu'ils s'y retirassent dans les mois de Juin, de Juillet & d'Août, pour se mettre à l'abri des ouragans si fréquents & si furieux dans ces parages. Les terres du Lamentin, qui n'en sont éloignées que d'une lieue, étoient les plus fertiles, les plus riches de la colonie. Les nombreuses rivieres qui arrosoient ce pays fécond, portoient des canots chargés, jusqu'à une certaine distance de leur embouchure. La protection des fortifications, assuroit la jouissance paisible de tant d'avantages. Mais ils étoient contrebalancés par un territoire marécageux & mal-sain. D'ailleurs cette capitale de la Martinique étoit l'asyle de la marine militaire, qui de tout temps opprima la marine marchande. Ainsi le fort Royal ne pouvant devenir le centre des affaires, elles se porterent à Saint-Pierre.

Ce bourg qui, malgré les incendies qui l'ont réduit quatre fois en cendres, contient encore dix-sept cents quarante-huit maisons, est situé sur la côte occidentale de l'isle, dans une ance ou enfoncement, à-peu près circulaire. Une partie est bâtie le long de la mer sur le rivage même; on l'appelle le mouillage : c'est-là où sont les vaisseaux & les magasins. L'autre partie du bourg est bâtie sur une pe-

tite colline peu élevée : on l'appelle le fort, parce que c'est-là qu'est placée une petite fortification, qui fut construite en 1665, pour réprimer les séditions des habitants contre la tyrannie du monopole, mais qui sert aujourd'hui à protéger la rade contre les ennemis étrangers. Ces deux parties du bourg sont séparées par un ruisseau, ou par une riviere guéable.

Le mouillage est adossé à un côteau assez élevé, & coupé à pic. Enfermé, pour ainsi dire, par cette colline, qui lui intercepte les vents de l'Est, les plus constants & les plus salutaires, dans ces contrées; exposé sans aucun souffle rafraîchissant aux rayons du soleil qui lui sont réfléchis par le côteau, par la mer, & par le sable noir du rivage, ce séjour est brûlant & toujours mal-sain. D'ailleurs, il n'a point de port; & les bâtiments qui ne peuvent tenir sur ses côtes durant l'hivernage, sont forcés de se réfugier au fort Royal. Mais ces désavantages sont compensés; soit par les facilités que présente la rade de Saint-Pierre pour le débarquement & l'embarquement des marchandises; soit par la liberté que donne sa position de partir par tous les vents, tous les jours, & à toutes les heures.

Ce bourg est le premier de l'isle qui fut bâti, peuplé & cultivé. C'est moins cependant à cette ancienneté qu'à ses commodités, qu'il doit l'avantage d'être devenu le point de communication entre la colonie & la métropole. Saint-Pierre reçut d'abord les denrées de certains cantons, dont les habitants situés sur des côtes orageuses & constamment impraticables, ne pouvoient faire commodément leurs achats & leurs ventes sans se déplacer. Les agents de ces colons n'étoient dans les premiers temps que des maîtres de bateau, qui s'étant fait connoître par leur na-

vigation continuelle autour de l'isle, furent déterminés par l'appât du gain, à prendre une demeure fixe. La bonne-foi seule étoit l'ame de ces liaisons. La plupart de ces commissionnaires ne savoient pas lire. Aucun d'eux n'avoit ni livres, ni regiſtres. Ils tenoient dans un coffre, un sac pour chaque habitant dont ils géroient les affaires. Ils y mettoient le produit des ventes, ils en tiroient l'argent nécessaire pour les achats. Quand le sac étoit épuisé, le commissionnaire ne fournissoit plus; & le compte se trouvoit rendu. Cette confiance, qui doit paroître une fable dans nos mœurs & dans nos jours de fraude & de corruption, étoit encore en usage au commencement du siecle. Il existe des hommes qui ont pratiqué ce commerce, où la fidélité n'avoit pour garant que son utilité même.

Ces hommes simples furent remplacés successivement par des gens plus éclairés qui arrivoient d'Europe. On en avoit vu passer quelques-uns dans la colonie, lorsqu'elle étoit sortie des mains des compagnies exclusives. Leur nombre s'accrut à mesure que les denrées se multiplioient; & ils contribuerent eux-mêmes beaucoup à étendre la culture, par les avances qu'ils firent à l'habitant, dont les travaux avoient langui jusqu'alors faute de moyens. Cette conduite les rendit les agents nécessaires de leurs débiteurs dans la colonie, comme ils l'étoient déjà de leurs commettants de la métropole. Le colon même qui ne leur devoit rien, tomba pour ainsi dire dans leur dépendance, par le besoin qu'il pouvoit avoir de leur secours. Que le temps de la récolte soit retardé; que le feu prenne à une piece de cannes; qu'un moulin soit démonté; que des édifices croulent; que la mortalité se mette dans les bestiaux ou parmi les esclaves; que les sécheresses ou les pluies ruinent tout : où trouver les moyens de soutenir l'habita-

tion pendant ces ravages, & de remédier à la perte qu'ils causent ? Ces moyens sont en vingt mains différentes. Qu'une seule refuse du secours ; le cahos, loin de se débrouiller, augmente. Ces considérations déterminerent ceux qui n'avoient pas encore demandé du crédit, à confier leurs intérêts aux commissionnaires de Saint-Pierre, pour être, en cas de malheur, assurés d'une ressource.

Le petit nombre d'habitants riches qui sembloient, par leur fortune, être à l'abri de ces besoins, furent comme forcés de s'adresser à ce comptoir. Les Capitaines marchands trouvant un port, où, sans sortir de leurs magasins & même de leurs vaisseaux, ils pouvoient terminer avantageusement leurs affaires, déserterent le fort Royal, la Trinité, tous les autres lieux, où le prix des productions leur étoit presqu'arbitrairement imposé, où les payements étoient incertains & lents. Par cette révolution, les colons fixés dans leurs atteliers, qui exigent une présence continuelle & des soins journaliers, ne pouvoient plus suivre leurs denrées. Ils furent donc obligés de les confier à des hommes intelligents, qui, s'étant établis dans le seul port fréquenté, se trouvoient à portée de saisir les occasions les plus favorables pour vendre & pour acheter; avantage inappréciable dans un pays où le commerce éprouve des vicissitudes continuelles. La Guadeloupe, la Grenade, suivirent l'exemple de la Martinique. Les mêmes besoins les y déterminerent.

La guerre de 1744 arrêta le cours de ces prospérités. Ce n'est pas que la Martinique se manquât à elle-même. Sa marine continuellement exercée, accoutumée aux actions de vigueur qu'exigeoit le maintien d'un commerce interlope, se trouva toute formée pour les combats. En moins de six mois, quarante corsaires armés à Saint-Pier-

re, ſe répandirent dans les parages des Antilles. Ils firent des exploits dignes des anciens flibuſtiers. Chaque jour, on les voyoit rentrer en triomphe, chargés d'un butin immenſe. Cependant au milieu de ces avantages, la colonie vit ſa navigation, ſoit au Canada, ſoit aux côtes Eſpagnoles, entiérement interrompue, & ſon propre cabotage journellement inquiété. Le peu de vaiſſeaux qui arrivoient de France, pour ſe dédommager des pertes dont ils couroient les riſques, vendoient fort cher, achetoient à bas prix. Ainſi les productions tomberent dans l'aviliſſement. Les terres furent mal cultivées. On négligea l'entretien des atteliers. Les eſclaves périſſoient faute de nourriture. Tout languiſſoit, tout s'écrouloit. Enfin la paix ramena, avec la liberté du commerce, l'eſpoir de recouvrer l'ancienne proſpérité. Les événements tromperent les premiers efforts que l'on fit.

X. Décadence de la Martinique. Quelle en eſt l'origine.

Il n'y avoit pas deux ans que les hoſtilités avoient ceſſé, lorſque la colonie perdit le commerce frauduleux qu'elle faiſoit avec les Américains Eſpagnols. Cette révolution ne fut point l'effet de la vigilance des garde-côtes. Comme on a toujours plus d'intérêt à les braver qu'eux à ſe défendre, on mépriſe des gens foiblement payés pour protéger des droits ou des prohibitions ſouvent injuſtes. Ce fut la ſubſtitution des vaiſſeaux de regiſtre aux flottes, qui mit des bornes très-étroites aux entrepriſes des interlopes. Dans le nouveau ſyſtême, le nombre des bâtiments étoit indéterminé, & le temps de leur arrivée incertain; ce qui jetta dans le prix des marchandiſes une variation qui n'y avoit pas été. Dès-lors, le contrebandier qui n'étoit engagé dans ſon opération que par la certitude d'un gain fixe & conſtant, ceſſa de ſuivre une carriere qui ne lui aſſuroit plus le dédommagement du riſque où il s'expoſoit.

Mais cette perte fut moins sensible pour la colonie, que les traverses qui lui vinrent de sa métropole. Une administration peu éclairée embarrassa de tant de formalités, la liaison réciproque & nécessaire des isles avec l'Amérique septentrionale, que la Martinique n'envoyoit plus en 1755 que quatre bateaux au Canada. La direction des Colonies en proie à des commis avides & sans talent, fut promptement dégradée, avilie, & prostituée à la vénalité.

Cependant, le commerce de France ne s'appercevoit pas de la décadence de la Martinique. Il trouvoit à la rade de Saint-Pierre, des négocians qui lui achetoient bien ses cargaisons, qui lui renvoyoient avec célérité ses vaisseaux richement chargés; & il ne s'informoit pas si c'étoit cette colonie ou les autres, qui consommoient & qui produisoient. Les negres même qu'il y portoit, étoient vendus à un fort bon prix; mais il y en restoit peu. La plus grande partie passoit à la Grenade, à la Guadeloupe, même aux isles neutres, qui, malgré la liberté illimitée dont elles jouissoient, préféroient les esclaves de traite Françoise, à ceux que les Anglois leur offroient à des conditions en apparence plus favorables. On s'étoit convaincu par une assez longue expérience, que les negres choisis, qui coûtoient le plus cher, enrichissoient les terres, tandis que les cultures dépérissoient dans les mains des negres achetés à bas prix. Mais ces profits de la métropole étoient étrangers & presque nuisibles à la Martinique.

Elle n'avoit pas encore réparé ses pertes durant la paix, ni comblé le vuide des dettes qu'une suite de calamités l'avoit forcée à contracter; lorsqu'elle vit renaître le plus grand de tous les fléaux, la guerre. Ce fut pour la France une chaîne de malheurs, qui d'échec en échec, de perte en perte, fit tomber la Martinique sous le joug des Anglois.

Elle fut restituée au mois de juillet 1763, seize mois après avoir été conquise; mais on la rendit dépouillée de tous les moyens accessoires de prospérité qui lui avoient donné tant d'éclat. Depuis quelques années, elle avoit perdu la plus grande partie de son commerce interlope aux côtes Espagnoles. La cession du Canada lui ôtoit tout espoir de r'ouvrir une communication qui n'avoit langui que par des erreurs passageres. Elle ne pouvoit plus voir arriver dans ses ports les productions de la Grenade, de Saint Vincent, de la Dominique, qui étoient devenus des possessions Britanniques. Un nouvel arrangement de la métropole qui lui interdisoit toute liaison avec la Guadeloupe, ne lui permettoit plus d'en rien espérer.

XI. Etat actuel de la Martinique.

La colonie toute nue, pour ainsi-dire, & réduite à elle-même, réunit cependant, d'après le dénombrement du premier janvier 1770, dans l'étendue de vingt-huit paroisses, 12450 blancs de tout âge & de tout sexe; 1814 noirs ou mulâtres libres; 70553 esclaves; 443 negres marons ou fugitifs. Le nombre des naissances fut en 1766, dans la proportion d'un à trente parmi les blancs, d'un à vingt-cinq parmi les noirs. De cette observation, si elle étoit constante, il résulteroit que le climat de l'Amérique est beaucoup plus favorable à la propagation des Africains que des Européens; puisque ceux-là peuplent encore plus dans les travaux & les miseres de l'esclavage, que ceux-ci dans l'aisance & la liberté. Dès-lors on doit prévoir que la multiplication des noirs en Amérique, y étouffera tôt ou tard celle des blancs, & vengera peut-être enfin la race des victimes, sur la génération des oppresseurs.

Les troupeaux de la colonie sont composés de 8283 chevaux ou mulets; de 12376 bêtes à corne; de 975 cochons; de 13544 moutons ou chevres.

Elle a pour ses vivres 17930596 fosses de manioc; 3509048 bananiers; 406 carreaux & demi d'ignames & de patates.

11444 carreaux de terre plantés en cannes; 6638757 pieds de café; 871043 pieds de cacao; 1764807 pieds de coton; 59966 pieds de caffier; 61 pieds de rocou, forment ses cultures.

Ses prairies ou savanes occupent 10972 carreaux de terre; il y en a 11966 en bois; & 8448 d'incultes ou d'abandonnés.

Le nombre des plantations où l'on cueille le café, le coton, le cacao, d'autres objets moins importants, est de 1515. Il n'y en que 286, où l'on fasse du sucre. Elles occupent 116 moulins à eau, 12 à vent, & 184 à bœufs. Avant l'ouragan du 13 août 1766, on comptoit 302 petites habitations & 15 sucreries de plus.

En 1769, la France a reçu de la Martinique sur cent deux navires, 177, 116 quintaux de sucre blanc, & 12, 579 quintaux du sucre brut; 68, 518 quintaux de café; 11, 731 quintaux de cacao; 6, 048 quintaux de coton; 2, 518 quintaux de casse; 783 barriques de taffia; 307 barriques de syrop; 150 livres d'indigo; 2147 livres de confitures; 47 livres de cacao en pâte; 282 livres de tabac rapé; 494 livres de carret; 3273 livres de graines de bas daine; 234 caisses de liqueurs; 234 caves de syrop clarifié; 451 quintaux de bois de teinture; 12108 cuirs en poil. Ces productions réunies ont été achetées dans la colonie même, 12, 265, 862 liv. 14 sols. Il est vrai qu'elle a reçu de la métropole pour 13, 449, 436 liv. de marchandises : mais une partie de ces effets a été envoyée aux côtes Espagnoles, & une autre partie a passé dans les établissements Anglois.

Tous ceux qui, par instinct ou par devoir, s'occupent des intérêts de la patrie, ne voyent point sans douleur que d'une aussi belle colonie que la Martinique, il sort si peu de denrées, dont même quelques-unes lui ont été portées d'ailleurs. On sait, il est vrai, que le centre de cette isle, rempli de rochers affreux, n'est point propre à la culture du sucre, du café, du coton; qu'une trop grande humidité y nuiroit à ces productions; & que si elles y réussissoient, les frais de transports, au travers des montagnes & des précipices, rendroient inutile le succès de ces récoltes. Mais on pourroit former dans ce grand espace, d'excellentes prairies; & le sol n'attend que la faveur du Gouvernement, pour fournir aux habitants ce genre de fécondité réproductive des bestiaux si nécessaires à la culture & à la subsistance. L'isle a d'autres quartiers d'une nature ingrate. Les uns sont alternativement en proie à la sécheresse ou à la pluie. Il y en a de marécageux, presqu'entierement noyés par la mer; d'autres où il ne croît que de ces plantes aquatiques, connues sous le nom général de mangles, mais de plusieurs especes qui ne se ressemblent pas. Ailleurs le terrein est si pierreux, qu'il se refuse à tous les travaux, ou si fort épuisé par le défaut d'engrais, qu'il ne mérite pas d'être remis en valeur.

A ces inconvénients qui sortent de la nature même des choses, s'est joint un fléau terrible : ce sont des fourmis d'une espece anciennement inconnue en Amérique. Depuis quelque temps, elles ravageoient si cruellement la Barbade, qu'il y fut délibéré, si l'on n'évacueroit pas une isle autrefois si florissante. Cette calamité y avoit beaucoup diminué, lorsqu'en 1763, elle se fit sentir à la Martinique. Les maux que ces insectes ont causés à plusieurs parties de la colonie, sont inexprimables. Toutes les plantes utiles

y ont péri; les quadrupedes n'ont pu y subsister; les plus gros arbres ont été tellement infectés, que les oiseaux les moins délicats ne s'y reposoient plus. Ce n'étoit pas sans les plus grandes précautions qu'on empêchoit que les enfants ne fussent dévorés; que les femmes parvenoient à faire leurs couches; que les hommes pouvoient vivre. On craignoit que cette espece innombrable & dévorante n'envahît la Martinique entiere. Heureusement un germe de destruction si effrayant, s'est arrêté, & paroît tendre d'une maniere sensible à son anéantissement; mais les terres imbues de ce venin se refusent à la culture du sucre, & ne se prêtent qu'à celle du café.

Antérieurement à ce malheur, les observateurs qui connoissoient le mieux la colonie, s'accordoient tous à dire, que ses cultures étoient susceptibles d'augmentation, & que l'augmentation pouvoit être à-peu-près d'un quart. Sa situation actuelle éloigne prodigieusement de si douces espérances.

XII. La Martinique peut-elle améliorer son état?

Les propriétaires des terres y peuvent être divisés en quatre classes. La premiere possede cent grandes sucreries, exploitées par douze mille noirs. La seconde, cent cinquante, exploitées par neuf mille noirs. La troisieme, trente-six, exploitées par deux mille noirs. La quatrieme, livrée à la culture du café, du coton, du cacao, du manioc, peut occuper douze mille noirs. Ce que la colonie contient de plus en esclaves des deux sexes, est employé pour le service domestique, pour la pêche, ou pour la navigation.

La premiere classe est toute composée de gens riches. Leur culture est poussée aussi loin qu'elle puisse aller: & leurs facultés la maintiendront sans peine dans l'état florissant où ils l'ont portée. Les dépenses même qu'ils sont

obligés de faire pour la réproduction, sont moins considérables que celles du colon moins opulent, parce que les esclaves qui naissent sur leurs habitations, doivent remplacer ceux que le temps & les travaux détruisent.

La seconde classe qu'on peut appeller celle des gens aisés, n'a que la moitié des cultivateurs dont elle auroit besoin, pour atteindre à la fortune des riches propriétaires. Eussent-ils les moyens d'acheter les esclaves qui leur manquent, ils en seroient détournés par une funeste expérience. Rien de si mal entendu que de placer un grand nombre de negres à la fois sur une habitation. Les maladies que le changement de climat & de nourriture occasionne à ces malheureux; la peine de les former à un travail dont ils n'ont ni l'habitude, ni le goût, ne peuvent que rebuter un colon par les soins fatigants & multipliés que demanderoit cette éducation des hommes pour la culture des terres. Le propriétaire le plus actif est celui qui peut augmenter son attelier d'un sixieme d'esclaves tous les ans. Ainsi la seconde classe pourroit acquérir quinze cents esclaves par an, si le produit net de sa culture le lui permettoit. Mais elle ne doit pas compter sur des crédits. Les négocians de la métropole ne paroissent pas disposés à lui en accorder; & ceux qui faisoient travailler leurs fonds dans la colonie, ne les y ont pas plutôt vus oisifs ou hasardés, qu'ils les ont portés en Europe ou à Saint-Domingue.

La troisieme classe qui est à-peu-près indigente, ne peut sortir de sa situation par aucun moyen pris dans l'ordre naturel du commerce. C'est beaucoup qu'elle puisse subsister par elle-même. Il n'y a que la main bienfaisante du Gouvernement, qui puisse lui donner une vie utile pour l'état, en lui prêtant sans intérêt, l'argent nécessaire pour

monter convenablement ſes habitations. La recrue des noirs peut s'y éloigner, ſans inconvénient, des proportions que nous avons fixées pour la ſeconde claſſe; parce que chaque colon ayant moins d'eſclaves à veiller, ſera en état de s'occuper davantage de ceux dont il fera acquiſition.

La quatrieme claſſe, livrée à des cultures moins importantes que les ſucreries, n'a pas beſoin de ſecours auſſi puiſſants pour recouvrer l'état d'aiſance d'où la guerre, les ouragans, & d'autres malheurs l'ont fait décheoir. Il ſuffiroit à ces deux dernieres claſſes, d'acquérir chaque année quinze cents eſclaves, pour monter au niveau de la proſpérité que la nature permet à leur induſtrie.

Ainſi, la Martinique pourroit eſpérer de ranimer ſes cultures languiſſantes, & de recouvrer le premier éclat de ſon induſtrie, ſi elle recevoit tous les ans trois mille negres. Mais elle eſt hors d'état de payer ces recrues, & les raiſons de ſon impuiſſance ſont connues. On ſait qu'elle doit à la métropole, comme dettes de commerce, environ un million. Une ſuite d'infortunes l'a réduite à emprunter plus de quatre millions, aux négociants établis dans le bourg de Saint-Pierre. Les engagements qu'elle a contractés à l'occaſion des partages de famille, ceux qu'elle a pris pour l'acquiſition d'un grand nombre d'habitations, l'ont rendue inſolvable. Cette ſituation déſeſpérée ne lui permet, ni les moyens d'un prompt rétabliſſement, ni l'ambition de remplir toute la carriere de fortune qui lui étoit ouverte.

XIII. La Martinique peut-elle être conquiſe?

Encore eſt-elle expoſée à l'invaſion. Mais quoique cent endroits de ſes côtes offrent à l'ennemi les facilités d'une deſcente, il ne l'y fera pas. Elle lui deviendroit inutile, par l'impoſſibilité de tranſporter à travers un pays extrê-

mement haché, son artillerie & ses munitions au Fort Royal qui fait toute la défense de la colonie. C'est vers ce parage seul qu'il tournera ses voiles.

Au devant de ce chef-lieu, est un port célebre situé sur la partie latérale d'une large baye, dans laquelle on ne s'enfonce qu'en courant des bordées, qui doivent décider du sort de tout vaisseau forcé d'éviter le combat. S'il a le désavantage d'être dégréé, de n'être qu'un mauvais boulinier, d'essuyer quelque accident de la variation des rafales, des courants & des raz de marée; il tombera dans les mains d'un assaillant qui saura louvoyer plus heureusement. La forteresse même peut devenir le témoin inutile & honteux de la défaite d'une escadre; comme elle l'a été cent fois de la prise des navires marchands.

L'intérieur du port est détérioré, depuis que pour opposer une digue aux Anglois, dans la derniere guerre, on y a fait couler à fond les carcasses de plusieurs navires. On a relevé ces bâtiments : mais il reste beaucoup de dépenses à faire, pour voir disparoître les amas de sable qui s'étoient élevés autour d'eux, & pour remettre les choses dans l'état où elles étoient. Ces travaux ne souffriront, ni délai, ni retardement; puisque le port, quoique d'une grandeur médiocre, est le seul où les vaisseaux de tous les rangs puissent hyverner; le seul où ils trouveront des mâts, des voiles, des cordages, & une grande facilité à se procurer de l'eau excellente, qui y arrive de plus d'une lieue par un canal très-bien entendu.

C'est à son voisinage que l'assaillant fera toujours son débarquement, sans qu'il soit possible de l'en empêcher, quelques précautions que l'on prenne. La guerre de campagne qu'on pourroit lui opposer, ne seroit pas longue; & l'on seroit bientôt réduit à s'ensevelir dans les fortifications.

Autrefois

Autrefois elles se réduisoient à celles du fort Royal, où l'ignorance avoit fait enfouir sous une chaîne de montagnes des dépenses extravagantes. Tout l'art des plus habiles Ingénieurs n'a pu donner une grande force de résistance à des ouvrages construits au hasard par l'incapacité même, sans aucun plan suivi. Il a fallu se borner à ajouter un chemin couvert, un rempart & des flancs, aux parties de la place qui en étoient susceptibles. Cependant le travail le plus important a été de creuser dans le roc, qui se prête aisément à tout ce qu'on en veut faire, des souterreins aérés, sains, propres à mettre en sûreté les munitions de guerre & de bouche, les malades, les soldats, ceux des habitants à qui l'attachement pour la métropole inspireroit le courage de défendre la colonie. On a pensé que des hommes qui, après avoir bravé les périls sur un rempart, trouveroient un repos assuré dans ces souterreins, y oublieroient aisément leurs peines, & se présenteroient avec une nouvelle vigueur aux assauts de l'ennemi. Cette idée est heureuse & sage. Elle appartient, si ce n'est pas à un Gouvernement patriotique, du moins à quelque Ministre éclairé par un esprit d'humanité.

Mais la bravoure qu'elle doit exciter, ne suffisoit pas pour conserver une place qui est dominée de tous les côtés. On a donc cru qu'il falloit chercher une position plus avantageuse ; & on l'a trouvée dans le morne Garnier, plus haut de trente-cinq à quarante pieds, que les points les plus élevés du Patate, du Tartanson & du Cartouche, qui tous plongent sur le fort Royal.

Sur cette élévation, a été construite une citadelle composée de quatre bastions. Ceux du front, le chemin couvert, les citernes, les magasins à poudre : tous ces moyens de défense sont prêts, & le reste ne peut tarder à être ache-

vé. Bientôt il ne restera à construire que les casernes, & quelques autres bâtiments civils. Alors, quand même les redoutes & les batteries établies, pour réduire l'ennemi à aller faire sa descente plus loin que l'ance à la case où il a pris terre à la derniere invasion, n'opéreroient pas l'effet qu'on s'en est promis, la colonie opposeroit une résistance d'environ trois mois. Quinze cents hommes défendront Garnier trente ou trente-six jours contre une armée de quinze mille hommes; & douze cents hommes se soutiendront vingt ou vingt-cinq jours dans le fort Royal, qui ne peut être assailli qu'après la prise de Garnier. Voilà ce qu'on peut attendre d'une dépense de sept à huit millions de livres.

Une dépense si considérable a paru déplacée à ceux qui croyent que c'est à la marine seule de protéger les colonies. Dans l'impuissance où l'on étoit, disent-ils, d'élever en même-temps des fortifications, & de construire des vaisseaux, il falloit préférer les moyens de premiere nécessité, à des ressources qui ne sont que du second ordre. S'il est sur-tout dans le caractere de l'impétuosité Françoise d'attaquer plutôt que de se défendre, c'est à elle de détruire des forteresses & non d'en construire; ou plutôt il ne lui convient d'élever que de ces remparts ailés & mobiles, qui vont porter la guerre, au-lieu de l'attendre. Toute Puissance qui aspire au commerce, aux colonies, doit avoir des vaisseaux qui enfantent des hommes & des richesses, qui augmentent la population & la circulation; tandis que des bastions & des soldats ne servent qu'à consumer des forces & des vivres. Ce que la Cour de Versailles peut se promettre des dépenses qu'elle a faites à la Martinique, c'est que si cette isle est attaquée par le seul ennemi qui soit à craindre, on aura le temps de la secou-

rir. Le génie Anglois va lentement dans les sieges. Il marche toujours en regle. Rien ne le détourne d'achever les ouvrages d'où dépend la sûreté des assaillants. La vie du soldat lui est plus précieuse que le temps. Peut-être cette maxime, si sensée en elle-même, n'est-elle pas bien appliquée dans le climat dévorant de l'Amérique; mais c'est la maxime d'un peuple chez lequel le soldat est un homme au service de l'Etat, & non pas un mercénaire aux gages du Prince. Quoiqu'il en soit du sort à venir de la Martinique, il est temps de connoître le sort actuel de la Guadeloupe.

XIV. Calamités qu'éprouvent les premiers François qui s'établissent à la Guadeloupe.

Cette isle, dont la forme est fort irréguliere, peut avoir quatre-vingts lieues de tour. Elle est coupée en deux par un petit bras de mer, qui n'a pas plus de deux lieues de long, sur une largeur de quinze à quarante toises. Ce canal connu sous le nom de riviere salée, est navigable; mais ne peut porter que des barques de cinquante tonneaux.

La partie de l'isle qui donne son nom à la colonie entiere, est hérissée dans son centre de rochers affreux où il regne un froid continuel, qui n'y laisse croître que des fougeres & quelques arbustes inutiles couverts de mousse. Au sommet de ces rochers, s'éleve à perte de vue, dans la moyenne région de l'air, une montagne appellée la Souphriere. Elle exhale par des ouvertures, une épaisse & noire fumée, entremêlée d'étincelles visibles pendant la nuit. De toutes ces hauteurs, coulent des sources innombrables qui vont porter la fertilité dans les plaines qu'elles arrosent, & tempérer l'air brûlant du climat par la fraîcheur d'une boisson si renommée, que les Galions qui reconnoissoient autrefois les isles du Vent, avoient ordre de renouveller leurs provisions, de cette eau pure & salu-

bre. Telle est la portion de l'isle, nommée par excellence la Guadeloupe. Celle qu'on appelle communément la Grande-Terre, n'a pas été si bien traitée par la nature. Elle est, à la vérité, moins hachée & plus unie; mais les fontaines & les rivieres lui manquent. Son sol n'est pas aussi fertile, ni son climat aussi sain & aussi agréable.

Aucune nation Européenne n'avoit occupé cette isle, lorsque cinq cents cinquante François conduits par deux Gentilshommes, nommés Loline & Duplessis, y arriverent de Dieppe le 28 Juin 1635. La prudence n'avoit pas dirigé leurs préparatifs. Leurs vivres avoient été si mal choisis, qu'ils s'étoient corrompus dans la traversée; & on en avoit embarqué si peu, qu'il n'en resta plus au bout de deux mois. La métropole n'en envoyoit pas; Saint-Christophe en refusa, soit par disette, soit faute de volonté; & les premiers travaux de culture qu'on avoit faits dans le pays, ne pouvoient encore rien donner. Il ne restoit de ressource à la colonie, que dans les sauvages; mais le superflu d'un peuple, qui, cultivant peu, n'avoit jamais formé de magasins, ne pouvoit être considérable. On ne voulut pas se contenter de ce qu'ils apportoient volontairement eux-mêmes. La résolution fut prise de les dépouiller; & les hostilités commencerent le 6 Janvier 1636.

Les Caraïbes ne se croyant pas en état de résister ouvertement à un ennemi qui tiroit tant d'avantage de la supériorité de ses armes, détruisirent leurs vivres, leurs habitations, & se retirerent à la grande terre ou dans les isles voisines. C'est delà que les plus furieux repassant dans l'isle d'où on les avoit chassés, alloient s'y cacher dans l'épaisseur des forêts. Le jour, ils perçoient de leurs fleches empoisonnées, ils assommoient à coup de massue tous les François qui se dispersoient pour la chasse ou pour la pê-

che. La nuit, ils brûloient les cases, & ravageoient les plantations de leurs injustes ravisseurs.

Une famine horrible fut la suite de ce genre de guerre. Les colons en vinrent jusqu'à brouter l'herbe, & à manger leurs propres excréments, à déterrer les cadavres pour s'en nourrir. Plusieurs qui avoient été esclaves à Alger, détesterent la main qui avoit brisé leurs fers ; tous maudissoient leur existence. C'est ainsi qu'ils expierent le crime de leur invasion, jusqu'à ce que le gouvernement d'Aubert eut amené la paix avec les sauvages, à la fin de 1640. Quand on pense à l'injustice des hostilités que les Européens ont commises dans toute l'Amérique, on est tenté de se réjouir de leurs désastres, & de tous les fléaux qui suivent les pas de ces féroces oppresseurs. L'humanité, brisant alors tous les nœuds du sang & de la patrie qui nous attachent aux habitants de notre hémisphere, change de liens, & va contracter au-delà des mers, avec les sauvages Indiens, la parenté, qui unit tous les hommes, celle du malheur & de la pitié.

Cependant, le souvenir des maux qu'on avoit éprouvés dans une isle envahie, excita puissamment aux cultures de premiere nécessité, qui amenerent ensuite celles du luxe de la métropole. Le petit nombre d'habitants échappés aux horreurs qu'ils avoient méritées, fut bientôt grossi par quelques colons de Saint-Christophe mécontents de leur situation; par des Européens avides de nouveautés; par des matelots dégoûtés de la navigation; par des Capitaines de navire qui venoient, par prudence, confier au sein d'une terre prodigue, un fonds de richesse sauvé des caprices de l'Océan. Mais la prospérité de la Guadeloupe fut arrêtée ou traversée, par des obstacles qui naissoient de sa situation.

XV. La colonie de la Guadeloupe ne fait pas de grands progrès.

La facilité qu'avoient les Pirates des iſles voiſines de lui enlever ſes beſtiaux, ſes eſclaves, ſes récoltes même, la réduiſit plus d'une fois à des extrêmités ruineuſes. Des troubles intérieurs, qui prenoient leur ſource dans des jalouſies d'autorité, mirent ſouvent ſes cultivateurs aux mains. Les aventuriers qui paſſoient aux iſles du vent, dédaignant une terre plus favorable à la culture qu'aux armements, ſe laiſſerent attirer à la Martinique par le nombre & la commodité de ſes rades. La protection de ces intrépides corſaires, amena dans cette iſle tous les négociants qui ſe flatterent d'y acheter à vil prix les dépouilles de l'ennemi, & tous les cultivateurs qui crurent pouvoir s'y livrer ſans inquiétude à des travaux paiſibles. Cette prompte population devoit introduire le Gouvernement civil & militaire des Antilles, à la Martinique. Dès-lors, le miniſtere de la métropole s'en occupa plus ſérieuſement que des autres colonies qui n'étoient pas autant ſous ſa direction ; & n'entendant parler que de cette iſle, y verſa le plus d'encouragements.

Cette préférence fit que la Guadeloupe n'avoit en 1700, pour toute population, que 3825 blancs, 325 ſauvages, negres, ou mulâtres libres, 6725 eſclaves, dont un grand nombre étoient Caraïbes. Ses cultures ſe réduiſoient à 60 petites ſucreries, 66 indigoteries, un peu de cacao, & beaucoup de coton. Elle poſſédoit 1620 bêtes à poil, & 3699 bêtes à corne. C'étoit le fruit de ſoixante ans de travaux. Mais autant ſes premiers eſſais furent lents & bornés, autant ſes progrès furent rapides & multipliés dans la ſuite.

A la fin de 1755, la colonie ſe trouva peuplée de 9643 blancs, & de 41140 eſclaves de tout âge & de tout ſexe. 334 ſucreries, 15 quarrés d'indigo, 46849 pieds de ca-

cao; 11700 pieds de tabac; 2, 257, 725 pieds de café, 12, 748, 447 pieds de coton, formoient la maſſe de ſes productions vénales. Pour ſes vivres, elle cultivoit 29 quarrés de riz, ou de maïs, & 1219 de patates & d'ignames; 2, 028, 520 bananiers; 32, 577, 950 foſſes de manioc. Ces détails font la partie de l'hiſtoire du nouveau monde, la plus eſſentielle pour l'Europe. Caton le cenſeur les eût écrits. Charlemagne les auroit lus avec avidité. Qui peut rougir de s'y arrêter? Oſons en pourſuivre le cours. Les troupeaux de la Guadeloupe conſiſtoient en 4946 chevaux; 2924 mulets; 125 bourriques; 13716 bêtes à corne; 11162 moutons ou chèvres; 2444 cochons. Telle étoit la Guadeloupe, lorſqu'au mois d'avril 1759, elle fut conquiſe par les Anglois.

La France s'affligea de cette perte; mais la colonie eut des raiſons de ſe conſoler de ſa diſgrace. Durant un ſiege de trois mois, elle avoit vu détruire ſes plantations, brûler les bâtiments qui ſervoient à ſes fabriques, enlever une partie de ſes eſclaves. Si l'ennemi avoit été obligé de ſe retirer après tous ces dégâts, l'iſle reſtoit ſans reſſource. Privée du ſecours de la méttopole, qui n'avoit pas la force d'aller à ſon ſecours; &, faute de denrées à livrer, ne pouvant rien eſpérer des Hollandois, que la neutralité amenoit ſur ſes rades, elle n'auroit pas eu de quoi ſubſiſter juſqu'au temps des réproductions de la culture.

XVI. Les Anglois font la conquête de la Guadeloupe, & l'élevent à un haut degré de

Les conquérants la délivrerent de cette inquiétude. A la vérité, les Anglois ne ſont pas marchands dans leurs colonies. Les propriétaires des terres, qui, pour la plupart, réſident en Europe, envoyent à leurs repréſentants ce qui leur eſt néceſſaire, & retirent, par le retour de leur vaiſſeau, la récolte entiere de leurs fonds. Un commiſſionnaire établi dans quelque port de la Grande-Bretagne, eſt

prosperité.

chargé de fournir l'habitation, & d'en recevoir les produits. Cette méthode ne pouvoit être pratiquée à la Guadeloupe. Il fallut que le vainqueur adoptât, à cet égard, l'usage des vaincus. Les Anglois, prévenus des avantages que la France retiroit de son commerce avec ses colonies, se hâterent d'expédier comme elle des vaisseaux à l'isle conquise, & multiplierent tellement leurs expéditions, que la concurrence excédant de beaucoup la consommation, fit tomber à vil prix toutes les marchandises d'Europe. Le colon en eut presque pour rien; & par une suite de cette surabondance, obtint de longs délais pour le payement.

A ce crédit de nécessité, se joignit bientôt un crédit de spéculation, qui mit la colonie en état de remplir ses engagements. Une quantité de negres y furent transportés, pour y accélérer & multiplier la valeur des cultures. On a dit dans cent mémoires, qui se sont copiés les uns les autres, que les Anglois en avoient fourni trente mille à la Guadeloupe, durant les quatre ans & trois mois qu'il en étoient restés les maîtres. Les régistres des douanes, dont il est difficile de contester l'autorité, puisqu'il n'y avoit aucune raison de fraude, attestent qu'il faut réduire ce nombre à 18721. C'en étoit assez pour donner à la nation victorieuse l'espérance la mieux fondée de retirer de grands profits de sa nouvelle conquête. Mais son ambition fut trompée; & la colonie, avec ses dépendances, fut restituée à son ancien possesseur au mois de juillet 1763.

On doit entendre par dépendances de la Guadeloupe, plusieurs petites isles, qui, comprises dans le district de son Gouvernement, étoient tombées avec elle sous le joug des Anglois. Telle est la Désirade, que la mer semble en-

avoir détachée, & qu'elle en sépare par un canal assez étroit. C'est une espece de rocher, où l'on ne peut cultiver que du coton. On ignore en quel temps précisément elle a commencé à être habitée. On sait seulement que ce petit établissement est assez moderne.

Les Saintes, éloignées de trois lieues de la Guadeloupe, sont deux très-petites isles, qui, avec un islot, forment un triangle, & un assez bon port. Trente François, qu'on y avoit envoyés en 1648, furent bientôt forcés de les évacuer, par une sécheresse extraordinaire qui tarit la seule fontaine où l'on puisoit de l'eau, avant qu'on eût eu le temps de faire des citernes. On y retourna en 1652; & l'on y établit des cultures durables qui produisent aujourd'hui cinquante milliers de café, & quatre-vingt-dix milliers de coton.

C'est peu de chose, & c'est encore plus que ne fournit Saint-Barthelemi, que cinquante François occuperent en 1648. Ils y furent massacrés en 1656 par une armée Caraïbe, formée à Saint-Vincent, à la Dominique, & ne furent remplacés qu'assez long-temps après. En 1753, les colons n'étoient qu'au nombre de 170, & n'avoient pour fortune que 54 esclaves, & 64000 cacaoyers. Depuis la derniere paix, la population des blancs s'est élevée à quatre cents, & celle des noirs à cinq cents. Les cultures ont augmenté dans les mêmes proportions. Le sol de cette isle peu étendue, est fort montueux, & excessivement ingrat; mais on y trouve la commodité d'un bon port. La misere des habitants est si connue, que les corsaires Anglois, qu'on y a vu souvent relâcher dans les dernieres guerres, y ont toujours fidélement payé le peu de rafraîchissements qu'on a pu leur fournir, quoiqu'on n'eût pas la force de les y contraindre. Il y a donc encore de la

pitié, même entre des ennemis, & dans l'ame des corſaires! Ce n'eſt donc que la crainte & l'intérêt qui rendent l'homme méchant. Il n'eſt jamais cruel gratuitement. Le pirate armé, qui pille un vaiſſeau richement chargé, n'eſt pas ſans équité ni ſans entrailles pour des inſulaires que la nature a laiſſés ſans reſſource & ſans défenſe.

Marie Galante fut enlevée à ſes habitants naturels en 1648. Les François, que la violence y avoit établis, y furent long-temps inquiétés par les ſauvages des iſles voiſines; mais ils ſont enfin paiſibles poſſeſſeurs d'un pays qu'ils ont cultivé, après l'avoir dépeuplé. Cette iſle, moins grande qu'elle n'eſt fertile, cultive 21 ſucreries, 7000 pieds de cacaoyer, 562,700 de café, 4,621,700 de cotonnier. Si ces ſupputations fréquentes fatiguent un lecteur oiſif, qui n'aime point à compter ſes revenus, de peur de trouver des bornes à ſes dépenſes, on eſpere qu'elles ennuyeront moins des calculateurs politiques, qui, trouvant dans la population & la production des terres, la juſte meſure des forces d'un Etat, en ſauront mieux comparer les reſſources naturelles des différentes nations. Ce n'eſt que par un regiſtre bien ordonné de cette eſpece, qu'on peut juger avec quelque exactitude de l'état actuel des Puiſſances maritimes & commerçantes qui ont des établiſſements en Amérique. Ici l'exactitude fait le mérite de l'ouvrage; & l'on doit peut-être tenir compte à l'auteur, des agréments qui lui manquent, en faveur de l'utilité qui les remplace. Aſſez de tableaux éloquents, de peintures ingénieuſes, amuſent & trompent la multitude ſur les pays éloignés. Il eſt temps d'apprécier la vérité, le réſultat de leur hiſtoire, & de ſavoir moins ce qu'ils ont été que ce qu'ils ſont. Car l'hiſtoire du paſſé n'appartient

guere plus au siecle où nous vivons, que celle de l'avenir. Encore une fois, qu'on ne s'étonne plus de voir répéter si souvent, un dénombrement de negres & d'animaux, de terres & de productions, en un mot, des détails, qui, malgré la sécheresse qu'ils offrent à l'esprit, sont pourtant les fondements physiques de la société. Pourquoi nous rebuter de les voir dans un livre qui nous présente nos richesses? Résumons & supputons celles de la Guadeloupe.

Par le dénombrement de 1767, cette isle, en y renfermant les petits établissements dont on vient de parler, a 11863 blancs de tout âge & de tout sexe; 752 noirs ou mulâtres libres; 72761 esclaves: ce qui fait une population totale de 85376 personnes.

Ses troupeaux comprennent 5060 chevaux; 4854 mulets; 111 bourriques; 17378 bêtes à corne; 14895 moutons ou chevres; 2669 cochons.

Elle a pour ses vivres 30, 476, 218 fosses de manioc; 2, 819, 262 bananiers, 2118 carreaux de terres plantés en ignames & en patates.

Dans ses cultures, on compte 71 pieds de rocou; 327 pieds de cassier; 134, 292 pieds de cacao; 5, 881, 176 pieds de café; 12, 156, 769 pieds de coton; 21474 carreaux de terre plantés en cannes.

Ses bois occupent 22097 carreaux de terre; il y en a 20247 en prairies, & 6405 d'incultes ou abandonnés.

1582 habitations seulement, cultivent le coton, le café, le cacao, les vivres; on ne fait de sucre que dans 401. Ces sucreries ont 140 moulins à eau, 263 à bœufs, & 11 à vent.

Les productions de la Guadeloupe, en ajoutant celles

qu'y versent les petites isles qui lui sont soumises, devroient former un objet très-considérable. Cependant il n'a été porté dans la métropole, en 1768, que 140,418 quintaux de sucre blanc; 23603 quintaux de sucre brut, 34285 quintaux de café; 11955 quintaux de coton; 456 quintaux de cacao; 1884 quintaux de gingembre; 2529 quintaux de bois de campêche; 24 caisses de confitures; 165 caisses de liqueurs; 34 barriques de taffia; 1202 cuirs en poil. Toutes ces denrées n'ont été vendues dans la colonie que 7, 103, 838 livres; & les marchandises qu'elle a reçues de France, ne lui ont coûté que 4, 523, 884 livres. Il est aisé de juger par là, combien il a dû sortir de productions en fraude; puisqu'il est démontré que les récoltes de la Guadeloupe sont plus abondantes que celles de la Martinique.

Les causes de cette supériorité sont sensibles. La Guadeloupe occupe un plus grand nombre de ses esclaves à la culture que la Martinique, qui, se trouvant à la fois marchande & agricole, employe nécessairement beaucoup de negres dans ses bourgs & sa navigation. La Guadeloupe a moins d'enfants, parce qu'on n'a porté dans ses atteliers récemment formés, que des hommes faits ou presque faits, & que les femmes d'Afrique n'accouchent guere que deux ans après leur arrivée en Amérique; soit que le changement de climat & d'aliments ait altéré leur constitution; soit qu'il faille attribuer ce retardement de fécondité à un reste de pudeur dont elles sont plus susceptibles qu'on ne le pense. Enfin, une grande quantité de ces noirs a été placée sur un terrein neuf; & un sol qu'on défriche, rend toujours des récoltes plus abondantes, que des champs épuisés par une longue exploitation.

Mais si l'on en croit quelques observateurs, la colonie

doit s'attendre à voir décroître ses cultures. La partie connue sous le nom de la Guadeloupe, étoit depuis longtemps, disent-ils, dans son plus haut degré de rapport; & la grande terre, qui est aujourd'hui presque toute nouvellement défrichée, fournit à-peu-près les trois cinquiemes des produits de l'établissement entier. Or, il est impossible que cette portion de l'isle puisse se soutenir dans l'état florissant où un heureux hasard l'a portée. Ses terres sont naturellement arides, déja appauvries par une culture forcée, & d'autant plus exposées aux sécheresses communes dans ces climats, qu'il y reste à peine un arbre. L'exploitation en est d'ailleurs difficile & dispendieuse. Ce ne seroit qu'en augmentant chaque jour son travail, ses dépenses, & en reversant continuellement sur son sol le produit net de ses récoltes, qu'elle parviendroit à obtenir la même quantité de réproductions.

Cependant beaucoup de gens pensent que la Guadeloupe peut augmenter ses revenus d'un sixieme, & que l'époque de cet accroissement ne doit pas être fort éloignée. La colonie n'a pas de dettes considérables. Avec moins de besoins que les isles où la richesse a depuis longtemps multiplié les desirs & les goûts, elle peut accorder davantage au progrès de ses cultures. Sa situation, au milieu des établissements Anglois & Hollandois, lui donne la facilité de leur livrer en fraude la moitié de ses sucres & de ses cotons, à un prix plus haut qu'elle ne les vendroit aux navigateurs de la métropole, & d'en recevoir en échange des esclaves & quelques autres marchandises qu'elle obtient à meilleur marché. La réunion de ces circonstances, fait présumer que la Guadeloupe arrivera bientôt d'elle-même au faîte de sa prospérité, sans le secours & malgré les entraves du Gouvernement.

XVII. Changement fait à l'adminiſtration de la Guadeloupe, depuis qu'elle eſt rentrée ſous la domination de la France.

L'état floriſſant où la Guadeloupe avoit été élevée par les Anglois, frappa tout le monde, lorſqu'ils la rendirent. On conçut pour elle ce ſentiment de conſidération qu'inſpire aujourd'hui l'opulence. La métropole la vit avec une ſorte de reſpect. Juſqu'alors cette iſle avoit été ſubordonnée à la Martinique, comme toutes les iſles du Vent. On la délivra de cette dépendance, en lui nommant un Gouverneur, un Intendant. Ces nouveaux adminiſtrateurs voulant ſignaler leur arrivée par quelque changement, au-lieu de laiſſer reprendre aux denrées de cette iſle la route qu'elles avoient toujours ſuivie, formerent le plan de les faire paſſer directement en Europe. Ce ſyſtême plut à des habitants qui devoient à la Martinique deux millions, qu'ils n'étoient pas preſſés de payer; & l'on trouva le ſecret de le faire adopter au miniſtere de la métropole. Dès-lors toute communication fut ſévérement interdite aux deux colonies, qui devinrent auſſi étrangeres l'une à l'autre, que ſi elles avoient appartenu à des Puiſſances rivales ou même ennemies.

Juſqu'alors les liaiſons directes de la Guadeloupe avec la France, s'étoient bornées au commerce de ſix ou ſept vaiſſeaux par an. Ce nombre augmenta, mais non juſqu'à décharger la colonie de la totalité de ſes productions. On précipita un projet qui auroit dû être exécuté avec beaucoup de lenteur & de précaution, comme la plupart des nouveautés politiques, qui veulent êrre préparées & conduites avec modération. Les rades de la Guadeloupe ſont mauvaiſes. Le cabotage ſur ſes côtes eſt difficile. Les marchandiſes y éprouvent des avaries fréquentes à l'embarquement & au débarquement. Ces raiſons jointes à d'autres, avoient empêché les négociants de la métropole d'ouvrir un commerce immédiat avec la colonie, malgré les

inconvénients & les fraix où les exposoient les voies détournées. Il se mêloit du préjugé dans leur répugnance; mais on ne pouvoit les en guérir que par des précautions. Il falloit attirer les vaisseaux d'Europe dans la colonie par quelques privileges, par quelques faveurs qui balançassent les inconvénients qui les en éloignoient. Avec ces ménagements, la révolution seroit arrivée par degrés, & pour ainsi dire d'elle-même. En un mot, on devoit faire venir les navires de France pour écarter ceux de la Martinique, & non pas écarter les navires de la Martinique, pour faire venir ensuite ceux de France, qui pouvoient ne pas arriver.

Tel étoit l'intérêt du commerce solitairement envisagé. Peut-être étoit-il en opposition avec des intérêts politiques beaucoup plus importants. On en jugera.

La France n'a pas eu jusqu'ici la force de protéger efficacement ses colonies, ni d'inquiéter celles de la puissance qu'elle a le plus à redouter. Elle ne peut se procurer ce double avantage, que par une marine égale à celle d'un peuple, qui se déclare lui-même son ennemi naturel. Jusqu'à cette époque, d'où sa situation actuelle paroît l'éloigner de plus en plus, il lui convient du moins que ses établissements du nouveau monde soient, pour ainsi dire, en état de se suffire à eux-mêmes durant la guerre. Ils le pouvoient, lorsque la Martinique étoit le centre de toutes les possessions du vent. De cette isle, remplie de négociants, de gens de mer, & la plus heureusement située des isles Françoises, par rapport aux vents qui regnent dans ces parages, partoient des secours d'hommes, d'armes, de vivres, qui arrivoient en vingt-quatre heures dans les autres colonies, avec une certitude morale de n'être pas interceptés, malgré la force & la multiplicité des escadres destinées à traverser cette communication.

Ce n'étoit pas tout. De nombreux essaims de corsaires sortis de ses ports, réduisoient le commerce de la Grande-Bretagne à ne marcher que sous convoi ; & comme les convois ne pouvoient se succéder assez régulierement pour former un approvisionnement continu à un climat où le comestible ne peut se garder long-temps, les isles Angloises étoient souvent réduites à une grande disette. Les Provinces de l'Amérique septentrionale cherchoient, il est vrai, à remplir ce vuide; mais comme le peu de prix de leurs cargaisons ne comportoit pas la précaution d'un convoi, l'armateur François pouvoit s'assurer par la petite guerre, deux cinquiemes sur leur navigation aux colonies méridionales. Aussi la vigilance & l'habileté des Anglois, n'ont pas empêché que les corsaires de la Martinique n'ayent pris durant la derniere guerre quatorze cents bâtiments.

Tous ces avantages de la Martinique, auxquels la Guadeloupe avoit une part accessoire, & qui contribuoient beaucoup à l'approvisionnement des deux isles, & à la ruine de celles de l'ennemi, seront tout-à-fait perdus, par le mur de séparation élevé par la métropole entre les colonies. On n'y verra plus ni négociants, ni matelots, ni navires fixés ; & si les hostilités récommencent, il ne sera pas possible d'y faire le moindre armement. C'est à la Cour de Versailles de juger, si la navigation directe des ports du Royaume à la Guadeloupe, peut la dédommager de ce sacrifice.

XVIII. Mesures prises par la France pour la défense de la Guadeloupe.

Mais la France peut-elle s'assurer de jouir long-temps & tranquillement de cette possession ? Si l'ennemi qui attaqueroit la colonie ne vouloit que ravager la Grande-Terre, y enlever les esclaves & les bestiaux, il seroit impossible de l'en empêcher, ou même de l'en punir, à moins qu'on

qu'on ne lui opposât une armée. Le fort Louis, qui défend cette partie de l'établissement, n'est qu'un misérable fort à étoile, incapable d'une résistance un peu opiniâtre. Tout ce que l'on pourroit se promettre, ce seroit d'empêcher que la dévastation ne s'étendît plus loin. La nature du pays offre plusieurs positions plus heureuses les unes que les autres, pour arrêter sûrement un assaillant, quelle que soit sa valeur, quelles que soient ses forces. Il seroit donc forcé de se rembarquer, pour aller attaquer la Guadeloupe, proprement dite.

Sa descente ne pourroit s'opérer qu'à la baye des Trois-Rivieres & à celle du Baillif; ou plutôt ces deux endroits seroient plus avantageux au succès de son entreprise, parce qu'ils l'approcheroient plus près que tous les autres du fort Saint-Charles de la Basse-Terre, & qu'ils lui présenteroient moins d'obstacles à surmonter.

Qu'il préfere de ces deux plages celle qui lui plaira, il ne trouvera en arrivant à terre qu'un terrein couvert de bois, coupé de rivieres, de chemins creux, de gorges, d'escarpements, qu'il faudra passer sous le feu des partis François. Lorsque, par la supériorité de ses forces, il aura vaincu ces difficultés, il sera arrêté par la hauteur du grand camp : c'est un plateau que la nature a entouré de la riviere du Gallion, & de ravines effroyables; l'art y a ajouté des parapets, des barbettes, des flancs, des embrâsures, pour donner à l'artillerie qu'on y a placée la meilleure direction qu'il étoit possible. Ce retranchement, quoique redoutable, doit être pourtant forcé. On ne présume pas qu'un Général intelligent pût jamais se déterminer à laisser derriere lui un poste de cette nature : ses convois seroient trop exposés, & il ne pourroit que difficilement se procu-

rer tout ce qui est nécessaire pour ses opérations du siège du fort Saint-Charles.

Si ceux qui furent chargés les premiers de mettre en sûreté la Guadeloupe, eussent été gens de guerre, ou même simplement ingénieurs, ils n'auroient pas manqué de prendre la position qui se trouve entre la riviere du Cense & celle du Gallion, pour leur point à fortifier. Leur place auroit eu du côté de la mer un front qui auroit renfermé un bassin capable de contenir une quarantaine de navires, qui eût inquiété les vaisseaux ennemis au large, & qui eût été lui-même hors d'insulte. Ses fronts, du côté des rivieres du Cense & du Gallion, eussent été inaccessibles, étant assis sur le sommet de deux escarpements fort roides. Le quatrieme front auroit été le seul attaquable, & il étoit aisé de le renforcer autant qu'on auroit voulu.

En se déterminant à la position actuelle du fort Saint-Charles, les ouvrages qu'on y construisit auroient dû au moins se flanquer, se défiler réciproquement de la mer & des hauteurs. Mais on s'éloigna si fort des bons principes, que les feux des fortifications furent tout-à-fait mal dirigés, que l'intérieur des ouvrages étoit vu à découvert de toutes parts, qu'on pouvoit battre les revêtements par le pied.

Tel étoit le fort Saint Charles, lorsqu'en 1764 on voulut s'occuper du soin de le mettre en état de défense. Peut-être eût-il convenu de le raser, & de placer les nouvelles fortifications sur la position qu'on a indiquée. On se borna à revêtir d'ouvrages extérieurs le mauvais fort élevé par des mains mal-habiles; d'y ajouter deux bastions du côté de la mer; un bon chemin couvert qui regne tout autour avec des glacis, partie coupés, & partie en pente douce; deux grandes places d'armes rentrantes, ayant

chacune un bon réduit, & derriere elles de bonnes tenailles, avec caponnieres & poternes de communication au corps de la place; deux redoutes, l'une sur la prolongation de la capitale de l'une des deux places d'armes, & l'autre à l'extrêmité d'un excellent retranchement fait le long de la riviere du Gallion, & dont le terre-plein est défendu par le canon tiré d'un autre retranchement fait sur le sommet de l'escarpement du bord opposé de la même riviere; des fossés larges & profonds; une citerne & un magasin à poudre, à l'épreuve de la bombe; enfin, assez de souterreins pour loger le tiers de la garnison. Tous ces dehors bien entendus, ajoutés au fort, mettront un Commandant actif & expérimenté, en état de soutenir avec deux mille hommes, un siege de deux mois, & peut-être davantage. Quoiqu'il en puisse être de la résistance qu'opposera la Guadeloupe aux attaques de ses ennemis, il est temps de s'occuper de Saint-Domingue.

XIX. Etablissement des François à Saint-Domingue.

Cette isle a cent soixante lieues de long. Sa largeur moyenne est à-peu-près de trente, & son circuit de trois cents cinquante, ou de six cents, en faisant le tour des ances. Elle est coupée dans toute sa longueur, qui va de l'Est à l'Ouest, par une chaîne de montagnes couvertes de bois, qui, s'élevant en amphithéâtre, forment une des plus belles perspectives du monde. Plusieurs de ces montagnes étoient autrefois, & sont peut-être encore remplies de mines. De plus heureuses sont ouvertes à la culture. Presque toutes forment des vallons d'une température délicieuse. Mais les plaines à qui la nature a donné la fertilité pour appanage, exhalent un air brûlant qui devient presque insupportable, dans les lieux, sur-tout, où la côte rétrécie par le dos des montagnes, reçoit des flots & des rochers une double réverbération du soleil.

L'Espagne occupoit, sans fruit comme sans partage, cette grande possession, lorsque des Anglois & des François, qui avoient été chassés de Saint-Christophe, s'y réfugierent en 1630. Quoique la côte septentrionale où ils s'étoient d'abord établis, fût comme abandonnée, ils sentirent que, pouvant y être inquiétés par leur ennemi commun, ils devoient se ménager un lieu sûr pour leur retraite. On jetta les yeux sur la Tortue, petite isle située à deux lieues de la grande; & vingt-cinq Espagnols qui la gardoient, se retirerent à la premiere sommation.

Les aventuriers des deux nations, maîtres absolus d'une isle qui avoit huit lieues de long sur deux de large, y trouverent un air pur, mais point de riviere & peu de fontaines. Des bois précieux couvroient les montagnes, des plaines fécondes attendoient des cultivateurs. La côte du Nord paroissoit inaccessible; celle du Sud offroit une rade excellente, dominée par un rocher, qui ne demandoit qu'une batterie de canons pour défendre l'entrée de l'isle.

Cette heureuse position attira bientôt à la Tortue une foule de ces gens qui cherchent la fortune ou la liberté. Les plus modérés s'y livrerent à la culture du tabac, qui ne tarda pas à avoir de la réputation. Les plus actifs alloient chasser des bœufs sauvages à Saint-Domingue, dont ils vendoient les peaux aux Hollandois. Les plus intrépides armerent en course, & firent des actions d'une témérité brillante, dont le souvenir durera long-temps.

Cet établissement allarma la Cour de Madrid. Jugeant par les pertes qu'elle essuyoit déjà, des malheurs qui la menaçoient, elle ordonna la destruction de la nouvelle colonie. Le Général des Galions choisit pour exécuter sa commission, l'instant où la plupart des braves habitants de la Tortue, étoient à la mer ou à la chasse. Il fit pen-

dre ou passer au fil de l'épée, avec la barbarie qui étoit alors si familiere à sa nation, tous ceux qu'il trouva isolés dans leurs habitations; & il se retira sans laisser de garnison, persuadé que les vengeances qu'il venoit d'exercer, rendoient cette précaution inutile. Mais il éprouva que la cruauté n'est pas le meilleur garant de la domination.

Les aventuriers, instruits de ce qui venoit de se passer à la Tortue, avertis en même-temps qu'on venoit de former à Saint-Domingue un corps de cinq cents hommes destiné à les harceler, sentirent qu'ils ne pouvoient éviter leur ruine, qu'en cessant de vivre dans l'anarchie. Aussitôt sacrifiant l'indépendance individuelle à la sûreté sociale, ils mirent à leur tête Willis, Anglois, qui s'étoit distingué dans cent occasions par sa prudence & par sa valeur. Sous la conduite de ce chef, on reprit possession sur la fin de 1638, d'une isle qu'on avoit occupée huit ans; & pour ne plus la perdre, on s'y fortifia.

Les François se ressentirent bientôt de la partialité de l'esprit national. Willis ayant attiré un assez grand nombre de ses compatriotes, pour être en état de donner la loi, traita les autres en sujets. C'est-là le progrès naturel de la domination. Ainsi se sont formées la plupart des Monarchies. Des compagnons d'exil, de guerre ou de piraterie, se donnent un Capitaine; & celui-ci ne tarde pas à s'ériger en maître. Il partage d'abord le pouvoir ou le butin avec les plus forts, jusqu'à ce que la multitude écrasée par le petit nombre, enhardisse le chef à s'emparer de toute la puissance; & la monarchie alors n'est plus que despotisme. Mais il faut des siecles & de grands états, pour donner carriere à cette suite de révolutions. Une isle de seize lieues quarrées, n'est pas faite pour ne conte-

nir que des esclaves. Le Commandeur de Poinci, Gouverneur général des isles du Vent, averti de la tyrannie de Willis, fit partir sur le champ de Saint-Christophe quarante François, qui en prirent cinquante autres à la côte de Saint-Domingue. Ils débarquerent à la Tortue; & s'étant joints aux habitants de leur nation, ils sommerent tous ensemble les Anglois de se retirer. Ceux-ci déconcertés par cet acte de vigueur inattendu, & ne doutant pas que tant de fierté ne fût soutenue par des forces plus nombreuses qu'elles ne l'étoient, évacuerent l'isle pour n'y plus revenir.

L'Espagnol montra plus d'opiniâtreté. Les corsaires qui sortoient tous les jours de la Tortue, lui causoient des pertes si considérables, qu'il crut que sa tranquillité, sa gloire & ses intérêts exigeoient également qu'il la fît rentrer sous sa domination. Trois fois il réussit à s'en remettre en possession, & trois fois il en fut chassé. Elle resta enfin en 1659 aux François, qui la garderent jusqu'à ce qu'ils se virent assez solidement établis à Saint-Domingue, pour se dégoûter d'un si petit établissement.

Cependant leurs progrès furent lents, & ne fixerent les regards de la métropole qu'en 1665. Ce n'est pas qu'on ne vît errer d'une isle à l'autre assez de chasseurs & de pirates; mais le nombre des cultivateurs, qui étoient proprement les seuls colons, ne passoit pas quatre cents. On sentoit la nécessité de les multiplier; & le soin de cet ouvrage difficile fut confié à un Gentilhomme d'Anjou, nommé Bertrand Dogeron.

XX. Mesures de la France pour tirer partie de

Cet homme que la nature avoit formé pour être grand par lui-même, sans le secours, ou malgré les traverses de la fortune, avoit servi quinze ans dans le régiment de la Marine, lorsqu'en 1656 il passa dans le nouveau monde.

Avec les meilleures combinaisons, il échoua dans ses premieres entreprises; mais la fermeté qu'il montra dans ses malheurs, donna plus d'éclat à sa vertu; & les ressources qu'il eut l'habileté de se procurer, ajouterent à l'opinion qu'on avoit de son génie. L'estime & l'attachement qu'il avoit inspiré aux François de Saint-Domingue & de la Tortue, engagerent le Gouvernement à le charger d'en diriger, ou plutôt d'en établir la colonie.

cette colonie.

L'exécution de ce projet étoit remplie de difficultés. Il s'agissoit de soumettre à l'ordre des ames féroces, qui avoient vécu jusqu'alors dans l'indépendance la plus absolue; de fixer au travail, des brigands qui ne se plaisoient que dans la rapine & dans l'oisiveté; d'assujettir au privilege d'une compagnie exclusive, formée en 1664 pour tous les établissements François, des hommes qui étoient en possession de négocier librement avec toutes les nations. Après avoir obtenu tous ces sacrifices, il falloit, par les douceurs d'une autorité chérie, attirer de nouveaux habitants, dans une terre dont le climat étoit aussi décrié que la fertilité en étoit peu connue.

Dogeron espéra, contre l'opinion de tout le monde, qu'il réussiroit. L'habitude de vivre avec les hommes qu'il devoit gouverner, lui avoit appris les moyens les plus propres à les gagner; & ses lumieres n'en offroient à son ame honnête que de nobles & de justes. Les flibustiers étoient déterminés à chercher des parages plus avantageux: il les retint, en leur cédant la part que sa place lui donnoit sur leur butin; en leur obtenant du Portugal des commissions pour courir sur les Espagnols, même après qu'ils eurent fait la paix avec la France. C'étoit l'unique moyen d'attacher à la patrie, des hommes qui en fussent devenus les ennemis plutôt que de renoncer au pillage. Les bouca-

niers, ou les chaſſeurs, qui ne ſouhaitoient que des reſſources pour former des habitations, trouvoient dans ſa bourſe des avances ſans intérêt, ou bien en obtenoient par ſon crédit. Pour les cultivateurs, qu'il chériſſoit par préférence à tous les autres colons, il les ſecondoit par tous les encouragements qui dépendoient de ſon induſtrieuſe activité.

Ces changements heureux n'avoient beſoin que de prendre de la conſiſtance. Le ſage Gouverneur imagina que des femmes pouvoient ſeules cimenter à jamais le bonheur des hommes & la proſpérité de la colonie, par les doux plaiſirs qui amenent la population. Il n'y en avoit pas une ſeule dans le nouvel établiſſement. Il en demanda. La métropole lui en fit paſſer cinquante, qu'on s'empreſſa de rechercher au plus haut prix. Bientôt après, il en reçut un pareil nombre, qui furent obtenues à des encheres encore plus fortes. Il n'y avoit que cette voie de ſatisfaire la paſſion la plus impétueuſe ſans entraîner des querelles, & de propager le ſang des hommes ſans le verſer. Tous les habitants s'attendoient à voir arriver de leur patrie des compagnes, qui viendroient adoucir & partager leur ſort. Ils furent trompés dans leur eſpérance. On ne leur envoya plus que des filles de joie, qui s'engageoient pour trois ans au ſervice des hommes. Cette maniere de purger la métropole, en infectant la colonie, entraîna de ſi grands déſordres, qu'on ſupprima un remede funeſte, mais ſans ſubvenir au beſoin qu'il devoit appaiſer. Par cette négligence, Saint-Domingue perdit un grand nombre de braves gens que l'inquiétude éloigna de ſes bords, & un accroiſſement de population qu'auroient pu lui procurer les colons qui lui reſtoient fideles. La colonie s'eſt long-temps reſſentie, & ſe reſſent peut-être encore d'une faute ſi capitale.

Cette erreur n'empêcha pas que Dogeron, dans le court espace de quatre ans, ne portât à quinze cents le nombre des cultivateurs qu'il avoit trouvé à quatre cents. Ses succès augmentoient tous les jours, lorsqu'il les vit arrêtés en 1670 par un soulévement, dont l'incendie embrasa la colonie entiere. Personne ne lui imputa le malheur d'un événement où il n'avoit pas en effet la moindre part.

Lorsque cet homme vertueux fut nommé par la Cour de France au Gouvernement de la Tortue & de Saint-Domingue, il ne réussit à faire reconnoître son autorité, qu'en laissant espérer, que les ports qui lui alloient être soumis ne seroient pas fermés aux étrangers. Cependant, avec l'ascendant qu'il prit sur les esprits, il établit peu-à-peu dans sa colonie, le privilege exclusif de la compagnie, qui parvint à négocier enfin sans concurrents. Mais sa prospérité la rendit injuste au point qu'elle vendoit ses marchandises deux tiers de plus qu'on ne les avoit payées jusqu'alors aux Hollandois. Un monopole si destructif, souleva les habitants. Ils prirent les armes, & ne les mirent bas, après un an de trouble, qu'à condition que tous les vaisseaux François auroient la liberté de trafiquer avec eux, en payant à la compagnie cinq pour cent d'entrée & de sortie. Dogeron, qui étoit l'auteur de l'accommodement, saisit cette circonstance pour se procurer deux bâtiments, destinés en apparence à porter ses récoltes en Europe; mais qui réellement étoient plus à ses colons qu'à lui. Chacun y embarquoit ses denrées pour un fret modique. Au retour, le généreux Gouverneur faisoit étaler la cargaison à la vue du public. Tous y prenoient ce dont ils avoient besoin, non-seulement au prix de l'achat primitif, mais à crédit, sans intérêt, & même sans billet. Do-

geron avoit imaginé qu'il leur donneroit de la probité, de l'élevation, en se contentant de leur promesse verbale pour toute sûreté. La mort le surprit en 1675, au milieu de ces soins paternels. Il laissa pour tout héritage, des exemples patriotiques à suivre, des vertus humaines & sociales à cultiver.

Pouancey, son neveu, succéda moins aux honneurs qu'aux devoirs de sa place : mais avec les qualités de Dogeron, il ne fut pas aussi grand, parce qu'il marcha sur ses traces par esprit d'imitation plutôt que par caractere. Cependant la multitude qui ne fait pas ces distinctions, n'accorda guere moins de confiance à l'un qu'à l'autre; & ils eurent tous deux la gloire & le bonheur de donner une forme & de la stabilité à la colonie, sans loix & sans soldats. Leur sens naturel & leur droiture reconnue terminoient à la satisfaction de tout le monde les différends qui s'élevoient entre les particuliers; & l'ordre public étoit maintenu par cette autorité que prend naturellement le mérite personnel.

Une constitution si sage ne pouvoit durer. Il falloit trop de vertu pour la perpétuer. On s'apperçut en 1684, que tous les liens se relâchoient : & l'on tira de la Martinique, où la police avoit déja pris de bonnes racines, deux administrateurs, qui furent chargés d'établir la regle & la subordination à Saint-Domingue. Ces législateurs assurerent l'ouvrage de la civilisation, en formant des tribunaux de justice en différents quartiers, sous la révision d'un conseil supérieur qui fut érigé au petit Goave. Cette jurisdiction devenant trop étendue avec le temps, on créa en 1702 un semblable tribunal au cap François, pour la partie du Nord.

Toutes ces innovations pouvoient éprouver des diffi-

cultés. Il étoit à craindre que les chasseurs & les corsaires, qui formoient le gros de la population, ennemis du frein qu'on mettoit à leur licence, ne se retirassent chez les Espagnols & à la Jamaïque, où l'offre séduisante de grands avantages sembloit les appeller. Les cultivateurs eux-mêmes y étoient comme attirés, par le dégoût que leur donnoit le vil prix de leurs productions, dont le commerce étoit chargé d'entraves continuelles. On gagna les premiers à force de caresses, & les seconds par la perspective d'un changement dans leur situation, qui étoit vraiment désespérée.

Les cuirs, fruit unique des courses des boucaniers, avoient été le premier objet d'exportation de Saint-Domingue. La culture y ajouta depuis le tabac, qui trouvoit un débit avantageux chez toutes les nations. Il fut bientôt gêné par une compagnie exclusive. On la supprima, mais inutilement pour la vente du tabac, puisqu'elle fut mise en ferme. Les habitants espérant, pour prix de leur soumission, quelque faveur du Gouvernement, offrirent au Roi de lui donner affranchi de tous frais, même de celui du fret, le quart de tout le tabac qu'ils enverroient dans le Royaume, à condition qu'ils auroient la disposition libre des trois autres quarts. Ils prouvoient que cette voie apporteroit au fisc plus de revenu que les quarante sols pour cent qu'il retiroit du fermier. Des intérêts particuliers firent rejetter une ouverture si raisonnable. Cette dureté mit au désespoir le colon, qui, dans son dépit, tourna heureusement son activité vers la culture de l'indigo & du cacao. Le coton le tenta, par les richesses que cette plante avoit données aux Espagnols dans les premiers temps; mais il s'en dégoûta bientôt, on ne sait pour quelle raison, & l'abandonna au point, que quelques années après, on ne voyoit pas un seul cotonnier sur pied.

Jusqu'alors les travaux avoient été faits par les engagés, & par les plus pauvres des habitants. Des expéditions heureuses sur les terres des Espagnols, procurerent quelques Negres. Leur nombre fut un peu grossi par deux ou trois vaisseaux François, & beaucoup plus par les prises qu'on fit sur les Anglois durant la guerre de 1688, par une descente à la Jamaïque, d'où l'on en enleva trois mille en 1694. C'étoient des instruments, sans lesquels on ne pouvoit entreprendre la culture du sucre; mais ils ne suffisoient pas. Il falloit des richesses pour élever des bâtiments, pour se procurer des ustensiles. Le gain que firent quelques habitants avec les flibustiers, dont les expéditions étoient toujours heureuses, les mit en état d'employer les esclaves. On se livra donc à la plantation de ces cannes, qui font passer l'or du Mexique aux mains des nations qui n'ont, au-lieu de mines, que des terres fécondes.

Cependant la colonie qui, même en se dépeuplant d'Européens, avoit fait au milieu des ravages qui précéderent la paix de Riswick, quelques progrès au Nord & à l'Ouest, n'étoit rien au Sud. Cette partie qui a cinquante lieues de côtes, ne comptoit pas cent habitants, tous logés sous des huttes, & plus misérables les uns que les autres. Le Gouvernement n'imagina pas de meilleur moyen pour tirer quelque avantage d'un terrein si grand & si beau, que d'en accorder en 1698, pour trente ans, la propriété à une compagnie qui porta le nom de Saint-Louis. Elle devoit, à l'imitation de la Jamaïque & de Curaçao, ouvrir un commerce interlope avec le continent Espagnol, & défricher les vastes campagnes soumises à son privilege. Ce dernier objet, le plus important, fut bientôt le seul dont elle s'occupa.

Pour hâter les progrès de l'agriculture, la compagnie distribua gratuitement des terres à ceux qui en demandoient. Chacun, selon ses besoins & ses talents, obtenoit des esclaves payables en trois ans, les hommes à raison de six cents francs, & les femmes à raison de quatre cents cinquante livres. Le même crédit étoit accordé pour les marchandises, quoiqu'elles dussent être livrées au cours du marché général. On s'engageoit à recevoir toutes les productions du sol, au même prix qu'elles auroient dans les autres quartiers de l'isle. Le corps qui faisoit tant de sacrifices, n'en étoit dédommagé que par le droit qu'on lui avoit assuré d'acheter & de vendre exclusivement dans tout le territoire qui lui avoit été abandonné. Encore cette dépendance, onéreuse au colon, étoit-elle adoucie par la liberté qui lui restoit de prendre où il voudroit, toutes les choses dont on le laisseroit manquer, & de payer avec ses denrées tout ce qu'il auroit acheté.

Le monopole se détruit par son avidité même, en épuisant le pays où il exerce sa tyrannie. C'est un torrent qui se perd dans les gouffres qu'il creuse. La mauvaise conduite de l'oppresseur, le découragement de l'opprimé, concourent au dépérissement de l'industrie & du commerce, dans les Etats soumis à des privileges exclusifs. La compagnie de Saint-Louis est une preuve de fait ajoutée à cent autres, pour confirmer le vice & l'abus de ces sociétés particulieres. Elle fut ruinée par les infidélités, par les profusions de ses agents, sans que le territoire confié à ses soins profitât de tant de pertes. Ce qui s'y trouva de culture, de population, lorsqu'elle remit en 1720 ses droits au Gouvernement, étoit pour la plus grande partie l'ouvrage des interlopes.

C'est durant la longue & sanglante guerre, ouverte

pour la succession d'Espagne, que s'étoit opéré ce commencement de bien. Il sembloit devoir faire de rapides progrès, avec la tranquillité que la paix d'Utrecht rendit aux nations. Une de ces calamités que les hommes ne peuvent prévoir, recula de si belles espérances. Tous les cacaoyers de la colonie périrent en 1715. Dogeron avoit planté les premiers en 1665. Ils s'étoient multipliés avec le temps, sur-tout dans les gorges des montagnes du côté de l'Ouest. On voyoit des habitations où il y en avoit jusqu'à vingt mille; de sorte que quoique le cacao ne se vendît que cinq sols la livre, il étoit devenu une source abondante de richesses.

XXI. Malheurs arrivés à la colonie.

Des cultures plus importantes compensoient cette perte avec usure, lorsque la colonie se vit menacée d'une subversion totale. Un assez grand nombre de ses habitants, qui avoient consacré vingt & trente ans de travail sous un ciel brûlant, à se préparer une vieillesse heureuse dans la métropole, y étoient passés avec une fortune suffisante pour acquitter leurs dettes & pour acquérir des terres. Leurs denrées leur furent payées en billet de banque, qui périrent dans leurs mains. Ce coup accablant les força de retourner pauvres dans une isle d'où ils étoient partis riches; & les réduisit à solliciter, dans un âge avancé, des places d'économes, auprès des mêmes gens qui avoient été autrefois à leur service. La vue de tant d'infortunés fit détester, & le systême de Law, & la compagnie des Indes, qu'on rendoit responsable d'une si mauvaise opération de finance. Cette aversion, née de la compassion seule, fut bientôt fortifiée par des intérêts personnels très-considérables.

En 1722, on vit arriver les agents de la compagnie des Indes, qui avoit obtenu le commerce exclusif des negres,

à la charge d'en fournir deux mille par an. C'étoit évidemment un double malheur pour la colonie, qui, ne pouvant espérer que le cinquième des esclaves dont elle avoit besoin, prévoyoit encore qu'on les lui vendroit à un prix excessif. Son mécontentement éclata par les actes les plus violents. Des commis, dont l'insolence avoit beaucoup augmenté l'horreur qu'on avoit naturellement pour tout monopole, furent contraints de repasser les mers. Les édifices qui servoient à leurs opérations, furent réduits en cendres. Les vaisseaux qui leur arrivoient d'Afrique, ou ne furent pas reçus dans les ports, ou n'eurent pas la liberté d'y faire leurs ventes. Le Gouverneur général, qui voulut s'opposer à une licence excitée par l'abus de l'autorité, vit mépriser des ordres qui n'étoient pas soutenus de la force; il fut même arrêté. Toutes les parties de l'isle retentissoient de cris séditieux & du bruit des armes. On ne sait où ces excès auroient été poussés, si le Gouvernement n'avoit eu la modération de céder. Cette extrême confusion dura deux ans. Enfin, les inconvénients qu'entraîne l'anarchie, ramenerent les esprits à la paix; & la tranquillité se trouva rétablie sans les remedes violents de la rigueur.

Depuis cette époque, jamais colonie n'a si bien mis le temps à profit que Saint-Domingue. Ses pas vers la prospérité ont été des pas de géant. Les deux guerres malheureuses qui ont troublé ses mers, n'ont fait que comprimer sa force. Elle en est devenue plus rapide, après la cessation des hostilités. Une plaie est bientôt guérie, lorsque la constitution du corps n'est pas attaquée. Les maladies elles-mêmes sont des especes de remedes, qui expulsant les humeurs vicieuses, donnent une vigueur nouvelle à un tempérament robuste. Elles rétablissent l'équi-

libre dans la machine, & lui communiquent un mouvement plus régulier & plus uniforme. Ainsi, la guerre semble renforcer & soutenir le caractere national chez plusieurs peuples de l'Europe, que la prospérité du commerce & les jouissances du luxe pourroit énerver & corrompre. Les pertes énormes qui suivent presqu'également la victoire & les défaites, laissent place à l'industrie, & raniment le travail. Les nations refleurissent, pourvu que le Gouvernement veuille seconder leur pente, plutôt que de diriger leur marche. Ce principe est sur-tout applicable à la France, qui ne demande, pour prospérer, qu'un champ ouvert à l'activité de ses habitants. Par-tout où la nature leur laisse une libre carriere, ils réussissent à lui donner tout son essor. Saint-Domingue a singuliérement éprouvé tout ce que peut un sol heureux, une position avantageuse, entre les mains des François.

XXII.
Etat actuelle de la colonie.

Cette colonie a cent quatre-vingt lieues de côtes situées au Nord, à l'Ouest & au Sud. La partie du Sud s'étend depuis le cap Tiburon jusqu'à la pointe du cap de la Béate, ce qui fait environ cinquante lieues de côtes plus ou moins resserrées par les montagnes. Les Espagnols y avoient bâti dans le temps de leur prospérité, deux grosses bourgades, qu'ils abandonnerent lors de leur décadence. La place qu'ils laissoient vuide, ne fut pas d'abord occupée par les François, qui devoient craindre le voisinage de San-Domingo, où étoient concentrés les principales forces de la nation, sur les ruines de laquelle ils s'élevoient. Leurs corsaires qui s'assembloient ordinairement dans la petite isle à Vaches, pour courir sur les Castillans & pour y partager ensemble leur butin, enhardirent les cultivateurs à commencer, en 1673, un établissement sur la côte voisine. Presqu'aussi-tôt détruit, il ne

fut

fut repris qu'assez long-temps après. La compagnie établie pour l'affermir & pour l'étendre, lui fut peut-être de quelque utilité; mais il dut principalement ses progrès aux Anglois de la Jamaïque & aux Hollandois de Curaçao, qui, s'étant avisés d'y faire presque seuls le transport des esclaves, retiroient les productions d'un pays qu'ils contribuoient à mettre en valeur. Les négociants de la métropole ont enfin ouvert les yeux; & depuis 1740, ils fréquentent cette partie, la plus éloignée de la colonie, malgré les vents qui en rendent souvent la sortie longue & difficile.

L'établissement qui est situé au vent de tous les autres, se nomme Jaqmel. Quoiqu'assez anciennement formé, il n'a que quarante-deux maisons. Son sol & celui des peuplades voisines, extrêmement serré par des montagnes, ne lui permettent pas d'aspirer à une grande opulence. Mais sous un autre point de vue, il mérite l'attention du Gouvernement. Sa position le met à portée de recevoir les troupes & les munitions que la métropole voudroit, en temps de guerre, faire passer à la colonie, & qui courroient de trop grands risques en prenant la route du Nord, station naturelle & constante des escadres ennemies. Jaqmel offre encore une autre ressource. La petite isle Hollandoise de Curaçao devient, durant les hostilités, un magasin inépuisable de vivres. Ses armateurs, assez forts & assez hardis pour combattre avec succès les petits corsaires de la Jamaïque, les seuls navigateurs Anglois qui ayent traversé jusqu'ici leurs opérations, ont versé durant les derniers troubles des subsistances immenses dans le port de Jaqmel. Ils continueront cet approvisionnement tant qu'on voudra, pourvu qu'on assure leur atterrage par des batteries bien dirigées, & par la protection d'une ou deux

frégates. Ce dépôt alimentera l'Ouest de Saint-Domingue, par un chemin de huit lieues seulement, qui conduit à Léogane & au Port-au-Prince, & le Sud par de petits bateaux qui rangeront aisément la côte.

Tandis que Jaqmel y entretient l'abondance, Saint-Louis en fait la sûreté. Cette ville, bâtie au commencement du siecle, est située au fond d'une baye qui forme une espece de port assez bon. Elle n'a que quarante maisons. La nature, qui l'a condamnée à une éternelle pauvreté, sembloit attendre la main de l'art pour fournir à ses habitants de l'eau potable. Enfin, quelques Juifs qui ont des habitations aux portes de Saint-Louis, ont entrepris un aqueduc qu'ils se sont obligés de construire à leurs dépens. La place est le siege du Gouvernement, & reçoit le peu de vaisseaux de guerre qui se montrent dans ces parages. C'est-là son seul avantage. C'est par-là qu'elle protege le commerce & les richesses qui se trouvent aux Cayes, placées dix lieues plus bas.

Cette ville a été comme jettée sans réflexion, dans l'enfoncement d'une rade qui n'a que trois passes, dont la profondeur, insuffisante en elle-même, diminue encore tous les jours. Le mouillage y est fort resserré, & si dangereux durant l'équinoxe, que les bâtiments qui s'y trouvent alors, périssent très-souvent. La grande quantité de vase qu'y déposent les eaux d'une ravine, appellée la riviere du Sud, s'accroît au point que, dans trente ans, on ne pourra plus y entrer. Le canal, formé par le voisinage de l'isle à Vaches, n'y sert qu'à gêner la sortie des navigateurs. Ses ances sont le repaire des corsaires de la Jamaïque. C'est-là que croisant sans voiles, & voyant sans être vus, ils ont toujours l'avantage du vent sur des bâtiments auxquels la force & le lit constant des vents ne permet-

tent pas de paſſer au-deſſus de l'iſle. Si des vaiſſeaux de guerre étoient forcés de relâcher dans ce mauvais port, l'impoſſibilité de vaincre cet obſtacle & celui des courants, pour gagner le vent de l'iſle, les forceroit à ſuivre la route des navires marchands. Ainſi, doublant la pointe de Labacou, l'un après l'autre à cauſe des bas-fonds, ces vaiſſeaux qui ſe trouveroient entre la terre & le feu de l'ennemi, avec le déſavantage du vent, ſeroient infailliblement détruits par une eſcadre inférieure.

La ville des Cayes eſt digne du port. On y voit deux cents quatre-vingts maiſons, toutes enfoncées dans un terrein marécageux, & la plupart entourées d'une eau croupiſſante. L'air qu'on reſpire dans ce ſéjour, manque également de reſſort & de ſalubrité. Cette mauvaiſe température, jointe au vice de la rade, a fait ſouhaiter que le commerce de la métropole, avec la colonie, pût ſe porter à Saint-Louis. Mais les efforts qu'on a faits ont été ſans ſuccès; & l'on peut aſſurer qu'ils ne réuſſiront jamais. La raiſon en eſt ſenſible.

Les Cayes ſont environnées d'une plaine de près de ſix lieues de long ſur quatre & demi de large. Cette terre très-unie, d'une fertilité prodigieuſe, univerſellement propre à la culture du ſucre, eſt arroſée en bien des endroits, & peut l'être par-tout. Il ne lui manque, pour être la rivale de la plaine du Cap, que d'avoir autant d'eſclaves. Elle en augmente le nombre tous les jours; & bientôt il s'y multipliera dans une proportion convenable à la meſure de ſa fécondité poſſible. Tant d'avantages attirent directement à la ville des Cayes, des hommes qui ne paſſent les mers que pour s'enrichir plus rapidement.

Contrarier cette prédilection, ce ſeroit retarder en pure perte les progrès d'un bon établiſſement. Les caprices

même de l'industrie méritent l'indulgence du Gouvernement. La moindre inquiétude du négociant le conduit à la défiance. Les raisonnements politiques & militaires, ne peuvent rien contre ceux de l'intérêt. Les colonies n'ont pas d'autres regles de logique : elles vont, elles s'arrêtent où l'argent abonde le plus. Le commerce ne prospere que dans un terrein qu'il a choisi lui-même. Tout genre de contrainte l'effraye. Ordonner à des acheteurs, à des vendeurs, de quitter leurs boutiques, ce seroit une tyrannie absurde dans une foire. Les Cayes ne sont que cela.

Tout ce que le ministere de France peut raisonnablement se proposer, c'est de fortifier & de purifier un peu ce séjour. On feroit l'un & l'autre, en creusant autour de la ville un fossé dont les déblais serviroient à combler les lagons intérieurs. Le sol exhaussé par ce travail, se dessécheroit de lui-même. L'eau de la riviere qu'on feroit couler par une pente naturelle dans ce fossé profond, mettroit la ville, avec le secours de quelques fortifications, à l'abri des entreprises des corsaires, assureroit même une défense momentanée qui donneroit les moyens de capituler devant une escadre.

On peut, on doit aller plus loin. Pourquoi ne pas donner un port factice à un entrepôt important, qui bientôt se trouvera bouché ? Les navires marchands qui vont chercher une retraite à la baye des Flamands, située à moins de deux lieues au vent des Cayes, semblent y avoir désigné d'avance le havre dont cette ville a besoin. Ce port peut contenir un grand nombre de vaisseaux de guerre à couvert de tous les vents ; leur offre plusieurs carénages, leur permet de doubler au vent de l'isle à Vaches, & de conserver avec la ville un cabotage qui, protégé par

des batteries bien distribuées, seroit respecté de tous les corsaires. Un seul inconvénient diminue la faveur de cette position. C'est que la qualité du fond & le calme de la mer, y rendent la piquûre des vers plus commune qu'ailleurs, & plus dangereuse pour les vaisseaux.

Un mouillage plus sain, mais qui ne convient qu'à de petits bâtiments, c'est le bourg des Côteaux. Le commerce étranger qu'on y permet pendant la guerre, & qu'on n'y peut guere empêcher durant la paix, a formé ce port, qui, d'ailleurs, est presque sans défense. Après les Cayes, ce bourg est le lieu de la côte où il se fait le plus d'affaires. Son territoire, & les terres voisines dont il absorbe les productions, abondent sur-tout en indigo; mais il n'en passe en France que très-peu.

La partie du Sud finit au cap Tiburon. Le petit établissement qu'on y a formé n'a, au-lieu de port, qu'une rade où la mer est constamment agitée; mais il protege par ses fortifications les navires marchands qui sont obligés de doubler le Cap. Il donne un asyle, soit aux bâtiments neutres, qui, fuyant les corsaires, n'ont pu se réfugier à Jaqmel, soit aux vaisseaux de guerre nationaux, qui ont à craindre la violence des vents dans ces parages, ou les forces supérieures d'une escadre ennemie.

Quoique cette côte soit la moindre des trois qui forment la colonie Françoise de Saint-Domingue, & qu'au dernier Décembre 1766, on n'y comptât que 33663 esclaves, elle est cependant assez considérable, pour promettre un jour à la métropole autant de denrées que la plus riche de ses isles du vent. La proximité où elle se trouve de la Jamaïque, l'expose actuellement à de grands dangers. Elle pourra menacer à son tour ce boulevard des Anglois, lorsque son terrein mis en valeur, son éten-

due ſuffiſamment peuplée, des ports fortifiés & gardés, lui auront donné la conſiſtance qu'une bonne adminiſtration lui doit faire acquérir.

En paſſant du Sud à l'Oueſt, le premier établiſſement qu'on trouve, eſt celui du cap Dame-Marie. Il eſt ſi foible encore, que, ſur vingt lieues de côtes, on ne compte que cinquante Européens en état de porter les armes. Auſſi la déclaration de guerre eſt-elle pour eux un ſignal de fuite. Cependant ils ont oſé, durant les dernieres hoſtilités, reſter dans leurs habitations. Chaque colon avoit pris ſeulement la précaution de ſe ménager un ſouterrein, où il ſe retiroit avec ſes eſclaves, lorſqu'il ſe voyoit menacé par quelque corſaire. Malgré cette attention, des atteliers entiers ont été ſurpris & enlevés.

On n'a pas autant à craindre ces ſortes d'accidents dans le quartier voiſin, connu ſous le nom de la grande Ance, ou de Jérémie. Ce bourg ſitué ſur une hauteur où l'air eſt pur, a de jolies maiſons, & donne de grandes eſpérances. L'abondance de ſon coton & de ſon cacao, y a attiré quelques négociants. Les corſaires qui croiſent ſur les Jamaïquains, y conduiſent leurs priſes. La culture & la population y ont fait des progrès, qui en promettent de plus heureux encore.

Rien n'annonce une ſemblable deſtinée au petit Goave. Ce lieu ſi célebre du temps des Flibuſtiers, n'offre aujourd'hui que des ruines pour veſtiges de ſon premier éclat. Il le dut à une rade où les vaiſſeaux de toute grandeur trouvoient un mouillage excellent, des facilités pour s'abattre, un abri contre tous les vents. Comme port, il ſeroit encore fameux & fréquenté, ſi la Gonave n'étoit pas à ſon voiſinage, ſi les eaux croupiſſantes de la riviere Abaret, qui ſe perd dans des marécages, n'y

rendoient pas mal-ſain un air épais qui n'a pas de courant.

Léogane, ſituée à cinq lieues du petit Goave, a trois cents dix-ſept maiſons : elles forment un quarré long, & quinze rues larges & bien diſtribuées. On l'a bâtie à une demi-lieue de la mer, dans une plaine étroite, mais féconde, bien cultivée, arroſée par un grand nombre de ruiſſeaux. Le deſir le plus vif de ſes habitants ſeroit de faire ouvrir un canal depuis la ville juſqu'au mouillage; ce qui préviendroit la difficulté des charrois. S'il étoit raiſonnable de faire une place de guerre ſur la côte de l'Oueſt, Léogane mériteroit la préférence. Elle eſt aſſiſe ſur un terrein uni; rien ne la domine, & les vaiſſeaux ne peuvent l'inſulter. Mais pour la mettre à l'abri d'un coup de main, il faudroit l'envelopper d'un rempart de terre, avec un foſſé profond qui ſe rempliroit d'eau ſans les moindres fraix. Cette dépenſe ne coûteroit pas, à beaucoup près, autant que les travaux qui ont été entrepris au Port-au-Prince. On va voir avec quel ſuccès.

La premiere partie de l'iſle que les François cultiverent, fut celle de l'Oueſt, comme la plus éloignée des forces Eſpagnoles, qu'on avoit alors à craindre. Située au milieu des côtes qu'ils occupoient, ils y établirent le ſiege du Gouvernement. On le fixa d'abord au petit Goave, dont la ſtérilité & le mauvais air dégoûterent dans la ſuite. Léogane qui le remplaça, fut ſacrifiée à ſon tour au Port-au-Prince, qui devint en 1750 le ſéjour d'un conſeil ſupérieur, du Commandant général & de l'Intendant.

Une ouverture d'environ quatorze cents toiſes, priſes en ligne directe, dominée de deux côtés, eſt l'emplacement qu'on a choiſi pour la nouvelle capitale. Deux ports

formés par des iflets, ont fervi de prétexte à ce mauvais choix. Le port des marchands à moitié comblé, ne peut plus recevoir fans danger des vaiffeaux de guerre; & le grand port qui leur eft deftiné, auffi mal-fain que l'autre par les exhalaifons des iflets, n'eft défendu par rien, & ne le peut être contre un ennemi fupérieur.

Une foible efcadre fuffiroit même pour en bloquer une plus forte, dans une pofition fi défavantageufe. La Gonave qui divife la baye en deux, laifferoit à la petite efcadre une croifiere libre & fûre; les vents de mer empêcheroient qu'on ne vînt à elle; ceux de terre, en ouvrant la fortie du port aux vaiffeaux qu'on lui oppoferoit, lui faciliteroient le choix de la retraite entre les deux pertuis de Saint-Marc & de Léogane. A l'égalité de manœuvre, elle auroit toujours l'avantage de mettre la Gonave entr'elle & l'efcadre Françoife.

Que feroit-ce fi celle-ci fe trouvoit la moins nombreufe? Défemparée & pourfuivie, elle ne pourroit atteindre une relâche auffi enfoncée que le Port-au-Prince, avant que le vainqueur eût profité de fa déroute. Si les vaiffeaux battus y arrivoient, aucun ouvrage n'empêcheroit l'ennemi de les pourfuivre prefqu'en ligne, & d'entrer jufques dans le port du Roi où ils fe retireroient.

La plus heureufe des ftations en fait de croifiere, eft celle qui donne la facilité d'accepter ou de refufer le combat, de n'avoir qu'un petit efpace à garder, de découvrir tout d'un point central, de trouver des mouillages fûrs au bout de chaque bordée, de pouvoir fe cacher fans s'éloigner, de faire du bois & de l'eau à volonté, de naviguer dans de belles mers où l'on n'a que des grains à craindre. Tels font les avantages qu'une efcadre ennemie aura toujours fur les vaiffeaux François mouillés au

Port-au-Prince. Une frégate pourroit sans risque venir les y braver. Elle suffiroit pour intercepter à l'entrée ou à la sortie, tous les navires marchands qui navigueroient sans escorte.

Cependant un port si défavorable a décidé la construction de la ville. Elle occupe en longueur sur le rivage, douze cents toises, c'est-à-dire, presque toute l'ouverture que la mer a creusée au centre de la côte de l'Ouest. Dans ce grand-espace qui s'enfonce à une profondeur d'environ cinq cents cinquante toises, sont comme perdues cinq cents cinquante-huit maisons, ou cases, dispersées dans vingt-neuf rues. L'écoulement des ravines qui tombent des mornes, entretient dans ce séjour une humidité continuelle, sans y procurer de bonne eau. Pour en avoir de moins malfaisante, il faut l'envoyer chercher dans des lieux éloignés. Ajoutez à cette incommodité, le peu de sûreté d'une place, qui, commandée du côté de la terre, est par-tout abordable du côté de la mer. Les islets même qui distinguent les deux ports, loin de garantir d'une descente, ne serviroient qu'à la couvrir.

Cette description, dont les gens instruits & sans passion ne contesteront pas la fidélité, montre assez d'elle-même, que le Port-au-Prince a trop fixé l'attention du Gouvernement. Ce seroit une erreur funeste que de s'obstiner à combattre la nature, en voulant défendre à force d'art, un poste qu'elle a livré de toutes parts à l'invasion. L'égarement seroit plus grand encore, d'y rassembler, en le laissant ouvert, les tribunaux, les troupes, les munitions, les vivres, l'arsenal, tout ce qui fait le soutien d'une grande colonie. La destination de ce port doit se réduire à l'embarquement des récoltes que produisent les champs voisins & la riche plaine du Cul-de-sac. Ce débouché n'exige

qu'une protection suffisante pour prévenir une surprise, & pour assurer la retraite des citoyens, qui seront toujours prêts à abandonner une place, dont le destin est de se rendre à la premiere attaque. Saint-Marc n'aura jamais un meilleur fort.

Cette ville peu profonde, s'étend en longueur sur la côte, au fond d'une baye couronnée d'un croissant de mornes, dont la mer n'est séparée que par une très-petite plaine. La nature à laissé cet intervalle de vie & de culture entre l'aridité des montagnes & l'abyme des eaux. Mais ces mornes, quoique stériles, ne sont pas inutiles. Ils ont la propriété, unique dans la colonie, de fournir des pierres de taille aussi bonnes que celles d'Europe; & la côte même les donne sans beaucoup de travail. On en a bâti la ville, qui ne consiste qu'en cent cinquante-quatre maisons, autrefois défendues par un retranchement de terre qui n'existe plus.

Saint-Marc est très-commerçant. Il attire d'un côté les denrées qui ne vont pas au Port-au-Prince, & de l'autre, celles qui se recueillent depuis ses murs jusqu'au mole Saint-Nicolas. Sa prospérité augmenteroit considérablement, si on réussissoit à arroser la plaine naturellement trop seche de l'Artibonite, qui n'a besoin que de ce secours pour surpasser par sa fécondité les meilleures terres.

L'Artibonite tire son nom d'une riviere qui le partage dans presque toute sa longueur. Les eaux de ce fleuve, quelquefois encaissé, roulent constamment sur la crête de la plaine. L'élévation de leur lit avoit fait naître depuis long-temps l'idée de les subdiviser. Des opérations géométriques en ont démontré la possibilité : tant les nations savantes ont d'empire sur la nature. Mais un projet appuyé

sur la base des connoissances mathématiques, exige des précautions extrêmes dans l'exécution. L'impétuosité que prend le cours des eaux quand il est grossi par les pluies, & la mobilité du sol où coule la riviere, ne permettent de toucher à ses bords qu'avec une grande réserve. La plus légere saignée faite mal-à-propos, y ouvriroit en peu d'instants une breche énorme à des inondations effrayantes, & destructives pour une vaste plaine.

Cependant tous les propriétaires desirent impatiemment l'entreprise d'un si grand ouvrage. Mais c'est à l'administration de juger si des associations particulieres, qui sollicitent la liberté de faire travailler à des arrosements qui ne peuvent féconder que leurs terres, ne nuiroient pas au projet d'arroser toutes celles du pays. Plutôt que de faire céder le bien public à l'intérêt du petit nombre, le Gouvernement devroit venir au secours des colons qui n'ont pas les facultés de contribuer aux dépenses de l'arrosement général. On seroit bien dédommagé de ce sacrifice, par un sixieme d'augmentation dans les productions de la colonie. Cet accroissement de fécondité deviendroit encore plus considérable, s'il étoit possible de dessécher entiérement cette partie de la côte, qui est noyée dans les eaux de l'Artibonite. C'est ainsi qu'en changeant le cours des fleuves, l'homme policé soumet la terre à son usage. La fertilité qu'il y répand peut seule légitimer ses conquêtes ; si toutefois l'art & le travail, les loix & les vertus réparent avec le temps l'injustice d'une invasion.

L'Ouest de la colonie, qui, au dernier Décembre 1766, comptoit seul 83080 esclaves, est séparé du Nord par le mole Saint-Nicolas, qui participe des deux côtes. A l'extrêmité du cap, est un port également beau, sûr & commode. La nature, en le plaçant vis-à-vis la pointe de Maisi

de l'iſle de Cuba, ſemble l'avoir deſtiné à devenir le poſte le plus intéreſſant de l'Amérique, pour les facilités de la navigation. Sa baye a quatorze cents cinquante toiſes d'ouverture. La rade conduit au port, & le port au baſſin. Tout ce grand enfoncement eſt ſain, quoique la mer y ſoit comme ſtagnante. Le baſſin, qu'on diroit fait exprès pour les carénages, n'a pas le défaut des ports encaiſſés : il eſt ouvert aux vents d'Oueſt & de Nord, ſans que leur violence puiſſe y troubler ou retarder aucun des mouvements ou des travaux intérieurs. La péninſule où le port eſt ſitué, s'éleve comme par degrés juſques aux plaines qui repoſent ſur une baſe énorme. C'eſt, pour ainſi dire, une ſeule montagne, qui, d'un ſommet large & uni, va par une pente douce ſe rejoindre au reſte de l'iſle.

Le mole Saint-Nicolas fut long-temps oublié par les habitants de Saint-Domingue: Des mornes pelés & des rochers applatis, n'avoient rien d'attrayant pour leur cupidité. L'uſage qu'ont fait les Anglois de cette poſition durant la derniere guerre, l'a comme tirée du néant. Le miniſtere de France, éclairé par ſes ennemis même, y a fait paſſer un grand nombre d'Acadiens & d'Allemands, mais qui y ont péri avec une effrayante rapidité. C'eſt le ſort inévitable des nouveaux établiſſements fondés entre les tropiques. Le peu qui y eſt échappé aux atteintes funeſtes du climat, du chagrin & de la miſere, déſerte tous les jours le ſol ſtérile & pauvre de Saint-Nicolas. Il eſt poſſible que la liberté de le fréquenter, accordée aux navigateurs étrangers, y arrête l'émigration. La facilité qui en réſultera pour les colons, de vendre convenablement les fruits de leur culture, les beſtiaux de leurs pâturages, les ouvrages de leur induſtrie, les fixera peut-être ſur les

terres qu'on leur a données. Du reste, elles ne produisent de denrées convenables pour l'Europe, que le seul coton.

Après le mole Saint-Nicolas, le premier établissement qu'on trouve à la côte du Nord, c'est le port de Paix. Il dut sa fondation au voisinage de la Tortue, dont les habitants s'y réfugioient à mesure qu'ils abandonnoient cette isle. L'ancienneté de ses défrichements a rendu ce canton l'un des moins mal-sains de Saint-Domingue ; & il est parvenu depuis long-temps au point de richesse & de population où il pouvoit arriver. Mais l'un & l'autre sont peu de chose, quoique l'industrie ait été jusqu'à percer des montagnes, pour conduire les eaux & arroser les terres. Le sucre n'y est pas abondant ; l'indigo, le café, le coton, absorbent les principaux soins de la culture. La difficulté qu'on trouve de tous les côtés d'aborder au port de Paix, l'a comme isolé & séparé du reste de la colonie. La population la plus voisine de ce lieu retiré, c'est le cap François.

Cette ville est située au bord d'une grande plaine, qui a vingt lieues de long sur quatre de large. Il y a peu de pays plus arrosés ; mais il ne s'y trouve pas une riviere où une chaloupe puisse remonter plus de trois milles. Tout ce grand espace est coupé par des chemins de quarante pieds de large tirés au cordeau ; constamment bordés de hayes de citronniers, assez épaisses pour servir de barriere contre les animaux. De longues avenues de grands arbres conduisent à plusieurs habitations ; mais on a négligé d'orner les routes de ces hautes-futayes, qui auroient fourni aux voyageurs un ombrage délicieux, & qui auroient prévenu la disette de bois, dont on se plaint déja. Quoique les François eussent reconnu de bonne-heure le prix d'un

terrein dont la fertilité surpasse l'imagination, ils ne commencerent à le cultiver qu'en 1670, époque où ils cesserent de craindre les irruptions des Espagnols, qui jusqu'alors s'étoient tenus en force dans le voisinage. Le parti qu'on prit d'y porter les habitants de Sainte-Croix & de Saint-Christophe, accéléra les progrès de cet établissement. C'est aujourd'hui le pays de l'univers qui produit une plus grande quantité de sucre.

La plaine, qui n'a vers le Nord d'autres limites que la mer, est couronnée au Sud par une chaîne de montagnes, dont la profondeur varie depuis quatre jusqu'à huit lieues. Il y en a peu de fort élevées. Elles n'ont rien qui repousse les habitants. Plusieurs peuvent être cultivées jusqu'à leur sommet, & toutes sont coupées par des intervalles remplis de plantations de café, & de très-belles indigoteries. Dans ces vallées délicieuses, on savoure à loisir les délices d'un printemps sans hyver, sans été. L'année n'y a que deux saisons également belles. La terre toujours chargée de fruits, toujours couverte de fleurs, y réunit continuellement les charmes & les richesses que la poésie prodigue dans ses descriptions. De quelque côté qu'on tourne ses regards, on est enchanté par la variété des objets colorés d'une lumiere pure. Le ciel est tempéré pendant le jour; les nuits constamment fraîches, préparent un soleil doux. Les habitants de la plaine où cet astre darde ses rayons les plus vifs, vont dans ces montagnes respirer un air frais, boire des eaux salubres. Heureux le mortel qui apprit aux François à s'établir dans un séjour si délicieux!

Ce fut un de ces hommes, que l'intolérance religieuse commençoit à proscrire dans leur patrie. Un calviniste, nommé Gobin, alla planter au cap la premiere habitation. Les maisons se multiplierent, à mesure que le territoire fut

défriché. Cet établissement avoit déja fait assez de progrès dans l'espace de vingt-cinq ans, pour exciter la jalousie des Anglois. Joignant leurs forces à celles des Espagnols, ils l'attaquerent en 1695 par terre & par mer, le prirent, le pillerent, & le mirent en cendres.

On pouvoit tirer de ce désastre un grand avantage. Dans une rade qui a trois lieues de circonférence, l'intérêt, qui est le premier fondateur des colonies, avoit fait choisir pour l'emplacement du cap le pied d'un morne, parce que c'étoit le lieu le plus à portée du mouillage ordinaire. Cette position peu saine, avertissoit les colons de s'établir ailleurs. Ils n'y songerent pas. C'est dans un gouffre, où la chaleur des rayons est augmentée par la réflexion des montagnes, où le vent n'arrive que du côté de la mer par-dessus des marécages ; c'est-là qu'on rétablit une ville qu'on n'y devoit jamais bâtir. Cependant la richesse des campagnes voisines n'a cessé d'agrandir ce port d'édifices nouveaux & toujours plus riants.

Vingt-neuf rues tirées au cordeau, coupent aujourd'hui le cap en deux cents vingt-six islets de maisons, qui montent au nombre de huit cents dix. Mais ces rues trop étroites & sans pente, quoique le terrein soit en dos-d'âne, sont toujours bourbeuses ; parce que n'étant pavées qu'au milieu, les ruisseaux des côtés qui n'ont pas une chûte égale, forment des cloaques, au-lieu de servir à l'écoulement des eaux.

On a projetté plusieurs places dans cette ville. Celle de Notre-Dame, quoiqu'ancienne, est à peine applanie : elle a la forme d'un quarré long ; le centre en est marqué par une fontaine, qui tarit souvent faute d'entretien. On y a commencé depuis quelques années une église, que son immensité, le défaut de fonds, & la lenteur de l'importa-

tion des pierres qu'on fait venir d'Europe, ne permettront pas sitôt d'achever. La place Clugny, qui est un quarré régulier, étoit nécessaire pour faire disparoître un marais infect. Ce desséchement sera utile à la salubrité de l'air. Le Gouvernement, les casernes, un magasin du Roi, sont les seuls édifices publics qui attirent les regards des curieux. Mais l'œil du citoyen aime à se reposer sur deux établissements, qu'on appelle maisons de la providence. La plupart des François qui arrivent dans la colonie, n'ont ni ressources, ni talents. Avant qu'ils ayent acquis assez d'industrie pour subsister, ils sont presque tous exposés à des maladies souvent mortelles. Au Cap, ces malheureux sans fortune & sans aveu, sont reçus dans deux hospices, où les hommes & les femmes trouvent séparément tous les secours que leur situation exige, jusqu'à ce qu'on leur ait procuré des places. Il est bien honteux qu'une si belle institution n'ait trouvé nulle part des imitateurs. L'humanité & la politique s'indignent également de cette négligence.

Le commerce devroit fonder dans toutes les colonies, des refuges semblables à ceux de Saint-Domingue. Ce sont-là des établissements qu'on peut appeller vraiment pieux & divins, puisqu'ils sont faits pour la conservation des hommes. Soit par une suite de cette précaution, ou par le concours d'autres soins, il meurt à proportion moins de monde au Cap, que dans les autres villes situées sur le bord de la mer. L'attention qu'on a eue de purifier l'air en desséchant les marais, le défrichement entier des mornes, la proximité d'une plaine à-peu-près parvenue au plus haut période de ses cultures : tous ces moyens se sont réunis pour corriger les influences nuisibles d'une situation vicieuse.

Le port du Cap eſt digne de recevoir les riches productions des contrées voiſines. Il eſt admirablement placé pour les vaiſſeaux qui arrivent d'Europe. L'air qu'on y reſpire, eſt le meilleur de l'iſle. Il n'eſt ouvert qu'au vent du Nord-Eſt, dont il ne peut même recevoir aucun dommage, ſon entrée étant ſemée de récifs, qui rompent l'impétuoſité des vagues. On en ſort aiſément, & le débouquement de ces mers ſe fait en peu de temps.

A quatorze lieues au vent du Cap, eſt le fort Dauphin. C'étoit un bourg qui s'appelloit autrefois Bayaha, & qui, depuis qu'on l'a rapproché de la mer, a changé de nom comme de place. La nouvelle ville ſe trouve ſituée dans le centre intérieur d'un vaſte port, dont la ſeule ouverture eſt formée par un goulet de quinze cents toiſes de longueur ſur environ cent de largeur. Une riviere l'environne à l'Oueſt. Le rivage de la mer la termine à l'Eſt. Une très-petite péninſule au Nord, ſert d'emplacement au fort. Du côté du Sud, eſt la plaine. La ville n'eſt encore compoſée que de ſoixante-dix maiſons. Elle eſt aſſez loin des montagnes, pour n'être dominée d'aucun morne qui puiſſe irriter la chaleur par la réverbération; mais le voiſinage de quelques marais y rend l'air mal-ſain. Ses fortifications ſont ſuffiſantes pour arrêter une eſcadre deux ou trois jours.

La ſûreté, la beauté de ſon port n'empêchent pas que la majeure partie des productions de ſa plaine ne paſſent au Cap. La maſſe du commerce attire toujours à elle les branches voiſines; & les grands ports abſorbent & deſſechent les petits.

XXIII. Productions & populat.

Toutes les productions de Saint-Domingue ſe réduiſoient en 1720, à 1, 200, 000 livres peſant d'indigo; à 1, 400, 000 livres de ſucre blanc; 21, 000, 000 livres

tion de la colonie. de sucre brut. Ces cultures s'étendirent, & en 1737 on y ajouta celles du coton & du café. En 1754, les denrées de la colonie furent vendues sur les lieux même, 28, 833, 581 livres. Il est vrai qu'elle reçut de la métropole pour 40, 628, 780 livres de marchandises; mais si elle s'endettoit, ce n'étoit que pour hâter sa prospérité. Sa population blanche étoit alors de 7758 hommes en état de porter les armes; de 2525 femmes, veuves ou mariées; de 781 jeunes personnes en âge de subir le joug de l'hymen; de 1691 garçons & de 1503 filles, au-dessous de douze ans. Elle comptoit parmi ses noirs ou mulâtres libres, 1362 hommes qui pouvoient faire la guerre; 1626 veuves ou femmes mariées; 1009 garçons & 864 filles, au-dessous de douze ans. Ses atteliers étoient peuplés de 79, 785 negres; de 53, 817 negresses; de 20, 518 negrillons; de, 18, 428 negrittes. On exploitoit 344 sucreries en brut, 255 en blanc, 3379 indigoteries; & on cultivoit 98, 946 cacaoyers, 6, 300, 367 cotonniers, 21, 053, 842 cafiers. La colonie avoit pour vivres, 5, 520, 503 bananiers, 1, 201, 849 quarrés de patates, 226, 098 quarrés d'ignames, 2, 830, 586 fosses de manioc. Ses troupeaux ne passoient pas 63, 450 bêtes à poil, & 92, 946 bêtes à corne.

A l'époque de 1764, Saint-Domingue avoit 8786 blancs en état de porter les armes; 4306 habitoient le Nord, 4470 l'Ouest, & 1010 seulement le Sud. 4114 mulâtres ou negres libres, mais enrégimentés, grossissoient ces forces. Il y en avoit 497 au Sud, 2250 à l'Ouest, & 1370 au Nord.

Le nombre des esclaves étoit de 206, 000 de tout âge & de tout sexe, répartis de la maniere suivante. 12, 000 dans neuf villes, quelques-uns ouvriers, & les autres oc-

cupés au service domestique ; 4000 employés dans les bourgs aux tuileries, aux poteries, aux briqueries, aux fours à chaux, & à quelques autres manufactures de nécessité premiere; 1000 destinés à cultiver des vivres & des légumes; 180, 000 consacrés aux denrées d'exportation. Depuis ce recensement, il a été porté tous les ans environ quinze mille noirs dans la colonie. Ils n'ont pas remplacé les morts, dont le vuide se trouvoit plus que rempli par les esclaves introduits en fraude. Ils n'ont pas non plus servi au luxe des villes, où le nombre de ces sortes de domestiques a même diminué. Ces negres nouvellement transportés, étoient des hommes capables de travail : on les a tous appliqués à la culture, qu'ils doivent avoir considérablement augmentée. Elle n'aura pas même perdu à changer d'objets sur quelques articles.

A la place de l'indigo, que des terres fatiguées commençoient à rendre moins abondamment, il s'est formé quarante nouvelles sucreries. On en compte aujourd'hui 260 au Nord, 197 à l'Ouest, 84 au Sud. Les raffineries se sont encore plus multipliées à proportion ; & la quantité de sucre blanc a presque doublé. Le coton a fait de grands progrès dans les vallées de l'Ouest, & le café des progrès prodigieux dans celles du Nord. Il s'est même élevé quelques cacaoyeres dans les bois de la grande ance. La paix a fait réfleurir les anciennes branches de commerce; elle en a fait germer de nouvelles. Tout croît & prospere sous son ombre. Elle crée à la fois le bonheur des deux mondes.

On peut assurer d'après des instructions très-fidelles, que dans l'année 1767, il est sorti de la colonie 72, 718, 781 liv. pesant de sucre brut; 51, 562, 013 liv. de sucre blanc; 1, 769, 562 liv. d'indigo; 150, 000 liv. de ca-

cao; 12, 197, 977 livres de café; 2, 965, 920 livres de coton; 8470 banettes de cuirs en poil; 10350 côtés de cuirs tannés; 4108 barriques de taffia; 21104 barriques de ſyrop.

Telle eſt la maſſe des productions enregiſtrées aux douanes de Saint-Domingue en 1767, & exportées ſur trois cents quarante-ſept navires arrivés de France. Les chargements faits ſous voile, l'excédent des poids déclarés, le payement des noirs introduits en fraude, ne peuvent pas avoir enlevé moins d'un quart des denrées de la colonie, qu'il faut ajouter à l'énumération connue des richeſſes. Depuis cette époque, toutes les cultures de la colonie ont augmenté, & celle du café eſt triplée.

On n'eſt pas d'accord ſur l'augmentation dont elles ſont encore ſuſceptibles. Les uns veulent qu'on puiſſe les doubler, d'autres qu'elles ne puiſſent croître que d'un tiers. Tous avouent qu'il reſte encore à la culture de grands progrès à faire; & l'on doit les attendre de l'activité de la nation qui poſſede un fonds ſi propre à ſe perfectionner. Mais peut-elle eſpérer d'en recueillir les avantages? Eſt-elle aſſurée d'en conſerver toujours la propriété? Ces deux queſtions méritent un examen ſérieux.

XXIV. Commerce des François de Saint-Domingue avec les Eſpagnols établis dans la même iſle.

Le commerce que les François de Saint-Domingue entretiennent avec leur indolent voiſin, eſt plus important qu'on ne le croit communément. Ils lui fourniſſent des bas, des chapeaux, des toiles, des fuſils, de la clincaillerie, quelques vêtements, & ils reçoivent en payement des chevaux & des bêtes à corne pour leurs travaux & leurs boucheries, du bœuf & du cochon fumés, des cuirs, & enfin douze à quinze cents mille francs que la Cour de Madrid ſacrifie tous les ans pour la ſolde du Gouvernement, du Clergé, des troupes qu'elle entretient dans

le premier établissement qu'elle forma dans le nouveau monde. Si l'on en excepte quelques monnoies Portugaises qui conservent par habitude une valeur fictive au-dessus de leur prix réel, ils n'ont pas d'autres métaux que ceux qu'ils tirent des Espagnols leurs voisins. Il faudroit des révolutions qu'il est impossible de prévoir, pour interrompre cette communication qui se fait par terre & par mer entre les deux nations qui partagent Saint-Domingue. C'est-là que le besoin mutuel l'emporte sur l'antipathie de caractere, ou que l'uniformité de climat étouffe ce germe de division.

XXV. Comment la colonie peut assurer ses liaisons avec l'Europe.

Il seroit à souhaiter pour les colons François, qu'ils fussent aussi sûrs de conserver leurs liaisons avec l'Europe. Si les premiers aventuriers de leur nation qui parurent à Saint-Domingue avoient pu songer à la culture, ils se seroient emparés, comme ils en avoient la facilité, de la partie de l'isle qui est le plus au vent. Elle a des plaines vastes & fertiles. Elle est de toutes parts ouverte à l'Océan. Le rivage en est sûr. On entre dans ses ports le jour qu'on les découvre; dès le jour qu'on en sort, on les perd de vue. La route est telle, que l'ennemi n'y peut tendre aucune embuscade. Les croisieres n'y sont pas faciles. Ses parages sont à l'abord des Européens, & les voyages fort abrégés. Mais comme le projet des premiers navigateurs François fut d'attaquer les vaisseaux Espagnols, & d'infester le golfe du Mexique, les possessions qu'ils occuperent à Saint-Domingue se trouverent enveloppées par Cuba, la Jamaïque, les Turques; par la Tortue, les Caïques, la Gonave, les isles Lucayes, dont les rades cachées servent de retraite aux corsaires; par une foule de bancs & de rochers qui rendent la marche des bâtiments lente & incertaine; par des mers resserrées, qui

donnent néceſſairement un grand avantage à l'ennemi, pour aborder, bloquer ou croiſer.

Contre tant de dangers, la politique n'imaginera jamais de reſſource effective, qu'une eſcadre permanente dans la colonie pendant la guerre, & toujours en activité. Soit impuiſſance du Gouvernement pour donner cette ſorte de protection à ſa colonie, ſoit négligence des amiraux, qui, lorſqu'ils ont eu des vaiſſeaux armés, ſont reſtés dans les ports ſans agir, on n'a pas ſuivi l'unique ſyſtême de défenſe qui convenoit à la métropole pour la ſûreté du commerce de Saint-Domingue.

Si le miniſtere & la marine changent de principes & de conduite, il faudra d'abord couvrir les parages du Cap, où les navigateurs qui viennent de France entrent toujours en temps de guerre, & le plus ſouvent en temps de paix. Le beſoin qu'ils ont de reconnoître le promontoire de la Grange, ſitué à dix lieues au-deſſus, y attire une infinité de corſaires qui manquent rarement leur proie. Deux vaiſſeaux de force qu'on y placeroit, ſe rendroient aiſément les maîtres de cette croiſiere. Si, contre toute attente, l'ennemi y arrivoit avec de plus grands moyens, il faudroit bien lui céder la place; mais il eſt vraiſemblable que ce ne ſeroit pas pour long-temps.

Après avoir favoriſé l'entrée des bâtiments au Cap, il faudroit aſſurer leur ſortie : & voici comment. Un des deux vaiſſeaux de guerre qui devroit être toujours dans le port, prendroit ſous ſon convoi pluſieurs navires marchands, les débouqueroit, & rentreroit dans trois ou quatre jours au plus. Rarement courroit-il quelque danger; parce qu'il ne ſe trouve guere ſur ce paſſage des vaiſſeaux de ligne, & qu'ils ne peuvent y être ſans qu'on en ſoit averti.

Tandis qu'une partie de l'escadre protégeroit la navigation du Nord, le reste qui seroit plus considérable couvriroit les autres côtes de la colonie. Cette partie auroit son point d'appui au Port-au-Prince. Deux de ses vaisseaux se porteroient delà au mole Saint-Nicolas, aussi dangereux pour les bâtiments qui vont du Cap à l'Ouest & au Sud, que peut l'être la Grange pour ceux qui veulent atterrer au Cap. Ils ne dépasseroient jamais la pointe du mole. Ce seroit aux forces placées au Nord, à tenir la mer libre jusqu'à cet endroit, d'autant plus important, qu'on peut intercepter à ce passage forcé tous les armements de la nouvelle Angleterre pour la Jamaïque. L'escadre du Port-au-Prince seroit encore chargée de se montrer de temps en temps au Sud de l'isle, de protéger ses propres parages, & d'escorter jusqu'au-delà du débouquement tous les bâtiments qui voudroient faire leur retour en France. Elle pourroit même aller croiser sur la Jamaïque, lorsque les circonstances le lui permettroient.

Après avoir mis à couvert des surprises de l'ennemi les produits de sa colonie, la métropole doit encore pourvoir à la conservation d'une propriété si féconde.

XXVI. Pour finir les divisions des Espagnols & des François de Saint-Domingue, il faut régler les limites des deux colonies.

Les Espagnols qui occupent encore aujourd'hui la moitié de l'isle, furent autrefois des ennemis assez redoutables. A peine les François se montrerent à Saint-Domingue, qu'il s'éleva de vifs démêlés entre les deux nations. Des particuliers sans aveu, oserent soutenir la guerre contre un peuple armé sous une autorité réguliere. Ils furent avoués de leur patrie, lorsqu'elle les crut assez forts pour se maintenir dans leurs usurpations. On leur envoya un chef qui porta le nom de Gouverneur de la Tortue & de Saint-Domingue : titre qui fut changé depuis contre celui de Gouverneur général des isles sous le vent. Le brave

homme qui fut choisi pour commander le premier à ces intrépides aventuriers, se pénétra de leur esprit au point de proposer à sa Cour la conquête de l'isle entiere. Il répondoit sur sa tête du succès de l'entreprise; pourvu qu'on lui envoyât une escadre assez forte pour bloquer le port de la capitale.

Le ministere de Versailles, négligeant un projet plus praticable qu'il ne le croyoit de loin, laissa les François exposés à des hostilités continuelles. Ce n'est pas qu'on ne les repoussât constamment avec succès, qu'on ne portât même la désolation dans le pays ennemi; mais ces animosités nourrissoient dans l'ame des habitants l'amour du brigandage, les détournoient des travaux utiles, & arrêtoient les progrès de la culture, qui doit toujours être le but de toute colonie bien administrée, comme le premier objet de toute société qui possede des terres. La faute qu'avoit faite la France, de ne pas seconder l'ardeur des nouveaux colons pour la conquête de l'isle entiere, faillit lui coûter la perte de ce qu'elle y avoit acquis. Pendant que cette Couronne étoit occupée à soutenir la guerre de 1688 contre toute l'Europe, les Espagnols & les Anglois, qui craignoient également de la voir solidement établie à Saint-Domingue, unirent leurs forces pour l'en chasser. Le début de leurs opérations leur faisoit espérer un succès complet, lorsqu'ils se brouillerent d'une maniere irréconciliable. Ducasse, qui conduisoit la colonie avec de grands talents & beaucoup de gloire, profita de leur division pour les attaquer successivement. D'abord, il insulta la Jamaïque, où tout fut mis à feu & à sang. De là ses armes alloient se tourner contre San-Domingo, dont il étoit comme assuré de se rendre maître, lorsque les ordres de sa Cour arrêterent cette expédition.

La maison de Bourbon monta sur le Trône d'Espagne, & la nation Françoise perdit l'espérance de conquérir Saint-Domingue. Les hostilités que les traités d'Aix-la-Chapelle, de Nimegue & de Riswick, n'y avoient pas même suspendues, cesserent enfin entre deux peuples qui ne pouvoient s'aimer. Il y eut de la tranquillité pour la culture, & même pour les cultivateurs. C'étoient les François. Depuis quelque temps leurs esclaves profitoient des divisions nationales, pour briser leurs chaînes, & se retirer dans un territoire où ils trouvoient la liberté & point de travail. Cette désertion, qui devoit naturellement augmenter, fut rallentie par l'obligation que contracterent les Espagnols, de ramener les transfuges à leurs voisins pour la somme de 250 livres par tête. Quoique la convention ne fût pas trop exactement observée, elle devint un frein puissant jusques aux brouilleries qui diviserent les deux nations en 1718. A cette époque, les Negres quitterent en foule leurs atteliers. Cette perte fit revivre dans l'ame des François le projet de chasser entiérement de l'isle, des voisins aussi dangereux par leur indolence même, que par leur inquiétude. La guerre ne dura pas assez long-temps pour amener cette révolution. A la fin des troubles, Philippe V ordonna de restituer tout ce qu'on pourroit ramasser d'esclaves fugitifs. On les avoit embarqués pour les conduire à leurs anciens maîtres, lorsque le peuple soulevé les remit en liberté, par un de ces mouvements qu'on ne sauroit désapprouver, s'il eût été inspiré par l'amour de l'humanité, plutôt que par la haine nationale. Il sera toujours beau de voir des peuples révoltés contre l'esclavage des Negres. Ceux-ci s'enfoncerent dans des montagnes inaccessibles, où ils se sont multipliés au point d'offrir un asyle assuré à tous les esclaves qui peuvent les y aller joindre.

C'eſt-là que, graces à la cruauté des nations civiliſées, ils deviennent libres & féroces comme des tigres; dans l'attente peut-être d'un chef & d'un conquérant qui rétabliſſe les droits de l'humanité violée, en s'emparant d'une iſle que la nature ſemble avoir deſtinée aux eſclaves qui la cultivent, & non aux tyrans qui l'arroſent du ſang de ces victimes.

Les combinaiſons actuelles de la politique n'ordonnent pas que l'Eſpagne & la France ſe faſſent la guerre. Si quelque événement mettoit les deux nations aux priſes malgré le pacte des Couronnes, ce ſeroit vraiſemblablement un feu paſſager, qui ne donneroit ni le loiſir, ni le projet de faire des conquêtes qu'on ſeroit obligé de reſtituer. Les entrepriſes, de part & d'autre, ſe réduiroient donc à des ravages. Mais alors la nation qui ne cultive pas, du moins à Saint-Domingue, ſe trouveroit redoutable par ſa miſere même, à celle dont la culture a fait des progrès. Un Gouverneur Caſtillan ſentoit ſi bien l'avantage que lui donnoient l'indolence & la pauvreté des ſiens, qu'il écrivit au Commandant François, que, s'il le forçoit à une invaſion, il détruiroit plus dans une lieue, qu'on ne le pourroit faire en dévaſtant tout le pays ſoumis à ſes ordres.

Cette poſition démontre que, ſi l'Europe voyoit commencer les hoſtilités entre les deux peuples, le plus actif devroit demander la neutralité pour cette iſle. Peut-être l'intérêt de l'un & de l'autre exigeroit-il qu'elle paſſât toute entiere dans les mains du plus laborieux? Mais quand même la Cour de Madrid pourroit ſe déterminer à céder un territoire qui lui eſt à charge, il y auroit encore bien des difficultés à ſurmonter. La Grande-Bretagne, qui tient aujourd'hui dans ſes mains la deſtinée de l'Améri-

que, consentiroit difficilement à cette augmentation de richesse pour sa rivale.

Un arrangement plus naturel, & qui ne devroit rencontrer aucune opposition, ce seroit celui qui fixeroit les limites des deux nations qui partagent Saint-Domingue. Cet ordre sembloit une suite de l'avénement de Philippe V au Trône, avénement qui imprima aux possessions Françoises, un caractere de stabilité, de légitimité, qu'elles n'avoient pas eu jusqu'alors. On devoit s'attendre que celui des deux peuples qui donnoit à l'autre un Roi, décideroit que tout le territoire renfermé entre les côtes qu'il occupoit au Nord & au Sud, resteroit dans sa dépendance. De plus grands intérêts obligerent de renvoyer cette discussion à un autre temps qui n'est jamais venu. On n'a pas même ouvert une seule conférence, pour débrouiller ce cahos. Cette négligence a armé cent fois des particuliers contre des particuliers, qui se sont souvent massacrés, assassinés. Ce germe de discorde & de rage a passé dans tous les cœurs; & les deux nations en 1730, ont pris les armes pour s'exterminer. Les chefs des deux colonies réussirent alors à calmer cette fureur, par une convention provisoire; mais les successeurs de ces hommes habiles & modérés, auront-ils la même autorité, le même bonheur? Il s'agit d'étouffer, sans retour, cette guerre intestine, en assurant d'une maniere légale & authentique les propriétés réciproques.

Pour y procéder avec l'ordre & la justice convenables, on doit remonter jusqu'en 1700. A cette époque, les deux peuples, devenus amis, resterent, de droit, en possession de tous les terreins qu'ils occupoient. Les empiétements qu'ont faits dans le cours de ce siecle, les sujets d'une des Couronnes, sont des entreprises de particulier à particu-

lier. Pour avoir été tolérés, ils n'ont pas été légitimés; & les droits des deux Puiſſances ſont reſtés les mêmes, puiſqu'aucune convention, ſoit directe, ſoit indirecte, n'y a dérogé.

Or, des faits inconteſtables prouvent qu'au commencement du ſiecle, les poſſeſſions Françoiſes, qui ſont aujourd'hui bornées ſur la côte du Nord par la riviere du Maſſacre, s'étendoient juſqu'à la riviere d'Yaque. Celles de la côte du Sud, qu'on avoit pouſſées juſqu'à la pointe du cap de la Béate, ont été reſſerrées avec le temps à l'ance Pitre. Comment s'eſt opérée cette révolution inſenſible? Par une ſuite naturelle du ſyſtême économique des deux peuples voiſins. L'un devenu agriculteur a raſſemblé toutes ſes poſſeſſions vers les ports les plus fréquentés, où il devoit trouver le débit de ſes denrées. L'autre, plutôt paſteur qu'agricole, ayant beſoin d'un plus vaſte eſpace pour élever ſes troupeaux, s'eſt emparé de tous les terreins abandonnés. Par la nature des choſes, les pâturages ſe ſont étendus, & les champs ſe ſont rétrécis, du moins rapprochés. Il n'eſt pas juſte que le peuple le plus induſtrieux & le plus utile ſur la terre qu'il féconde, ſoit dépouillé par la nation errante, qui conſume ſans reproduire.

Les limites des François, dans l'intérieur des terres, ſeroient plus difficiles à marquer; tant les révolutions fréquentes & journalieres qui s'y ſont faites, y ont jetté d'incertitude & de confuſion. Ce ſont, aujourd'hui, les montagnes d'Ouanaminthé, du Trou, de la grande Riviere, de l'Artibonite, du Mirebalais, qui ſéparent les deux colonies. Par cette démarcation, les François ſont réduits par-tout, à l'exception des pointes du mole Saint-Nicolas & du cap Tiburon, à une liſiere étroite qui ne s'étend

nulle part à plus de neuf lieues & demie de distance, & dans quelques endroits, à six lieues au plus. Ce territoire forme une espece de croissant, dont la convexité produit sur les bords de la mer un développement de deux cents cinquante lieues de côtes, au Nord, à l'Ouest & au Sud. Mais ces bornes ne peuvent subsister, par une raison qui fait disparoître toutes les autres considérations.

Les établissements François du Nord sont séparés de ceux de l'Ouest & du Sud, par des montagnes inaccessibles. L'impossibilité de se secourir, les expose à l'invasion d'une Puissance également ennemie des deux nations. Le danger commun, qui donne à ces voisins une sorte de réprocité d'intérêts, doit engager la Cour de Madrid à régler les limites, de façon que son alliée y trouve les commodités dont elle a besoin pour sa défense. Le terrein qu'il s'agit de sacrifier est montueux, de qualité médiocre, & très-éloigné de la mer. Les propriétaires de ces terres incultes, mais couvertes de troupeaux, doivent être dédommagés par la France, avec une générosité qui ne leur laisse aucun regret.

XXVII. Mesures que doit prendre la France, pour garantir sa colonie des invasions étrangeres.

Quand la colonie aura toutes ses possessions liées & soutenues au-dedans par une communication suivie & non interrompue, il faudra les fortifier contre les attaques de leur seul ennemi vraiment redoutable : c'est l'Anglois. S'il veut entamer Saint-Domingue par l'Ouest ou le Sud, il rassemblera ses forces à la Jamaïque. Si c'est par le Nord, il fera ses préparatifs à la Barbade, ou à quelqu'autre isle du vent, d'où il peut arriver en sept ou huit jours au cap; au-lieu de cinq ou six semaines qu'on met pour remonter de la Jamaïque à ce port.

L'Ouest & le Sud ne sauroient être défendus. L'im-

menſité du terrein empêche de mettre de la liaiſon & du concert dans les mouvements. Si on diſperſe les troupes, elles deviennent inutiles par la diviſion des forces; ſi on les raſſemble pour ſoutenir des poſtes que leur foibleſſe locale expoſe le plus à l'attaque, on riſque de les perdre toutes à la fois. De gros bataillons ne ſeroient qu'un fardeau pour de vaſtes côtes, qui préſentent trop de flanc ou trop de front à l'ennemi. On doit ſe borner à conſtruire ou à entretenir des batteries qui protegent les rades, les vaiſſeaux marchands & le cabotage; qui puiſſent éloigner les corſaires, & même garantir de la deſcente d'un ou deux vaiſſeaux de guerre, qui viendroient faire le dégât & lever des contributions. Les troupes légeres, qui ſuffiſent pour ſoutenir ces batteries, abandonneront du terrein à proportion des marches de l'ennemi, & ſe contenteront de ne pas ſe rendre ſans être ménacées.

Ce n'eſt pas qu'on doive renoncer à toute eſpece de défenſe. Chaque côte devroit avoir ſur les derrieres un lieu d'aſyle & de renfort, toujours ouvert à la retraite, loin de la portée de l'ennemi, à l'abri de ſes inſultes, & capable de repouſſer ſes attaques. Ce devroit être une gorge où l'on pût ſe retrancher & ſe défendre avec avantage. Telle eſt celle de la Gaſcogne, dans la côte de l'Oueſt. Elle a toutes les forces de poſition que donne la nature, avec le ſeul inconvénient de n'être pas placée au milieu de tous les quartiers. Le réduit, ou rendez-vous général du Sud, établi ſur l'habitation Perrein, à dix mille toiſes des Cayes, eſt un aſyle d'une réſiſtance ſupérieure. Au centre de tous les mouvements rétrogrades, il raſſemble tout ce qu'on peut deſirer pour la défenſe. La nature, en rétréciſſant ſa gorge, a couvert ſes flancs, & aſſuré dans ſes derrieres un débouché qui ferme à l'ennemi toute avenue

pour le tourner, qui ouvre à ses défenseurs une issue de communication avec l'intérieur de la colonie.

De ces retraites inexpugnables, on harcelera continuellement le conquérant, qui, n'ayant point de place forte, sera exposé à mille surprises. Ces allarmes redoubleront, si l'on a quelques escadrons de cavalerie légere. On peut s'en procurer à peu de fraix. Les Espagnols de Saint-Domingue vendent à un prix modique, des chevaux Andalous très-souples & pleins de feu, qui ne sont pas ferrés, qui paissent toute l'année dans les prairies, où ils dorment en plein champ. Ce sont d'excellents soutiens pour la petite guerre, qui donnera le temps d'attendre les secours qui auront toujours la voie du Nord pour arriver. Les troupes qui la soutiendront, pourront même, s'il le faut, aller contribuer à la défense de cette autre partie de la colonie, dont l'attaque ne se pourra faire que par la mer.

Tous ceux qui connoissent l'isle de Saint-Domingue, sont instruits que les établissements François y forment comme deux colonies différentes, l'une au Sud & à l'Ouest, & l'autre au Nord, qui n'ont aucune communication utile & réelle par le continent. Ainsi, en supposant même les Anglois en force & solidement établis à l'Ouest & au Sud, il leur seroit impossible de se porter au Nord par terre. S'ils en formoient le projet, ils ne pourroient chercher à l'exécuter, que par l'étroite lisiere qui joint les possessions Françoises de l'Ouest & du Nord au cap Saint-Nicolas, ou en traversant les possessions Espagnoles, deux routes également impraticables.

La premiere est un désert stérile, tellement rempli de forêts, de gorges, de précipices, qu'un homme à pied ne s'en tire qu'avec beaucoup de temps & d'extrêmes fati-

gues. La feconde n'eft guere moins chimérique. Il faudroit la faire à travers les montagnes Efpagnoles, hautes, incultes, efcarpées, & où on ne pafferoit pas fans être harcelé. La côte du Nord, inacceffible par terre, ne peut donc être attaquée que par la mer. Plus riche, plus peuplée, & moins étendue que les deux autres, elle eft plus fufceptible d'une guerre de campagne, & d'une défenfe fuivie & réguliere.

Le bord de la mer plus ou moins couvert de récifs, offre une terre marécageufe dans beaucoup d'endroits. Les mangliers, bois taillis qui couvrent un fol noyé, rendent les lagons plus impénétrables. Cette défenfe naturelle eft devenue moins commune, par les coupes de plufieurs taillis. Mais les embarcadaires, qui ne font ordinairement que des trouées, flanquées de ces bois inondés, n'exigent, pour être fermées, qu'un front médiocre. Les magafins & les autres bâtiments en pierre y font communs ; ils fourniffent des poftes à creneler, & affurent quelques feux couverts.

Cette premiere ligne de la plage femble faire efpérer qu'un rivage de dix-huit lieues, fi bien défendu par la nature, pour peu qu'il fût fecondé de la valeur Françoife, mettroit l'ennemi dans le rifque d'être battu, dès le moment de la defcente. Si fes projets étoient connus, fi fes difpofitions fur mer indiquoient de loin le lieu de fon débarquement, on pourroit s'y porter & le prévenir. Mais l'expérience affure un avantage infaillible aux efcadres emboffées.

Ce n'eft point uniquement par ces nappes de feu, qui, partant des vaiffeaux, couvrent l'abord des chaloupes ; c'eft par l'impoffibilité où l'on eft d'occuper tous les points de la côte, qu'une efcadre mouillée a la facilité de faire

faire des descentes. Elle menace trop de lieux à la fois. Des troupes de terre rampent, pour ainsi dire, autour des sinuosités, dans le temps que les canots & les chaloupes volent par un chemin plus court. L'attaquant suit la corde, tandis que le défenseur a l'arc à parcourir. Trompé & fatigué par divers mouvements, celui-ci n'est pas moins inquiet de ceux qu'il voit faire en plein jour, que des manœuvres que la nuit lui dérobe.

Pour se mettre en état de résister à une descente, il faut d'abord la croire exécutée. On employe alors son courage & ses forces, à profiter des lenteurs ou des fautes de l'ennemi. Dès qu'on le voit sur mer, il faut l'attendre à terre, comme s'il devoit y tomber du ciel. Une grande plage abordable laissera toujours la plaine du cap ouverte à la descente. C'est moins aux bords de la côte qu'à l'intérieur des terres, qu'il faut regarder.

Elles sont généralement couvertes de cannes, dont la hauteur, proportionnée aux différents degrés de la maturité, change successivement les champs comme en autant de bois taillis. On y met le feu, soit pour couvrir ses flancs ou sa marche, soit pour retarder la poursuite de l'ennemi, pour le tromper ou l'étonner. En deux heures de temps, l'incendie offre à la place d'un pays couvert, des especes de chaumes ou de guérets à perte de vue.

La séparation des pieces de cannes, les savanes & les places à vivres, ne gênent pas plus les mouvements d'une armée, que ne le font nos prairies. Au-lieu de nos villages, ce sont des habitations, moins peuplées, mais plus multipliées. Les hayes de citronniers épaisses & tirées au cordeau, plus imposantes & moins pénétrables que les clôtures de nos champs : c'est-là ce qui fait la plus grande

différence de perpective, entre les campagnes de l'Amérique & celles de l'Europe.

Peu de rivieres, quelques ravines, de foibles monticules, un sol généralement uni, des digues contre les inondations, peu ou point de fossés, un ou deux bois d'une foible épaisseur, un petit nombre de marécages, une terre qui se couvre d'eau dans un orage, & de poussiere en douze heures de soleil; des fleuves d'un jour, taris le lendemain : voilà ce qui caractérise le massif de la plaine du Cap. C'est dans sa diversité qu'on doit trouver des campements avantageux; sans oublier que, dans une guerre défensive, le poste qu'on va prendre ne sauroit être trop voisin de celui que l'on quitte.

Ce n'est pas aux écrivains à prescrire des regles aux gens de guerre. César lui même a dit ce qu'il a fait, & non ce qu'il falloit faire. Les descriptions topographiques, l'appréciation des postes, la combinaison des marches, l'art des campements & des retraites, la plus savante théorie, tout est soumis au coup-d'œil du Général, qui, avec les principes dans sa tête & les matériaux dans sa main, applique les uns & les autres aux circonstances locales & momentanées, où le hasard l'a placé. Le génie militaire, tout mathématique qu'il est, est dépendant de la fortune qui subordonne l'ordre des opérations à la variabilité des données. Les regles sont hérissées d'exceptions, que le tact doit pressentir. L'exécution même change presque toujours le plan, & dérange le systême d'une action. Le courage ou la timidité des troupes; la témérité de l'ennemi; le succès éventuel de ses mesures; une rencontre, un événement imprévus; un orage qui gonfle un torrent; le vent qui dérobe un piege ou une embuscade, sous des tourbillons de poussiere; la foudre

qui épouvante les chevaux, ou qui se confond avec le bruit des canons; la température de l'air, dont l'influence agit continuellement sur les esprits du chef & sur le sang des soldats : ce sont autant d'éléments physiques ou moraux, qui, par leur inconstance, entraînent un renversement total dans les projets les mieux concertés.

Quel que soit le choix du lieu pour une descente au Nord de Saint-Domingue, la ville du Cap en sera toujours l'objet. Le débarquement se fera sans doute dans la baye du Cap même, où les vaisseaux seroient à portée d'augmenter les forces de terre par les deux tiers de leurs équipages, & de fournir l'artillerie, les vivres, & les munitions nécessaires pour assiéger cette opulente forteresse. C'est aussi de ce boulevard de la colonie, que tous les mouvements de défense doivent tâcher d'éloigner l'assaillant. On cherchera, par l'avantage des positions, à diminuer l'inégalité des forces. Au moment de la descente, il faut chicaner le terrein, en soutenant un commencement d'attaque, sans compromettre la totalité des troupes. On se postera de façon à se ménager deux branches de retraite, l'une vers le Cap pour en former la garnison, & l'autre dans les gorges des montagnes, pour y tenir une espece de camp retranché, d'où l'on ira troubler les travaux du siege, & retarder la prise de la place. Fût-elle emportée, comme il seroit facile, en l'évacuant, de favoriser l'évasion des troupes, tout ne seroit pas fini. Les montagnes où elles se réfugieroient, inaccessibles pour une armée, enveloppent la plaine d'une double ou triple chaîne. Les quartiers habités en sont comme gardés par des gorges fort serrées & faciles à défendre. La principale de ces gorges, qui est celle de la grande riviere, oppose à l'ennemi deux ou trois passes de riviere, qui s'étendent

d'une montagne à l'autre. Quatre ou cinq cents hommes y arrêteroient les plus nombreuses forces, avec la seule précaution de creuser le lit des eaux. Cette résistance pourroient être secondée par vingt-cinq mille habitants blancs ou noirs, établis dans ces vallées. Comme les blancs y sont plus multipliés que dans les terres plus riches, la modicité de leurs récoltes ne leur permettant point de consommer beaucoup de denrées d'Europe, ils cultivent des productions dont ils vivent; & dès-lors, ils pourroient en fournir aux troupes qui défendroient leur pays. Ce qu'ils ne donneroient pas en viande fraîche, seroit remplacé par les Espagnols, qui, sur les derrieres de ces montagnes, élevent de nombreux troupeaux.

Cependant il peut arriver que la constance des troupes s'épuise, par le manquement des vivres ou des munitions, & qu'elles soient ou forcées ou tournées. C'est ce qui fit imaginer à Versailles, il y a quelques années, de bâtir une place forte dans le centre des montagnes. Le Maréchal de Noailles appuyoit vivement ce projet. On pensoit alors qu'avec des redoutes de terre dispersées sur la côte, on pourroit engager l'ennemi à des attaques régulieres, & le miner sourdement par la perte de beaucoup d'hommes, dans un climat où les maladies les consomment plus rapidement que les combats. On ne vouloit plus de ces places de guerre, exposées sur la frontiere à l'invasion des maîtres de la mer; parce qu'incapables de défendre l'habitant, elles servent de boulevard au vainqueur, qui les prend & les garde facilement avec des vaisseaux, y dépose & en tire à son gré des armes & des troupes pour contenir les vaincus. Un pays entiérement ouvert valoit mieux, disoit-on, pour une Puissance sans forces maritimes, que des forces éparses & abandonnées, sur des

rivages dévastés & dépeuplés par l'intempérie du climat.

C'étoit dans le centre de l'isle qu'on se promettoit d'établir solidement sa défense. Une route de vingt à trente lieues, entrecoupée d'obstacles, où chaque marche seroit achetée par des combats, dans lesquels l'avantage des postes rendroit un détachement redoutable à toute une armée; où les transports d'artillerie lents & laborieux, la difficulté des convois & l'intervalle de la communication avec l'Océan, tout enfin conspireroit à la destruction de l'ennemi : tel devoit être, pour ainsi dire, le glacis de la place qu'on se proposoit de construire. Cette capitale située dans un lieu où l'élévation des terres, tempérant la chaleur du climat, épureroit l'influence de l'air; au milieu d'une campagne qui fourniroit les comestibles les plus nécessaires, & particuliérement le riz; environnée de troupeaux, qui, paissant sur un terrein le plus favorable à leur multiplication, seroient conservés pour l'instant des besoins; munie de magasins proportionnés à sa grandeur & à sa garnison : une telle ville auroit changé en un Royaume, qui se soutiendroit long-temps de lui-même, une colonie dont l'opulence ne fait que diminuer la force, & qui donnant le superflu sans avoir le nécessaire, enrichit un petit nombre de propriétaires, qu'elle ne peut cependant faire subsister.

Si l'ennemi, devenu maître des côtes qu'on ne lui disputeroit pas, vouloit en recueillir les productions, il lui faudroit des armées pour soutenir la défensive, où les excursions perpétuelles du centre le réduiroient à se borner. Les troupes de l'intérieur de l'isle, toujours sûres d'une retraite respectable, pourroient être aisément rafraîchies par des secours venus d'Europe, qui pénétreroient sans

peine au centre d'un cercle, dont la circonférence est si vaste, tandis que toutes les flottes Angloises ne suffiroient pas à remplir les vuides que le climat feroit continuellement dans leurs garnisons.

Malgré l'évidence de tous ces avantages, on a perdu de vue le projet d'une fortification dans les montagnes, pour s'occuper d'un systême qui réduiroit au môle Saint-Nicolas toute la défense de la colonie. Le nouveau plan n'a pu manquer d'être applaudi par les colons, qui ne voyent jamais sans chagrin auprès de leurs plantations, des citadelles & des garnisons, d'où résulte moins de sûreté que de dévastation. Ils ont compris que toutes les forces étant portées sur un seul point, ils n'auroient plus dans leur voisinage sur les trois côtes, que des troupes légeres, qui, suffisant pour éloigner des corsaires par des batteries, sont d'ailleurs des défenseurs commodes, prêts à céder sans résistance, à se disperser, ou à capituler au moindre signe d'une descente.

Ce plan favorable à l'intérêt particulier, s'est encore trouvé conforme à l'opinion de militaires très-éclairés. Ils ont pensé que le petit nombre de troupes dont la colonie est susceptible, étant comme perdu dans une isle aussi grande que Saint-Domingue, paroîtroit quelque chose au môle. C'est Bombardopolis qu'on a choisi, comme le poste le plus respectable. Cette nouvelle ville est placée à l'extrêmité d'une grande plaine, dont l'élévation assure la fraîcheur. Une savane naturelle couvre son territoire, embelli par des bosquets de palmiers & de latoniers. Rien ne le domine, ce qui est rare à Saint-Domingue. On pourroit y bâtir une place réguliere, aussi forte qu'on le voudroit : si elle ne préservoit pas les côtes d'une invasion, elle empêcheroit le conquérant de s'y établir solidement.

Il feroit à fouhaiter, difent des hommes d'état, qu'au moment qu'on a commencé les travaux au môle, on y eût fait toutes les fortifications que comportoit une pofition fi avantageufe. C'eft un tréfor qu'on ne devoit découvrir, qu'en s'en affurant la poffeffion. Si cette précieufe clef de Saint-Domingue, & même de l'Amérique, venoit à tomber entre les mains des Anglois, comme ce malheur peut arriver au premier feu d'une guerre qui ne fauroit être éloignée, ce Gibraltar du nouveau monde feroit plus fatal à l'Efpagne & à la France, que celui de l'Europe même.

Au refte, qu'on ne s'étonne pas de voir fi peu de folidité dans toutes les précautions qu'on a prifes jufqu'ici pour la défenfe de Saint-Domingue. Tant que la prévoyance & la protection feront bornées à des moyens du fecond ordre, qui ne peuvent que retarder & non empêcher la conquête de cette ifle, on ne pourra fuivre un plan invariable. Les principes fixes appartiennent exclufivement aux Puiffances qui peuvent compter fur leurs forces navales, pour fe garantir de la perte, ou s'affurer du recouvrement de leurs colonies. Celles de la France ne font pas gardées par ces arfenaux mouvants, qui peuvent à la fois attaquer & défendre. Leur métropole n'a pas encore une marine affez redoutable. Mais, du moins, gouverne-t-elle fes poffeffions éloignées, dans les maximes d'une politique éclairée & bien ordonnée ? C'eft ce que nous allons examiner.

XXVIII. Examen du Gouvernement établi dans les îles

Le Gouvernement Britannique, toujours dirigé par l'efprit national, qui ne s'écarte guere des vrais intérêts de l'Etat, a porté dans le nouveau monde le droit de propriété, qui fait la bafe de fa légiflation. Convaincu que l'homme ne croit jamais bien poffèder que ce qu'il a légi-

Françoises.

timement acquis, il a vendu, mais à un prix très-modéré, les terreins qu'on a voulu défricher dans ses isles. Cette méthode lui a semblé la plus sûre, pour hâter l'exploitation des terres, pour empêcher les partialités & les jalousies que feroit naître une distribution guidée par les caprices de la faveur.

XXIX. Le droit de propriété est-il respecté dans les isles Françoises ?

La France a tenu une conduite plus noble en apparence, mais en effet moins sage, en accordant gratuitement des possessions à ceux qui les sollicitoient. Sans égards à leurs talents & à leurs facultés, le crédit de leurs protecteurs régloit la mesure & l'étendue du terrein qu'ils obtenoient. On stipuloit, à la vérité, qu'ils commenceroient leur établissement dans l'année de la concession, sans discontinuer le défrichement, sous peine de confiscation. Mais outre l'inconvénient d'obliger aux dépenses de l'exploitation, des hommes qui n'avoient pas eu les moyens d'acquérir un fonds, la peine n'étoit infligée qu'à ceux qui, sans fortune & sans naissance, n'intéressoient personne à leur avancement, ou à des mineurs foibles & abandonnés, que la commisération publique auroit dû secourir dans la misere où la mort de leurs parents les laissoit exposés. Tout propriétaire qui trouvoit de la recommandation ou de l'appui, pouvoit impunément garder son domaine en friche.

A cette prédilection, qui devoit retarder sensiblement le progrès des colonies, s'est jointe une foule d'arrangements économiques, plus vicieux les uns que les autres. On a d'abord assujetti tous ceux à qui l'on donnoit des terres, à y planter cinq cents fosses de manioc, pour chaque esclave qu'ils auroient sur leur habitation. Cet ordre blessoit également, & l'intérêt des particuliers, en les forçant à cultiver une production vile sur un terrein qui pou-

voit en rapporter de plus riches ; & l'intérêt public, en rendant inutiles les terreins secs qui n'étoient propres qu'à ce genre de production. C'étoit un double vice qui devoit diminuer la culture de toutes les denrées. Aussi la loi qui faisoit violence à la disposition de la propriété, n'a-t-elle jamais été rigoureusement exécutée : mais comme on ne l'a pas révoquée, elle est toujours un fléau entre les mains de l'administrateur ignorant, bisarre ou passionné, qui voudra s'en servir contre les habitants. C'est pourtant le moindre des maux qu'ils ont à reprocher à la législation. La contrainte des loix agraires, est encore aggravée par le poids des corvées.

Il fut un temps en Europe, c'étoit celui du Gouvernement féodal, où les métaux n'entroient guere dans les stipulations publiques ou particulieres. Les nobles servoient l'Etat, non de leur bourse, mais de leur personne ; & ceux de leurs vassaux qu'ils s'étoient comme appropriés par la conquête, leur payoient des redevances, soit en denrées, soit en travaux. Ces usages destructifs pour les hommes & les terres, devoient perpétuer la barbarie dont ils tiroient leur origine. Mais enfin ils tomberent par degrés, à mesure que l'autorité des Rois, sous l'appât de l'affranchissement des peuples, vint à sapper l'indépendance & la tyrannie des Grands. Le Prince, devenu seul maître, abolit, comme Magistrat, quelques abus nés du droit de la guerre qui détruit tous les droits. Il conserva cependant beaucoup de ces usurpations consacrées par le temps. Celle des corvées s'est maintenue en quelques Etats, où la Noblesse a presque tout perdu sans que le peuple y ait rien gagné. La France voit encore son aisance gênée par cette servitude publique, dont on a réduit l'injustice en méthode, comme pour lui donner une

ombre de juſtice. Les ſuites de cet affreux ſyſtême, ont été encore plus funeſtes à ſes colonies. La culture de ces terres, par la raiſon du climat & la nature des productions, exigeant plus de célérité, ne peut que ſouffrir extrêmement de l'abſence de ſes agents, qu'on occupe loin de leurs atteliers à des ouvrages publics, ſouvent inutiles, & toujours faits pour des bras oiſifs. Si la métropole, malgré la foule des moyens qu'elle a ſous la main, n'eſt pas encore parvenue à corriger ou à tempérer la vexation des corvées, elle doit juger combien il en réſulte d'inconvénients au-delà des mers, quand la direction de ces travaux eſt confiée à deux adminiſtrateurs qui ne peuvent être ni dirigés, ni redreſſés, ni arrêtés, dans l'exercice arbitraire d'un pouvoir abſolu. Mais le fardeau des corvées eſt doux & léger, au prix de celui des impôts.

XXX. Les impôts ſont-ils convenablement établis dans les iſles Françoiſes ?

On peut définir l'impôt, une contribution pour la dépenſe publique, qui eſt néceſſaire à la conſervation de la propriété particuliere. La jouiſſance paiſible des terres & des revenus exige une force qui les défende de l'invaſion, une police qui aſſure la liberté de les faire valoir. Tout ce qu'on paye pour le maintien de cet ordre public, eſt de droit & de juſtice ; ce qu'on leve de plus eſt extorſion. Or toutes les dépenſes de Gouvernement que la métropole fait pour les colonies, lui ſont payées par la contrainte qui leur eſt impoſée, de ne cultiver que pour elle, & de la maniere qui lui convient. Cet aſſujettiſſement eſt le plus onéreux des tributs, & devroit tenir lieu de tous les impôts.

On ſentira cette vérité, pour peu qu'on réfléchiſſe à la différence de ſituation, qui ſe trouve entre l'ancien & le nouveau monde. En Europe, la ſubſiſtance & les conſommations intérieures ſont le but principal du travail

des terres & des manufactures : on ne destine à l'exportation que le superflu. Dans les isles, tout doit être envoyé au-dehors. La vie & les richesses y sont également précaires.

En Europe, la guerre ne prive les manufacturier & le cultivateur que du commerce extérieur : la ressource de l'intérieur leur reste. Dans les isles, les hostilités anéantissent tout. Il n'y a plus de ventes, plus d'achats, plus de circulation. A peine le colon retire-t-il ses fraix.

En Europe, le colon qui a peu de terres, & qui ne peut faire que des avances peu considérables, cultive à proportion aussi utilement que celui dont les domaines sont étendus & les trésors immenses. Dans les isles, l'exploitation de la moindre habitation exige des dépenses qui supposent d'assez grands moyens.

En Europe, c'est en général un citoyen qui doit à un autre citoyen : l'Etat n'est pas appauvri par ces dettes intérieures. Les dettes des isles sont d'une autre nature. Plusieurs colons, pour travailler à leurs défrichements, pour se relever du malheur des guerres qui avoient arrêté leurs exportations, se sont tellement obérés par la ressource des emprunts, qu'on peut les regarder plutôt comme des fermiers du commerce, que comme les propriétaires des habitations.

Soit que ces réflexions ayent échappé au ministere de France, soit que les circonstances l'ayent entraîné loin de ses vues, il a ajouté de nouveaux impôts à l'obligation imposée aux colonies, de tirer tous leurs besoins de la patrie principale, & de lui livrer toutes leurs denrées. On a taxé chaque tête de noir. Cette capitation a été restreinte dans quelques établissements, aux esclaves qui travailloient ; &

dans quelques autres, elle est indifféremment étendue à tous les esclaves. Les deux dispositions ont été combattues par la colonie de Saint-Domingue assemblée. On va juger de la force de ses preuves.

Les enfants, les infirmes, les vieillards, forment à-peu-près le tiers du nombre des esclaves. Loin d'être utiles au cultivateur, les uns ne sont pour lui qu'un fardeau que l'humanité seule lui fait supporter; les autres ne lui donnent que des espérances éloignées & incertaines. On comprend difficilement comment le fisc a pu exiger un tribut, d'un objet qui coûte au-lieu de rendre.

La capitation des noirs s'étend au-delà du tombeau; c'est-à-dire, qu'elle existe sur une tête qui n'est plus. Qu'un esclave meure après que le récensement a été fait, le colon, malheureux de la diminution de son revenu, malheureux de la diminution de son capital, se voit encore réduit à payer un droit qui lui rappelle ses pertes, & qui en aggrave l'amertume.

Les esclaves même qui travaillent, ne sont pas un tarif exact de l'appréciation des revenus. Avec peu de noirs sur un terrein excellent, on retire plus de productions, qu'un grand nombre n'en donne sur des terres médiocres ou mauvaises. Les denrées qui occupent ces bras chargés du même impôt, n'ont pas toutes la même valeur. Le passage d'une culture à l'autre, que le sol exige, éloigne par intervalles le produit des travaux. Les sécheresses, les inondations, les incendies, les insectes dévorants, rendent souvent les peines inutiles. Toutes choses d'ailleurs égales, un moindre nombre d'ouvriers fait une moindre quantité proportionnelle de sucre; soit à cause de la nécessité de l'ensemble, soit parce que les travaux ne sont vraiment productifs, qu'autant qu'on peut saisir le moment qui leur est le plus favorable.

La capitation des noirs devient encore plus intolérable par la guerre. Un colon qui, sans débouché pour ses denrées, est obligé de s'endetter pour soutenir sa vie, & sustenter sa terre, se trouve encore réduit à payer un impôt pour des esclaves dont le travail équivaut à peine à leur entretien. Souvent même, il a le chagrin d'être forcé de les envoyer loin de son habitation, pour les besoins imaginaires de la colonie, de les y nourrir à ses frais, & de les voir périr inutilement, avec la cruelle nécessité de les remplacer un jour, s'il veut faire revivre ses fonds languissants & comme anéantis.

Le fardeau de la capitation étoit plus pesant encore, pour les habitants absents de la colonie qu'on condamnoit au triple de cet impôt : surcharge d'autant plus injuste, qu'il n'importoit guere à la France que ses marchandises se consommassent dans le sein du Royaume ou dans ses isles. Prétendoit-elle empêcher l'émigration des colons? Ce n'est que par la douceur du Gouvernement qu'on fixe des citoyens dans un pays, & non par des prohibitions & des peines. D'ailleurs, des hommes qui, sous un ciel brûlant, avoient accru par des travaux hasardeux la prospérité publique, devoient avoir la douceur de finir leur carriere dans le séjour tempéré de la métropole. Quoi de plus propre, que le spectacle de leur fortune, à réveiller l'ambition & l'activité d'un grand nombre d'hommes oisifs, dont l'Etat se délivreroit au profit de l'industrie & du commerce?

Rien de plus nuisible à l'un & à l'autre, que cette capitation des noirs. La nécessité de vendre, oblige le colon de baisser le prix de sa denrée. Le bon marché peut être avantageux, lorsqu'il est le fruit d'une grande abondance, & la suite d'une vivacité extrême dans les affaires.

Mais tout est perdu, si l'on est réduit à perdre habituellement sur ses marchandises, pour payer le retour d'un impôt. La finance est comme un ulcere, où les chairs mortes dévorent les chairs vivantes. A mesure que le sang passe dans une plaie par la circulation, il se corrompt pour la nourrir. Le commerce tarit par les canaux absorbants du fisc, qui reçoit toujours sans jamais rendre.

Enfin, l'impôt dont il s'agit, est d'une perception très-difficile. Il faut nécessairement que tout propriétaire qui a des esclaves, en donne chaque année une déclaration. Il faut, pour prévenir les fausses déclarations, les faire vérifier par des commis. Il faut confisquer les negres non déclarés; pratique insensée, puisque le negre cultivateur est un capital, & que, par sa confiscation, on diminue la culture, on anéantit l'objet même pour lequel le droit est établi. C'est ainsi que, dans des colonies où rien ne peut prospérer sans une tranquillité profonde, il s'établit entre la finance & le cultivateur une guerre destructive. Les procès se multiplient, les déplacements deviennent fréquents, les voies de rigueur nécessaires, les fraix considérables & ruineux.

Si l'impôt assis sur la tête des negres est injuste dans son étendue, sans égalité dans sa répartition, compliqué dans sa perception, l'impôt établi sur les denrées qui sortent des colonies, n'est guere moins blâmable. Le Gouvernement se l'est permis, dans la persuasion que ce nouveau droit seroit entiérement supporté par le consommateur, ou par le marchand. Il n'y a point d'erreur plus dangereuse en économie politique.

L'action de consommer, ne donne point d'argent pour payer les choses que l'on consomme. Le consommateur

s'obtient de son travail ; & tout travail, quand on en suit la chaîne, est payé par les premiers propriétaires du produit des terres. Dès-lors une denrée ne sauroit renchérir constamment, que les autres ne renchérissent à proportion. Dans cet arrangement, il n'y a de gain pour aucune. Otez cet équilibre, la consommation de la denrée renchérie diminuera nécessairement ; & si elle diminue, son prix tombera. Sa cherté n'aura été que passagere.

Le négociant ne sera pas plus en état que le consommateur de se charger du droit. Il pourra bien en faire les avances deux ou trois fois ; mais s'il ne fait pas sur les marchandises taxées le bénéfice naturel & nécessaire, il en discontinuera bientôt le commerce. Espérer que la concurrence le forcera à prendre sur ses profits le payement de l'impôt, c'est supposer qu'il faisoit de trop gros bénéfices, & que la concurrence, qui n'étoit pas alors suffisante, deviendra plus vive, lorsque les profits seront diminués. Si les choses étoient au contraire telles qu'elles devoient être, & que les bénéfices ne fussent que suffisants : c'est supposer que la concurrence subsistera, quoique les profits qui la faisoient naître ne subsistent plus. Il faut admettre toutes ces absurdités, ou convenir que c'est le cultivateur des isles qui paye l'impôt : qu'il soit perçu dans la premiere, dans la seconde ou dans la centieme main.

Loin d'attaquer ainsi la cultivation des colonies par des impôts, on devroit l'encourager par des libéralités, puisque par l'état de prohibition où l'on tient le commerce des colonies, ces libéralités seroient nécessairement rapportées à la métropole, avec tous les fruits dont elles auroient été la semence.

Que si la situation d'un Etat arriéré par ses pertes & par ses fautes, ne permet pas de donner des leviers & d'ôter des fardeaux, on pourroit se rapprocher de la meilleure administration, en supprimant du moins le payement des taxes dans les colonies même, pour en lever le produit dans la métropole. Ce nouveau systême seroit également agréable aux deux mondes.

Rien ne peut flatter l'Américain, comme d'éloigner de ses yeux tout ce qui lui annonce sa dépendance. Fatigué de l'importunité des exacteurs, il hait une taxe habituelle; il en craint l'augmentation. Il cherche en vain la liberté qu'il croyoit avoir trouvée à deux mille lieues de l'Europe; il s'indigne d'un joug qui le poursuit à travers les tempêtes de l'Océan; il ronge en murmurant les restes de son frein, & ne pense qu'avec dépit à une patrie qui, sous le nom de mere, lui demande du sang, au-lieu de le nourrir. Otez-lui la vue & l'image de ses entraves. Que ses richesses ne payent tribut à la métropole qu'en y débarquant: il se croira libre & privilégié, lors même que, par la diminution de la valeur de ses denrées, ou par le surcroît du prix qu'il mettra à celles d'Europe, il aura réellement porté par contrecoup tout le poids de l'impôt qu'il ignore.

Les navigateurs trouveront un avantage à ne payer des droits que sur une marchandise, qui désormais sans risque dans toute sa valeur sera parvenue à sa destination, & fera rentrer dans leurs mains le capital de leurs fonds avec le bénéfice. Ils n'auront pas la douleur d'avoir acheté du Prince le risque même du naufrage, en perdant en route une cargaison dont ils avoient payé la taxe à l'embarquement. Leurs navires au contraire rapporteront en denrées le montant du droit; & la valeur des productions ayant augmenté

augmenté d'environ vingt-un pour cent par leur exportation, le droit en paroîtra moins fort.

Enfin, le consommateur y gagnera lui-même, parce qu'il n'est pas possible que le colon & le négociant se trouvent bien d'une disposition, sans qu'il lui en revienne, avec le temps, quelque utilité. Aussi-tôt que tous les impôts auront été réduits à un impôt unique, il y aura moins de formalités, moins d'embarras, moins de lenteurs, moins de fraix, & par conséquent la marchandise pourra être donnée à meilleur marché.

L'Etat même y pourroit trouver un avantage politique fort considérable. Par le nouvel arrangement, il existeroit un pays, en apparence exempt de tout impôt, & jouissant d'une franchise absolue. Un pareil événement seroit sur-tout remarqué, dans un temps où les colonies Angloises gémissent sous le poids des taxes nouvelles. Ce contraste irriteroit leurs maux. Leurs murmures & leur audace n'auroient plus de bornes. Elles prendroient de la confiance dans un Gouvernement qu'elles ont jusqu'à présent accusé de tyrannie ; & s'il s'élevoit une révolte dans l'Amérique septentrionale, cette vaste région craindroit moins de se mettre sous la protection de la France.

Ce systême de modération, que tout semble prescrire, s'établira sans peine. Toutes les productions des isles sont assujetties, en entrant dans le Royaume, à un droit connu sous le nom de domaine d'Occident, & qui est fixé à trois & demi pour cent avec deux sols pour livre. Leur valeur, qui sert de regle au payement du droit, est déterminée dans les mois de Janvier & de Juillet. On la fixe à vingt ou vingt-cinq pour cent au-dessous du cours réel. Le bureau d'Occident accorde d'ailleurs une tarre plus considérable que ne fait le vendeur dans le commer-

ce. Qu'on ajoute à cet impôt celui du même rapport à-peu-près que payent les denrées aux douanes des colonies, ceux qui ſont payés dans l'intérieur de ces iſles, & le Gouvernement ſe trouvera avoir tout le revenu qu'il tire de ſes établiſſements du nouveau monde.

Si ce fonds étoit confondu avec les autres revenus de l'Etat, on pourroit craindre qu'il ne fût pas employé à ſa deſtination, qui doit être uniquement la protection des iſles. Les beſoins imprévus du tréſor royal lui feroient prendre infailliblement une autre direction. Il eſt des inſtants où la criſe du mal ne permet pas de calculer les inconvénients du remede. La néceſſité la plus urgente abſorbe toute l'attention. Rien n'eſt alors à l'abri du pouvoir arbitraire, dirigé par le beſoin du moment. Le miniſtere prend & vuide toujours, dans la fauſſe eſpérance d'un remplacement prochain que de nouveaux beſoins ne ceſſent de reculer.

D'après ces réflexions, ne ſeroit-il pas eſſentiel que la caiſſe deſtinée à recevoir les droits établis ſur les productions des colonies fût entiérement ſéparée des fermes du Royaume? L'argent, qui y ſeroit toujours comme en dépôt, couvriroit les dépenſes de ces établiſſements. Le colon qui a continuellement des fonds à faire paſſer en Europe, les donneroit volontiers pour des lettres de change, dès qu'il ſeroit aſſuré qu'elles ne ſouffriroient ni délais ni difficultés. Cette eſpece de banque formeroit promptement un nouveau lien de correſpondance entre les iſles & la métropole. La Cour connoîtroit plus exactement la ſituation des affaires publiques dans les pays éloignés: elle y recouvreroit un crédit qu'elle a tout-à-fait perdu depuis long-temps, quelque beſoin qu'elle en ait, ſurtout dans des temps de guerre. Nous ne pouſſerons pas

plus loin les discussions sur l'impôt : & nous passerons à ce qui regarde les milices.

XXXI. Les milices sont-elles bien ordonnées dans les isles Françoises ?

Les isles Françoises, de même que celles des autres nations, n'eurent dans l'origine aucunes troupes réglées. Les aventuriers qui les avoient conquises, regardoient comme un privilege le droit de se défendre eux-mêmes ; & les descendants de ces hommes intrépides se crurent assez forts pour garder leurs possessions. Qu'avoient-ils en effet qu'à repousser quelques bâtiments qui débarquoient des matelots & des soldats aussi peu disciplinés que les habitants qu'ils venoient insulter ?

Tout est changé & a dû changer. Lorsqu'on a prévu que ces établissements, devenus considérables par leurs richesses, seroient attaqués tôt ou tard par des armées Européennes transportées sur de nombreuses flottes, on y a fait passer d'autres défenseurs. L'événement a prouvé que quelques bataillons épars étoient insuffisants contre les forces terrestres & maritimes de l'Angleterre. Le colon lui-même a jugé ses efforts incapables de retarder la révolution. Il a craint que l'ennemi victorieux ne lui fît payer un obstacle superflu ; & on l'a vu moins disposé à combattre, qu'occupé des suites de la capitulation. Bientôt calculateur politique, il a senti que les fonctions militaires ne convenoient plus à son état d'impuissance : & il a donné de l'argent pour être déchargé d'un soin qui, glorieux dans son principe, étoit dégénéré en une servitude onéreuse. Les milices ont été supprimées en 1764.

Cet acte de complaisance a mérité l'approbation de ceux qui n'envisageoient cette institution que comme un moyen de préserver les colonies de toute invasion étrangere. Ils ont judicieusement pensé qu'il étoit absurde d'exiger que

des hommes qui ont vieilli sous un ciel ardent, pour élever l'édifice d'une grande fortune, s'exposassent aux mêmes dangers que ces malheureuses victimes de notre ambition, qui jouent à chaque moment leur vie pour cinq sols par jour. Un pareil sacrifice leur a paru contrarier trop la nature, pour qu'il fût raisonnable de l'espérer; & ils ont applaudi au ministere, qui a senti qu'il convenoit de renoncer à une défense si vaine & si onéreuse.

Les observateurs, à qui les établissements du nouveau monde sont mieux connus, ont porté de cette innovation un jugement moins favorable. Les milices, disent-ils, sont nécessaires, pour maintenir la police intérieure des isles, pour prévenir la révolte des esclaves, pour arrêter les courses des negres fugitifs, pour empêcher l'attroupement des voleurs, pour protéger le cabotage, pour garantir les côtes contre les corsaires. Si les colons ne forment pas des corps, s'ils n'ont ni chefs ni drapeaux, quel est celui qui marchera au secours de ses voisins? qui l'avertira? qui le commandera? d'où naîtront cette harmonie, ce concours, sans lesquels rien ne se fait convenablement?

Ces réflexions, qui, toutes frappantes, toutes naturelles qu'elles sont, avoient pourtant échappé à la Cour de Versailles, l'ont fait revenir promptement sur ses pas. Elle a rétabli les milices plus vîte qu'elle ne les avoit abolies. Dès l'année 1766, on s'y est soumis aux isles du Vent, sans une résistance bien marquée; quoiqu'elle pût être encouragée par la continuation des nouvelles taxes qui n'avoient plus d'objet. Saint-Domingue a réclamé vivement contre cet abus d'une autorité trop précipitée & trop peu constante dans ses démarches, pour n'être pas exposée à des murmures.

Un administrateur philosophe, témoin de l'opposition que montroient les habitants de Saint-Domingue, au rétablissement d'une milice forcée, proposoit de la rendre volontaire. Il ne doutoit point, qu'à l'appât de quelque intérêt de gloire & de fortune, la moitié de la colonie ne s'enrôlât au plutôt, & n'entraînât le reste par son exemple, à solliciter comme un honneur ce qu'on abhorroit comme un joug. Mais ce moyen, quelque brillant qu'il soit, quelque efficace qu'il eût été, blessoit trop essentiellement l'uniformité de Gouvernement, qui doit régner entre des isles soumises à la même Puissance. Cette distinction eût été le germe d'une rivalité, d'une division, qui, tôt ou tard, seroient devenues funestes aux colonies ou même à la métropole.

Sans qu'on ait employé ces ménagements d'une politique adroite, Saint-Domingue a repris le service militaire: mais c'est avec une aversion, un éloignement fondés sur des griefs, qu'on ne sauroit trop-tôt appaiser. Personne n'ignore que les milices gênent extrêmement la liberté civile, dont on est plus jaloux dans les colonies qu'en Europe, où l'on n'entend que le nom de l'autorité. Elles exposent le citoyen à une multitude de vexations. Les maux qu'elles ont occasionnés, ont inspiré pour ce genre de servitude, une horreur qui ne peut étonner que des tyrans ou des esclaves. On doit, s'il se peut, effacer les impressions du passé, calmer toutes les défiances sur l'avenir. C'est à la condescendance, à la modération du Gouvernement, de mettre fin aux inquiétudes des colons; en faisant dans la forme des milices, tous les changements qui peuvent se concilier avec la police & la sûreté qu'elles doivent avoir pour objet. C'est le bonheur des peuples gouvernés qu'il faut envisager dans l'usage de l'autorité. Si

le Souverain ne marche pas vers ce but, il ne vivra que sur des métaux ou des regiſtres, bientôt uſés par le temps, ou dédaignés de la poſtérité. Envain, la flatterie éleve aux Princes des monuments ſuperbes & multipliés. La main de l'homme les érige; mais c'eſt le cœur qui les conſacre. L'amour y met le ſceau de l'immortalité. Sans lui, les hommages publics n'étalent que la baſſeſſe du peuple & non la grandeur du maître. Il y a dans Paris une ſtatue qui fait treſſaillir tous les cœurs d'un ſentiment de tendreſſe. Tous les regards ſe tournent vers cette image de bonté paternelle & populaire. Les larmes des malheureux l'invoquent dans le ſilence de l'oppreſſion. On bénit en ſecret le héros qu'elle éterniſe. Toutes les voix ſe réuniſſent après deux ſiecles pour célébrer ſa mémoire. Du fond de l'Amérique, on réclame ſon nom. Dans tous les cœurs, il proteſte contre les abus de l'autorité; il preſcrit contre les uſurpations des droits du peuple; il promet aux ſujets la réparation des maux & l'amélioration du bien; il demande l'une & l'autre aux Miniſtres.

XXXII. Le partage des héritages eſt-il utilement réglé dans les iſles Françoiſes?

Qui le croiroit? Une loi qui ſemble dictée par la nature même, qui ſe préſente la premiere au cœur de l'homme juſte & bon; qui ne laiſſe d'abord aucun doute à l'eſprit ſur ſa rectitude & ſon utilité: cette loi cependant eſt quelquefois contraire au maintien de nos ſociétés; elle arrête les progrès des colonies, les écarte du but de leur deſtination; &, de loin, elle prépare leur chûte & leur ruine. Qui le croiroit? C'eſt l'égalité de partage entre les enfants, ou les cohéritiers. Cette loi, ſi naturelle, veut être abolie en Amérique.

Ce partage fut néceſſaire dans la formation des colonies. On avoit à défricher des contrées immenſes. Le pouvoit-on ſans population? & comment, ſans propriété,

fixer dans ces régions éloignées & désertes, des hommes, qui, la plupart, n'avoient quitté leur patrie que faute de propriété? Si le Gouvernement leur eût refusé des terres, ces aventuriers en auroient cherché de climat en climat, avec le désespoir de commencer des établissements sans nombre, dont aucun n'auroit pris cette consistance qui les rend utiles à la métropole.

Mais depuis que les héritages, d'abord trop étendus, ont été réduits par une suite de successions & de partages sous-divisés à la juste mesure que demandent les facilités de la culture; depuis qu'ils sont assez limités pour ne pas rester en friche, par le défaut d'une population équivalente à leur étendue, une division ultérieure de terreins les feroit rentrer dans leur premier néant. En Europe, un citoyen obscur, qui n'a que quelques arpents de terre, tire souvent un meilleur parti de ce petit fonds, qu'un homme opulent des domaines immenses que le hasard de la naissance ou de la fortune a mis entre ses mains. En Amérique, la nature des denrées qui sont d'un grand prix, l'incertitude des récoltes peu variées dans leur espece, la quantité d'esclaves, de bestiaux, d'ustensiles nécessaires pour une habitation : tout cela suppose des richesses considérables, qu'on n'a pas dans quelques colonies, & que bientôt on n'aura plus dans aucune, si le partage des successions continue à morceler, à diviser de plus en plus les terres.

Qu'un pere, en mourant, laisse une succession de trente mille livres de rente. Sa succession se partage également entre trois enfants. Ils seront tous ruinés, si l'on fait trois habitations; l'un, parce qu'on lui aura fait payer cher les bâtiments, & qu'à proportion il aura moins de negres & de terres; les deux autres, parce qu'ils ne pourront pas

exploiter leur héritage sans faire bâtir. Ils seront encore tous ruinés, si l'habitation entiere reste à l'un des trois. Dans un pays où la condition du créancier est la plus mauvaise de toutes les conditions, les biens se sont élevés à une valeur immodérée. Celui qui restera possesseur de tout, sera trop heureux, s'il n'est obligé de donner en intérêts que le revenu net de l'habitation. Or, comme la premiere loi est celle de vivre, il commencera par vivre & ne pas payer. Ses dettes s'accumuleront. Bientôt il sera insolvable; & du désordre qui naîtra de cette situation, on verra sortir la ruine de tous les cohéritiers.

L'abolition de l'égalité des partages, est le seul remede à ce désordre. Il est temps que la législation, aujourd'hui plus éclairée, voye dans ses colonies plutôt des établissements de choses, que de personne. Sa sagesse lui inspirera des dédommagements convenables pour ceux qu'elle aura dépouillés & sacrifiés en quelque maniere à la fortune publique. Elle leur doit les moyens de subsister par le seul travail possible à cette espece d'homme, en les plaçant sur de nouveaux terreins; & elle se doit à elle-même d'acquérir de nouvelles richesses par leur industrie.

Sainte-Lucie & la Guyane offroient, à la paix, un beau moment pour la réforme qu'on propose. La France devoit profiter de cette occasion, peut-être unique, pour supprimer la loi du partage, en distribuant à ceux qu'on auroit dépouillés de leurs espérances, les terres qu'on vouloit mettre en valeur; & pour les avances de cette exploitation, les sommes immenses qu'on y a jettées sans fruit. Des hommes habitués au climat, familiarisés avec la seule culture qu'on pouvoit avoir en vue, encouragés par l'exemple, les secours & les conseils de leur famille, aidés enfin, par les esclaves que l'Etat leur auroit fournis,

étoient plus propres que des vagabonds ramassés dans les boues de l'Europe, à porter de nouvelles colonies au degré d'opulence & de prospérité qu'on devoit s'en promettre. Malheureusement on ne vit pas que les premieres colonies en Amérique avoient dû se faire d'elles-mêmes, lentement, avec de grandes pertes d'hommes, ou des ressources extraordinaires de bravoure & de patience, parce qu'elles n'avoient point de concurrence à soutenir; mais que les nouveaux établissements ne peuvent se former que par voie de génération, comme un nouvel essaim s'engendre d'un ancien. La surabondance de la population dans une isle doit déborder dans une autre, & le superflu d'une riche colonie fournir le nécessaire à une peuplade naissante. C'est-là l'ordre naturel, que la politique prescrit aux Puissances maritimes & commerçantes. Tout autre moyen est déraisonnable, & ne produit que la destruction. Pour n'avoir pas saisi un principe si simple & si fécond, la Cour de Versailles ne doit pas rejetter le projet d'arrêter les nouvelles divisions des terres. Si la nécessité de cette loi est prouvée, il faut la faire, quoique le temps soit moins favorable que celui qu'on a laissé échapper. Quand on aura réparé la décadence des habitations, par la suppression des partages, qui leur coupent tous les ressorts de la réproduction, on pourra les forcer à se libérer des dettes dont elles sont obérées.

XXXIII. A-t-on pourvu sagement au payement des dettes contractées par les isles

Les isles Françoises, comme les autres isles de l'Amérique, ne peuvent être cultivées que par des noirs. Leur climat les réduit à la nécessité d'acheter des laboureurs. Pour s'en procurer, il faut des capitaux, & les premiers habitants n'en avoient point. Ils en trouverent dans le commerce, qui donna ainsi à ces précieux établissements leur premiere existence. Ces secours, qu'on a depuis

Françoises?

trop facilement accordés peut-être, ont donné naissance à une grande quantité de dettes, qui se sont multipliées, à mesure que les défrichements se sont étendus.

L'égalité des partages entre différents cohéritiers, a formé des créanciers au-dedans des colonies, comme il y en avoit au-dehors. A proportion qu'elles s'enrichissoient, leurs créances augmentoient en raison de la multiplicité des partages. Parvenues au point d'avoir plus de colons que de plantations à faire, la population surabondante est restée dans l'oisiveté, créanciere des héritages qu'elle n'occupoit pas, & dès-lors inutile, onéreuse même à la culture. On vient de proposer le moyen de couper la racine à ces créances intérieures : mais comment éteindre les dettes contractées au-dehors.

Les colons, pour se libérer, ne devroient, dit-on, dépenser qu'une partie de leurs revenus, & consacrer le reste à l'acquit de leurs engagements. Eh! ne voit-on pas que ceux qui, par le surplus de leurs richesses, pourroient faire ces économies, sont ceux, précisément, qui ne doivent rien : tandis que les débiteurs, par la médiocrité de leurs revenus, ne peuvent retrancher sur leur dépense. D'ailleurs, rien de moins raisonnable, que d'établir ce systême de privations dans les colonies. Comme leurs productions tirent tout leur prix des échanges, & qu'alors les échanges seroient comme anéantis, puisqu'ils se trouveroient bornés aux objets peu chers d'une nécessité absolue, les Américains seroient réduits à faire peu de denrées, ou à les donner pour rien. Que si la métropole vouloit suppléer, par des métaux, au défaut de la vente de ses marchandises, tout l'or qu'on tire d'une partie du nouveau monde, reflueroit dans l'autre. Il est une Puissance con-

nue par la ſupériorité de ſes forces navales, qui, après dix ans d'un pareil commerce, trouveroit dans ces iſles un dédommagement sûr de la guerre qu'elle pourroit entreprendre; & il n'eſt pas de la politique de la France de l'inviter à attaquer ſes poſſeſſions éloignées.

Les commerçants n'ont pas moins d'intérêt que le Gouvernement, à la perpétuité des dettes. Les colonies ſe ſont établies à la faveur du crédit. Les premiers cultivateurs acquittés, il s'eſt renouvellé pour leurs ſucceſſeurs, & les poſſeſſeurs actuels jouiſſent encore du même avantage. Si l'on forçoit la libération, elle pourroit être promptе: mais la culture en ſouffriroit; & quand même elle ne ſe dégraderoit pas, elle n'en ſeroit pas moins privée des prémices des terres vierges, qui ſont toujours les plus productives. Dès-lors les négociants trouveroient dans les colonies moins de denrées à acheter; ils y vendroient de moins, les eſclaves, les uſtenſiles, toutes les choſes néceſſaires aux nouveaux établiſſements, & qui ne ſont gueres moins conſidérables que ce qu'il faut pour les beſoins ou pour le luxe des habitations formées. Avec le temps, leurs opérations diminueroient encore. On ſait le chagrin qu'ils ont, de voir le colon riche s'accoutumer à envoyer lui-même ſes produits en Europe, à tirer d'Europe ſes conſommations, & à réduire ſes correſpondants à la ſimple commiſſion. Si la dépendance, qui eſt une ſuite néceſſaire des dettes, venoit à ceſſer, ce ne ſeroit plus un petit nombre de cultivateurs, ce ſeroit la colonie entiere qui feroit ſes achats & ſes ventes dans la métropole: elle deviendroit commerçante. Elle ſeroit même bientôt ſans concurrents, parce qu'elle ſeule connoîtroit le terme de ſes beſoins.

Le crédit eſt donc viſiblement la baſe des liaiſons utiles

des commerçants de France avec les colonies; & leur rendre leurs fonds, ce feroit leur ôter leurs bénéfices. Mal-à-propos se plaignent-ils depuis qurante ans, que les retards qu'ils éprouvent dans les payements, les ruinent sans ressource. Les fortunes qui se font multipliées dans les ports de la métropole, par leur communication avec les isles, déposent ouvertement contre des reproches si peu fondés.

Cependant l'utilité politique, la nécessité même des dettes des colonies envers la métropole, ne déchargent pas le particulier de l'obligation d'acquitter ses engagements. Le mal, qui est une suite, un effet, souvent même une cause du bien, ne justifie ou n'excuse jamais l'homme qui le commet. Il est indifférent pour l'Etat qu'une certaine masse de richesses soit dans les mains de tels ou tels citoyens; mais il n'est jamais utile au bien public, que personne se croye dispensé de payer ses dettes. Le fisc, lui-même, s'il s'est engagé, doit se libérer par les voies & les regles de la justice. La banqueroute publique de l'Etat, est un scandale, une atteinte plus funeste encore à la morale de la société, qu'à la fortune des citoyens. Un jour viendra que toutes ces iniquités seront citées au tribunal des nations, & que la Puissance qui les commet, sera elle-même jugée par ses victimes. Les dettes de l'Amérique doivent donc être acquittées; mais insensiblement, & non par des secousses violentes. Tandis que les anciennes se liquideront, il s'en formera de nouvelles, qui continueront, pour ainsi dire, cette chaîne de dépendance, où les fortunes de l'Europe se trouvent attachées aux fortunes de ses colonies. C'est par les voies judiciaires qu'il faut satisfaire les créanciers du commerce des isles. La justice réelle est uniforme. Elle s'arme également en

ſaveur de tous, & contre tous. Si l'exécution en eſt remiſe, comme elle l'a été juſqu'à préſent dans les colonies, aux volontés arbitraires de ceux qui gouvernent, elle dégénere néceſſairement en tyrannie. Elle eſt ſouvent une vexation pour les débiteurs, qu'on oblige à manquer aux engagements les plus ſacrés, pour en remplir de moins importants; qu'on contraint à ſacrifier, par des ventes faites hors de ſaiſon, & ſans formalités, une partie de leur revenu, & quelquefois de leur fonds. Elle eſt toujours injuſte pour les créanciers mêmes. Ce n'eſt ni le plus ancien, ni le plus privilégié, ni le plus preſſé qui eſt payé : c'eſt le plus puiſſant, le plus protégé, le plus actif, ou le plus violent. Il ne devroit appartenir qu'à la loi de prononcer.

Celle qui dans les colonies permet la ſaiſie réelle des habitations, n'eſt pas praticable. La preuve en eſt, que perſonne n'y a eu recours; quoiqu'il y ait toujours eu dans les iſles des débiteurs de mauvaiſe foi, & des créanciers aſſez ardents pour ne pas négliger ce moyen de recouvrement, s'il avoit pu leur réuſſir.

La voie de la contrainte perſonnelle, qu'on a propoſé de ſubſtituer à la ſaiſie réelle, ne ſeroit pas plus efficace. Un habitant entouré d'une foule d'eſclaves dans une plantation iſolée, n'y ſeroit arrêté que difficilement. Son empriſonnement deviendroit auſſi ruineux pour ſes créanciers & pour la colonie, que pour lui-même. Son abſence mettroit le déſordre parmi ſes negres; ils ceſſeroient de travailler, & ravageroient les habitations voiſines.

Mais ne pourroit-on pas ſaiſir & vendre les noirs d'un débiteur? Les eſclaves qui ceſſeroient de travailler ſur une plantation, iroient en cultiver une autre, & la colonie n'y perdroit rien.

Cette ressource n'est que spécieuse. Pour s'y fier, il faut peu connoître le caractere des negres. Ce sont des especes de machines trop difficiles à monter, pour changer impunément d'attelier. Les nouvelles habitudes qu'exige un changement de local, de maître, de méthode, d'occupation, sont un effort pour ces hommes, déjà trop malheureux d'être condamnés au travail, que repousse leur sensibilité voluptueuse. Ils ne sauroient se passer de leurs maîtresses & de leurs enfants, qui sont leur plus chère consolation, le seul bien qui les attache à la vie. Loin de cet unique bien des ames tendres & souffrantes, ils languissent, ils tombent malades, souvent ils désertent, ou du moins ils ne travaillent qu'à regret & sans ardeur.

D'ailleurs, est-il aisé de saisir ces noirs ? Cinquante, cent, ou deux cents esclaves ne se laisseroient pas tranquillement enchaîner par quelques huissiers, & ils se disperseroient bien vîte, si on arrivoit en force sur leur habitation. Voudroit-on les arrêter dans les bourgs, dans les villes où ils vont vendre des denrées ? Bientôt il n'y en paroîtroit plus, & la disette deviendroit la suite d'une désertion presque universelle.

Quand on surmonteroit ces difficultés, l'expédient, dont il s'agit, ne seroit pas moins à rejetter, parce qu'en assurant le payement d'un seul créancier, il entraîneroit la ruine de plusieurs. Les moindres sucreries occupent soixante ou soixante-dix esclaves dans les bonnes terres, & jusqu'à quatre-vingts ou cent dans les médiocres. On n'en peut diminuer le nombre, sans arrêter l'exploitation. Il suffit de saisir quinze ou vingt noirs sur une habitation, pour anéantir une culture importante, pour faire languir un capital de cinquante ou cent mille écus, pour rendre tout-à-fait insolvable un colon très-intelligent. On dira

peut-être que ce propriétaire forcé de vendre, feroit remplacé par un acquéreur, qui remettroit l'habitation dans toute fa valeur. Mais perfonne n'ignore qu'il n'y a pas affez de numéraire dans les ifles pour payer comptant; qu'on n'y achete qu'à un crédit très-long, qui laiffe encore l'efpérance tacite d'obtenir des délais. Otez ce crédit, vous ne trouverez pas un feul acquéreur.

Quel fera le cultivateur affez téméraire pour former quelque entreprife un peu confidérable, quand il verra fa ruine certaine, fi la fortune & les éléments ne fecondent pas fes travaux au jour marqué par fes engagements? La crainte de la mifere & de l'opprobre s'emparera de tous les efprits. Dès-lors plus d'emprunts, plus d'affaires, plus de circulation. L'activité tombera dans l'inertie; le crédit fera détruit par le fyftême imaginé pour le rétablir. Ce ne font pas-là de vaines terreurs. Les déplorables événements de 1750 n'atteftent que trop combien elles font fondées. A cette époque funefte & mémorable pour Saint-Domingue, on extorqua du Gouvernement la permiffion de faifir les negres de la culture, pour raifon de dettes. Les premieres exécutions qu'on fit en conféquence, quoique fans fuccès, jetterent l'allarme & l'épouvante dans la colonie. Ce fut un cahos inexprimable. Tout étoit perdu. Le commerce qui avoit follicité cette odieufe loi de rigueur, fe crut trop heureux d'en pouvoir obtenir la révocation.

On n'a donc pas imaginé les moyens d'affurer le fort des créanciers, fans nuire à la profpérité des colonies, & par conféquent à celle de la monarchie. Cependant cette conciliation de l'intérêt public avec l'intérêt des particuliers, doit être dans les refforts de la politique; & c'eft aux hommes d'Etat de l'y trouver. Cette loi d'équité fera

chérie de ceux même qu'elle génera, si on l'introduit dans les esprits par la voye de la raison, la seule voie qui soit permise peut-être avec des hommes civilisés, la plus facile du moins & la plus sûre. Le colon, éclairé par le cours des lumieres publiques, sentira que la facilité de ne pas payer lui devient onéreuse, par l'impossibilité de trouver du crédit, à moins qu'il ne l'achete à un prix qui balance le risque de lui prêter. Soit qu'il en cherche pour augmenter ou pour conserver ses fonds, il n'en obtiendra qu'à sa ruine. Sa situation est celle des mineurs, qui ne font jamais que de mauvaise affaires avec des usuriers, accoutumés à se payer d'avance des dangers & des délais.

Mais s'il ne suffit pas d'éclairer le colon, pour le ramener à ses devoirs par son intérêt même, s'il est dangereux d'employer la violence pour l'obliger à remplir ses engagements, pourquoi le législateur n'emprunteroit-il pas le secours de l'honneur, motif si puissant dans les monarchies, principe & ressort de leur constitution? L'opinion n'est-elle pas aussi impérieuse que la force? Notez d'infamie le débiteur infidele, déclarez-le déchu des distinctions dont il jouissoit, incapable d'exercer jamais aucune fonction publique; & ne craignez pas qu'il se joue de cette loi. Mais que les tribunaux de la justice soient, à cet égard, ceux de l'honneur. Qu'un coupable soit jugé & condamné avec les formalités qui consacrent toutes les loix. Les hommes les plus avides, & sur-tout les colons de l'Amérique, ne sacrifient une portion de leur vie à des travaux pénibles, que dans l'espoir de jouir de leur fortune. Or il n'est point de jouissance pour un homme noté d'infamie. Voyez avec quelle exactitude les dettes du jeu sont payées. Ce n'est pas un excès de délicatesse, ce n'est

pas

pas l'amour de la justice, qui ramene dans les vingt-quatre heures un joueur ruiné aux pieds d'un créancier quelquefois suspect. C'est l'honneur, c'est la crainte d'être exclus de la société. L'homme le plus intéressé veut jouir, & sans honneur on ne jouit point.

Mais dans quel siecle, en quel temps invoque-t-on ici le nom sacré de l'honneur ? N'est-ce pas au Gouvernement à donner l'exemple de la justice qu'il veut qu'on pratique ? Seroit-il possible que l'opinion publique tînt pour flétris, des particuliers qui n'auroient fait que ce que l'Etat se permet ouvertement ? Lorsque l'opprobre s'introduit dans les grandes maisons, dans les premieres places, dans les camps, & dans le sanctuaire, fait-on rougir encore ? Qui pourra craindre d'être déshonoré, si ceux qu'on appelle gens d'honneur n'en connoissent plus d'autre que celui d'être riches pour être placés, ou placés pour s'enrichir ; si pour s'élever, il faut ramper ; pour servir l'Etat, plaire aux Grands & aux femmes ; & si tous les dons de plaire supposent au moins l'indifférence pour toutes les vertus ? L'honneur, qui semble s'exiler de certains climats de l'Europe, ira-t-il se réfugier en Amérique ? Pourquoi en désespérer avant de l'avoir tenté ? Si l'expérience ne réussissoit pas, on pourroit traiter dans les isles Françoises, les débiteurs qui se refuseroient au payement de leurs dettes, comme ils sont traités dans les isles soumises à l'Angleterre & à la Hollande. Les trois nations ont également concentré les liaisons de leurs établissements du nouveau monde dans la métropole.

XXXIV. La métropole, en obligeant ses

Toutes les colonies n'ont pas eu une même origine. Les premieres dûrent leur naissance à l'inquiétude de quelques hordes de barbares, qui, après avoir long-temps erré dans des contrées désertes, se fixoient enfin par lassi-

isles à ne livrer qu'à elle leurs productions, en a-t-elle suffisamment assuré l'extraction?

tude dans un pays où ils formoient une nation. D'autres peuples, chassés de leur territoire par un ennemi puissant, ou attirés par quelque hasard dans un sol préférable à celui de leurs peres, se transplanterent sous un nouveau ciel, & y partagerent les terres avec les premiers habitants de ce climat étranger. L'excès de la population, l'horreur pour la tyrannie, des factions, des révolutions, déterminerent des citoyens à quitter leur patrie, pour aller bâtir ailleurs de nouvelles cités. L'esprit de conquête fit établir une partie des soldats vainqueurs dans des Etats subjugués, pour s'en assurer la propriété. Aucune de ces colonies n'eut pour objet le commerce. Celles même que fonderent Tyr, Carthage, Marseille, Républiques commerçantes, n'étoient que des retraites nécessaires sur des côtes barbares, & des entrepôts, où les vaisseaux partis de différents ports, & fatigués d'une longue navigation, faisoient réciproquement leurs échanges.

La conquête de l'Amérique a donné l'idée d'une nouvelle espece d'établissement, qui a pour base l'agriculture. Les Gouvernements, fondateurs de ces colonies, ont voulu que ceux de leurs sujets qu'ils y transportoient, ne pussent consommer que les marchandises que leur fournissoit la métropole, ne pussent vendre qu'à la métropole les productions des terres qu'on leur accordoit. Cette double obligation a paru de droit naturel à toutes les nations, indépendante des conventions, & née de la chose même. Elles n'ont pas regardé une communication exclusive avec leurs colonies, comme un dédommagement excessif des dépenses faites pour les former, à faire pour les conserver. Tel a toujours été le systême de l'Europe à l'égard de l'Amérique.

La France ne s'en étoit jamais écartée, lorsqu'un hom-

me de génie, fort connu par l'étendue de ses idées, par l'énergie de ses expressions, a voulu tempérer la rigidité de ce principe. Recevoir de l'étranger les marchandises que la métropole ne peut fournir que difficilement à un prix excessif, c'est augmenter, a-t-il dit, dans les colonies, une prospérité qui reflue tôt ou tard dans la patrie principale, à qui elles envoyeront plus de denrées, à qui elles offriront un plus grand débouché pour ses productions. Au bruit de cette opinion, une allarme universelle s'est répandue dans tous les ports de la Monarchie. On a crié que cette concurrence blesseroit les droits les plus sacrés de l'Etat, qu'elle tariroit les principales sources de son opulence.

Cette contestation a beaucoup occupé les esprits; mais on ne l'a point envisagée sous l'aspect le plus important. Les combattants, & le public qui les a jugés, ne songeant qu'aux intérêts de la culture & du commerce, ont perdu de vue le grand objet politique, qui est la conservation des colonies. Or, on risqueroit de les perdre, en admettant dans leurs ports les vaisseaux étrangers.

L'Angleterre a jetté il y a plus d'un siecle, dans les vastes solitudes de l'Amérique septentrionale, les fondements d'un Empire immense, dont les progrès, fort lents d'abord, s'accroissent tous les jours avec rapidité. Sa puissance, long-temps contenue par un ennemi toujours prêt & toujours prompt à l'attaquer sur ses derrieres, n'a plus rien qui la gêne, depuis l'acquisition du Canada, & de la partie la plus précieuse de la Louisiane. Ce peuple, délivré, par ces conquêtes, de toute inquiétude du côté du continent, pourra tôt ou tard être tenté de tourner son ambition vers les isles voisines. Dès-à-présent il ne lui manque, pour suivre le torrent de ses prospérités, qu'une

population proportionnée à l'étendue de son territoire. Parmi les causes qui peuvent hâter cette population, rien n'y contribueroit plus rapidement qu'une suite de liaisons avec les colonies Françoises, qui manquant précisément de ce que le Nord de l'Amérique peut fournir, lui donneroient, en achetant ses productions, les moyens de les multiplier & d'augmenter ses forces. La Cour de Versailles est trop éclairée, sans doute, pour sacrifier la sûreté de ses isles, à l'avantage accessoire qu'elles tireroient d'un commerce libre, pour quelques objets peu importants.

Mais autant qu'elle doit fermer à ses rivaux ce chemin des richesses qui mene à la conquête, autant il lui convient d'ouvrir à ses insulaires le débouché de toutes leurs productions. Les colonies lui offrent chaque année, leur consommation prélevée, cent mille barriques de syrops & de taffias, dont la valeur est d'environ cinq millions de livres. Par un intérêt mal-entendu, elle les a privées, elle s'est privée elle-même de ce bénéfice, dans la crainte de nuire au débit de ses propres eaux-de-vie. Celles du sucre, toujours au-dessous de celles de vin, ne peuvent être que la boisson des peuples pauvres, ou même des gens les moins aisés chez les nations riches. Elles n'obtiendront la préférence que sur celles de grain que la France ne distille pas. Les siennes auront toujours pour consommateurs, même dans les isles, la classe d'hommes assez opulente pour les payer. Le Gouvernement ne pourroit donc revenir trop tôt d'une erreur également injuste & funeste, ni recevoir trop tôt dans ses ports les syrops & les taffias, pour y être consommés ou pour être envoyés où le besoin les appellera. Rien n'en étendroit davantage la consommation, que d'autoriser les navigateurs François à les

porter directement dans les marchés étrangers. Cette faveur devroit même s'étendre à toutes les denrées des colonies. Comme une opinion qui choquera tant d'intérêts, tant de préjugés, pourroit être contestée, il convient de la fonder sur des principes développés.

Les isles Françoises fournissent à leur métropole des sucres, du café, du coton, de l'indigo, d'autres denrées, dont elle consomme une partie, & verse l'autre chez l'étranger, qui lui donne en échange de l'argent, ou d'autres marchandises dont elle a besoin. Ces mêmes isles reçoivent à leur tour de la métropole, des vêtements, des subsistances, des instruments de culture. Telle est la double destination des colonies. Pour qu'elles puissent la remplir, il faut qu'elles soient riches. Pour qu'elles soient riches, il faut qu'elles obtiennent une grande abondance de productions, & qu'elles en ayent le débit au meilleur prix possible. Pour que ce débit porte ces productions au plus haut prix, il faut qu'il soit le plus grand possible. Pour qu'il puisse être le plus grand possible, il faut qu'il jouisse de la plus grande liberté possible. Pour qu'il jouisse de la plus grande liberté possible, il faut que cette liberté ne soit grevée d'aucunes formalités, d'aucunes dépenses, d'aucuns travaux, d'aucunes charges inutiles. Ces vérités démontrées par leur intime liaison, doivent décider s'il est avantageux que les productions des colonies soient assujetties aux lenteurs, aux dépenses d'un entrepôt en France.

Il faudra nécessairement que ces fraix intermédiaires retombent sur le consommateur ou sur le cultivateur. Si le premier les paye, il consommera moins, parce que ses facultés n'augmentent pas en raison de l'augmentation des fraix. Si c'est le second, recevant un moindre prix de ses

denrées, il rendra moins d'avances à la terre, & n'en tirera plus autant de reproductions. Le progrès évident de ces conséquences destructives n'empêche pas qu'on n'entende dire tous les jours avec assurance, que les marchandises doivent, avant d'être consommées, faire beaucoup de frais de main-d'œuvre & de transport; que ces frais occupant & nourrissant bien du monde, contribuent à soutenir la population, & à augmenter les forces d'un Etat. On est si aveuglé par le préjugé, qu'on ne voit pas, que s'il est avantageux que les denrées avant d'être consommées fassent des frais comme deux, il sera plus avantageux qu'elles en fassent comme quatre, comme huit, comme douze, comme trente, pour la plus grande prospérité nationale. Dès-lors tous les peuples doivent rompre les chemins, combler les canaux, interdire la navigation des rivieres, bannir même les animaux de la culture, & n'y employer que des hommes, afin d'ajouter un surcroît de frais aux frais qui déjà précedent la consommation. Voilà pourtant toutes les absurdités qu'il faut dévorer, quand on s'engage dans le faux principe qui vient d'être combattu. Mais les vérités politiques veulent être agitées long-temps avant d'être senties. Beaucoup d'erreurs se sont introduites, chez les hommes d'état comme chez le peuple, sans examen. Le ministere de France, long-temps aveuglé par les ténebres où il laissoit dormir sa nation, n'a pas encore pu s'éclairer sur l'administration qui convenoit le mieux à ses colonies. Il ne sait pas encore quel est le Gouvernement le plus propre à les faire prospérer.

XXXV. L'autorité aux isles Fran-

Les colonies Françoises établies par des hommes sans aveu, qui fuyoient le frein ou le glaive des loix, sembloient, dans l'origine, n'avoir besoin que d'une police

févere. On les confia donc à des chefs, dont l'autorité étoit illimitée. L'esprit d'intrigue, naturel à toutes les Cours, mais plus familier chez une nation où la galanterie donne aux femmes un ascendant universel, fit de tout temps parvenir aux grandes places en Amérique, des hommes sans mœurs, chargés de dettes & de vices. Le ministere, par un reste de pudeur, craignant de les élever sur le théâtre même de leur déshonneur, les envoya réparer ou cimenter leur fortune au-delà des mers, où leurs désordres n'étoient pas connus. Une compassion mal-entendue, une fausse maxime de cour, qui suppose la fourberie nécessaire & les frippons utiles, fit sacrifier de sang-froid à des brigands dignes des prisons, la tranquillité des cultivateurs, la sûreté des colonies, l'intérêt même de l'Etat. Ces ministres de rapine & de débauches étoufferent les germes du bien, & retarderent la prospérité qui naissoit d'elle-même.

çoises est-elle dans les mains les plus propres à les faire prospérer?

La puissance absolue porte dans sa nature un poison si subtil, que les despotes même qui s'embarquoient pour l'Amérique avec des vues honnêtes, ne tardoient pas à s'y corrompre. Quand l'ambition, l'avarice ou l'orgueil ne les auroient pas entamés, pouvoient-ils résister à la flatterie, qui ne manque jamais d'élever sa bassesse sur la servitude générale, & d'avancer sa fortune dans les maux publics?

Le peu de Gouverneurs qui échapperent à la corruption, n'ayant aucun point d'appui dans une administration sans limites, passoient continuellement d'une erreur à l'autre. Ce ne sont pas des hommes qui doivent gouverner les hommes, c'est la loi. Otez aux administrateurs cette mesure commune, cette regle de leurs jugements, il n'y aura plus de droit, plus de sûreté, ni de liberté civile.

Dès-lors on ne verra qu'une foule de décisions contradictoires; que des réglements passagers qui s'entre-choqueront; que des ordres qui, faute de maximes fondamentales, n'auront aucune liaison entr'eux. Si l'on déchiroit le corps des loix dans l'Empire même le mieux constitué par sa nature, on verroit bientôt que ce ne seroit pas assez d'être juste pour le bien conduire. La sagesse des meilleures têtes n'y suffiroit pas. Comme elles n'auroient pas toutes le même esprit, & que l'esprit de chacune ne seroit pas toujours dans la même situation, l'Etat ne tarderoit pas à être bouleversé. Cette espece de cahos fut continuel dans les colonies Françoises; & d'autant plus grand, que les chefs ne faisoient qu'y paroître, pour ainsi dire, & en étoient rappellés avant d'avoir rien vu par eux-mêmes : après avoir marché trois ans sans guide, dans un pays nouveau, sur des plans informes de police & de loix, ces administrateurs étoient remplacés par d'autres, qui, dans un terme aussi court, n'avoient pas le temps de de former des liens avec les peuples qu'ils devoient conduire, ni de mûrir assez leurs projets, pour leur donner ce caractere de justice & de douceur qui en assure l'exécution. Ce défaut de regle & d'expérience intimidoit si fort un de ces Magistrats absolus, que, par délicatesse, il n'osoit prononcer sur les choses les plus communes. Ce n'est pas qu'il ne sentît les inconvénients de son indécision; mais tout éclairé qu'il étoit, il ne se croyoit pas les lumieres d'un législateur, & il ne vouloit pas en usurper l'autorité.

Cependant il étoit aisé de tarir la source de ces désordres, en mettant à la place du Gouvernement militaire, violent en lui-même, & fait pour des temps de crise & de péril, une législation modérée, fixe & indépendante des

volontés particulieres. Mais ce projet, mille fois proposé, déplut aux Gouverneurs, jaloux d'un pouvoir absolu, qui, redoutable en lui-même, est toujours plus odieux dans un sujet. Ces esclaves échappés à la tyrannie secrete de la Cour, n'aimoient rien tant que cette justice Asiatique, dont ils épouvantoient jusqu'à leurs créatures. La réforme fut même rejettée par des Gouverneurs, qui, d'ailleurs vertueux, ne voulurent pas voir, qu'en se réservant le droit de faire le bien, ils laissoient à leurs successeurs la facilité de faire le mal impunément. Tous se déclarerent hautement contre un plan de législation qui avoit pour but de diminuer la dépendance des peuples : & la Cour eut la foiblesse de céder à leurs insinuations ou à leurs conseils, par une suite de cette pente que les Princes & leurs Ministres ont naturellement vers le pouvoir arbitraire. Elle crut faire assez pour ses colonies, en leur donnant un Intendant qui devoit balancer le Commandant.

Ces établissements éloignés, qui, jusqu'à ce moment, avoient gémi sous le joug d'un seul, se virent alors en proie à deux pouvoirs, également dangereux, & par leur division, & par leur union. Lorsqu'ils se choquoient, ils partageoient les esprits, ils semoient la discorde entre leurs partisans, ils allumoient une espece de guerre civile. Le bruit de leurs discussions retentissoit jusqu'en Europe, où chacun d'eux avoit ses protecteurs, animés par l'orgueil ou par l'intérêt à les maintenir dans leur place. Lorsqu'ils étoient d'accord, ou parce que leurs vues bonnes ou mauvaises se trouvoient les mêmes, ou parce que l'un prenoit un ascendant décidé sur l'autre, la condition des colons devenoit encore pire. Quelle que fût l'oppression de ces victimes, leurs cris n'étoient jamais écoutés par la mé-

tropole, qui regardoit l'harmonie de ces délégués, comme la preuve la plus décisive d'une administration parfaite.

Le sort des colonies Françoises n'a que peu changé. Leurs Gouverneurs, outre la disposition des troupes réglées, ont le droit d'enrégimenter les habitants, de leur prescrire les manœuvres qu'ils jugent à propos, de les occuper comme il leur plaît pendant la guerre, de s'en servir même pour conquérir. Dépositaires d'un pouvoir absolu, libres & jaloux de s'en arroger toutes les fonctions qui peuvent l'étendre ou l'exercer, ils sont dans l'usage de connoître des dettes civiles. Le débiteur est mandé, condamné à la prison ou au cachot, & forcé de payer, sans d'autres formalités : c'est ce qu'on appelle le service ou le département militaire. Les Intendants décident seuls de l'emploi des finances, & en reglent pour l'ordinaire le recouvrement. Ils appellent devant eux les affaires civiles ou criminelles, soit que la justice n'en ait pas encore pris connoissance, soit qu'elles ayent été déja portées aux tribunaux même supérieurs : c'est ce qu'on appelle administration. Les Gouverneurs & les Intendants accordent en commun les terres qui n'ont pas été données, & jugent tous les différends qui s'élevent au sujet des anciennes possessions. Cet arrangement met dans leurs mains, dans celles de leurs commis ou de leurs créatures, la fortune de tous les colons ; & dès-lors rend précaire le sort de toutes les propriétés. On ne sauroit imaginer un plus grand désordre.

Dans la méchanique, plus les puissances résistantes sont éloignées du centre, plus les forces motrices doivent être augmentées : de même, a-t-on dit, on ne peut s'assurer des colonies que par un Gouvernement violent & absolu. S'il

en est ainsi, le Chevalier Pétry n'aura pas eu tort de désapprouver ces sortes d'établissements. Il vaut mieux que la terre reste dépeuplée, ou peu habitée, que de voir quelques puissances s'étendre pour le malheur des peuples. C'est à la France de combattre le systême d'un Anglois contre les colonies, en s'éclairant de plus en plus sur la maniere de les gouverner. L'esprit de lumiere qui caractérise ce siecle, quoi qu'en disent ceux qui attribuent au mépris de certains préjugés les vices, inséparables du luxe; à la liberté de penser & d'écrire, les mauvaises mœurs, qui viennent des passions des Grands & des abus du pouvoir : cet esprit de lumiere qui nous soutient & nous guide encore, quand la morale croule sur des fondements ruineux, ramenera le Gouvernement à ses vrais intérêts. Il sentira qu'il n'y a point eu de justice dans ses colonies, parce qu'elles n'avoient point de loix fixes, dont le dépôt fût entiérement confié à des tribunaux. Si ces corps asservis, sans cesse opprimés, n'ont pas paru mériter jusqu'ici cette confiance, il faut les en rendre dignes en la leur donnant. Leur ame se remplira du saint enthousiasme du bien public, lorsqu'ils pourront s'y livrer sans crainte & sans inquiétude. Ce zele vraiment patriotique s'allumera de lui-même; si ces corps sont composés de Magistrats nés dans les colonies.

Rien ne paroît plus conforme aux vues d'une politique judicieuse, que d'accorder à ces insulaires le droit de se gouverner eux-mêmes, mais d'une maniere subordonnée à l'impulsion de la métropole, à-peu-près comme une chaloupe obéit à toutes les directions du vaisseau qui la remorque. Peut-être dira-t-on que le peuple se renouvellant sans cesse dans ces isles éloignées, par l'instabilité que le commerce y donne aux richesses, cette fermenta-

tion y jette beaucoup d'écume; & qu'on n'y verra que bien tard assez de mœurs & de lumiere pour y faire naître cet esprit de patrie & ce ton de gravité qui soutiennent dignement le poids des affaires & les intérêts d'une nation. Cette objection sembleroit fondée, si l'on ne consultoit que le caractere des Européens, poussés en Amérique par leurs besoins ou par leurs vices; devenus, par ces transplantations volontaires ou forcées, étrangers par-tout; ordinairement corrompus par le défaut des loix que remplace mal une police arbitraire, par ce goût dépravé de domination qui résulte de l'abus de l'esclavage, par l'éclat d'une grande fortune qui leur fait oublier leur premiere obscurité. Mais cette classe d'hommes expatriés ne devroit point avoir d'influence dans une administration qu'on laisseroit aux propriétaires nés la plupart dans les colonies: puisque la justice suit naturellement la propriété, & que personne n'a plus d'intérêt & de droit au bon Gouvernement d'un pays, que ceux à qui la naissance y donne de plus grandes possessions. Ces créoles, qui naturellement ont de la pénétration, de la franchise, de l'élévation, un certain amour de la justice qui naît de ces belles qualités, touchés des marques d'estime & de confiance que leur donneroit la métropole, en les chargeant du soin de régler l'intérieur de leur patrie, s'attacheroient à ce sol fertile, se feroient une gloire, un bonheur de l'embellir, & d'y créer toutes les douceurs d'une société civilisée. Au-lieu de cet éloignement pour la France, dont le reproche est une accusation de dureté contre ses Ministres, on verroit naître aux colonies cet attachement que la confiance paternelle inspire toujours à des enfants. Au-lieu de cet empressement secret qui les fait courir durant la guerre au-devant d'un joug étranger, on les verroit multiplier

leurs efforts pour prévenir ou pour repousser une invasion. Si la crainte retient les hommes sous les yeux d'un maître puissant & terrible, il n'y a que l'amour qui puisse leur commander au loin. C'est le seul ressort peut-être qui agisse dans les Provinces frontieres d'un grand Etat, quand la mollesse & la cupidité se taisent dans la capitale devant l'autorité qui menace. L'amour est un sentiment qu'on ne sauroit trop ménager, trop étendre. Mais si le Prince ne sait, ni le mériter, ni le rendre, on ne le lui prodiguera pas long-temps. Alors, plus de joie dans les fêtes publiques, plus de transports dans les réjouissances, plus de ces cris involontaires qui échappent à la vue de l'idole adorée. La curiosité mene & presse la foule à tout ce qui fait spectacle; mais le contentement n'y brille plus dans les regards. Une inquiétude morne s'empare des esprits. Elle se communique d'une Province à l'autre, & de la métropole dans les colonies. Toutes les fortunes frappées ou menacées à la fois, sont dans l'allarme & le mouvement. Des coups d'autorité multipliés par la précipitation qui les hasarde, blessent tous les cœurs, & tombent successivement sur tous les corps. Du fond même de l'Amérique, on voit traduire en criminels dans les prisons de l'Europe, les vengeurs du crime & les défenseurs du droit des colons. Les armes qui sembloient émoussées devant l'ennemi, s'aiguisent contre ces sujets précieux à l'Etat. Ceux même qui n'ont pas su les défendre durant la guerre, vont les épouvanter dans la paix. Est-ce ainsi que l'on conserve & qu'on fait prospérer des colonies? Rome apprit de ses ennemis l'art de vaincre dans l'ancien monde. Que la France apprenne de sa rivale l'art de peupler & de cultiver le nouveau.

Fin du treizieme Livre.

HISTOIRE
PHILOSOPHIQUE
ET
POLITIQUE.

Des Établissements & du Commerce des Européens dans les deux Indes.

LIVRE QUATORZIEME.

Établissements des Anglois dans les Isles de l'Amérique.

XXXVI. Quel étoit l'état de l'Angleterre, lorsqu'elle commença à former des éta-

LA situation de l'Angleterre n'étoit pas brillante, lorsqu'en 1625 cette Puissance commença ses établissements dans l'archipel de l'Amérique. Son agriculture n'embrassoit ni le lin, ni le chanvre. Les tentatives qu'on avoit faites pour élever des mûriers & des vers à soie, n'avoient pas été heureuses. Tous les soins du laboureur étoient tournés vers la multiplication des bleds, qui, malgré le goût de la nation pour la vie champêtre, suffisoient rare-

ment à la ſubſiſtance du Royaume : une grande partie de ſes greniers étoient approviſionnés par les champs qui bordent la mer Baltique.

Bliſſe-ments dans les iſles de l'Améri-que ?

L'induſtrie étoit encore moins avancée que l'agriculture. Elle ſe réduiſoit à des ouvrages de laine. On les avoit multipliés depuis quelques années que l'exportation de la matiere premiere étoit défendue : mais un peuple inſulaire, qui ſembloit ne travailler que pour lui, n'avoit pas ſu donner à ſes étoffes, les agréments du luxe, que le goût imagine pour le débit & la conſommation. Elles alloient recevoir la teinture & le luſtre en Hollande, d'où elles circuloient dans toute l'Europe, & repaſſoient même en Angleterre.

La navigation occupoit à peine dix mille matelots. Ils étoient au ſervice des compagnies excluſives, qui s'étoient emparées de toutes les branches de commerce, ſans en excepter celle des draps, dont les autres enſemble ne formoient qu'un dixieme dans la maſſe des richeſſes vénales de la nation. Celles-ci ſe trouvoient ainſi concentrées dans les mains de trois ou quatre cents perſonnes, qui s'accordoient pour fixer à leur profit le prix des marchandiſes, ſoit à l'entrée, ſoit à la ſortie du Royaume. Le privilege de ces monopoleurs s'exerçoit dans la capitale, où la Cour vendoit les Provinces. Londres ſeul avoit ſix fois plus de vaiſſeaux que tous les ports de l'Angleterre.

Le revenu public n'étoit pas, ne pouvoit pas être fort conſidérable. Il étoit en ferme ; méthode ruineuſe qui a précédé la régie dans tous les Etats, mais qui ne s'eſt perpétuée que dans les Gouvernements abſolus. La dépenſe étoit proportionnée à la modicité du fiſc. La flotte n'étoit pas nombreuſe, & les bâtiments qui la compoſoient

étoient

étoient si foibles, qu'au besoin, les navires marchands étoient convertis en vaisseaux de guerre. Cent soixante mille hommes de milice, qui composoient les forces nationales, étoient armés en temps de guerre. Jamais on ne voyoit de troupes sur pied durant la paix; & le Prince même n'avoit point de garde.

Avec des moyens si bornés au-dedans, la nation ne devoit guere s'étendre par des colonies. Cependant elle en fonda, qui jetterent de profondes racines de prospérité. Ces établissements dûrent leur origine à des événements, dont la cause avoit des sources bien éloignées dans le passé.

XXXVII. Causes qui hâterent la population des isles Angloises.

Quand on connoît l'histoire & la marche du Gouvernement Anglois, on sait que l'autorité royale ne fut long-temps balancée, que par un petit nombre de grands propriétaires appellés Barons. Ils opprimoient continuellement le peuple, dont la plus grande partie étoit avilie par l'esclavage; & ils luttoient sans cesse contre la Couronne, avec plus ou moins de succès, suivant le caractere des chefs & le hasard des circonstances. Ces querelles politiques faisoient verser des torrents de sang.

Le Royaume étoit épuisé par des guerres intestines de deux cents ans, lorsque Henri VII en prit les rênes au sortir d'un champ de bataille, où la nation, divisée en deux camps, avoit combattu pour se donner un maître. Ce Prince habile profita de la lassitude où de longues calamités avoient laissé ses sujets, pour étendre l'autorité royale, dont l'anarchie du Gouvernement féodal n'avoit jamais pu fixer les limites, en les resserrant sans cesse. Il étoit secondé, dans cette entreprise, par la faction qui lui avoit mis la couronne sur la tête, & qui, étant la moins nombreuse, ne pouvoit espérer de se maintenir dans les

principaux emplois où elle se voyoit élevée, qu'en appuyant l'ambition de son chef. On donna de la solidité à ce plan, en autorisant pour la premiere fois la noblesse, à aliéner ses terres. Cette faveur dangereuse, jointe à l'attrait du luxe qui perçoit en Europe, produisit une grande révolution dans les fortunes : les fiefs immenses des Barons se dissiperent par degrés, & les possessions des Communes s'étendirent.

Les droits, qui suivent les terres, s'étant divisés avec les propriétés, il n'en fut que plus difficile de réunir les volontés & les forces de plusieurs, contre l'autorité d'un seul. Les Monarques profiterent de cette époque favorable à leur agrandissement, pour gouverner sans obstacle & sans contradiction. Les Seigneurs déchus craignirent un pouvoir qu'ils avoient renforcé de toutes leurs pertes. Les communes se crurent assez honorées d'imposer les taxes nationales. Le peuple un peu soulagé de son joug par ce léger mouvement dans la constitution, toujours borné, dans l'étroite enceinte de ses idées, au soin de ses affaires ou de ses travaux, étoit dégoûté des séditions par le dégât & les miseres qui l'en punissoient. Ainsi, lorsque les yeux de la nation cherchoient le souverain pouvoir qui s'étoit égaré dans la confusion des guerres civiles, le Monarque seul arrêtoit tous les regards. La majesté du trône, qui concentroit sur lui toute sa splendeur, sembloit la source de l'autorité, dont elle ne devoit être que le signe visible & l'organe permanent.

Telle étoit la situation de l'Angleterre, lorsque Jacques premier y fut appellé d'Ecosse, comme seul héritier de deux Royaumes, que son avénement réunit sous la même main. Une noblesse inquiete, agitant de ses fureurs ses barbares vassaux, avoit mis le trouble & le feu des sédi-

tions, dans ces montagnes du Nord, qui partageoient l'isle en deux Etats. Le Monarque avoit pris, dès son enfance, autant d'éloignement pour l'autorité limitée, que le peuple avoit conçu d'horreur pour le despotisme de la Monarchie absolue. Celle-ci régnoit dans toute l'Europe: égal des autres Souverains, comment le nouveau Roi n'auroit-il pas ambitionné le même pouvoir ? Ses prédécesseurs en avoient joui, depuis un siecle, en Angleterre même. Mais il ne voyoit pas que c'étoit un bonheur dont ils avoient été redevables à l'habileté de leur politique, ou à la faveur des conjonctures. Ce Prince théologien, croyant tenir tout de Dieu, rien des hommes, voyoit en lui seul l'esprit de raison, de sagesse, de conseil; & sembloit s'attribuer l'infaillibilité, que la réformation, dont il suivoit les dogmes sans les aimer, avoit ôtée aux Papes. Ces faux principes, qui feroient du Gouvernement un mystere de religion, d'autant plus révoltant qu'il porteroit à la fois sur les opinions, les volontés & les actions, s'étoient si fort enracinés dans son esprit, avec tous les autres préjugés d'une mauvaise éducation, qu'il ne pensoit pas même à les appuyer d'aucune des ressources humaines de la prudence ou de la force.

Rien ne s'accordoit moins que ce systême, avec la disposition générale des esprits. Tout s'agitoit au-dedans & au-dehors. La naissance de l'Amérique avoit hâté la maturité de l'Europe. La navigation embrassoit le globe entier. La communication entre les peuples alloit être le fléau des préjugés; elle ouvroit une porte à l'industrie & aux lumieres. Les arts méchaniques & libéraux s'étendoient, & marchoient à leur perfection par le luxe. La littérature prenoit ses ornements du goût. Les sciences acquéroient la solidité que donne l'esprit calculateur du

commerce. La politique agrandissoit la sphere de ses vues. Cette fermentation universelle élevoit, exaltoit les idées des hommes. Bientôt tous les corps qui formoient le colosse monstrueux du Gouvernement Gothique, endormis depuis plusieurs siecles dans la léthargie de l'ignorance, commencerent de toutes parts à se remuer, à former des entreprises. Dans le continent, où le prétexte de la discipline avoit enfanté des armées mercenaires, la plupart des Princes acquirent une autorité sans bornes, opprimant leurs peuples par la force ou par l'intrigue. En Angleterre, l'amour de la liberté, si naturel à l'homme qui se sent ou qui pense, excité dans le peuple par les novateurs en matiere de religion; réveillé dans les esprits cultivés par un commerce familier avec les grands écrivains de l'antiquité, qui puiserent dans la démocratie le sublime de la raison & du sentiment : cet amour de la liberté alluma dans les cœurs généreux la haine excessive d'une autorité sans limites. L'ascendant que sut prendre & conserver Elisabeth, par une prospérité de quarante ans, retint cette inquiétude, ou la détourna vers des entreprises utiles à l'Etat. Mais on ne vit pas plutôt une branche étrangere sur le trône, & le sceptre dans les mains d'un Monarque peu redoutable par la violence même de ses prétentions, que la nation revendiqua ses droits, & conçut l'ambition de se gouverner.

Alors éclaterent des disputes vives entre la Cour & le Parlement. Les deux pouvoirs sembloient essayer leurs forces, en se choquant continuellement. Le Prince prétendoit qu'on lui devoit une obéissance purement passive, & que les assemblées nationales ne servoient que d'ornement, & non de base, à la constitution. Les citoyens réclamoient avec chaleur contre ces principes, toujours foi-

bles dès qu'ils sont discutés, & soutenoient que le peuple faisoit l'essence du Gouvernement, autant & plus que le Monarque. L'un est la matiere, l'autre la forme. Or la matiere peut & doit changer de forme, pour sa conservation. La loi suprême est le salut du peuple, & non du Prince; le Roi peut mourir, la monarchie périr, & la société subsister, sans Monarque & sans trône. Ainsi raisonnoient les Anglois, dès l'aurore de la liberté. On se chicanoit, on se contrarioit, on se menaçoit. Jacques finit sa carriere au milieu de ces débats, laissant à son fils ses droits à discuter, avec la résolution de les étendre.

L'expérience de tous les âges a prouvé que la tranquillité qui naît du pouvoir absolu, refroidit les esprits, abat le courage, retrécit le génie, jette une nation entiere dans une léthargie universelle. Le mouvement des législations qui tendent à la liberté, est, au contraire, irrégulier & rapide : c'est une fievre continue, tantôt plus, tantôt moins forte, mais toujours convulsive.

L'Angleterre l'éprouva dans les premiers temps de l'administration de Charles premier, moins pédant, mais aussi avide d'autorité que son pere. La division commencée entre le Roi & le Parlement, s'empara de toute la nation. La haute noblesse, celle du second ordre, qui étoit la plus riche, craignant de se voir confondue avec le vulgaire, embrassa le parti du Monarque, dont elle recevoit ce lustre emprunté, qu'elle lui rend toujours par une servitude volontaire & vénale. Comme ils possédoient encore la plupart des grandes terres, ils attachérent à leur cause presque tous les peuples des campagnes, qui naturellement aiment le Prince, parce qu'ils sentent qu'il doit les aimer. Londres & les villes considérables, à qui le Gouvernement municipal donne un esprit républicain, se dé-

clarerent pour le Parlement, entraînant avec elles les commerçants, qui, ne s'estimant pas moins que ceux de la Hollande, aspiroient à la liberté de cette démocratie.

Du sein de ces dissentions, sortit la guerre civile la plus vive, la plus sanglante, la plus opiniâtre, dont l'histoire ait conservé le souvenir. Jamais le caractere Anglois ne s'étoit développé d'une maniere si terrible. Chaque jour éclairoit de nouvelles fureurs, qu'on croyoit poussées au dernier excès, & qui étoient effacées par d'autres encore plus atroces. Il sembloit que la nation touchoit à son dernier terme, & que tout Breton avoit juré de s'ensevelir sous les ruines de sa patrie.

XXXVIII. Par quels hommes furent peuplées les isles Angloises.

Dans l'embrasement universel, des esprits moins ardents chercherent un refuge paisible vers les isles de l'Amérique, dont la nation Angloise venoit de s'emparer. La tranquillité qu'ils y trouverent, multiplia les émigrations. A mesure que l'incendie gagnoit la métropole, on vit les colonies s'accroître & se peupler. Aux citoyens qui fuyoient les factions, se joignirent bientôt les Royalistes opprimés par les Républicains, dont les armes avoient enfin prévalu.

Sur les traces des uns & des autres, on vit passer au nouveau monde, ces hommes inquiets, pleins de feu, à qui de fortes passions donnent de grands desirs, inspirent des projets vastes; qui bravent les dangers, les hasards & les travaux, dont ils ne voyent que deux issues, la mort ou la fortune; qui ne connoissent que les extrêmités de l'opulence, ou de la misere : également propres à renverser ou à servir la patrie, à la dévaster ou à l'enrichir.

Les isles furent encore l'asyle des négociants, que le malheur de leurs affaires, ou les poursuites de leurs créan-

ciers, avoient réduits à l'indigence, & plongés dans l'oisiveté. Forcés de manquer à leurs engagements, cette disgrace fut pour eux la route de la prospérité. Après quelques années, on les vit rentrer avec éclat, & monter à la plus haute considération, dans les Provinces d'où l'ignominie & un abandon universel les avoient bannis.

Cette ressource étoit encore plus nécessaire à de jeunes gens, que la premiere effervescence de l'âge des plaisirs avoit entraînés dans les excès de la débauche & du dérangement. S'ils n'avoient pas quitté leur pays, la honte & le décri, qui ne manquent jamais de flétrir l'ame, les auroient empêchés d'y recouvrer les bonnes mœurs & l'estime publique. Mais dans une nouvelle terre, où l'expérience du vice pouvoit devenir pour eux une leçon de sagesse, où ils n'avoient à effacer aucune impression de leurs fautes, ils trouverent, après le naufrage, une planche qui les ramena au port. Leur travail répara les désordres de leur conduite; & des hommes sortis de l'Europe en brigands qui la déshonoroient, y retournerent honnêtes, & furent d'utiles citoyens.

Tous ces divers colons eurent à leur disposition, pour défricher & cultiver leurs terres, les scélérats des trois Royaumes d'Angleterre, qui, pour des crimes capitaux, avoient mérité la mort; mais que par un esprit de politique humaine & raisonnée, on faisoit vivre & travailler pour le bien de la nation. Transportés aux isles, où ils devoient passer un certain nombre d'années dans l'esclavage, ces malfaiteurs contracterent dans les fers le goût du travail, & des habitudes qui les remirent sur la voie de la fortune. On en vit, qui, rendus à la société par la liberté, devinrent cultivateurs, chefs de famille, & propriétaires des meilleures habitations : tant cette modéra-

tion dans les loix pénales, si conforme à la nature humaine qui est foible & sensible, capable du bien même après le mal, s'accorde avec l'intérêt des Etats civilisés !

XXXIX. Sous quelle forme d'administration s'établirent les isles Angloises.

Cependant l'isle métropolitaine étoit trop occupée de ses dissentions domestiques, pour songer à donner des loix aux isles de sa dépendance; & les colons n'avoient pas assez de lumieres pour combiner eux-mêmes une législation propre à une société naissante. A mesure que la guerre civile épuroit le Gouvernement de l'Angleterre, ses colonies sortant des entraves de l'enfance, formerent leur constitution sur le modele de leur mere. Dans chacun de ces établissements séparés, un Chef représente le Roi; un Conseil tient lieu de Pairs; & les députés des différents quartiers composent la chambre des communes. L'assemblée générale fait les loix, regle les impôts, juge de l'administration. L'exécution appartient au Gouverneur, qui décide aussi provisoirement sur les affaires qui n'ont pas été prévues; mais avec le conseil, & à la pluralité des voix. Quoique les membres de ce corps lui doivent leur rang, ils ne lui vendent pas leur opinion, de peur de s'exposer au ressentiment de l'assemblée générale qui a le droit exclusif de les destituer.

La Grande-Bretagne, pour concilier ses intérêts avec la liberté de ses colonies, a voulu qu'on n'y pût faire aucune loi qui contrariât les siennes. Les chefs qu'elle y envoye commander en son nom, jurent, avant de partir, qu'ils ne souffriront pas qu'on donne la moindre atteinte à cette maxime fondamentale. Ce serment doit empêcher les Commandants de trahir la métropole en faveur des isles, qui, chargées de régler, de payer les appointements d'un Gouverneur, peuvent mesurer leurs libéralités sur sa complaisance.

D'un autre côté, cette sorte de dépendance tempere l'orgueil du Commandant, & doit en réprimer la tyrannie. Les Commissaires des plantations, ont souvent attaqué devant le Parlement, une prérogative qui resserroit leur autorité. Malgré les inconvénients qui pouvoient en résulter, il a toujours respecté ce droit sagement établi. Craignant avec raison la cupidité qui fait franchir les mers, il a décerné contre les hommes en place qui violeroient les loix des colonies, les peines infligées en Angleterre aux infracteurs des libertés nationales.

Ce n'étoit pas assez de ces précautions pour la sûreté des colons, que la nation chérit & protege, comme les enfants de ses enfants. Chaque colonie a un ou plusieurs députés dans la métropole. Leurs fonctions sont importantes. Elles tendent à prévenir les abus du pouvoir des Commandants; à solliciter le corps législatif pour l'amélioration & la défense des établissements dont ils représentent les droits & les besoins; à combiner l'intérêt particulier du commerce de la colonie, avec l'utilité générale de la nation. Ces agents font à Londres ce que les députés du peuple font au Parlement. Ils soutiennent la cause des Provinces éloignées. Malheur à l'Etat, s'il devenoit sourd au cri des représentants, quels qu'ils soient! Les Comtés se souleveroient en Angleterre; les colonies se détacheroient en Amérique : les trésors des deux mondes seroient perdus pour cette isle, à qui la nature a donné pour appanage l'Empire de la mer.

Sous quel Gouvernement plus doux & plus sage pourroient vivre des Anglois, qui, des isles du nouveau monde, tiennent à leur patrie par les liens du sang, & par les nœuds du besoin? Aussi ces colons transplantés sur des rivages étrangers, ont-ils sans cesse les yeux attachés sur

une mere qui veille à leur conſervation. Semblable à l'aigle qui ne perd jamais de vue le nid de ſes aiglons, Londres voit du ſommet de ſa tour, ſes colonies croître & proſpérer ſous ſes regards attentifs. Ses innombrables vaiſſeaux couvrant de leurs voiles orgueilleuſes un eſpace de deux mille lieues, lui forment comme un pont ſur l'Océan, pour communiquer ſans relâche d'un monde à l'autre. Avec de bonnes loix qui maintiennent ce qu'elles ont établi, elle n'a pas beſoin, pour garder ſes poſſeſſions éloignées, de troupes réglées qui ſont toujours un fardeau peſant & ruineux. Deux corps très-foibles, fixés à Antigoa & à la Jamaïque, ſuffiſent à une nation qui peut tranſporter à tous moments ſes ſoldats où le danger les appelle.

Par ces ſoins bienfaiſants, qu'une politique éclairée puiſa dans l'humanité même, les iſles Angloiſes furent bientôt heureuſes, mais peu riches. Leur culture ſe bornoit au tabac, au coton, au gingembre, à l'indigo. Quelques colons entreprenants allerent chercher au Bréſil des cannes à ſucre. Elles multiplierent prodigieuſement, mais ſans beaucoup d'utilité. On ignoroit l'art de mettre à profit cette précieuſe plante; & on n'en tiroit qu'un foible & mauvais produit, que l'Europe rejettoit, ou n'acceptoit qu'au plus vil prix. Une ſuite de voyage à Fernambuc apprit à cultiver le tréſor qu'on y avoit enlevé; & les Portugais, qui juſqu'alors avoient ſeuls fourni le ſucre, eurent en 1650, dans un allié dont l'induſtrie leur ſembloit précaire, un rival qui devoit s'approprier un jour toutes leurs richeſſes.

Cependant la métropole n'avoit qu'une part extrêmement bornée aux proſpérités de ſes colonies. Elles envoyoient elles-mêmes directement leurs denrées dans tou-

tes les contrées de l'univers où elles espéroient de les mieux débiter; & elles recevoient indistinctement dans leurs ports les navigateurs de toutes les nations. Cette liberté illimitée devoit faire passer ce commerce presque tout entier, dans les mains du peuple, qui, à raison du bas prix de l'intérêt de son argent, de l'abondance de ses capitaux, du nombre de ses navires, de la médiocrité de ses droits d'entrée & de sortie, pouvoit faire de meilleures conditions, acheter plus cher, & vendre au plus bas prix. La Hollande étoit ce peuple. Elle réunissoit tous les avantages d'une armée supérieure, qui, toujours maîtresse de la campagne, a toutes ses opérations libres. Elle s'empara bientôt du profit de tant de productions, qu'elle n'avoit ni plantées, ni moissonnées. On voyoit dans les isles Angloises, dix de ses vaisseaux, pour un navire Anglois.

Ce désordre avoit peu occupée la nation durant le temps que les guerres civiles l'avoient bouleversée; mais aussi-tôt qu'eurent cessé ces troubles & ces orages, qui l'avoient conduite au port par la violence même des vents & des courants, elle jetta ses regards au-dehors. Elle vit que ceux de ses citoyens, qui s'étoient comme sauvés dans le nouveau monde, seroient perdus pour l'Etat, si les étrangers qui dévoroient le fruit de ses colonies, n'en étoient exclus. Cette réflexion approfondie & méditée, fit éclore en 1651 ce fameux acte de navigation, qui, n'ouvrant qu'au pavillon Anglois l'entrée des isles Angloises, en devoit faire exporter directement toutes les productions, dans les pays soumis à la nation. Le Gouvernement qui pressentoit & bravoit les inconvénients de cette exclusion, n'envisageant l'Empire que comme un arbre, crut devoir faire refluer vers le tronc, des sucs qui se

portoient avec trop d'abondance dans quelques branches.

Ce fut pourtant un bonheur pour l'Angleterre, de ne pouvoir pas exiger à la rigueur, l'observation de cette loi gênante. Une sorte de relâchement dans son exécution laissa le temps aux colonies d'accroître les plantations de leurs sucres, par une certaine facilité de les débiter. On les vit s'élever sensiblement sur les ruines des cultures Portugaises. Elles firent de si grands progrès dans l'espace de neuf ans, qu'en 1660, où la loi crut pouvoir exercer impunément toute sa sévérité, les Anglois se voyoient les maîtres du commerce des sucres dans toute l'Europe; excepté dans la Méditerranée, qui, à cause de l'acte de réexportation que l'acte de navigation occasionnoit, étoit restée fidelle à leur concurrent. Il est vrai que pour acquérir cette supériorité, ils avoient été obligés de baisser extrêmement les prix; mais l'abondance des récoltes les dédommageoit avantageusement de ce sacrifice nécessaire. Si le spectacle de la fortune de l'Angleterre encourageoit d'autres nations à cultiver, du moins pour leur consommation, elle s'ouvroit de nouveaux débouchés qui remplissoient le vuide des anciens. Le seul malheur qu'elle éprouva dans une longue suite d'années, ce fut de voir beaucoup de ses cargaisons enlevées & vendues à vil prix par des corsaires François. Le cultivateur en ressentoit le double inconvénient, de perdre une partie de ses sucres, & de n'en débiter l'autre qu'au-dessous de sa valeur.

XL. Comment diminua la prospéri-

Malgré ces pirateries passageres, que le calme de la paix faisoit toujours cesser, la culture s'accrut de plus en plus dans les isles Angloises. Des Etats qui passent pour exacts, témoignent que vers l'an 1680, elles n'envoyoient

annuellement en Europe que 30000 barriques de sucre, chacune du poids de douze cents livres. Leurs expéditions de 1708 jusqu'en 1718, furent par année de 53439. Depuis 1718 jusqu'en 1727, elles monterent à 68931, & à 92889 les six années suivantes. Mais depuis 1733 jusqu'en 1737, elles descendirent à 75695; & les années suivantes, elles se fixerent à 70000 barriques.

té des isles Angloises.

D'où venoit cette diminution? De la France. Ce Royaume qui, par sa situation locale & par le génie actif de ses habitants, devroit être le premier à tout entreprendre, se trouve, par les entraves de son Gouvernement, le dernier à s'instruire de ses avantages & de ses intérêts. La France reçut d'abord son sucre des Anglois, comme elle en a reçu depuis ses lumieres: ensuite elle en fabriqua pour sa consommation; & en 1716, elle commença à en porter aux étrangers. La qualité supérieure de son sol, l'avantage d'exploiter des terres neuves, l'économie forcée de ses cultivateurs encore pauvres, tout se réunissoit pour la mettre en état d'offrir sa production, à un prix plus bas que ses concurrents. Cet avantage, le plus grand qu'on puisse avoir en commerce, lui valut une préférence décidée dans tous les marchés. A mesure que sa denrée se multiplioit, son rival voyoit refuser la sienne, qui étoit plus chere. La décadence fut si rapide, qu'un peuple qui avoit alimenté de sucre la plus grande partie de l'Europe, & qui en 1719 en vendoit encore à l'étranger 19202 barriques, n'en vendoit plus en 1733 que 7715, 5211 en 1737, & en 1740 n'en vendoit plus du tout.

Les isles Angloises n'avoient pas attendu que la révolution fût entiere, pour former des plaintes. Dès 1731, elles s'étoient adressées au Sénat de la nation, pour l'engager à prévenir par ses soins la perte d'un commerce qui

étoit déja perdu. Leurs prieres firent d'abord peu d'impreſſion. On étoit aſſez généralement perſuadé, que les terres des colonies étoient uſées; & le Parlement lui-même avoit adopté ce préjugé, ſans conſidérer que ſi le ſol n'avoit plus cette fécondité extraordinaire qui ſe manifeſte dans les terreins nouvellement défrichés, il lui reſtoit toujours ce degré de fertilité que la terre perd rarement par la continuité de la culture, à moins que des fléaux ou des écarts de la nature, ne changent ſa ſubſtance. Lorſqu'on l'eut éclairée par des états, qui démontroient que les dernieres récoltes étoient plus conſidérables que les anciennes, il parut vouloir s'occuper des moyens de rétablir la fortune publique.

L'économie politique du commerce conſiſte à vendre à meilleur marché que ſes rivaux. Les iſles Angloiſes le pouvoient, avant que la métropole eût mis à ſon profit en 1663, une impoſition de quatre & demi pour cent ſur les ſucres qui ſortoient de la Barbade; tribut qui ne tarda pas à ſe répandre ſur ceux des autres établiſſements. Cependant l'abondance de la denrée empêcha quelque temps de ſuccomber à ce fardeau. Mais le beſoin des colonies les ayant réduites depuis à ſe ſurcharger elles-mêmes de nouvelles taxes, elles ne purent ſoutenir une concurrence qui devenoit tous les jours plus vive; & par-tout elles ſe virent ſenſiblement ſupplantées. Peut-être les eût-on retirées de cet état fâcheux, en ſupprimant le droit de quatre & demi pour cent, & en ſacrifiant à leur adminiſtration locale, les impôts énormes que payent leurs productions à leur entrée dans la Grande-Bretagne; mais l'étendue de ſes dépenſes, & la maſſe de la dette nationale, ne lui permettant pas ſans doute une ſemblable généroſité, le Gouvernement crut faire aſſez, de donner aux co-

sons en 1739 la liberté d'envoyer directement leur sucre dans tous les ports de l'Europe. L'effort qu'il fit, en dérogeant ainsi à l'acte de navigation, fut inutile. Les François continuerent à régner dans tous les marchés; & les colonies Angloises furent réduites à fournir à la consommation de l'Empire Britannique, qui ne passoit pas douze mille barriques au commencement du siecle, & qui en 1755 étoit de soixante-dix mille.

XLI. Etablissement des Anglois à la Barbade.

L'Angleterre devoit ce produit aux anciennes possessions qu'elle avoit dans l'archipel de l'Amérique. L'isle de la Barbade, qui est située au vent de toutes les autres, ne paroissoit pas avoir été habitée, même par des sauvages, lorsque quelques Anglois partis de Saint-Christophe, allerent s'y établir vers l'an 1629. Ils la trouverent couverte d'arbres si gros & si durs, qu'il falloit pour les abattre, un caractere, une patience, & des besoins peu communs. La terre fut bientôt libre de ce fardeau, ou dépouillée de cet ornement; car il est douteux, si la nature n'embellit pas mieux son ouvrage que la main de l'homme qui change tout pour lui seul. Des citoyens, las de voir couler le sang de leur patrie, se hâterent de peupler ce séjour étranger. Tandis que les autres colonies étoient plutôt dévastées que cultivées, par des vagabonds que la misere & le libertinage avoient bannis de leurs foyers, la Barbade recevoit tous les jours de nouveaux habitants, qui lui apportoient, avec des capitaux, du goût pour l'occupation, du courage, de l'activité, de l'ambition; ces vices & ces vertus qui sont le fruit des guerres civiles.

Avec ces moyens, une isle qui n'a pas plus de huit lieues de longueur sur quatre de largeur, parvint à une population de cent mille ames, à un commerce qui occu-

poit quatre cents navires de cent cinquante tonneaux chacun. Tel étoit l'état de sa prospérité en 1676, qui fut l'époque de sa vraie grandeur. Jamais la terre n'avoit vu se former un si grand nombre de cultivateurs dans un si petit espace, ni créer tant de riches productions en si peu de temps. Les travaux dirigés par des Européens, étoient supportés par des esclaves achetés en Afrique, ou même élevés en Amérique. Cette derniere espece de barbarie étoit un appui ruineux pour un nouvel édifice; elle faillit en causer le renversement.

Des Anglois débarqués sur les côtes du continent pour y faire des esclaves, furent découverts par les Caraïbes, qui servoient de butin à leurs courses. Ces sauvages fondirent sur la troupe ennemie, qu'ils mirent à mort ou en fuite. Un jeune homme long-temps poursuivi, se jetta dans un bois. Une Indienne l'ayant rencontré, sauva ses jours, le nourrit secrétement, & le reconduisit après quelque temps sur les bords de la mer. Ses compagnons y attendoient à l'ancre ceux qui s'étoient égarés : la chaloupe vint le prendre. Sa libératrice voulut le suivre au vaisseau. Dès qu'ils furent arrivés à la Barbade, le monstre vendit celle qui lui avoit conservé la vie, qui lui avoit donné son cœur, avec tous les sentiments & tous les trésors de l'amour. Pour réparer l'honneur de la nation Angloise, un de ses Poëtes a dévoué lui-même à l'horreur de la postérité, ce monument infâme d'avarice & de perfidie. Plusieurs langues l'ont fait détester des nations.

Les Indiens, qui n'étoient pas assez hardis pour entreprendre de se venger, communiquerent leur ressentiment aux negres, qui avoient encore plus de motifs, s'il étoit possible, de haïr les Anglois. D'un commun accord, les esclaves jurerent la mort de leurs tyrans. Cette conspiration

ration fut conduite avec tant de secret, que la veille de l'exécution la colonie étoit sans défiance. Mais comme si la générosité devoit toujours être la vertu des malheureux, un des chefs du complot en avertit son maître. Des lettres aussi-tôt répandues dans toutes les habitations, arriverent à temps. On arrêta la nuit suivante les esclaves dans leurs loges; les plus coupables furent exécutés dès le point du jour, & cet acte de sévérité fit tout rentrer dans la soumission.

Elle ne s'est pas démentie depuis; & cependant la colonie a vu s'anéantir plus de la moitié de ses exportations. Son luxe, quelques maladies contagieuses, des ouragans destructeurs, l'émigration d'un grand nombre de ses habitants qui ont passé dans d'autres isles ou dans le continent de l'Amérique septentrionale, la détérioration de son terrein auquel les engrais sont devenus nécessaires, la concurrence d'une nation rivale qui a eu le bonheur de rencontrer un meilleur sol; toutes ces causes réunies ont amené la révolution.

Actuellement la Barbade n'a que trente mille esclaves, occupés à fumer la terre avec du varech, plante marine que le flux porte à la côte. C'est dans ce varech que sont plantées les cannes à sucre. La terre n'y sert pas beaucoup plus à la production, que les caisses dans lesquelles sont mis les orangers en Europe. Quinze mille barriques de sucre brut forment le produit de cette pénible culture. Elles sont portées en Angleterre, où elles sont vendues environ 6, 750, 000 livres. Les eaux-de-vie, qui peuvent faire un objet de 800, 000 livres, passent dans l'Amérique septentrionale.

La colonie de la Barbade, est la seule commerçante que les Anglois ayent aux isles du Vent. Presque tous les vais-

ſeaux négriers qui viennent d'Afrique, y abordent. Si le prix qu'on offre aux navigateurs ne convient pas, ils paſſent ailleurs; mais il eſt rare qu'ils ne faſſent pas leur vente à la Barbade. Le prix ordinaire des eſclaves eſt de huit à neuf cents livres, ſuivant la nation & l'eſpece dont ils ſont. On ne diſtingue jamais dans ce marché, ni l'âge, ni le ſexe; c'eſt le prix commun de toute une cargaiſon; on ne compte que les têtes. Le payement ſe fait en lettres-de-change ſur Londres, à quatre-vingt-dix jours de vue.

Ces negres, que les négociants ont achetés en gros, ils les vendent en détail dans l'iſle même, ou dans les autres iſles Angloiſes. Le rebut de cette vente eſt introduit en fraude, dans les iſles Eſpagnoles ou Françoiſes. Ces liaiſons faiſoient circuler autrefois cinq à ſix millions à la Barbade. L'argent qui s'y trouve encore aujourd'hui, mais en moindre quantité, eſt preſque tout étranger, regardé comme marchandiſe, & ne ſe prend qu'au poids. La marine qui appartient en propre à cet établiſſement, conſiſte en un aſſez grand nombre de bateaux néceſſaires pour ſes diverſes correſpondances, & en une quarantaine de chaloupes, employées à la pêche du poiſſon volant. La nature & l'art ſe ſont réunis pour fortifier cette iſle. Des écueils dangereux rendent inacceſſibles les deux tiers de ſa circonférence; & ſur la partie de côte qui peut être abordée, on a tiré des lignes, défendues de diſtance en diſtance par des forts munis d'une artillerie redoutable. Ainſi la Barbade peut encore ſe faire reſpecter de ſes voiſins en temps de guerre, & s'en faire rechercher dans la paix. Elle offre un fonds ſolide, une baſe, du moins, pour la plus riche des cultures; un entrepôt commode pour le trafic des eſclaves; plus de revenu, de popula-

tion, de commerce & de forces, qu'on ne le devroit attendre de son peu d'étendue, en la comparant sur-tout avec d'autres isles voisines. Antigoa, presque aussi grande, n'a ni les mêmes ressources, ni la même importance.

XLII. Etablissement des Anglois à Antigoa.

Cette isle qui se borne à vingt milles de long, sur une largeur considérable, fut trouvée tout-à-fait déserte par le petit nombre de François qui s'y réfugierent, lorsqu'en 1629 ils furent chassés de Saint-Christophe par les Espagnols. Le défaut de sources qui, sans doute, avoit empêché les sauvages de s'y établir, en fit sortir les nouveaux réfugiés, aussi-tôt qu'ils purent regagner leurs premieres habitations. Quelques Anglois, plus entreprenants que les François & les Caraïbes, se flatterent de surmonter ce grand obstacle, en recueillant dans des citernes l'eau de pluie; & ils s'y fixerent. On ignore en quelle année précisément fut commencé cet établissement; mais il est prouvé qu'au mois de Janvier 1640, on y voyoit une trentaine de familles.

Ce nombre n'étoit guere augmenté, lorsque le Lord Willoughby, à qui Charles II venoit d'accorder la propriété d'Antigoa, comme son pere avoit donné autrefois celle de la Barbade au Comte de Carlisle, y fit passer à ses frais en 1666, un assez grand nombre d'habitants. Le tabac, l'indigo, le gingembre, qui seuls les occupoient, ne les auroient jamais vraisemblablement enrichis, si le Colonel Codrington n'eût porté en 1680 dans l'isle, qui étoit rentrée au domaine de la nation, une source de prospérité dans la culture du sucre. Celui qu'elle produisit d'abord, fut noir, âcre & grossier. On le dédaignoit en Angleterre; & il ne trouvoit des débouchés qu'en Hollande & dans les villes Anséatiques, où il se vendoit beau-

coup moins que celui des autres colonies. Le travail plus opiniâtre, l'art plus ingénieux que la nature n'est rebelle, ajouterent à ce sucre tout ce qui lui manquoit de perfection & de prix. L'isle en fournit huit mille barriques, fruit unique des labeurs de quinze ou seize mille noirs.

L'abus de l'autorité, si commun chez la plupart des nations, mais si rare chez les Anglois, se fit cruellement sentir à Antigoa; & ce ne fut pas impunément. Son Gouverneur, le Colonel Parck, bravant également les loix, les mœurs & les bienséances, ne connoissoit ni frein, ni mesure. Les membres du Conseil, hors d'état de réprimer des excès qu'ils détestoient, sommerent en 1710 les colons, de protéger leurs représentants, de défendre la fortune publique, & de mettre fin à tant de calamités. Aussi-tôt on prend les armes; le tyran est attaqué dans sa maison, & meurt percé de plusieurs coups. Son cadavre jetté nud dans la rue, est mutilé par ceux dont il avoit déshonoré la couche. La métropole plus touchée des droits sacrés de la nature, que jalouse de son autorité, détourne les yeux d'un attentat que sa vigilance auroit dû prévenir, mais dont l'équité ne lui permettoit pas de tirer vengeance. Ce n'est que la tyrannie, qui, après avoir excité la rébellion, veut l'éteindre dans le sang des opprimés. Le machiavelisme, qui enseigne aux Princes l'art de se faire craindre & détester, leur ordonne d'étouffer les victimes dont les cris importunent. L'humanité prescrit aux Rois la justice dans la législation, la douceur dans l'administration, la modération pour ne pas occasionner les soulevements, & la clémence pour les pardonner. La Religion ordonne l'obéissance aux peuples; mais avant tout, Dieu commande aux Princes l'équité. S'ils y manquent, cent mille bras, cent mille voix s'éleveront contre

un seul homme, au jugement du ciel & de la terre. Les isles de l'Amérique ont vengé quelquefois l'autorité des Rois & le droit des peuples, contre les Gouverneurs qui, par une double trahison, abusoient du nom du Prince pour opprimer une nation. Antigoa sera célebre dans l'histoire, par cet exemple terrible de justice. Du reste, cette isle est trop bornée; mais Montserrat est encore moins considérable.

XLIII. Etablissement des Anglois à Montserrat.

C'est une isle à laquelle les Espagnols, qui la reconnurent en 1493 sans l'habiter, donnerent le nom d'une montagne de Catalogne, dont elle avoit la figure. Elle est presque ronde, & a environ neuf lieues de circonférence. Son terrein excessivement inégal, est rempli de hauteurs arides, & de vallées que les eaux rendent fertiles. Les Anglois, qui y aborderent en 1632, ne se contenterent pas de troubler la tranquillité des nombreux sauvages qui l'habitoient; ils les chasserent. Cette barbarie ne produisit pas les avantages qu'on en attendoit. Les progrès de la colonie furent lents, & elle ne parvint à être quelque chose que vers la fin du siecle.

A cette époque, une ardeur qui n'eut point de cause particuliere, s'empara de tous les esprits. Les petites cultures, qui avoient à peine fourni aux besoins les plus étroits & les plus pressants, furent toutes remplacées par le sucre. Dix mille esclaves en fabriquent annuellement cinq mille barriques, quoique divers malheurs causés par les guerres & les éléments, ayent traversé de temps en temps l'industrie des colons. Les chargements & les déchargements se font difficilement, dans une isle qui n'a pas une bonne rade. Les vaisseaux même seroient en danger sur ses côtes, si ceux qui les commandent n'avoient l'attention, lorsqu'ils voyent approcher les gros temps,

de prendre le large, ou de se retirer dans les ports voisins. Nevis est exposée au même inconvénient.

XLIV. Etablissement des Anglois à Nevis.

L'opinion la plus généralement reçue est, que cette isle fut occupée en 1628 par les Anglois. Ce n'est proprement qu'une montagne très-haute, & d'une pente douce, couronnée par de grands arbres. Les plantations regnent tout autour; & commençant au bord de la mer, elles s'élevent presque jusqu'au sommet. Mais à mesure qu'elles s'éloignent de la plaine, leur fertilité diminue, parce que leur sol devient plus pierreux. Cette isle est arrosée de nombreux ruisseaux. Ce seroient des sources d'abondance, si, dans les temps d'orage, ils ne se changeoient en torrents, n'entraînoient les terres, & ne détruisoient les trésors qu'ils ont fait naître.

La colonie de Nevis est un modele de vertu, d'ordre & de piété. Elle dut ces mœurs exemplaires aux soins paternels de son premier Gouverneur. Cet homme unique excitoit, par sa propre conduite, tous les habitants à l'amour du travail, à une économie raisonnable, à des délassements honnêtes. Toutes les cultures, celle du sucre en particulier, étoient heureusement encouragées. Celui qui commandoit, ceux qui obéissoient, tous n'avoient pour regle de leurs actions, que la plus rigide équité. Jamais on ne vit plus de concorde, de paix, & de sûreté. Les progrès de ce singulier établissement furent si considérables, que, si l'on s'en rapporte à toutes les relations du temps, on y compta bientôt dix mille blancs & vingt mille noirs. Le calcul d'une pareille population dans une circonférence de six lieues, fût-il exagéré, n'en suppose pas moins un effet extraordinaire, mais infaillible, de la prospérité qui suit la vertu dans les sociétés bien policées.

Cependant la vertu même ne met ni l'homme isolé, ni les peuples, à l'abri des fléaux de la nature, ou des injures de la fortune. En 1689, une affreuse mortalité moissonna la moitié de cette heureuse peuplade. Une escadre Françoise y porta le ravage en 1706, & lui ravit trois ou quatre mille esclaves. L'année suivante, la ruine de cette isle fut consommée par le plus furieux ouragan dont on ait conservé le souvenir. Depuis cette suite de désastres, elle s'est un peu relevée. On y compte encore huit mille noirs, qui donnent quatre mille barriques de sucre. Peut-être ceux qui s'affligent le plus de la destruction des Américains & de la servitude des Africains, seroient-ils un peu consolés, si les Européens étoient par-tout aussi humains que les Anglois l'ont été dans l'isle de Nevis ; si les isles du nouveau monde étoient tout aussi-bien cultivées à proportion : mais la nature & la société voyent peu de ces prodiges.

L'Angleterre ne tire aucune production de la Barboude, de l'Anguille, ni des Vierges. Quatre mille habitants, moitié libres, moitié esclaves, épars dans ces misérables établissements, y élevent quelques bestiaux, y cultivent quelques denrées comestibles, qu'ils vont vendre dans les colonies voisines. Heureusement leur pauvreté ne les empêche pas de jouir d'un Gouvernement libre & séparé. Le chef de ces isles, comme ceux d'Antigoa, de Montserrat & de Nevis, n'est cependant que le député d'un Capitaine général qui réside à Saint-Christophe.

XLV. Etablissement des Anglois à Saint-Christophe.

Ce fut le berceau de toutes les colonies Angloises & Françoises du nouveau monde. Les deux nations y arriverent le même jour en 1625. Elles se partagerent l'isle ; elles signerent une neutralité perpétuelle ; elles se promirent des secours mutuels contre l'ennemi commun : c'étoit

l'Espagnol, qui, depuis un siecle, envahissoit ou troubloit les deux hémispheres. Mais la jalousie divisa bientôt ceux que l'intérêt avoit unis. Le François vit avec chagrin prospérer les travaux de l'Anglois, qui, de son côté, souffroit impatiemment qu'un voisin oiseux, dont toute l'occupation étoit la chasse ou la galanterie, cherchât à lui débaucher sa femme. Cette inquiétude réciproque enfanta bientôt des querelles, des combats, des dévastations; mais sans projet de conquête. Ce n'étoient que des animosités de famille, auxquelles le Gouvernement ne prenoit aucune part. Des intérêts plus grands ayant allumé la guerre en 1666 entre les deux métropoles, Saint-Christophe devint pendant l'espace d'un demi-siecle, un théâtre de carnage. Le plus foible qui s'étoit vu obligé d'évacuer la colonie, ne tardoit pas d'y revenir en force, autant pour venger ses défaites que pour recouvrer ses pertes. Cette alternative si long-temps balancée de succès & de disgraces, finit en 1702 par l'expulsion des François, à qui le traité d'Utrecht ôta tout espoir de retour.

Ce sacrifice étoit médiocre alors, pour une nation qui n'avoit pour ainsi dire exercé dans cette possession, qu'un droit de chasse & de carnage. Sa population s'y réduisoit à 667 blancs de tout âge & de tout sexe, à 29 noirs libres, à 659 esclaves. 157 chevaux, 265 bêtes à corne, formoient tous ses troupeaux. Elle ne cultivoit qu'un peu de coton & d'indigo; elle n'avoit qu'une seule sucrerie.

Quoique l'Angleterre eût su depuis long-temps mieux faire valoir ses droits dans cette isle, elle ne profita pas d'abord de la cession qui la lui laissoit toute entiere. Sa conquête fut long-temps en proie à des Gouverneurs avides, qui vendoient les terres à leur profit, ou qui les dis-

tribuoient à leurs créatures, sans pouvoir garantir la durée de la vente ou de la concession, au-delà du terme de leur administration. Le Parlement d'Angleterre fit enfin cesser ce désordre. Il ordonna que toutes les terres fussent mises à l'encan, & que le prix en fût porté aux caisses de l'Etat. Depuis cette sage disposition, les possessions nouvelles furent cultivées comme les anciennes.

L'isle, prise dans sa totalité, peut avoir soixante-dix milles de circonférence. Le centre en est occupé par un grand nombre de montagnes élevées & stériles. On voit éparses dans la plaine, des habitations agréables, propres, commodes, ornées d'avenues, de fontaines & de de bosquets. Le goût de la vie champêtre, qui s'est plus conservé en Angleterre que dans les autres contrées de l'Europe civilisée, est devenu une sorte de passion à Saint-Christophe. Jamais on n'y sentit la nécessité de se réunir en petites assemblées, pour tromper l'ennui; & si les François n'y avoient laissé une bourgade où leurs mœurs regnent encore, on n'y connoîtroit point cet esprit de société qui enfante plus de tracasseries que de plaisirs; qui, nourri de galanterie, aboutit à la débauche; qui commence par les joies de la table, & finit par les querelles du jeu. Au-lieu d'avoir ce simulacre d'union, qui n'est qu'un germe de division, les propriétaires Anglois vivent isolés, mais contents, l'ame & le front sereins comme le ciel tempéré, où ils respirent un air pur & salubre, au milieu de leurs plantations, & parmi leurs esclaves qu'ils gouvernent sans doute en peres, puisqu'ils leur inspirent des sentiments généreux, & quelquefois héroïques. C'est à Saint-Christophe que l'amour & l'amitié se sont signalés, par une tragédie dont la fable & l'histoire n'avoient point encore fourni l'exemple.

Deux negres, jeunes, bien-faits, robustes, courageux, nés avec une ame rare, s'aimoient depuis l'enfance. Associés aux mêmes travaux, ils s'étoient unis par leurs peines, qui, dans les cœurs sensibles, attachent plus que les plaisirs. S'ils n'étoient pas heureux, ils se consoloient au moins dans leurs infortunes. L'amour, qui les fait toutes oublier, vint y mettre le comble. Une négresse, esclave comme eux, avec des regards plus vifs sans doute & plus brûlants à travers un teint d'ébene que sous un front d'albâtre, alluma dans ces deux amis une égale fureur. Plus faite pour inspirer que pour sentir une grande passion, leur amante auroit accepté l'un ou l'autre pour époux; mais aucun des deux ne vouloit la ravir, ne pouvoit la céder à son ami. Le temps ne fit qu'accroître les tourments qui dévoroient leur ame, sans affoiblir leur amitié ni leur amour. Souvent leurs larmes couloient ameres & cuisantes, dans les embrassements qu'ils se prodiguoient à la vue de l'objet trop chéri qui les désespéroit. Ils se juroient quelquefois de ne plus l'aimer, de renoncer à la vie plutôt qu'à l'amitié. Toute l'habitation étoit attendrie par le spectacle de ces combats déchirants. On ne parloit que de l'amour des deux amis pour la belle négresse.

Un jour ils la suivirent au fond d'un bois. Là, chacun des deux l'embrasse à l'envi, la serre mille fois contre son cœur, lui fait tous les serments, lui donne tous les noms qu'inventa la tendresse; & tout à-coup, sans se parler, sans se regarder, ils lui plongent à la fois un poignard dans le sein. Elle expire; & leurs larmes, leurs sanglots, se confondent avec ses derniers soupirs. Ils rugissent. Le bois retentit de leurs cris forcenés. Un esclave accourt. Il les voit de loin qui couvrent de leurs baisers la victime de leur étrange amour. Il appelle, on vient, &

l'on trouve ces deux amis qui, le poignard à la main, se tenant embrassés sur le corps de leur malheureuse amante, baignés dans leur sang, expiroient eux-mêmes dans les flots qui ruisseloient de leurs propres blessures.

Ces amants, ces amis, faisoient portion d'un troupeau de vingt-cinq mille negres destinés à fournir à l'Europe douze ou treize mille barriques de sucre. C'est au milieu de ces travaux paisibles, c'est dans cette condition avilissante, que naissent des actions dignes d'étonner l'univers. Malheur à celui que l'énergie de cet amour féroce ne fait pas frémir d'horreur & de pitié! La nature l'a formé, non pas pour l'esclavage des negres, mais pour la tyrannie de leurs maîtres. Cet homme aura vécu sans commisération, il mourra sans consolation; il n'aura jamais pleuré, jamais il ne sera pleuré. Mais il est temps de quitter Saint-Christophe, & de passer à la Jamaïque.

XLVI.
Les Anglois chassent les Espagnols de la Jamaïque, & s'y établissent.

Cette isle qui est sous le vent des autres isles Angloises, & que la géographie a placée au nombre des grandes Antilles, décrit dans la mer une figure à-peu-près ovale, dont le grand diametre a cent soixante-dix milles de longueur, & le plus petit, soixante-dix milles au plus. Elle est coupée de plusieurs chaînes de montagnes, hautes, irrégulieres, où des rochers affreux sont confusément entassés. Leur stérilité n'empêche pas qu'elles ne soient entiérement couvertes d'une prodigieuse quantité d'arbres de différentes especes, dont les racines, pénétrant dans les fentes des rochers, vont chercher l'humidité, que laissent des orages & des brouillards fréquents. Cette verdure perpétuelle, alimentée, embellie par une foule d'abondantes cascades, forme un printemps de toute l'année, & présente aux yeux enchantés le plus beau spectacle de la nature. Mais ces eaux qui, tombant des sommets arides,

verſent la fécondité dans les plaines, ont un goût de cuivre, déſagréable & mal-ſain. Heureuſement ce défaut eſt compenſé par la ſalubrité de l'air, le plus tempéré qu'on puiſſe reſpirer entre les deux tropiques, ſous l'un & l'autre hémiſphere.

Colomb découvrit en 1494 cette grande iſle; mais il n'y forma point d'établiſſement. Huit ans après, il y fut jetté par la tempête. La perte de ſes vaiſſeaux le mettant hors d'état d'en ſortir, il implora l'humanité des ſauvages; & il en reçut tous les ſecours de la commiſération naturelle. Mais ce peuple, qui ne cultivoit uniquement que pour ſes beſoins, ſe laſſa de nourrir des étrangers, qui l'expoſoient à mourir de diſette, & s'éloigna inſenſiblement de leur voiſinage. Les Eſpagnols qui l'avoient déja effarouché par des actes de violence, ne garderent plus de meſure avec les Indiens, & s'emporterent juſqu'à prendre les armes contre un chef qu'ils accuſoient de rigueur, pour n'avoir pas approuvé leur férocité. Colomb, forcé de céder à leurs menaces, pour ſortir d'une ſituation déſeſpérée, profita d'un de ces phénomenes de la nature, où l'homme de génie trouve quelquefois des reſſources pardonnables à la néceſſité.

Le peu qu'il avoit acquis de connoiſſances aſtronomiques, l'inſtruiſoit qu'il y auroit bientôt une éclipſe de lune. Il fit avertir tous les Caciques voiſins de s'aſſembler, pour entendre de lui des choſes importantes à leur conſervation. Quand il fut au-milieu d'eux, après leur avoir reproché la dureté avec laquelle ils les laiſſoient périr lui & ſes compagnons : *Pour vous en punir*, leur dit-il d'un air inſpiré, *le Dieu que j'adore va vous frapper de ſes plus terribles coups. Dès ce ſoir, vous verrez la lune rougir, puis s'obſcurcir, & vous refuſer ſa lumiere.*

Ce ne sera que le prélude de vos malheurs, si vous vous obstinez à me refuser des vivres.

A peine l'Amiral a parlé, que ses prophéties s'accomplissent. La désolation est extrême parmi les sauvages. Ils se croyent perdus, demandent grace, & promettent tout. Alors on leur annonce, que le ciel, touché de leur repentir, appaise sa colere, & que la nature va reprendre son cours. Dès ce moment, les subsistances arrivent de tous côtés, & Colomb n'en manqua plus jusqu'à son départ.

Ce fut dom Diegue, fils de cet homme extraordinaire, qui fixa les Espagnols à la Jamaïque. En 1509, il y fit passer de Saint-Domingue, soixante-dix brigands sous la conduite de Jean d'Esquimel. D'autres ne tarderent pas à les suivre. Tous sembloient n'aller dans cette isle délicieuse & paisible, que pour s'y baigner dans le sang humain. Le glaive de ces barbares ne s'arrêta, que lorsqu'il n'y resta pas un seul habitant, pour conserver la mémoire d'un peuple nombreux, doux, simple & bienfaisant. Pour le bonheur de la terre, ses exterminateurs ne devoient pas remplacer cette population. Auroient-ils voulu même se multiplier dans une isle qui ne fournissoit pas de l'or? Leur cruauté fut sans fruit pour leur avarice; & la terre qu'ils avoient souillée de carnage, sembla se refuser aux efforts d'inhumanité qu'ils firent pour s'y établir. Tous les établissements élevés sur la cendre des naturels du pays, tomberent à mesure que le travail & le désespoir acheverent d'épuiser le reste des sauvages échappés aux fureurs des premiers conquérants. Celui de Sant-Iago de la Vega, fut le seul qui se soutint. Les habitants de cette ville, plongés dans l'oisiveté qui suit la tyrannie après la dévastation, se contentoient de vivre de quelques plantations dont ils

vendoient le superflu aux vaisseaux qui passoient sur leurs côtes. Toute la population de la colonie, concentrée au petit territoire qui nourrissoit cette race de destructeurs, étoit bornée à quinze cents esclaves commandés par autant de tyrans; lorsque les Anglois vinrent enfin attaquer cette ville, s'en rendirent maîtres, & s'y établirent en 1655.

Avec eux y entra la discorde. Ils en apportoient les plus funestes germes. D'abord la nouvelle colonie n'eut pour habitants que trois mille hommes de cette milice fanatique, qui avoit combattu & triomphé sous les drapeaux du parti républicain. Bientôt ils furent joints par une multitude de royalistes, qui espéroient trouver en Amérique la consolation de leur défaite, ou le calme de la paix. L'esprit de division, qui avoit si long-temps & si cruellement déchiré les deux partis en Europe, les suivit au-delà des mers. D'un côté, l'on triomphoit insolemment de la protection de Cromwel, qu'on avoit élevé sur les débris du Trône; de l'autre, on se reposoit sur l'équité du Gouverneur de l'isle, qui, forcé de plier sous l'autorité d'un citoyen vainqueur, n'étoit pas au fond de l'ame dans ses intérêts. C'en étoit assez pour renouveller dans le nouveau monde les scenes d'horreur & de sang tant de fois répétées dans l'ancien. Mais, Penn & Venables, conquérants de la Jamaïque, en avoient remis le commandement à l'homme le plus sage, qui se trouvoit le plus ancien Officier. C'étoit Dodley, ami des Stuards. Deux fois, Cromwel lui substitua de ses partisans, & deux fois leur mort fit replacer Dodley à la tête des affaires.

Les conspirations qu'on tramoit contre lui, furent découvertes & dissipées. Jamais il ne laissa impunies les moindres breches faites à la discipline. La balance fut, dans

ses mains, toujours égale entre la faction que son cœur détestoit & celle qu'il aimoit. L'industrie étoit excitée, encouragée par ses soins, ses conseils & ses exemples. Son désintéressement appuyoit son autorité. Content de vivre du produit de ses plantations, jamais on ne réussit à lui faire accepter des appointements. Simple & familier dans la vie privée, il étoit, dans sa place, intrépide guerrier, Commandant ferme & sévere, sage politique. Sa maniere de gouverner fut toute militaire; c'est qu'il avoit à contenir ou policer une colonie naissante, uniquement composée de gens de guerre; à prévenir ou repousser une invasion des Espagnols, qui pouvoient tenter de recouvrer ce qu'ils venoient de perdre.

Mais lorsque Charles II eut été appellé au Trône, par la nation qui en avoit précipité son pere, il s'établit à la Jamaïque un Gouvernement civil, modelé, comme dans les autres isles, sur celui de la métropole. Le Commandant représenta le Roi, le Conseil, les Pairs; & trois députés de chaque ville, avec deux de chaque paroisse, composerent les communes. Mais cette assemblée borna ses premiers efforts à combiner, sans ordre, quelques réglements privisionnels de police, de justice & de finance. Ce ne fut qu'en 1682 que se forma ce corps de loix, qui tient aujourd'hui la colonie en vigueur. Trois de ces sages statuts méritent l'attention des lecteurs politiques.

L'un, qui pourvoit à la défense de la patrie, y excite vivement ce même intérêt particulier des citoyens, qui pourroit les en détourner. Il ordonne que tout dommage fait par l'ennemi, sera payé sur le champ par l'Etat; & aux dépens de tous les sujets, si le fisc n'y suffit pas.

Une autre loi veille aux moyens d'augmenter la population. Elle veut que tout maître de vaisseau, qui aura

porté dans la colonie un homme hors d'état de payer son passage, reçoive une gratification générale de 22 livres 10 sols. La gratification particuliere est de 168 livres 15 sols pour chaque personne portée d'Angleterre ou d'Ecosse; de 135 livres, pour chaque personne portée d'Irlande; de 78 livres 15 sols, pour chaque personne portée du continent de l'Amérique; de 45 livres pour chaque personne portée des autres isles.

La troisieme loi tend à favoriser la culture. Lorsqu'un propriétaire de terres n'a pas la faculté de payer l'intérêt ou le capital de ses emprunts, sa plantation est estimée par douze propriétaires qui sont ses pairs. Le créancier est obligé de recevoir ce fonds en payement du total, au prix de l'estimation, quand même elle ne monteroit pas à la valeur de la créance; mais si l'habitation excédoit la dette, il est obligé de rembourser le surplus. Cette jurisprudence qui entraîne à des partialités, répare son injustice par un bien général, en diminuant la rigueur des poursuites du rentier & du marchand, contre le cultivateur. Le résultat de cette disposition est à l'avantage des terres & des hommes en général. Le créancier en souffre rarement, parce qu'il est sur ses gardes; & le débiteur en est plus tenu à la vigilance, à la bonne foi, pour trouver des emprunts. C'est alors la confiance qui fait les engagements; & cette confiance ne se mérite & ne s'entretient que par des vertus.

XLVII. La Jamaïque s'est enrichie par son commerce interlope dans l'A-

Avant que de si sages loix eussent assuré la prospérité de la colonie, elle s'étoit déja fait un nom. Quelques aventuriers, autant par haine ou jalousie nationale, que par inquiétude d'esprit & besoin de fortune, attaquerent les vaisseaux Espagnols. Ces corsaires furent secondés par les soldats de Cromwel, qui, ne recueillant après sa mort

que

que l'aversion publique attachée à ses cruels succès, chercherent au loin un avancement qu'ils n'espéroient plus en Europe. Ce nombre fut grossi d'une foule d'Anglois des deux partis, accoutumés au sang par les guerres civiles qui les avoient ruinés. Ces hommes avides de rapine & de carnages, écumoient les mers, dévastoient les côtes du nouveau monde. C'étoit à la Jamaïque, qu'étoient toujours portées par les nationaux, & souvent par les étrangers, les dépouilles du Mexique & du Pérou. Ils trouvoient dans cette isle plus de facilité, d'accueil, de protection & de liberté qu'ailleurs; soit pour débarquer, soit pour dépenser à leur gré le butin de leurs courses. C'est-là que les prodigalités de la débauche, les rejettoient bientôt dans la misere. Cet unique aiguillon de leur sanguinaire industrie, les faisoit voler à de nouvelles proies. Ainsi, la colonie profitoit de leurs continuelles vicissitudes de fortune, & s'enrichissoit des vices qui étoient la source & la ruine de leurs trésors.

mérique Espagnole.

Quand cette race exterminante fut éteinte, par sa meurtriere activité, les fonds qu'elle avoit laissés, & qui n'étoient, après tout, dérobés qu'à des usurpateurs plus injustes & plus cruels encore, ces fonds devinrent la base d'une nouvelle opulence, par la facilité qu'ils donnerent d'ouvrir un commerce interlope avec les possessions Espagnoles. Cette veine de richesse alla toujours croissant, & sur-tout vers la fin du siecle. Des Portugais, avec un capital de trois millions, dont le Souverain avoit avancé les deux tiers, s'engagerent, en 1696, à fournir aux sujets de la Cour de Madrid, cinq mille noirs, chacune des cinq années que devoit durer leur traité. Cette compagnie tira de la Jamaïque un grand nombre de ces esclaves. Dès-lors, le colon de cette isle eut des liaisons suivies avec

le Mexique & le Pérou ; soit par l'entremise des agents Portugais, soit par les Capitaines de ses propres vaisseaux employés à la navigation de ce commerce. Mais ces liaisons furent un peu rallenties, par la guerre de la succession au trône d'Espagne.

A la paix, le traité de l'Assiento donna des allarmes à la Jamaïque. Elle craignit que la compagnie du Sud, chargée de pourvoir de negres les colonies Espagnoles, ne lui fermât entiérement le canal & la route des mines d'or. Tous les efforts qu'elle fit pour rompre cet arrangement, ne changerent point les mesures du ministere Anglois. Il avoit sagement prévu que l'activité des Assientistes, donneroit une nouvelle émulation à l'ancien commerce interlope. Ses vues furent si justes, qu'en 1739 l'opinion générale étoit que la Jamaïque avoit retiré des Indes Espagnoles quinze cents millions.

Le commerce prohibé qu'elle y faisoit, étoit simple dans sa fraude. Un bâtiment Anglois feignoit qu'il manquoit d'eau, de bois, de vivres; que son mât étoit rompu, ou qu'il avoit une voie d'eau, qu'il ne pouvoit ni découvrir, ni étancher, sans se décharger. Le Gouverneur permettoit que le navire entrât dans le port, & s'y réparât. Mais, pour se garantir ou se disculper de toute accusation auprès de sa Cour, il faisoit mettre le sceau sur la porte du magasin où l'on avoit enfermé les marchandises du vaisseau ; tandis qu'il restoit une autre porte non scellée, par où l'on entroit & l'on sortoit les effets qui étoient échangés dans ce commerce secret. Quand il étoit terminé, l'étranger, qui manquoit toujours d'argent, demandoit qu'il lui fût permis de vendre de quoi payer la dépense qu'il avoit faite ; permission toujours accordée, mais avec le faux semblant de grandes difficultés. Cette

diſſimulation étoit néceſſaire, pour que le Commandant ou ſes agents puſſent débiter impunément en public ce qu'ils avoient acheté d'avance en ſecret; parce qu'on ſuppoſeroit toujours que ce ne pouvoit être autre choſe que les marchandiſes qu'il avoit été permis d'acquérir. Ainſi ſe vuidoient & ſe répandoient les plus groſſes cargaiſons.

La Cour de Madrid ſe flatta de mettre fin à ſe déſordre, en défendant l'admiſſion des bâtiments étrangers dans ſes ports, ſous quelque prétexte que ce pût être. Mais les Jamaïcains, appellant la force au ſecours de l'artifice, ſe firent protéger dans la continuation de ce commerce par les vaiſſeaux de guerre Anglois, dont le Capitaine recevoit cinq pour cent, ſur tous les objets de la fraude qu'il autoriſoit entre les ſujets, contre le traité des Couronnes : tant il eſt inutile aux Rois de faire entr'eux des pactes, qui ne conviennent pas à l'intérêt réciproque des nations!

Cependant, à cette violation éclatante & maniféſte du droit public, en a ſuccédé une plus ſourde & moins menaçante. Les navires expédiés de la Jamaïque ſe rendent aux rades de la côte Eſpagnole les moins fréquentées; mais ſur-tout à deux ports également déſerts, celui de Brew à cinq milles de Carthagene, & celui de Grout à quatre milles de Porto-Belo. Un homme qui ſait la langue du pays, eſt mis promptement à terre, pour avertir les contrées voiſines de l'arrivée des vaiſſeaux. La nouvelle ſe répand de proche en proche, avec la plus grande célérité, juſqu'aux lieux les plus éloignés. Les marchands viennent avec la même diligence; & la traite commence, mais avec des précautions dont l'expérience a dicté la néceſſité. L'équipage du bâtiment eſt diviſé en trois parties.

Pendant que l'une accueille les acheteurs avec politesse & veille d'un œil attentif sur le penchant & l'adresse qu'ils ont pour le vol, l'autre est occupée à recevoir la vanille, l'indigo, la cochenille, l'or & l'argent des Espagnols, en échange des esclaves, du vif-argent, des soieries, & d'autres marchandises qui leur sont livrées. En même-temps, la troisieme division retranchée en armes sur le tillac, pourvoit à la sûreté du navire & de tout l'équipage, ayant soin de ne pas laisser entrer plus de monde à la fois, qu'elle n'en peut contenir dans l'ordre.

Lorsque les opérations sont terminées, l'Anglois regagne son isle avec ses fonds qu'il a communément doublés, & l'Espagnol sa demeure avec ses emplettes, dont il espere retirer un semblable & même un plus grand bénéfice. De peur d'être découvert, il évite les grandes routes, & marche dans des chemins détournés, avec des negres qu'il vient d'acheter, & qu'il a chargés de marchandises, distribuées en paquets, d'une forme & d'un poids faciles à porter.

Cette maniere de négocier prospéroit depuis long-temps au grand avantage des colonies des deux nations, lorsque la substitution des vaisseaux de registre aux gallions, rallentit, comme l'Espagne se le proposoit, la marche de ce commerce. Il diminua par degrés; & dans les derniers temps, il étoit réduit annuellement à quinze ou seize cents mille livres. Le ministere de Londres, voulant le ranimer ou en recouvrer le profit, a imaginé en 1766, que le meilleur expédient, pour rendre à la Jamaïque ce qu'elle avoit perdu, étoit d'en faire un port franc.

Aussi-tôt les bâtiments Espagnols du nouveau monde y sont arrivés de tous les côtés, pour échanger leurs métaux & leurs denrées contre les manufactures Angloises.

Dans l'année qui précéda cet arrangement, les exportations de la Grande-Bretagne pour cette isle, n'avoient pas passé 9, 351, 540 livres. Mais ce nouveau débouché ne peut que les augmenter considérablement. La franchise & la liberté dans le commerce sont deux grands appâts pour l'étranger, deux sources d'opulence pour la nation qui ouvre ses ports.

Sans la restriction qui écarte toutes les productions de la même nature que celles de la Jamaïque, on peut présumer que les denrées de Saint-Domingue auroient pris la même route que celles du Mexique & du Pérou. Comment un Gouvernement qui cherche à attirer dans un de ses entrepôts les productions Françoises des isles du Vent, refuse-t-il l'entrée à celles d'une isle sous le Vent? Peut-être a-t-il craint que ses sujets ne tirassent d'un rival assez heureux pour vendre impunément tout à meilleur marché, les marchandises qui devoient entretenir leur commerce avec les colonies Espagnoles.

Quoi qu'il en soit de cette conjecture, l'Anglois ne s'est pas tellement reposé sur l'empressement des Espagnols à venir dans ses ports, qu'il n'ait cherché encore d'autres voies pour étendre ses liaisons avec eux. Les négocians de la Jamaïque avoient formé autrefois des comptoirs dans la baye de Honduras, sur la riviere Noire, tout près des Mosquites. Des raisons qui ne sont pas venues jusqu'à nous, les leur avoient fait abandonner. Ils les ont rétablis au commencement de 1766, espérant approvisionner par-là les Provinces intérieures du Mexique; & si ce qu'on publie est vrai, le succès surpasse de beaucoup leurs espérances.

XLVIII. La Jamaïque

Cependant ce commerce frauduleux & précaire, est peu de chose au prix des richesses immenses que la Jamaï-

s'est encore plus enrichie par ses cultures que par son commerce interlope.

que a retirées de ses cultures. La premiere à laquelle on se livra, fut celle du cacao, qu'on y avoit trouvée bien établie par les Espagnols. Elle prospéra tant que durerent les plantations de ce peuple qui en faisoit sa principale nourriture & son négoce unique. On s'apperçut qu'elles commençoient à décheoir; & l'on les renouvella. Mais soit défaut de soins ou d'intelligence de la part des nouveaux colons, leurs arbres ne réussirent pas. On se dégoûta de cette culture, & on y substitua celle de l'indigo.

Cette production prenoit des accroissements considérables, lorsque le Parlement chargea d'un droit de 3 livres 18 sols 6 deniers la livre d'indigo, qui se vendoit 11 livres 5 sols. Si la taxe étoit alors visiblement trop forte, elle devint insoutenable, lorsque la concurrence des François eut fait baisser la marchandise au prix de 4 livres 10 sols la livre. Alors tomberent les indigoteries dans toutes les isles Angloises, & plus rapidement qu'ailleurs à la Jamaïque. Le Gouvernement a travaillé dans les derniers temps à regagner ce qu'il avoit perdu. Non content de lever les fardeaux dont il avoit affaissé cette branche d'industrie, il l'a étayée par un encouragement de onze sols trois deniers pour chaque livre d'indigo que produiroient ses établissements. Cette générosité tardive n'a enfanté que des abus. Pour obtenir la gratification, les Jamaïcains tirent de Saint-Domingue cette teinture, qu'ils introduisent dans la Grande-Bretagne, comme sortant de leurs plantations. Ce trafic frauduleux peut s'élever annuellement à 1, 200, 000 liv.

On ne peut regarder comme entiérement perdue la dépense que fait à cette occasion le Gouvernement, puisque la nation en profite. Mais elle entretient cette mé-

finance, & l'on peut dire cette friponnerie, que l'esprit de finance a fait naître dans la plupart de nos Gouvernements, entre l'Etat & les sujets. Depuis que le Prince n'a cessé d'imaginer des moyens pour surprendre de l'argent, le peuple cherche des ruses pour se soustraire à l'injustice des taxes, ou pour excroquer l'argent du Prince. Dès qu'il n'y a point eu de modération dans la dépense, de bornes dans l'imposition, d'équité dans la répartition, de douceur dans le recouvrement, il n'y a plus eu de scrupules sur la violation des loix pécuniaires, de bonne foi dans le payement des impôts, de franchise dans les engagements du citoyen avec le Gouvernement. Oppression d'un côté, pillage de l'autre; la finance poursuit le commerce, & le commerce élude ou trompe la finance. Le fisc rançonne le cultivateur, & le cultivateur en impose au fisc par de fausses déclarations. On tourmente le colon par des impôts, des corvées, des milices : & le colon rejette ce triple fardeau, quand il le peut, avec éclat & avec violence; quand il est trop foible, avec des cris & des plaintes. Si l'Angleterre ne fournit pas tous ces exemples de la mauvaise administration introduite par l'esprit de finance, l'Europe ne manque point d'états qui ne rendent ce tableau que trop fidele.

La culture de l'indigo n'étoit pas encore abandonnée à la Jamaïque, lorsqu'on y entreprit celle du coton. On trouve dans les isles de l'Amérique des cotonniers de différentes grandeurs, qui s'élevent & qui croissent sans soins, sur-tout dans les lieux bas & marécageux. Leur toison est d'un rouge plus ou moins pâle, très-fine, mais si courte qu'on ne sauroit la filer. On ne la porte pas en Europe, quoiqu'elle pût y être utilement employée dans les fabriques de chapeaux. Le peu qu'on daigne en ra-

maſſer, ſert, dans le pays même, à faire des matelas & des oreillers.

L'arbriſſeau qui fournit le coton à nos manufactures, demande un ſol ſec & pierreux. Il préfere celui qui eſt déja familiariſé par la culture. Ce n'eſt pas que la plante ne paroiſſe mieux proſpérer dans un terrein neuf que dans un ſol uſé; mais en y pouſſant plus de bois, elle y donne moins de fruit.

L'expoſition du Levant eſt celle qui lui convient le mieux. C'eſt en mars, c'eſt en avril, & dans les premieres pluies du printemps, que commence la culture du coton. On fait des trous à ſept ou huit pieds de diſtance les uns des autres, & l'on y jette un nombre indéterminé de graines. Lorſqu'elles ſont levées à la hauteur de cinq ou ſix pouces, toutes les tiges ſont arrachées, à l'exception de deux ou trois des plus vigoureuſes. Celle-ci ſont étêtées deux fois avant la fin d'août. Cette précaution eſt d'autant plus néceſſaire, qu'il n'y a que le bois pouſſé après la derniere taille qui porte du fruit; & que ſi on laiſſoit monter l'arbuſte au-deſſus de quatre pieds, la récolte ſeroit moins aiſée, ſans être plus abondante. On ſuit toujours la même méthode durant trois ans que le cotonnier peut durer, ſi l'on n'a pas les moyens de la renouveller plus ſouvent avec un avantage qui compenſe ce ſoin.

Pour qu'il puiſſe proſpérer, on doit porter une attention très-ſuivie à arracher les mauvaiſes herbes qui naiſſent autour de cet arbre utile. Les pluies fréquentes lui conviennent, mais elles ne doivent pas être continuelles. Il faut ſur-tout que les mois de mars & d'avril, temps où ſe fait la récolte, ſoient bien ſecs, pour que le coton ne ſoit pas taché & rougi.

C'est neuf ou dix mois après avoir été planté, que le cotonnier offre son produit. Il se forme à l'extrêmité de ses branches une fleur, dont le pistil se change en une coque de la grosseur d'un œuf de pigeon, qui s'ouvre & se partage en trois, lorsque le coton qu'elle renferme est mûr.

La récolte faite, il faut séparer de la toison la graine que la nature y a mêlée. Cette opération s'exécute par le moyen d'un moulin à coton. C'est une machine composée de deux baguettes de bois dur qui ont environ dix-huit pieds de long, dix-huit lignes de circonférence, & des cannelures de deux lignes de profondeur. On les assujettit par les deux bouts; & il n'y a de distance entr'elles que celle qui est nécessaire pour passer la graine. A l'un des bouts est une espece de petite meule, qui, mise en mouvement avec le pied, fait tourner les deux baguettes en deux sens contraires. Elles prennent le coton qui leur est présenté, & en font sortir par l'impulsion qu'elles ont reçue, la graine qu'il renferme.

Tandis que la culture du coton languissoit dans les isles Angloises, elle fleurissoit de plus en plus à la Jamaïque. Mais on peut prédire qu'elle y baissera. Le Parlement, c'est-à-dire la nation, qui connoît & qui administre elle-même ses revenus, voyant que le coton de ses colonies ne suffisoit pas pour occuper ses manufactures, a supprimé en 1766 les droits imposés jusqu'alors sur les cotons étrangers. Une liberté, dont l'effet doit être d'augmenter l'importation d'une matiere premiere, & d'en diminuer le prix, est digne des plus grands éloges. Peut-être une administration prévoyante auroit-elle dû faire un pas de plus, en accordant une gratification passagere aux cotons qui viennent des possessions nationales, afin d'obvier au décou-

ragement que le bas prix & la concurrence de l'étranger peuvent faire naître. Mais si l'Angleterre doit craindre le dépérissement d'une culture importante à ses manufactures, elle n'a pas les mêmes inquiétudes pour celle du gingembre.

Cette plante, qui ne s'éleve jamais à plus de deux pieds, est assez touffue. Elle a des feuilles semblables en tout à celles des roseaux, excepté qu'elles sont plus petites. Elle se renouvelle par un de ses rejettons, qu'on met sous terre vers la fin des pluies, & qui pousse au bout de huit jours. Lorsque les feuilles ont jauni, & qu'elles sont fannées, le gingembre est mûr; on l'arrache, & on l'expose à l'air ou au vent, pour le faire sécher. Ses racines, qu'on recherche uniquement, sont plattes, larges, de différentes figures, mais en général approchantes de la patte d'oie. Leur substance est compacte, pesante, blanche, ferme, de la consistance du navet.

La culture du gingembre est facile & peu dispendieuse. Un homme isolé peut l'entreprendre seul. Sa racine a le double avantage de rester plusieurs années dans la terre, sans s'y pourrir ; & d'être gardée, tant qu'on veut, après avoir été cueillie, sans que sa qualité puisse en être altérée. Mais si le gingembre ne demande pas beaucoup de soins, il dépense infiniment de sucs : la terre où cette plante a fourni trois ou quatre récoltes, en est tellement épuisée de sels, que rien n'y peut prospérer.

Lorsque les Européens arriverent aux Antilles, les Caraïbes faisoient usage du gingembre; mais leur consommation en ce genre, comme dans tous les autres, étoit si bornée, que la nature brute leur en donnoit assez, sans le secours de la culture. Les conquérants prirent, malgré la chaleur du climat, une espece de passion pour cette épi-

cerie naturellement fort chaude. Ils en mangeoient le matin, pour aiguifer leur appétit. Ils en fervoient à table, confit de plufieurs façons. Ils en ufoient après le repas, pour faciliter la digeftion. C'étoit dans la navigation leur antidote contre le fcorbut. On adopta dans l'ancien monde, le goût du nouveau; & le gingembre fut mêlé partout, communément avec le poivre qui étoit alors fort cher. Cette production orientale baiffa graduellement de prix; & le gingembre paffa peu-à-peu de mode. Après avoir eu une valeur affez confidérable, il tomba vers la fin du dernier fiecle à dix francs le cent. Bientôt on n'en voulut plus; & la culture en fut à-peu-près généralement abandonnée, fi ce n'eft à la Jamaïque.

A compter depuis les treize dernieres années, on trouve que cette ifle en a fourni par an, une exportation de 649, 865 liv. pefant. La plus grande partie a trouvé fa confommation dans les poffeffions Britanniques. Le refte a été vendu dans le Nord, à un prix qui ne fauroit tenter les colonies où le terrein n'eft pas, comme à la Jamaïque, commun & peu précieux.

Outre le gingembre, cette ifle fournit à l'Europe, une affez grande quantité de piment. Il y en a de plufieurs efpeces, plus ou moins fortes, plus ou moins piquantes. L'arbre qui produit l'efpece du piment, connue fous le nom de poivre de la Jamaïque, croît ordinairement fur les montagnes, & s'éleve à plus de trente pieds. Il eft très-droit, d'une groffeur médiocre, & couvert d'une écorce grifâtre, unie & luifante. Ses feuilles reffemblent en tout à celles du laurier. A l'extrêmité de fes branches, naiffent des fleurs auxquels fuccedent des grappes, un peu plus groffes que celles de genievre. On les cueille vertes, & on les met fécher au foleil. Elles bruniffent, & prennent une

odeur d'épicerie, qui fait qu'en Angleterre le piment s'appelle *allspice*. L'usage en est excellent, pour fortifier les estomacs froids & sujets aux crudités; mais il faut laisser à l'Asie la culture des épiceries, & cultiver le sucre en Amérique.

L'art de le produire ne commença à être connu à la Jamaïque qu'en 1668. Il y fut porté par quelques habitants de la Barbade. L'un d'entr'eux avoit tout ce qu'exige la sorte de création qui dépend des hommes. C'étoit Thomas Moddifort. Ses capitaux, son activité, son intelligence, le mirent en état de défricher un terrein immense, & l'éleverent, avec le temps, au Gouvernement de la colonie. Cependant, le spectacle de sa fortune & ses vives sollicitations, ne pouvoient engager aux travaux de la culture, des hommes nourris la plupart dans l'oisiveté des armes. Douze cents malheureux, arrivés en 1670 de Surinam, qu'on venoit de céder aux Hollandois, se montrerent plus dociles à ses leçons. Le besoin leur donna du courage, & leur exemple inspira l'émulation. Ces germes de travail furent heureusement nourris par l'abondance d'argent que les succès continuels des flibustiers faisoient entrer chaque jour à la Jamaïque. Une grande partie fut employée à la construction des édifices, à l'achat des esclaves, des ustensiles, de tous les meubles nécessaires aux habitations naissantes. Tout changea de face. Bientôt, il sortit de la Jamaïque une grande quantité de sucre, & d'un sucre supérieur à celui des autres isles Angloises. Sa culture n'a jamais diminué, non pas même lorsqu'on lui a associé celle du café.

Ce précieux arbrisseau, tiré des Indes orientales, enrichissoit les établissements Hollandois & François de l'Amérique, avant que les isles Angloises songeassent à se

s'approprier. Encore n'y a-t-il que la Jamaïque qui l'ait adopté ; mais elle suffira pour en fournir dans peu de temps, tout ce que l'Empire Britannique en peut consommer. La métropole l'a encouragée à ce genre de culture, quand elle a réglé que les cafés de l'étranger payeroient en entrant dans ses domaines six livres par quintal de plus, que le café provenant du crû de ses colonies.

Les Commissaires des plantations disoient, en 1734, à la chambre des Pairs, que les productions de la Jamaïque, importées l'année précédente en Angleterre, ne montoient qu'à 12, 138, 748 livres, 1 sol, 6 deniers. Leur valeur s'est élevée depuis à 15, 300, 000 liv. Ce revenu est formé par vingt-cinq mille barriques de sucre, par deux mille sacs de coton, par trois millions pesant de café, par des cuirs, du gingembre, des bois de teinture, & d'autres objets moins importants. C'est le fruit des travaux de vingt mille blancs & de quatre-vingts dix mille noirs, réunis dans un petit nombre de villes, ou répandus sur dix-neuf paroisses. L'administration & la défense annuelles de la colonie coûtent deux millions, & dans quelques circonstances, beaucoup davantage. Tout son capital, en terres, en esclaves, en maisons, en toute espece de mobilier, a été estimé 495, 000, 000 livres. Mais croira-t-on que peu de ces richesses appartiennent aux propriétaires des habitations? Quelques malheurs, un luxe immodéré, la facilité des crédits, leur ont fait contracter des dettes prodigieuses envers les négociants établis dans l'isle, & sur-tout envers les Juifs. Puisse ce peuple, qui fut d'abord esclave, puis conquérant, & ensuite esclave ou fugitif pendant vingt siecles, posséder un jour légitimement la Jamaique, ou quelqu'autre isle riche de l'Amérique! Puisse-t-il y rassembler tous ses enfants, & les élever en paix dans la culture

& le commerce, à l'abri du fanatisme qui le rendit odieux à la terre, & de la persécution qui lui fit payer cher les erreurs de son culte! Que les Juifs vivent enfin heureux, libres & tranquilles dans un coin du monde; puisqu'ils sont nos freres par les liens de l'humanité, & nos peres par les dogmes de la religion!

Les colons de la Jamaïque ont engagé, pour ainsi dire, par l'immensité des créances qu'on a sur eux, les deux tiers de leurs biens-fonds; si l'on s'en rapporte à des observateurs qui connoissent l'état de leurs affaires. Ce désordre croîtra toujours, à moins qu'il ne soit arrêté par une augmentation rapide & considérable dans les cultures. Mais ce succès est-il possible? Est-il vraisemblable? C'est ce qu'il est intéressant d'examiner.

XLIX. Est-il possible de multiplier les productions de la Jamaïque.

Ceux qui donnent le moins d'étendue à la Jamaïque, lui accordent quatre millions d'acres, chacun de sept cents vingt pieds de Roi de long, sur soixante-douze de large. On a prétendu que le tiers de ce grand espace étoit habité & cultivé. L'état actuel de la population & de la culture, quoique plus florissant que jamais, dément cette assertion. Tout l'intérieur du pays est un désert en friche. Il n'y a des habitations que sur les côtes, qui ne sont pas même entiérement exploitées. La plupart des planteurs y possedent un terrein immense, dont à peine le quart est mis en valeur. Deux cents mille acres au plus absorbent tous leurs soins.

Quand on considere que la Jamaïque est occupée depuis long-temps par un peuple actif & éclairé, que la guerre de piraterie & le commerce de contrebande y ont versé dans tous les temps des trésors immenses, qu'elle n'a jamais manqué d'aucun moyen de culture, que depuis très-long-temps on y a recours aux engrais, que les

rades & les ports y sont prodigieusement multipliés pour l'exportation, que sa métropole & l'Europe entiere ont ouvert leur sein à ses productions, que, malgré tant d'avantages, les terres ne s'y sont guere vendues que le tiers de ce qu'elles coûtoient dans les autres isles: quand on pese mûrement toutes ces considérations, on ne peut s'empêcher de penser que le sol de la Jamaïque doit être assez généralement mauvais ou fort médiocre.

Les bords de la mer, qui, par la commodité du transport, semblent exiger de préférence la culture du sucre, doivent avoir à-peu-près reçu tous les soins, toute la fertilité dont ils étoient susceptibles. La fraîcheur excessive & continuelle des montagnes seroit trop nuisible à toutes les productions, trop destructive des esclaves qui s'en occuperoient, pour qu'on puisse y entreprendre des travaux utiles. L'espace qui est entre les montagnes & les côtes, est souvent d'une extrême aridité; mais il s'y trouve aussi par intervalles, des vallées, des côteaux, des plaines, où tout atteste que les Indiens plantoient leur maïs, que les Espagnols élevoient de nombreux troupeaux. On peut présumer que ces terreins, bien distribués, donneroient avec abondance, du coton, du café, du cacao, de l'indigo: productions qui, jusqu'à présent, n'ont pas assez attiré l'attention des Anglois. Mais ces richesses ne suffisent plus pour élever une colonie au plus grand éclat. Il n'y a que le sucre qui rende aujourd'hui les isles de l'Amérique florissantes.

Quoique cette production soit exploitée dans tout le contour de la Jamaïque; elle l'est plus particuliérement à la côte méridionale, où l'Espagnol s'étoit réduit, & où ses vainqueurs se multiplierent plus qu'ailleurs. Ils y fu-

rent attirés par une rade sûre, commode, & qui pourroit contenir mille vaisseaux de guerre. Cet avantage inappréciable y fit jetter les fondements de la ville de Port-Royal, qui, quoiqu'élevée sur un terrein sablonneux, où la nature refusoit toutes les choses nécessaires à la vie, même jusqu'à l'eau douce, devint, en moins de trente ans, une cité célebre. Elle dut cet éclat à une circulation rapide & continuelle d'affaires, formée par les denrées de l'isle, par les prises des flibustiers, par le commerce interlope qu'on avoit ouvert avec le continent. Il y avoit peu de villes dans le monde où la soif des richesses & des plaisirs eût réuni plus d'opulence & de corruption.

L. La Jamaïque éprouve une grande calamité. Suites de cette catastrophe.

La nature détruisit en un moment ce brillant spectacle. Le ciel d'un azur clair & serein, devint sombre & rougeâtre. Un bruit sourd se répandit sous terre, des montagnes dans la plaine. Les rochers se fendirent. Des côteaux se rapprocherent à travers de grands intervalles. Des lacs infects s'éleverent à la place des montagnes englouties. Des plantations entieres furent transportées à plusieurs milles de leur situation ancienne. Il se fit d'énormes ouvertures, d'où sortoient de grosses colonnes d'eau, qui corrompoient l'air. Plusieurs habitations disparurent dans les gouffres de la terre, ou tomberent renversées sur leurs fondements. La mer fut bientôt couverte d'arbres que la terre y jetta, que les vents y porterent. Treize mille hommes trouverent la mort dans ce tombeau de l'isle entiere, trois mille périrent de la contagion qui suivit ce fléau. Depuis cette époque, du 7 juin 1692, la nature, dit-on, est moins belle à la Jamaïque, le ciel moins pur, le sol moins fertile. Les montagnes n'ont pas la même élevation, l'isle est plus basse qu'autrefois. On assure que la plupart des puits demandent des cordes moins longues de

de deux ou trois pieds qu'avant ce phénomene épouvantable: monument de la fragilité des conquêtes, qui dut apprendre aux Européens à ne pas se reposer sur la possession d'un monde qui chancele sous leurs pieds, & semble se dérober à leurs avides mains.

Dans ce désordre général, Port-Royal fut détruit & submergé; tous les vaisseaux qui étoient dans la rade, furent fracassés ou jettés au loin dans les terres. Mais cette place offroit trop de ressources par sa position, pour être abandonnée. A peine le calme de la nature eut tranquillisé les esprits, qu'on releva la ville sur ses débris. Téméraires travaux! Un nouvel ouragan renverse ses murs renaissants. Port-Royal, comme Jérusalem, ne peut être réédifiée. La terre ne se laisse creuser que pour l'engloutir. Par une singularité qui confond tous les efforts & les raisonnements de l'homme, les seules maisons qui subsistent après ce bouleversement, restent bâties sur une petite langue qui s'avance plusieurs milles dans la mer. Ainsi la terre ferme rejette de son sein des édifices auxquels l'inconstance de l'Océan offre, pour ainsi dire, une base solide. Ce peu de bâtiments exposés à l'invasion, est défendu par une des meilleures forteresses de l'Amérique.

Les habitants de Port-Royal, découragés par des calamités répétées, se réfugierent à Kingston, située sur la même baye. Bientôt leur industrie & leur activité firent de ce bourg une ville agréable & florissante. Elle est devenue le centre de toutes les affaires. Si elles n'y sont pas aussi vives qu'elles le furent autrefois à Port-Royal, c'est parce que les liaisons extérieures de la colonie ne sont plus les mêmes. Le nouvel entrepôt étoit trop ouvert, pour garantir les négociants de toute inquiétude. Ce n'est que

depuis peu d'années qu'on l'a entouré d'ouvrages qui se mettent à l'abri des insultes.

Cependant, Kingston, malgré ses progrès, ne devint pas la capitale de l'isle. Ce titre resta à Saint-Iago de la Vega, que les Anglois ont appellé Spanish-town, ou ville Espagnole. Elle est située à quelques lieues de la mer, sur la riviere de Cobre, qui, sans être navigable, est la plus belle du pays. C'est-là qu'étoit le siege de l'assemblée générale, du Commandant, des tribunaux. Les principaux Officiers, les plus riches colons y faisoient leur demeure. Ce concours y rendoit la société plus douce, les plaisirs plus vifs, les commodités plus nombreuses, & le luxe plus considérable.

Tel étoit l'état des choses, lorsque l'amiral Knowles, en 1756, jugea qu'il convenoit au bien de la colonie, que le Gouvernement fût placé dans le centre des affaires. Ses vues furent adoptées par le corps législatif de l'isle, qui décida qu'à l'avenir tous les ressorts & les pouvoirs de l'administration seroient réunis à Kingston. Des haines personnelles contre l'auteur du projet; la dureté des mesures qu'il employoit à l'exécution; l'attachement qu'on prend pour les lieux comme pour les choses même; une foule d'intérêts particuliers que le changement ne pouvoit manquer de blesser : toutes ces causes inspirerent à beaucoup de gens un éloignement invincible, pour un plan qui pouvoit bien avoir quelques inconvénients; mais qui étoit appuyé sur des raisons décisives, & qui présentoit de grands avantages. De leur côté, ceux qui avoient fait prévaloir le nouveau systême, le soutinrent avec une fierté dédaigneuse. Du choc de ces sentiments opposés, il s'éleva deux partis, dont l'animosité qui fut d'abord extrême, ne fait que s'accroître. C'en est assez de ce foyer

de division, pour causer dans la colonie un embrasement général. Mais elle a bien plus à craindre encore d'un peuple d'ennemis féroces, qui la menacent continuellement au centre de l'isle.

LI. La Jamaïque a tout à craindre d'une république de noirs, dont elle s'est vue forcée de reconnoître l'indépendance.

Lorsque les Espagnols furent obligés d'abandonner la Jamaïque à l'Angleterre, ils y laisserent un assez grand nombre de negres & de mulâtres, qui, las de leur esclavage, prirent la résolution de sauver, dans les montagnes, une liberté que sembloit leur offrir la fuite de leurs tyrans vaincus. Après avoir établi des réglements qui devoient assurer leur union, ils planterent du maïs & du cacao dans les lieux les plus inaccessibles de leur retraite. Mais l'impossibilité de subsister jusqu'au temps de leur récolte, les força de descendre dans la plaine, pour y dérober des vivres. Le conquérant souffrit ce pillage d'autant plus impatiemment qu'il n'avoit rien à perdre, & déclara la guerre la plus vive à ces ravisseurs. Plusieurs furent massacrés. Le plus grand nombre se soumit. Cinquante ou soixante seulement trouverent encore des rochers, pour y vivre ou mourir libres.

La politique qui a des yeux & point d'entrailles, vouloit qu'on achevât d'exterminer ou de réduire cette poignée de fugitifs, échappés à la chaîne ou au carnage. Mais les troupes qui périssoient, ou s'épuisoient de fatigue, ne goûterent pas un systême de destruction, qui devoit leur coûter encore du sang. On y renonça, dans la crainte de les soulever. Cette condescendance eut des suites funestes. Les esclaves, que l'horreur du travail, ou la peur des châtiments, jettoit dans le désespoir, ne tarderent pas à chercher un asyle dans les bois, où ils étoient sûrs de trouver des compagnons prêts à les assister. Le nombre des fugitifs augmenta tous les jours. On les vit

bientôt déserter par essaims, après avoir massacré leurs maîtres, & dépouillé les habitations qu'ils livroient aux flammes. Inutilement on employoit contre eux des partisans actifs, auxquels on donnoit 900 livres pour chaque noir massacré dont ils présenteroient la tête. Cette rigueur ne changea rien; & la désertion n'en devint que plus générale.

Le nombre des rébelles accrut leur audace. Jusqu'en 1690, ils s'étoient bornés à fuir. Mais enfin, se croyant assez forts, même pour attaquer, on les vit fondre par bandes séparées sur les plantations Angloises, où ils firent des dégâts horribles. En vain furent-ils repoussés avec perte dans leurs montagnes; en vain pour les y contenir, construisit-on des forts de distance en distance, avec des corps-de-garde : malgré ces fraix, ces précautions, les ravages recommencerent à diverses reprises. Le ressentiment de la nature violée par une police barbare, mit tant de fureur dans l'ame des noirs achetés par les blancs, que ceux-ci, pour couper, disoient-ils, la racine du mal, résolurent en 1735, d'employer toutes les forces de la colonie, à détruire un ennemi justement implacable.

Aussi-tôt les loix militaires prennent la place de toute administration civile. Tous les colons se partagent en corps de troupes. On se met en mouvement, on marche aux rébelles, par différentes routes. Un parti se charge d'attaquer la ville de Nauny, que les noirs avoient bâtie eux-mêmes dans les montagnes bleues. Avec du canon, on réussit à réduire une place construite sans regles, défendue sans artillerie. Mais les autres entreprises n'ont qu'un succès équivoque, ou balancé par des pertes. Les esclaves plus glorieux d'un triomphe qu'abattus de dix revers, s'enorgueillissent de ne plus voir dans leurs tyrans que

des ennemis à combattre. S'ils sont vaincus, ce n'est pas sans vengeance. Leur sang est au moins confondu avec celui de leurs barbares maîtres. Ils vont au-devant de l'épée de l'Européen, pour lui plonger un poignard dans le cœur. Les réfugiés forcés de céder au nombre ou à l'adresse, se retranchent dans des lieux inaccessibles, & s'y dispersent en petites troupes, résolus de n'en plus sortir, & bien assurés d'y vaincre. Après neuf mois de combats & de courses, on abandonne enfin le projet de les soumettre.

Ainsi l'emportera tôt ou tard, sur des armées nombreuses, aguerries, & même disciplinées, un peuple désespéré par l'atrocité de la tyrannie ou l'injustice de la conquête, s'il a le courage de souffrir la faim plutôt que le joug; s'il joint à l'horreur d'être asservi, la résolution de mourir; s'il aime mieux être effacé du nombre des peuples, que d'augmenter celui des esclaves. Qu'il cede la plaine à la multitude des troupes, à l'attirail des armes, à l'étalage des vivres, des munitions & des hôpitaux; & qu'il se retire au cœur des montagnes, sans bagage, sans toît, sans provisions; la nature saura bien l'y nourrir & l'y défendre. Qu'il y reste, s'il le faut, des années, pour attendre que le climat, la chaleur, l'oisiveté, la débauche, ayent dévoré ou consumé ces camps nombreux d'étrangers, qui n'ont ni butin à espérer, ni gloire à recueillir. Qu'il descende quelquefois avec les torrents, pour surprendre l'ennemi dans ses tentes, & ravager ses lignes. Qu'il brave enfin les noms injurieux de brigand & d'assassin, que lui prodiguera sans honte une grande nation, assez lâche pour s'armer toute entiere contre une poignée d'hommes chasseurs, & assez foible pour ne pouvoir les vaincre.

Telle fut la conduite des negres avec les Anglois. Ceux-ci, rebutés de courſes & d'armements inutiles, tomberent dans un découragement univerſel. Les plus pauvres d'entr'eux n'oſerent accepter les terreins, que le Gouvernement leur offroit au voiſinage des montagnes. Des établiſſements plus éloignés de ces redoutables eſclaves, furent négligés, ou même abandonnés. Pluſieurs endroits de l'iſle, qui, par leur aſpect, annonçoient le plus de fécondité, reſterent dans leur état inculte; les bois & les brouſſailles vives dont la nature les avoit hériſſés, devinrent l'effroi des colons, en ſervant d'aſyle aux rebelles qui s'étoient aguerris.

Dans cette ſituation, Trelaunay fut chargé de l'adminiſtration de la colonie. Ce Gouverneur ſage, & ſans doute humain, ne tarda pas à ſentir que des hommes, qui, depuis près d'un ſiecle, vivoient de fruits ſauvages, nuds, expoſés à toutes les injures de l'air; qui, toujours aux priſes avec un aſſaillant plus fort & mieux armé, ne ceſſoient de combattre pour la défenſe de leur liberté, ne ſeroient jamais réduits par la force ouverte. Il eut donc recours à des ouvertures pacifiques. On leur offrit, non-ſeulement des terres à cultiver en propriété, mais la liberté, mais l'indépendance. On conſentit qu'ils en jouiſſent ſous des chefs, qui, choiſis par eux-mêmes, recevroient cependant leur commiſſion du Gouverneur de l'iſle, & ne pourroient agir que d'après ſa direction. Ce plan inoui juſqu'alors pour des negres, fut accepté. Le traité ſe conclut en 1738, avec une joie réciproque. Il ſembloit promettre une tranquillité inaltérable; mais il s'y étoit mêlé un germe de trouble & de rupture.

Tandis que Trelaunay faiſoit cet accommodement au nom de la Couronne, l'aſſemblée générale de la colonie

avoit proposé son arrangement particulier aux negres indépendants. C'étoit qu'ils s'obligeassent à ne plus donner de retraite aux esclaves fugitifs ; à condition qu'on leur payeroit une somme fixe pour chacun de ces déserteurs qu'ils dénonceroient ou rameneroient eux-mêmes à la colonie. Cette stipulation, contraire à l'humanité, n'a pas été sans doute religieusement observée. On s'est accusé mutuellement d'infidélité. Les negres, mal payés dans ce pacte honteux, ont recommencé plusieurs fois leurs ravages.

Soit que leur exemple eût inspiré de l'audace, ou que la dureté du joug Anglois eût soulevé la haine, les negres esclaves résolurent d'être libres aussi. Pendant que la guerre d'Europe embrasoit l'Amérique, ces malheureux convinrent en 1760, de prendre tous les armes le même jour, de massacrer leurs tyrans, & de s'emparer du Gouvernement. Mais l'impatience de la liberté déconcerta l'unanimité du complot, en prévenant le moment de l'exécution. Quelques-uns des conspirateurs mirent avant le temps convenu le feu aux habitations, en poignarderent les maîtres ; & ne se voyant pas en état de résister à toutes les forces de l'isle que leur entreprise prématurée avoit réunies en un moment, ils se réfugierent dans les montagnes. De cet asyle impénétrable, ils ne cesserent de faire des sorties meurtrieres & destructives. Les Anglois, dans leur désespoir, furent réduits à rechercher, à prix d'argent, le secours des negres sauvages, dont ils avoient été forcés de reconnoître l'indépendance par le sceau d'un traité. On leur promit une somme fixée pour la tête de chaque esclave qu'ils auroient tué de leur main. Ces lâches Africains, indignes de la liberté qu'ils avoient recouvrée, n'eurent pas honte de vendre le sang de leurs freres :

ils les poursuivirent, ils en tuerent un grand nombre par surprise. Enfin, les conjurés affoiblis & trahis par leur propre race, resterent long-temps dans le silence & l'inaction.

On croyoit le feu de la conspiration éteint sans retour; lorsque les révoltés accrus par le renfort des déserteurs qui s'étoient échappés de diverses plantations, reparurent avec une nouvelle fureur. Les troupes réglées, les milices, un corps nombreux de matelots, tout se réunit contre des esclaves. On les combattit, on les vainquit en plusieurs rencontres. Il y en eut beaucoup de tués & de pris. Le reste se dispersa dans les bois & dans les rochers. Tous les prisonniers furent fusillés, pendus ou brûlés. Ceux qu'on croyoit les auteurs de la conspiration furent attachés vivants à des gibets où ils périrent lentement, exposés & consumés au soleil ardent de la Zone torride, supplice plus cuisant, plus affreux que celui du bûcher. Cependant leurs tyrans savouroient avec avidité les tourments de ces misérables, dont le seul crime étoit d'avoir voulu recouvrer par la vengeance, des droits que l'avarice & l'inhumanité leur avoient ravis.

Le même esprit de barbarie dicta les mesures qu'on prit pour prévenir de nouveaux soulevements. Un esclave est fustigé dans les places publiques, s'il joue à quelque jeu que ce soit, s'il ose aller à la chasse, ou s'il vend autre chose que du lait ou du poisson. Il ne peut sortir de l'habitation où il sert, sans être accompagné d'un blanc, ou sans une permission par écrit. S'il bat du tambour, ou s'il fait usage de quelque instrument bruyant, son maître sera condamné à une amende de 225 livres. C'est ainsi que les Anglois, ce peuple si jaloux de sa liberté, se jouent de celle des autres hommes. C'est à cet excès de barbarie

que le commerce & l'esclavage des negres ont dû conduire des usurpateurs. Tels sont les progrès de l'injustice & de violence. Pour conquérir le nouveau monde, il a fallu sans doute en égorger les habitants. Pour les remplacer, il falloit acheter des negres, seuls propres au climat, aux travaux de l'Amérique. Pour transplanter ces Africains qu'on destinoit à cultiver la terre sans y rien posséder, il a fallu les prendre par force, & les rendre esclaves. Pour les tenir dans l'esclavage, il faut les traiter durement. Pour empêcher ou punir les révoltes que doit exciter la dureté de la servitude, il faut des supplices, des châtiments, des loix atroces contre des hommes qui le sont devenus.

Mais enfin, la cruauté même a son terme, dans sa nature destructive. Un moment suffit; une descente heureuse à la Jamaïque y peut faire passer des armes à des hommes qui ont l'ame ulcérée, & le bras levé contre leurs oppresseurs. Le François qui ne songera qu'à nuire à son ennemi, sans prévoir que la révolte des negres dans une colonie les peut soulever dans toutes, ira hâter une révolution pendant la guerre. L'Anglois placé entre deux feux perdra sa force, son courage, & laissera la Jamaïque en proie à des esclaves & à des conquérants, qui se la disputeront par de nouvelles horreurs. Voilà l'enchaînement de l'injustice. Elle s'attache à l'homme par des nœuds qui ne se rompent qu'avec le fer. Le crime engendre le crime; le sang attire le sang; & la terre demeure un théâtre éternel de désolation, de larmes, de misere & de deuil, où les générations viennent successivement se baigner dans le carnage, s'arracher les entrailles, & se renverser dans la poussiere.

LII. Avanta-

Ce seroit pourtant une perte funeste à l'Angleterre, que

ges de la Jamaïque pour la guerre, déſavantages pour la navigation.

celle de la Jamaïque. La nature a placé cette iſle à l'entrée du golfe du Mexique, & l'a comme rendue la clef de ce riche pays. Les vaiſſeaux qui vont de Carthagene à la Havane, ſont forcés de paſſer ſur ſes côtes. Elle eſt plus à portée qu'aucune autre iſle, des différentes échelles du continent. La multitude & l'excellence de ſes rades, lui donnent la facilité de lancer des vaiſſeaux de guerre, de tous les points de ſa circonférence. Tant d'avantages ſont achetés par des inconvénients.

Si l'on arrive aiſément à la Jamaïque par les vents aliſés, en allant reconnoître les petites Antilles, il n'eſt pas auſſi facile d'en ſortir, ſoit qu'on prenne le détroit de Bahama, ſoit qu'on ſe détermine pour le paſſage ſous le vent.

La premiere de ces deux routes a toute la faveur du vent durant deux cents lieues; mais dès qu'on a doublé le cap Saint-Antoine, on rencontre à l'avant le même vent qu'on avoit à l'arriere : ainſi l'on perd plus de temps qu'on n'en avoit gagné, avec le riſque d'être enlevé par les garde-côtes de la Havane. De ce péril on tombe dans les écueils de la Floride, où les vents & les courants portent avec une extrême violence. L'Eliſabeth, vaiſſeau de guerre Anglois, alloit infailliblement y périr en 1746, lorſqu'il aima mieux entrer dans la Havane. C'étoit un port ennemi; c'étoit dans le feu de la guerre. " Je viens, dit le Capitaine Edward au Gouverneur de la place, je viens
" vous livrer mon navire, mes matelots, mes ſoldats,
" & moi-même; je ne vous demande que la vie pour
" mon équipage. Je ne commettrai point, dit le Commandant Eſpagnol, une action déshonorante. Si nous
" vous avions pris dans le combat, en pleine mer, ou
" ſur nos côtes, votre vaiſſeau ſeroit à nous, & vous

„ seriez nos prisonniers. Mais battus par la tempête, &
„ poussés dans ce port par la crainte du naufrage, j'ou-
„ blie, & je dois oublier que ma nation est en guerre avec
„ la vôtre. Vous êtes des hommes, & nous le sommes
„ aussi. Vous êtes malheureux, nous vous devons de la
„ pitié. Déchargez donc avec assurance, & radoubez
„ votre vaisseau. Trafiquez, s'il le faut, dans ce port,
„ pour les frais que vous devez payer. Vous partirez
„ ensuite, & vous aurez un passe-port jusqu'au-delà des
„ Bermudes. Si vous êtes pris après ce terme, le droit
„ de la guerre vous aura mis dans nos mains; mais en
„ ce moment, je ne vois dans des Anglois que des étran-
„ gers, pour qui l'humanité reclame du secours. „ C'est-là qu'on reconnoît la générosité Espagnole!

La seconde route n'offre pas moins de difficultés & de périls. Elle aboutit à une petite isle, que les Anglois nomment Crooked, & qui est située à quatre-vingts lieues de la Jamaïque. Il faut communément lutter pendant tout ce trajet contre le vent d'Est, ranger de fort près les côtes de Saint-Domingue, de peur d'être poussés sur les basses de Cuba, & passer par le détroit que forment les pointes de ces deux grandes isles, où il est bien difficile de n'être pas intercepté par leurs corsaires, ou par leurs vaisseaux de guerre. Les navigateurs partis des Lucayes n'éprouvent pas les mêmes difficultés.

LIII. Etablissement des Anglois aux isles Lucayes.

Ces isles, les premieres que Colomb découvrit en Amérique, sont au nombre de quatre ou cinq cents. La plupart ne sont que des rochers à fleur d'eau. Quelques-unes étoient habitées par des sauvages, qu'on fit tous périr dans les mines de Saint-Domingue. Il n'y en avoit pas une seule qui ne fût entiérement déserte, lorsque l'Angleterre jetta en 1672 dans celle qu'on nomme la Providence, quel-

ques hommes, qui furent exterminés sept ou huit ans après par les Espagnols. Cette catastrophe n'empêcha pas d'autres Anglois d'y retourner en 1690. A peine ils avoient élevé cent soixante maisons, quand les François & les Espagnols réunis, les attaquerent de nouveau en 1703, détruisirent leurs plantations, & enleverent leurs negres. Les colons découragés par la perte totale de leurs biens, allerent chercher de l'occupation ailleurs; & ils furent remplacés par des pirates de leur nation, qui, après avoir rempli de leurs brigandages les côtes d'Afrique, les mers les plus reculées de l'Asie, sur-tout les parages de l'Amérique septentrionale, trouvoient un asyle sûr & commode dans ce repaire. Depuis long-temps ils insultoient impunément, même le pavillon de la Grande-Bretagne. Enfin, en 1719, Georges I, réveillé par les cris de son peuple & par le vœu de son Parlement, fit partir des forces suffisantes pour les réduire. La plupart accepterent l'amnistie qui leur étoit offerte, & grossirent la colonie que Vooder Rogers amenoit d'Europe.

Elle peut être aujourd'hui composée de trois mille ames. La moitié est établie à la Providence; le reste est réparti dans les autres isles. C'est au brigandage de leurs premieres mœurs qu'il faut attribuer l'état de négligence & d'imperfection où ces colons laissent languir l'agriculture; quoique la variété du terrein qu'ils occupent, ou peuvent occuper, ne cesse de solliciter leur industrie, leur ambition, leurs caprices même. On sait bien qu'en général il n'est pas fertile; mais il s'y trouve des veines assez riches pour faire prospérer une population plus considérable. Ces isles qui, faute de denrées, ont été jusqu'à présent perdues pour la Grande-Bretagne, pourront lui devenir utiles du moins par leur position, si ce n'est pas par leur commerce.

Les Lucayes, qui, d'un côté, ne font féparées de la Floride que par le canal de Bahama, forment de l'autre une longue chaîne, qui fe termine à-peu-près à la pointe de Cuba. Là commencent d'autres ifles qu'on appelle Caïques & Turques, mifes depuis peu fous le joug de la marine Angloife, & qui prolongent la chaîne jufques vers le milieu de la côte feptentrionale de Saint-Domingue. Ces différentes ifles laiffent entr'elles cinq paffages aux plus grands bâtiments. La Turque & la grande Caïque, par les fortifications que l'Angleterre vient d'y élever, offrent à fes corfaires un mouillage tranquille, une retraite affurée, avec l'empire du canal étroit qui les fépare l'une & l'autre de Saint-Domingue. Dès-lors la plupart des navires partis de cette colonie fi riche, doivent tomber dans les mains des Anglois. Si ceux-ci n'ont pas conftruit des forts fur les autres ifles du débouquement, c'eft que la fupériorité de leur manœuvre leur a paru fuffifante fans ce fecours, pour intercepter ce paffage à la navigation de leurs rivaux. Ils ne fe promettent pas d'auffi grands avantages des Bermudes.

LIV. Etabliffement des Anglois aux ifles Bermudes.

Cet archipel, éloigné d'environ trois cents lieues de celui des Antilles, fut découvert en 1527 par l'Efpagnol Jean Bermudes, qui lui donna fon nom, fans y aborder. Jamais ce groupe d'ifles n'avoit été habité par aucun mortel, lorfque foixante Anglois y pafferent en 1612. Sa population s'accrut affez confidérablement, parce qu'on exagéra beaucoup les avantages de fon climat. On s'y rendoit des Antilles, pour recouvrer la fanté; des colonies feptentrionales, pour y jouir tranquillement de fa fortune. Plufieurs royaliftes allerent y attendre la fin des jours de Cromwel qui les opprimoit. Waller entr'autres, Poëte charmant, ennemi de ce Tyran libérateur, paffa les mers,

& chanta ces isles fortunées, inspiré par l'influence de l'air & la beauté du paysage, vrais dieux de la poésie. Il fit passer son enthousiasme à ce sexe qu'il est si doux d'enflammer. Les dames Angloises ne se croyoient belles & bien parées, qu'avec de petits chapeaux faits de feuilles de palmier, qui venoient des Bermudes.

Mais enfin le charme disparut, & ces isles tomberent dans l'oubli que méritoit leur petitesse. Elles sont extrêmement nombreuses, & n'occupent qu'un espace de six à sept lieues. Le sol y est d'une qualité médiocre, sans aucune source pour l'arroser. On n'y boit d'autre eau, que celle des puits & des citernes. Le maïs, les légumes, beaucoup de fruits excellents, y donnent une nourriture abondante & saine. Il n'y croît point de superflu qu'on exporte aux nations. Cependant le hasard a rassemblé sous ce ciel pur & tempéré quatre ou cinq mille habitants, pauvres, mais heureux d'être ignorés. Ils n'ont de liaisons au-dehors que par quelques bâtiments, qui, passant des colonies du Nord à celles du Midi, vont de temps en temps se rafraîchir à ces isles paisibles.

On a souhaité d'augmenter l'aisance de ce peuple par l'industrie. On a voulu qu'il cultivât la soie, ensuite la cochenille, enfin qu'il plantât des vignes. Mais ces projets n'ont été que conçus. Pour leur propre bonheur, ces insulaires ont borné tous leurs arts sédentaires à la fabrication des voiles de marine. Cette manufacture si convenable à des hommes simples & modérés, devient tous les jours plus florissante. On y construit depuis plus d'un siecle, avec un bois de cedre que les François appellent acajou, des vaisseaux qui n'ont point d'égaux, soit pour la marche ou pour la durée, & qui sont généralement recherchés, sur-tout par les corsaires. On a tâché de les imiter

à la Jamaïque & aux Lucayes, où l'on avoit abondamment les matériaux que la rareté avoit fait enchérir dans les anciens chantiers ; mais ces vaisseaux sont & doivent être fort inférieurs à ceux qui leur ont servi de modele.

Les principaux habitants des isles Bermudes ont formé en 1765 une société, dont les statuts sont peut-être le monument le plus respectable qui ait jamais honoré l'humanité. Ces vertueux citoyens se sont engagés à former une bibliotheque de tous les livres économiques, en quelque langue qu'ils ayent été écrits ; à procurer aux personnes valides des deux sexes, une occupation convenable à leur caractere ; à récompenser tout homme qui aura introduit dans la colonie un art nouveau, ou qui aura perfectionné un art déjà connu ; à donner une pension à tout journalier, qui, après quarante ans d'un travail assidu & d'une réputation saine, n'aura pu amasser des fonds suffisants pour couler ses derniers jours sans inquiétude ; à dédommager enfin tout habitant des Bermudes, que le ministere ou le Magistrat auront opprimé.

Garde ces avantages, peuple laborieux sans richesses, heureux de ton travail & de ta pauvreté, qui conservent tes mœurs. Un ciel pur & serein veille sur tes jours innocents. Tu respires la paix de l'ame avec la santé. Aucun poison du luxe n'a coulé dans tes veines. Tu n'excites, ni n'éprouves l'envie. Les fureurs de l'ambition & de la guerre expirent sur tes bords, comme les tempêtes de l'Océan qui t'environne. C'est pour jouir du spectacle de ta frugalité, que l'homme vertueux voudroit passer les mers. Ah ! que les vents ne t'apportent jamais les événements du monde où nous vivons ! Tu saurois... hélas !... non, mon esprit se trouble, ma plume tombe, & tu n'apprendras rien...

L'Angleterre ne retiroit de toutes les isles qui prospéroient sous son pavillon, que le sucre nécessaire à sa consommation, une partie du café & du coton dont elle avoit besoin. Elle n'en obtenoit ni cacao, ni indigo. La derniere guerre, en étendant son domaine dans le nouveau monde, a enrichi son commerce de quelques branches d'exportation.

LV. Les Anglois prennent possession de l'isle de Tabago, qui avoit été occupée par les Hollandois & par les François.

A la tête de ses nouvelles acquisitions, est l'isle de Tabago, qui peut avoir trente lieues de circuit. Elle n'est point, comme la plupart des autres Caraïbes, hérissée de rochers arides, ou empâtée de marécages mal-sains. Des plaines qui s'étendent sans inégalités, y sont couronnées par des côteaux, dont la pente douce & facile est presque par-tout susceptible de culture. On voit sortir de ces hauteurs un nombre prodigieux de sources, qui la plupart semblent destinées à faire agir des moulins à sucre. Le sol, quelquefois sablonneux, est constamment noir & profond. Des havres sûrs & commodes bornent le Nord & le Couchant de l'isle, qui n'est pas exposée à ces terribles ouragans qui causent ailleurs de si grands ravages. Le voisinage du continent peut lui procurer cet avantage inestimable.

Aussi Tabago fut-il autrefois extrêmement peuplé, si l'on en croit des traditions, dont l'autorité n'est pourtant que douteuse. Ses habitants y résisterent long-temps aux attaques vives & fréquentes des sauvages de la Terre-Ferme, ennemis opiniâtres, implacables. Enfin, lassés de ces incursions toujours renaissantes du continent, ils se dispersérent dans les isles voisines.

Celle qu'ils avoient abandonnée étoit ouverte aux invasions de l'Europe, lorsqu'en 1632 il y débarqua deux cents Flessinguois, pour y jetter les fondements d'une colonie

colonie Hollandoise. Les Indiens du voisinage se joignirent aux Espagnols de la Trinité, contre un établissement qui leur portoit ombrage. Tout ce qui voulut arrêter leur impétueuse fureur, fut massacré ou fait prisonnier. Le peu qui se sauva de leurs mains à la faveur des bois, ne tarda pas à déserter l'isle.

La Hollande oublia durant vingt ans, un établissement qu'elle ne connoissoit que par les désastres de sa naissance. En 1654, on y fit passer une nouvelle peuplade. Elle en fut chassée en 1666. Les Anglois se virent bientôt arracher cette conquête par les François. Mais Louis XIV content de vaincre, rendit à la République, son alliée, une isle qu'elle avoit possédée. Cet établissement ne prospéra pas mieux que toutes les colonies agricoles de cette nation commerçante. Ce qui détermine ailleurs tant d'hommes à passer en Amérique, n'y a jamais dû pousser les Hollandois. Leur métropole offre à l'industrie de ses citoyens toutes les facilités d'un commerce avantageux; ils n'ont pas besoin de s'expatrier pour faire leur fortune. Une heureuse tolérance, achetée comme la liberté par des fleuves de sang, y laisse enfin respirer les consciences; jamais des scrupules de religion n'y réduisent les ames timorées, à se bannir du sol où le Ciel les fit naître. La patrie pourvoit avec tant de sagesse & d'humanité à la subsistance & à l'occupation des pauvres, que le désespoir ne contraint point d'aller défricher une terre accoutumée à dévorer ses premiers cultivateurs. Tabago n'eut donc jamais plus de douze cents hommes occupés à cultiver un peu de tabac, un peu de coton, un peu d'indigo, & à exploiter six sucreries.

La colonie étoit bornée à cet essor d'industrie, quand elle fut attaquée par la nation même qui l'avoit rétablie

dans ses droits primitifs de possession & de propriété. Au mois de Février 1677, une flotte Angloise destinée à s'emparer de Tabago, rencontra la flotte Hollandoise qui devoit s'opposer à cette expédition. Le combat s'engagea dans la rade même de l'isle, qui devint fameuse par cette action mémorable, dans un siecle fécond en grands événements. L'acharnement de la valeur fut tel des deux côtés, que les vaisseaux étoient sans mâts, sans agrêts, sans matelots pour manœuvrer, & qu'on se battoit encore. La bataille ne finit que quand on vit douze bâtiments brûlés & plusieurs coulés à fond. Les assaillants perdirent moins de monde, & les défenseurs garderent encore l'isle.

Mais d'Estrées qui vouloit l'emporter, y descendit cette même année au mois de Décembre. Il n'y avoit plus de flotte, pour arrêter ou détourner ses forces. Une bombe lancée de son camp, alla tomber sur le magasin à poudre. Ce coup, ordinairement décisif, mit l'ennemi hors d'état de défense : il se rendit à discrétion. Le vainqueur, avec toute la rigueur du droit de la guerre, non content de raser les fortifications, réduisit les plantations en cendres, s'empara de tous les vaisseaux qui étoient dans le port, & transporta les habitants hors de l'isle qu'il avoit prise. La conquête en fut assurée à la France, par la paix qui suivit une action où la défaite fut sans honte, & la victoire sans avantage.

La Cour de Versailles négligea cette isle importante, au point de n'y pas envoyer un seul homme. Peut-être, dans l'ivresse d'une fausse grandeur, voyoit-elle avec indifférence tout ce qui n'étoit qu'utile. Elle prit même une mauvaise opinion de Tabago, jusqu'à la regarder comme un rocher stérile. Cette erreur s'accrédita par la conduite des François, qui, trop nombreux à la Martinique, se

déborderent aux isles de Sainte-Lucie, de Saint-Vincent, de la Dominique. Celles-ci étoient des possessions précaires, & d'une qualité médiocre. Les auroit-on préférées à une isle, dont le terrein étoit meilleur & la propriété incontestable? Ainsi raisonnoit un Gouvernement, qui n'avoit pas alors sur le commerce & les plantations des colonies, assez de lumieres pour discerner les vrais motifs du peu de penchant que ses sujets avoient pour Tabago.

Une colonie naissante, sur-tout quand elle est fondée avec de foibles moyens, a besoin de secours immédiats pour subsister. Elle ne peut faire des progrès, qu'à mesure qu'elle trouve la consommation de ses premieres denrées. Celles-ci sont pour l'ordinaire d'une espece commune, qui, ne valant pas les fraix d'une longue exportation, ne se vend guere que dans les lieux voisins, & doit mener insensiblement, par des profits médiocres, à l'entreprise des grandes cultures, qui sont l'objet du commerce des Européens avec les Antilles. Or Tabago étoit trop éloignée des grands établissements François, pour attirer des habitants par cette gradation de succès. On lui préféra des isles moins abondantes, mais plus rapprochées des ressources.

Le néant où tout l'avoit plongée, ne l'avoit pas dérobée à l'œil avide de l'Angleterre. Cette isle orgueilleuse, qui se croit la reine des isles, parce qu'elle est la plus florissante de toutes, prétendoit avoir des droits imprescriptibles sur Tabago, pour l'avoir occupée pendant six mois. Ses forces ont couronné ses prétentions, & la paix de 1763 a justifié le succès de ses armes, en lui cédant une possession qu'elle vengera de l'inaction des François.

Presque toutes les propriétés des Antilles devinrent le tombeau de leurs premiers colons, qui, agissant au hasard dans des temps d'inexpérience, sans aucun concours de leur métropole, faisoient autant de fautes que de pas. Leur avidité méprisa la pratique des naturels du pays, qui, pour diminuer la trop grande influence d'un soleil éternellement ardent, séparoient les petites portions de terrein qu'ils étoient forcés de défricher, par de grands espaces couverts d'arbres & d'ombre. Ces sauvages, instruits par l'expérience, plaçoient leurs logements au milieu des bois, dans la crainte des exhalaisons vives & dangereuses qui sortoient d'une terre qu'ils venoient de remuer.

Les destructeurs de ce peuple sage, pressés de jouir, abandonnerent cette méthode trop lente; & dans l'impatience de tout cultiver, ils abattirent précipitamment des forêts entieres. Aussi-tôt des vapeurs épaisses s'éleverent d'un sol échauffé pour la premiere fois des rayons du soleil. Elles augmenterent à mesure qu'on fouilla les champs, pour les ensemencer ou les planter. Leur malignité s'introduisit par tous les pores, par tous les organes du cultivateur, que le travail mettoit dans une transpiration excessive & continuelle. Le cours des liqueurs fut intercepté; tous les visceres se dilaterent, le corps enfla, l'estomac cessa ses fonctions. L'homme mourut. Echappoit-on aux ardeurs pestilentielles du jour : la nuit on respiroit la mort avec le sommeil, dans des cabanes dressées à la hâte au milieu des terres défrichées, sur un sol dont la végétation trop active & mal-saine consumoit les hommes avant de nourrir les plantes.

D'après ces observations, voici le plan qu'il seroit bon de suivre dans l'établissement d'une colonie nouvelle. En

y arrivant, nous examinerions quels sont les vents qui regnent le plus dans l'archipel de l'Amérique, & nous trouverions qu'ils y sont réguliers du Sud-Est au Nord-Est. Si nous avions la liberté du choix, si la nature du terrein n'y mettoit point d'obstacle, nous éviterions de nous placer sous le vent, de peur qu'il n'apportât continuellement dans notre sein la vapeur des terres nouvellement défrichées, & n'infectât, par l'exhalaison des plantations neuves, une plantation qui se seroit purifiée avec le temps. Ainsi nous devrions fonder notre colonie, au vent de tous les pays qu'il s'agiroit de mettre en culture. D'abord on construiroit dans les bois tous les logements, autour desquels nous ne laisserions pas couper un seul arbre. Le séjour des bois est sain. La fraîcheur qu'ils conservent même pendant la plus grande chaleur du jour, empêche cette surabondance de transpiration qui fait périr la plupart des Européens, par la sécheresse & l'acrimonie d'un sang inflammable & dépouillé de son fluide. On allumeroit du feu pendant la nuit dans les cases, pour diviser le mauvais air qui pourroit s'y être introduit. Cet usage établi constamment dans certaines parties de l'Afrique, auroit en Amérique l'effet qu'on doit en attendre, eu égard à l'analogie des deux climats.

Ces précautions prises, nous commencerions à abattre le bois, mais à l'éloignement de cinquante toises au moins des cabanes. Lorsque la terre seroit découverte, les esclaves seroient envoyés au travail à dix heures du matin seulement, c'est-à-dire, après que le soleil auroit divisé les vapeurs, & que le vent les auroit chassées. Les quatre heures perdues depuis le lever du jour, seroient plus que compensées, par l'activité des cultivateurs dont on ménageroit les forces, & par la conservation de l'espece hu-

maine. On continueroit cette attention, ſoit qu'il fallût défricher les terres ou les enſemencer, juſqu'à ce que le ſol bien purgé, bien conſolidé, permît d'y établir les colons, & de les occuper à toutes les heures du jour, ſans avoir rien à craindre pour leur ſûreté. L'expérience a juſtifié d'avance la néceſſité de toutes ces meſures.

Pour avoir d'abord occupé le deſſous du vent, les Anglois ont péri en foule à Tabago, & perdu beaucoup d'eſclaves, quoiqu'ils fuſſent venus tous enſemble des colonies voiſines. Eclairés par cette diſgrace, ils ſe ſont portés au-deſſus du vent, & la mortalité s'eſt arrêtée. Cet établiſſement qui devoit être commencé immédiatement après la paix, a été très-retardé, parce que l'uſage où eſt l'Angleterre de vendre le ſol de ſes iſles, a entraîné des formalités ſans nombre qui ont ſuſpendu les défrichements. Ce n'eſt qu'en 1766 qu'ont été adjugés quatorze mille acres de terre, diviſés en lots de cinq cents acres chacun. On a fait depuis une nouvelle adjudication; mais, ni dans la premiere, ni dans la ſeconde, il n'a été permis à aucun cultivateur d'acquérir plus d'un lot. La loi s'eſt étendue ſur Saint-Vincent & ſur la Dominique, avec cette reſtriction, que dans celle-ci, le lot n'a été que de trois cents acres. Dans les trois acquiſitions, l'acre n'a coûté que 22 ou 28 livres. Le cinquieme de cette ſomme a été payé comptant. Il n'a été fourni que dix pour cent dans les deux premieres années; & enſuite vingt pour cent par an juſqu'à la fin du payement. On a de plus aſſervi chaque colon à mettre un blanc & deux blanches ſur ſon habitation, pour chaque centaines d'acres qu'il défrichera. Une difficulté ſe préſente. Les Anglois en plaçant deux femmes par homme dans une habitation, s'expoſent donc à laiſſer une femme ſans homme, ou à donner un ſeul

homme à deux femmes. C'est tomber, ou dans la polygamie que le christianisme défend, ou dans le célibat, que le protestantisme rejette : car on ne suppose pas que les Anglois veuillent mêler en Amérique leur sang avec celui des negres. Quoi qu'il en soit, un colon ne peut se soustraire à cette obligation, qu'en payant 450 livres pour chaque femme, & le double de cette somme pour chaque homme qui lui manquera.

Malgré cette sorte de gêne, le caractere Anglois ne permet pas de douter que Tabago ne s'éleve entre leurs mains, d'une inertie profonde au faîte de la plus riche culture. A ce brillant période, il surpassera par la qualité, par l'abondance de ses productions, toutes les possessions que cette nation a acquises dans le nouveau monde. Des spéculateurs, qui peuvent le mieux apprécier les rapports de son étendue avec le genre de sa fécondité, ne balancent pas à dire, que cette isle donnera chaque année à sa métropole, cinquante mille barriques de sucre brut, sans parler de quelques autres denrées d'un moindre prix. Elle effacera la Jamaïque ; elle augmentera les richesses de la Grenade.

LVI. La France cede la Grenade à l'Angleterre. Importance & production de cette isle.

Cette isle, située sous le vent de Tabago, n'a que neuf ou dix lieues de long, sept dans sa plus grande largeur, & vingt ou vingt-deux de circonférence. Ses plaines sont coupées par quelques montagnes peu élevées, & par un nombre prodigieux de ruisseaux assez considérables. Elle a sous le vent un port si vaste, que soixante vaisseaux de guerre y seroient au large, & si sûr, qu'ils pourroient se dispenser de jetter l'ancre.

Quoique les François, instruits de la fertilité de la Grenade, eussent formé dès l'an 1638 le projet de s'y établir, ils ne l'exécuterent qu'en 1651. En arrivant, ils

donnerent quelques haches, quelques coûteaux, un baril d'eau-de-vie au chef des ſauvages qu'ils y trouverent; & croyant à ce prix avoir acheté l'iſle, ils prirent le ton de ſouverains, & bientôt agirent en tyrans. Les Caraïbes, ne pouvant les combattre à force ouverte, prirent le parti que la foibleſſe inſpire toujours contre l'oppreſſion, de maſſacrer tous ceux qu'ils trouvoient à l'écart & ſans défenſe. Les troupes qu'on envoya pour ſoutenir la colonie au berceau, ne virent rien de plus ſûr, de plus expéditif, que de détruire tous les naturels du pays. Le reſte des malheureux qu'ils avoient exterminés, ſe réfugia ſur une roche eſcarpée, aimant mieux ſe précipiter tout vivants de ce ſommet, que de tomber entre les mains d'un implacable ennemi. Les François nommerent légérement ce roc, *le morne des ſauteurs*, nom qu'il conſerve encore.

Un Gouverneur avide, violent, inflexible, les paya juſtement de tant de cruautés. La plupart des colons révoltés de ſa tyrannie, ſe réfugierent à la Martinique; & ceux qui étoient reſtés ſous ſon obéiſſance, le condamnerent au dernier ſupplice. Dans toute la cour de juſtice qui fit authentiquement le procès à ce brigand, un ſeul homme, nommé Archangeli, ſavoit écrire. Un maréchal ferrant fit les informations. Au-lieu de ſa ſignature, il avoit pour ſceau un fer à cheval, autour duquel Archangeli, qui rempliſſoit l'office de greffier, écrivit gravement : *Marque de Monſieur de la Brie, conſeiller-rapporteur.*

On craignit ſans doute que la Cour de France ne ratifiât pas un jugement ſi extraordinaire, & réduit à des formalités inouies, quoique dictées par le bon ſens. La plupart des juges du crime, & des témoins du ſupplice, diſ-

parurent de la Grenade. Il n'y demeura que ceux qui, par leur obfcurité, devoient fe dérober à la perquifition des loix. Le dénombrement de 1700 attefte, qu'il n'y avoit dans l'ifle que 251 blancs, 53 fauvages ou mulâtres libres, & 525 efclaves. Les animaux utiles fe réduifoient à 64 chevaux, & 569 bêtes à corne. Toute la culture confiftoit en trois fucreries, & cinquante-deux indigoteries.

Tout changea de face vers l'an 1714, & ce changement fut l'ouvrage de la Martinique. Cette ifle jettoit alors les fondements d'une fplendeur qui devoit étonner toutes les nations. Elle envoyoit à la France des productions immenfes, dont elle étoit payée en marchandifes précieufes. Elle portoit ce qu'elle avoit reçu de plus riche, aux côtes Efpagnoles. Ses bâtiments touchoient en route à la Grenade, pour y prendre des rafraîchiffements. Les corfaires marchands qui fe chargeoient de cette navigation, apprirent à cete ifle le fecret de fa fertilité. Son fol n'avoit befoin que d'être mis en valeur. Le commerce rend tout facile. Quelques négociants fournirent les efclaves & les uftenfiles pour élever des fucreries. Un compte s'établit entre les deux colonies. La Grenade fe libéroit peu-à-peu avec fes riches productions; & la folde entiere alloit fe terminer, lorfque la guerre de 1744, interceptant la communication des deux ifles, arrêta du même inftant les progrès de la culture à fucre. On y fuppléa par celle du café, qui, pendant les hoftilités, fut pouffée avec toute la vigueur & l'effor que l'induftrie avoit pris.

La paix de 1748 ranima toutes les reffources & les travaux. En 1753, la Grenade renfermoit dans fon fein 1, 262 blancs, 195 negres libres, & 11, 991 efclaves.

2, 298 chevaux ou mulets, 2, 456 bêtes à corne, 3, 278 moutons, 902 chevres, 331 cochons, formoient ses troupeaux. Elle cultivoit 83 sucreries, 2, 725, 600 pieds de café, 150, 300 cacaoyers, & 800 cotonniers. Ses vivres consistoient en 5, 740, 450 fosses de manioc, 933, 596 bananiers, 143 quarrés d'ignames & de patates. La colonie faisoit rapidement des progrès proportionnés à l'excellence de son sol. Les fievres opiniâtres & les hydropisies, qui, depuis trente ans, consumoient les hommes à proportion qu'ils abattoient des bois, auroient cessé sans doute avec les défrichements, où le colon trouvoit la mort en y cherchant la vie. Mais la France a perdu ses espérances avec ses biens. Elle ne jouira plus des trésors que lui apportoit la Grenade. Des malheurs trop mérités ont fait avorter ses précautions tardives. La rage de jouir avant le temps, & sans mesure; cette maladie qui a gagné le Gouvernement d'une nation, digne pourtant d'être aimée de ses maîtres; cette prodigalité qui moissonne quand il faudroit semer; qui détruit d'une main le passé, de l'autre l'avenir; qui seche & dévore le fonds des richesses par l'anticipation des revenus; ce désordre qui résulte des besoins où le défaut de principes & d'expérience ne manque jamais de réduire un Etat qui n'a que des forces sans vues, & des moyens sans conduite; l'anarchie qui regne au timon des affaires; la précipitation, la brigue subalterne, le vice ou le manque de projets; d'un côté, la hardiesse de tout faire impunément, & de l'autre, la crainte de parler, même pour le bien public: ce concours de maux qui s'entraînent de loin, a fait passer la Grenade entre les mains des Anglois, qui possedent cette conquête par le traité de 1763. Mais jusqu'à quand? Sera-ce sans retour?

L'Angleterre n'y a pas heureusement débuté. Dans le premier enthousiasme d'une acquisition dont on avoit d'avance la plus haute idée, chacun s'est hâté d'y rechercher des habitations. Elles ont été achetées beaucoup au-dessus de leur valeur réelle. Cette fantaisie, en expulsant de l'isle d'anciens colons habitués au climat, a fait sortir de la métropole trente-cinq ou trente-six millions de livres. A cette imprudence a succédé une autre imprudence. Les nouveaux propriétaires, aveuglés sans doute par l'orgueil national, ont substitué de nouvelles méthodes à celles de leurs prédécesseurs. Ils ont voulu changer la maniere de vivre des esclaves. Par leur ignorance même attachés plus fortement à leurs habitudes que le commun des hommes, les negres se sont révoltés. Il a fallu faire marcher des troupes, & verser du sang. Toute la colonie s'est remplie de soupçons. Des maîtres qui s'étoient jettés dans la nécessité de la violence, ont craint d'être brûlés ou assassinés dans leurs plantations. Les travaux ont langui, ont même été interrompus. Le calme s'est enfin rétabli. Le nombre des esclaves a été porté à quarante mille, & les productions se sont élevées au triple de ce qu'elles étoient sous la domination Françoise.

Les cultures accroîtront encore par le voisinage d'une douzaine d'isles qui dépendent de la colonie, sous le nom de Grenadins. Elles ont depuis trois jusqu'à huit lieues de circonférence. On n'y voit point couler de sources d'eau. L'air y est sain. La terre couverte seulement de halliers clairs, n'a point été défendue des rayons du soleil : elle n'exhale point de ces vapeurs mortelles, qui attaquent la vie des cultivateurs.

Cariacou, la seule de ces isles que les François ayent occupée, fut d'abord fréquentée par quelques pêcheurs

de tortues, qui, dans les intervalles de loisir que leur laissoit un métier si facile, se mirent à défricher. Avec le temps, leur petit nombre fut grossi par des habitants de la Guadeloupe, qui, voyant leurs plantations détruites par une espece particuliere de fourmis, allerent porter à Cariacou leur industrie. Elle fleurit à l'ombre de la liberté. Ils y rassemblerent environ douze cents esclaves, avec lesquels ils se faisoient un revenu de quatre ou cinq cents mille livres en coton.

Les autres Grenadins ne promettent pas les mêmes avantages. On a cependant commencé à y cultiver le sucre. Il a singuliérement réussi à Becouya, la plus grande, la plus fertile de ces isles : elle n'est éloignée que de deux lieues de celle de Saint-Vincent.

LVII. Les Anglois prennent possession de Saint-Vincent. Habitudes des Sauvages qu'ils trouvent dans cette isle.

Lorsque les Anglois & les François, qui ravageoient depuis quelques années les isles du Vent, voulurent donner en 1660 de la consistance à des établissements qu'on n'avoit encore qu'ébauchés, ils convinrent que la Dominique & Saint-Vincent resteroient en propre aux Caraïbes. Quelques-uns de ces sauvages, dispersés jusqu'à ce moment, allerent chercher leur asyle dans la premiere, & le plus grand nombre, dans la seconde. C'est-là que ces hommes doux, modérés, amis de la paix & du silence, vivoient au milieu des bois, en familles éparses, sous la direction d'un vieillard, que l'âge seul avoit instruit & appellé au Gouvernement. L'Empire passoit successivement dans toutes les familles, où le plus âgé devenoit toujours Roi, c'est-à-dire, guide & pere de la nation. Ces sauvages ignorants ne connoissoient pas l'art sublime de soumettre & de gouverner les hommes par la force des armes; d'égorger les habitants d'un pays, pour en posséder légitimement les terres; d'accorder au vainqueur la

propriété, au vaincu le travail des pays de conquête ; & de dépouiller à la longue l'un & l'autre, des droits & des fruits, par des taxes arbitraires.

La population de ces enfants de la nature s'accrut tout-à-coup d'une race d'Africains, dont on n'a pu savoir exactement l'origine. Un navire, dit-on, qui transportoit des negres pour les vendre, vint échouer à Saint-Vincent, & les esclaves, échappés au naufrage, y furent accueillis comme des freres par les sauvages. D'autres prétendent que ces noirs sont des transfuges, qui ont déserté les plantations des colonies voisines. Une troisieme tradition veut que ce sang étranger provienne des negres que les Caraïbes enlevoient aux Espagnols, dans les premieres guerres de ces Européens contre les Indiens. Si l'on en croit du Tertre, le plus ancien historien des Antilles, ces terribles sauvages, impitoyables envers les maîtres, épargnoient les captifs, les emmenoient chez eux, leur rendoient la liberté pour jouir de la vie, c'est-à-dire, du ciel & du sol ; en un mot, des biens de la nature, qu'aucun homme ne doit ni ravir ni refuser à personne.

C'est peu. Les maîtres de l'isle donnerent leurs filles en mariage à ces étrangers, quel que fût le hasard qui les eût conduits. L'espece procréée de ce mêlange forma une génération qu'on appella Caraïbes noirs. Ils ont plus conservé de la couleur primitive de leurs peres, que de la nuance mitoyenne de leurs meres. Le Caraïbe rouge est de petite stature ; le Caraïbe noir est grand, robuste ; & cette race doublement sauvage, parle avec une véhémence qui semble tenir de la colere.

Cependant le temps éleva des nuages entre ces deux nations : ils furent apperçus de la Martinique. On résolut de profiter de cette mésintelligence, pour s'élever sur les

ruines de l'un & de l'autre parti. On prétexta que les Caraïbes noirs donnoient asyle aux esclaves déserteurs des isles Françoises. L'imposture n'enfante que l'injustice. On attaqua sans raison ceux qu'on accusoit à tort. Mais le peu de monde qui fut employé à cette expédition ; la jalousie des chefs qu'on y destina ; la défection des Caraïbes rouges, qui ne voulurent donner contre leurs rivaux aucun des secours qu'ils avoient promis à des alliés trop dangereux ; la difficulté des subsistances ; l'impossibilité d'atteindre des ennemis cachés dans des bois & dans des montagnes : tout concourut à faire échouer une entreprise aussi téméraire que violente. Il fallut se rembarquer, après avoir perdu bien des hommes utiles ; mais la victoire des sauvages ne les empêcha pas de demander la paix en suppliants. Ils inviterent même les François à venir vivre avec eux, leur jurant une amitié sincere, une concorde inaltérable. Cette proposition fut acceptée ; & l'on vit dès l'année suivante, qui fut 1719, plusieurs habitants de la Martinique, aller se fixer à Saint-Vincent.

Les premiers s'établirent paisiblement, non-seulement de l'aveu, mais avec le secours du Caraïbe rouge. Ce succès attira d'autres colons, qui, par jalousie ou par d'autres motifs, enseignerent aux sauvages un funeste secret. Ce peuple, qui ne connoissoit de propriété que celle des fruits, parce que c'est la récompense du travail, fut étonné d'apprendre qu'il pouvoit vendre la terre qu'il avoit cru jusqu'alors appartenir à tous les hommes. Cette découverte lui mit la toise à la main. Il posa des bornes ; & dès ce moment, la paix & le bonheur furent exilés de son isle. Le partage des terres amena la division entre les hommes. Voici les causes de la révolution qui suivit l'esprit de propriété.

Lorsque les François étoient arrivés à Saint-Vincent, c'étoit avec des esclaves pour défricher & pour cultiver. Les Caraïbes noirs, humiliés, effrayés de ressembler à des hommes avilis par la servitude, craignirent qu'on n'abusât un jour de la couleur qui trahissoit leur origine, pour les attacher au même joug; & ils se réfugierent dans la plus profonde épaisseur des bois. Là, pour s'imprimer à jamais une marque distinctive qui fut le signe de leur indépendance, ils applatirent le front de leurs enfants, à mesure qu'ils venoient au monde. Les hommes & les femmes dont la tête n'avoit pu se plier à cette étrange forme, n'oserent plus se montrer sans le caractere ineffaçable & visible de la liberté. La génération suivante parut un peuple nouveau. Les Caraïbes au front applati, tous à peu près du même âge, grands, bien faits, vigoureux & farouches, vinrent sur les côtes, planter des cabanes.

Dès qu'ils surent le prix que les Européens mettoient à la terre qu'ils habitoient, ils prétendirent y participer comme les autres insulaires. On appaisa d'abord ce premier instinct de cupidité, par des présents d'eau-de-vie & de quelques sabres. Mais peu contents de ces armes, ils demanderent bientôt des fusils, comme en avoient reçu les Caraïbes rouges. Alors ils voulurent avoir leur part à la valeur de tout le terrein qui se vendroit à l'avenir, au produit des ventes qu'on avoit déjà faites. Irrités de ce qu'on leur refusoit de les associer à ce partage fraternel, ils formerent une tribu séparée, jurerent de ne plus s'allier avec les Caraïbes rouges, se donnerent un chef, & commencerent la guerre.

Le nombre des combattants pouvoit être égal de part & d'autre; mais la force ne l'étoit pas. Les Caraïbes noirs eurent sur les rouges tout l'ascendant que l'industrie, la

valeur & l'audace, prennent bientôt sur la foiblesse de tempérament & la timidité de caractere. Cependant l'esprit d'équité, qui n'abandonne guere l'homme sauvage, fit consentir le vainqueur à partager avec le vaincu, le territoire de l'isle situé sous le vent. C'étoit le seul dont les deux partis fussent jaloux, parce qu'il leur attiroit les présents des François.

Le Caraïbe noir ne gagna rien à l'accord qu'il avoit dicté lui-même. Des nouveaux cultivateurs qui débarquoient dans l'isle, alloient tous s'établir dans le quartier de son rival, où la côte étoit plus accessible. Cette préférence ranima une haine mal éteinte. Les combats recommencerent. Les rouges toujours battus, se retirerent au vent de l'isle. Plusieurs allerent sur leurs canots descendre en terre ferme, ou se réfugier à Tabago. Le peu qui resta, vécut séparé des noirs.

Ceux-ci, conquérants, & maîtres de toute la côte sous le vent, exigerent des Européens qu'ils achetassent de nouveau les terres qu'ils avoient déja payées. Un François voulut montrer un contrat d'acquisition, passé avec un Caraïbe rouge. *Je ne sais point*, lui dit un Caraïbe noir, *ce que dit ton papier; mais lis ce qui est écrit sur ma flèche. Tu dois y voir en caracteres qui ne mentent point, que si tu ne me donnes pas ce que je te demande, j'irai brûler ce soir ton habitation.* C'est ainsi que raisonnoit avec des faiseurs d'écriture, un peuple qui n'avoit point appris à lire. Il usoit du droit de la force avec autant d'assurance, avec aussi peu de remords, que s'il avoit connu le droit divin, le droit politique & le droit civil.

Le temps, qui change les procédés avec les intérêts, mit fin à ces vexations. Les François sans doute furent les

les plus forts à leur tour. Ils ne s'amuserent plus à élever des volailles, à cultiver des légumes, du manioc, du maïs, du tabac, pour aller les vendre à la Martinique. En moins de vingt ans, des cultures plus importantes occuperent huit cents blancs & trois mille noirs. La vente annuelle des nouvelles denrées montoit à quinze cents mille francs. L'isle de Saint-Vincent étoit dans cette situation, quand elle tomba sous la domination Angloise. Elle y est attachée par le traité de 1763.

Les François qui avoient commencé à défricher ce pays, de tout temps inculte, n'avoient aucun doute sur le titre de leur propriété. Ils la tenoient des habitants originaires, qui peut-être avoient pu disposer d'un terrein que la nature leur avoit donné. Quelle fut leur surprise, lorsqu'on leur annonça que la Grande-Brétagne, qui n'avoit traité ni avec eux, ni avec les Caraïbes, se croyoit, d'après des principes reçus en Europe, autorisée à les dépouiller, à moins qu'ils ne rachetassent des champs qu'ils avoient arrosés de leurs sueurs? En vain se récrierent-ils contre une oppression si contraire à l'ordre naturel, & même au droit des nations. Leurs plaintes ne furent pas écoutées. Les chefs de la colonie n'oserent suspendre les ordres de la métropole, qui avoit prescrit indistinctement la vente de toutes les terres. Le Parlement se proposoit de suppléer par ce foible moyen, au vuide que les fraix de la guerre avoient laissé dans le fisc de la nation. Mais ce but ne fut pas rempli. De vaines formalités absorberent presque 1, 575, 000 livres que produisirent les concessions qu'on fit dans les trois isles appellées neutres. Quand même l'axiome des Européens, cet axiome faux & barbare, qui veut que les terres habitées par les sauvages, soient censées vacantes, eût pu être rejetté

des Anglois, qui en avoient abusé si souvent pour usurper, à l'exemple des Espagnols; quand les François n'auroient pas eu droit d'acheter, ce qu'ils avoient du moins eu le droit de voler; quand ils n'auroient pas acquis légitimement par le travail, des terres qu'ils avoient obtenues par des présents; enfin, quand le trésor public de l'Angleterre, exténué par une guerre peut-être injuste, auroit dû se remplir par les rapines de la paix, & profiter de ces ventes illégitimes, il étoit contre ses intérêts & ses principes économiques, de rançonner ainsi des hommes actifs, qui devoient accélérer les progrès d'une colonie qu'ils avoient su fonder.

Mais la dureté de la nouvelle domination les dispersa. Quelques-uns passerent à Saint-Martin, à Marie-Galande, à la Guadeloupe, à la Martinique. Le plus grand nombre se porta à Sainte-Lucie, qu'on commençoit à peupler, en donnant gratuitement des terreins à qui vouloit les défricher. Tous amenerent leurs esclaves. L'émigration ne fut pourtant pas universelle. Quelques François, moins attachés à leurs parents, moins amoureux d'une patrie qui les avoit pour ainsi dire aliénés, préférerent de rester sous le joug du vainqueur, dans un sol fertile où la fortune les avoit jettés. Après la premiere humeur du mécontentement, la réflexion leur démontra qu'ils gagneroient encore plus à racheter les terres dont ils jouissoient, qu'à s'aller établir dans de nouveaux terreins dont le fonds ne leur coûteroit rien.

Leur fortune, qui n'avoit jamais eu proprement de base, doit s'affermir, doit s'étendre à l'ombre du Gouvernement Anglois. L'isle qu'ils partagent avec leurs nouveaux concitoyens, ne promet pas beaucoup de coton; mais elle est très-favorable au rocou & au cacao. On y

recueilloit avant la conquête trois millions pesant de café, dont il seroit aisé d'augmenter considérablement la culture, si les Anglois ne tournoient toute leur activité du côté du sucre. La partie de Saint-Vincent où ils s'étoient fixés, & qui est sous le vent, ne leur en fournissoit que peu, parce qu'elle est hachée & montueuse. Cette considération leur a fait desirer d'aller occuper les plaines qui sont au vent. Les Caraïbes, qui s'y étoient réfugiés, ont refusé de les abandonner, & on a pris les armes pour les y contraindre. Quoiqu'ils se défendent avec courage, ils succomberont un peu plutôt, un peu plus tard, sous les foudres de la tyrannie Européenne. Fasse le Ciel que le feu de la guerre ne s'étende pas à la Dominique!

LVIII. Les Anglois s'établissent à la Dominique. But de cet établissement.

C'est une isle un peu plus grande que Saint-Vincent. Au centre de son enceinte, qui renferme treize lieues de longueur sur neuf lieues au plus de largeur, sont des montagnes inaccessibles, qui versent de nombreuses rivieres d'une eau excellente sur un terrein fécond, mais inégal.

Ce pays étoit habité par ses propres enfants. En 1732, on y trouva 938 Caraïbes, répandus dans trente-deux carbets. 349 François y occupoient une partie de la côte que les sauvages leur avoient abandonnée. Ces Européens n'avoient pour instruments, ou plutôt pour compagnons de leur culture, que 23 mulâtres libres, & 338 esclaves. Tous étoient occupés à élever des volailles, à produire des denrées comestibles pour la consommation de la Martinique, & à soigner 72, 200 pieds de coton. Le café vint enrichir la masse de ces foibles productions. Enfin, l'isle comptoit 600 blancs & 2, 000 noirs à la paix de 1763, qui en fit une possession Angloise.

Dès la fin du dernier siecle, la Grande-Bretagne, qui

marchoit à l'empire des mers, en accusant la France d'aspirer à la monarchie du continent, avoit montré pour la Dominique la même ardeur qu'elle a témoignée dans les dernieres négociations, où la victoire lui donnoit le droit de tout choisir. Elle ne la recherchoit pas pour la culture du café, du coton & du cacao, qu'elle y peut cependant multiplier au-delà de ses espérances; elle ne l'envioit pas pour le sucre, dont elle ne doit attendre, même avec le temps, que trois ou quatre mille barriques par année. Un plus grand objet que des établissements de culture, entroit de loin dans ses vues politiques.

L'Angleterre vouloit attirer à la Dominique les denrées des colonies Françoises, pour en faire elle-même le commerce. Jusqu'à ce que la nation, dont la fortune a baissé avec sa gloire, ait repris toute son activité, & que, par la force de sa marine, elle puisse disposer en quelque sorte du prix de ses productions, & les empêcher de s'écouler de ses établissements par les fausses portes d'un commerce interlope : jusqu'à ce moment de prospérité, l'intérêt réciproque des cultivateurs François & des négociants Anglois, forcera toutes les barrieres que l'autorité de la Cour de Versailles pourra leur opposer. Cette communication se maintiendra, par l'entremise des anciens colons qui sont restés à la Dominique, quoique le nouveau Gouvernement les ait injustement rançonnés comme ceux de Saint-Vincent. Ce n'est pas pourtant la seule rigueur qu'ils puissent reprocher au ministere Anglois. En rendant tous les ports de l'isle francs & libres, il a soumis chaque tête de negre qu'on y feroit entrer, à un droit de 33 livres 15 sols. On a même poussé l'imprudence de cette avidité fiscale, jusqu'à faire payer avant la vente, une partie de ce fol impôt. Ainsi les vaisseaux qui viennent de Gui-

née, sont obligés de porter de l'argent à la Dominique, ou de l'y emprunter à un prix excessif; ce qui doit les en éloigner, ou faire enchérir une marchandise, dont le commerce, vil pour l'humanité, n'est que trop cher pour la cupidité.

Mais le grand avantage de cette isle pour les Anglois, c'est que, située entre la Guadeloupe & la Martinique, à une très-petite distance de l'une & de l'autre, elle menace également leur sûreté. Ses rades sûres & commodes mettront les armateurs & les escadres de la métropole, à portée d'intercepter sans risque la navigation de la France dans ses colonies, la communication même des deux isles entr'elles. Il semble que l'Angleterre se soit emparée par la paix, de tous les défilés, de tous les postes pour la guerre. Résumons ses possessions. Pour une Puissance maritime & commerçante, évaluer ses colonies, c'est apprécier ses forces.

LIX. Etat actuel des isles Angloises.

Le nombre des esclaves qui cultivent les isles Angloises, monte environ à deux cents trente mille; mais leur travail produit moins de denrées, qu'une égale population dans les colonies Françoises. Cette différence peut se rapporter à trois causes. Le sol des possessions Britanniques, inférieur de sa nature, est plus usé par l'ancienneté de sa culture. Le soin des habitations y est communément abandonné à des mercenaires, gens moins actifs, moins intelligents, moins économes que des propriétaires. L'exploitation des terres, & les moyens de reproduction, n'y ont pas acquis autant de perfection.

La population des blancs, qui, dans les colonies Françoises, est respectivement à celle des noirs comme un à six, n'est guere dans les colonies Angloises que comme un à onze. C'est que les isles Angloises ne sont qu'agricoles;

au-lieu que les iſles Françoiſes ſont agricoles & marchandes. A ces deux titres cependant, la Barbade qui fait le commerce des eſclaves, & la Jamaïque qui s'eſt formé des liaiſons interlopes avec les côtes Eſpagnoles, doivent avoir une population de blancs plus nombreuſe à proportion que les autres poſſeſſions de la même dépendance.

Cette diſproportion entre les blancs & les noirs n'a pas été toujours la même dans les colonies Angloiſes. Elles contenoient autrefois un très-grand nombre d'Européens; mais ils ont diſparu à meſure que les petites cultures ont diminué, & que l'eſpace qu'elles occupoient a été fondu dans les ſucreries, qui exigent un terrein très-vaſte. On les a vus ſe réfugier ſucceſſivement dans de nouvelles iſles, ſe retirer dans l'Amérique ſeptentrionale, ou repaſſer dans la métropole. Ce n'eſt pas qu'il n'y eût, pour les remplacer, autant d'hommes indigents & déſœuvrés en Angleterre, que dans les premiers temps de l'émigration d'Europe en Amérique. Mais cet eſprit d'aventure & d'entrepriſe, que la nouveauté de l'objet & le concours des circonſtances avoient fait éclore, a été étouffé, loin d'être entretenu par les colons. En vain les loix ont ſtatué, que chaque propriétaire auroit ſur ſon habitation, un nombre de blancs proportionné à celui des noirs. Ces ordonnances ſont ſans force. On préfere le riſque, aujourd'hui rare & léger, de payer une foible amende, à l'obſervation d'un réglement plus coûteux que la peine de la contravention. Mais le défaut du nombre des blancs eſt compenſé par des avantages qui les diſtinguent.

Tous ceux qui habitent les iſles Angloiſes ſont enrégimentés. Cette ſujétion qui n'expoſe ni aux caprices d'un Gouverneur, ni à l'orgueil inſultant des troupes réglées,

n'humilie, ne blesse personne. Si cette milice est inférieure par la discipline aux soldats d'Europe, elle l'emporte de beaucoup par l'ardeur & par le courage. Si elle étoit assez nombreuse pour repousser un ennemi dont le Gouvernement est presque militaire, elle déchargeroit la métropole du soin d'envoyer avec des frais & des risques immenses, des troupes qui périssent la plupart sans avoir rien fait. Mais à peine cette milice des colonies suffit-elle à contenir les noirs qui sont très-portés à se soulever contre le joug Anglois : car il semble que l'esclavage soit d'autant plus dur chez les nations libres, qu'il y est plus injuste & plus étranger. Telle est donc la marche de l'homme vers l'indépendance, qu'après avoir secoué le joug, il veut l'imposer; & que le cœur le plus impatient de la servitude devient le plus amoureux de la domination!

Quoique la Grande-Bretagne n'ait jamais établi d'impôts directs dans ses colonies, elles sont plus chargées de taxes qu'on ne l'est dans des Gouvernements moins modérés. Abandonnées à leurs propres forces, il leur a fallu trouver en elles-mêmes des ressources contre les désastres qui ont suivi les grands mouvements de la nature, si fréquents dans ces climats. Obligées de remédier aux malheurs de la guerre, & de pourvoir au soin de leur défense; les fortifications qu'elles ont élevées, ont entraîné des contributions volontaires, mais abondantes, mais ruineuses, par les dettes qu'il a fallu contracter. L'administration civile, par une contradiction manifeste avec l'esprit républicain, qui est un esprit d'économie & de désintéressement, y a toujours été très-chere, & la chose publique n'a jamais marché qu'à prix d'argent. C'est un inconvénient inévitable chez un peuple commerçant. Libre ou non, il en vient à n'aimer, à n'estimer que ses richesses. La soif de l'or étant plus l'ou-

vrage de l'imagination que du besoin, on ne se rassasie pas de trésors comme des autres aliments de nos passions. Celles-ci sont isolées & n'ont qu'un temps; elles se combattent ou se succedent : la passion de l'or nourrit & satisfait toutes les autres, du moins elle y supplée, à mesure qu'elle les use par les moyens qu'elle fournit de les assouvir. Il n'est point d'habitude qui se fortifie plus par l'usage, que celle d'amasser; elle semble s'irriter également par les jouissances de la vanité, & par les privations de l'avarice. L'homme riche a toujours besoin de remplir ou de grossir son trésor. C'est une expérience constante, qui s'étend des individus aux nations. Depuis que le commerce a élevé des fortunes considérables dans toute l'Angleterre, la cupidité y est devenue le mobile universel & dominant. Les citoyens qui n'ont pas pu, ou qui n'ont pas voulu s'attacher à cette profession la plus lucrative, n'ont pas renoncé cependant au lucre dont les mœurs & l'opinion leur faisoient un besoin. Même en aspirant à l'honneur, ils couroient aux richesses. Dans la carriere des loix & des vertus qui doivent se chercher & s'appuyer mutuellement, dans la gloire de siéger au Parlement, ils o t vu le moyen d'agrandir leur fortune. Pour se faire élire membres de ce corps puissant, ils ont corrompu les suffrages du peuple, & n'ont pas plus rougi de revendre ce même peuple à la Cour, que de l'avoir acheté. Chaque voix est devenue vénale au Parlement. Un Ministre célebre en avoit le tarif, & s'en vantoit publiquement, à la honte des Anglois. C'étoit un devoir de sa place, disoit-il, d'acheter les représentants de la nation; pour les faire voter, non pas contre, mais selon leur conscience. Eh! que dit la conscience où l'argent a parlé? Si l'esprit mercantile a pu répandre dans la métropole la contagion

de l'intérêt personnel, comment n'auroit-il pas infecté les colonies, dont il est le principe & le soutien? Est-il bien vrai que, chez la fiere Albion, un citoyen assez généreux pour servir la patrie par amour de la gloire, seroit un homme d'un monde & d'un siecle qui ne sont plus? Isle superbe, puissent tes ennemis ne plus s'abandonner à ce vil esprit d'intérêt! Tu leur rendras un jour tout ce qu'ils ont perdu.

Cependant, malgré l'énormité des contributions & des dépenses publiques dans les établissements Anglois, les terres s'y vendent encore à un très-haut prix. Les Européens & les Américains s'empressent d'en acheter, & cette concurrence en fait enchérir la valeur. Ils sont attirés par l'assurance & la facilité de trouver dans la métropole, un débouché de leurs denrées, plus avantageux que les autres nations ne sauroient en avoir ailleurs. De plus, les isles Angloises sont moins exposées à l'invasion & au dégât, que les isles des Puissances, riches en productions, & foibles en vaisseaux. La navigation d'un peuple né pour la mer, se soutient par sa propre force, en guerre comme en paix.

Ce peuple ne néglige rien, pour donner un nouveau prix à ses isles. En 1766, il a supprimé le droit de quatre & demi pour cent que les sucres payoient à leur sortie, & les droits imposés sur toutes les autres denrées. Cette exemption s'est étendue aux productions, que des isles étrangeres introduiroient dans les siennes. Le Gouvernement a plus fait encore. Il s'est chargé de la dépense des garnisons qui doivent garder les nouvelles conquêtes; dépense qui monte à 219, 427 livres. C'est ainsi que le trésor public fait aller au-devant des besoins du commerce, pour en accroître la prospérité.

LX. Quelles sont les liaisons extérieures des isles Angloises.

Les liaisons des isles Angloises sont très-resserrées. Aucun navire étranger n'y aborde, si ce n'est à la Jamaïque, à la Dominique, dont on a fait en 1766 des ports francs. La sévérité des loix a prévenu sur cette prohibition importante, l'infidélité des Gouverneurs. Toute communication, avec les différentes nations de l'Europe, leur a même été constamment interdite; & lorsqu'en 1739 on les autorisa à y porter directement leurs sucres, ce fut avec des restrictions qui l'empêcherent. L'intérêt de la métropole est de réserver à sa consommation ou à son commerce, toutes les denrées de ses isles. Voici comment s'en fait le partage.

Ces colonies n'ont jamais produit de vivres pour leurs habitants, blancs ou noirs. Elles manquent de bois, de bestiaux, de poisson salé. Ces objets de premiere nécessité, leur sont fournis par la nouvelle Angleterre, qui reçoit en échange, des eaux-de-vie de sucre, du piment, du gingembre, peu d'autres denrées, mais beaucoup de melasses qui lui tiennent lieu de sucre. Jamais il ne lui fut permis de tirer directement cette derniere production; de peur que le bon marché du sucre faisant abandonner les melasses, les isles ne fussent obligées de donner d'autres denrées en payement de celles qu'elles recevoient des Provinces du Nord. La métropole sentoit bien que le sucre porté d'Amérique en Angleterre, & rapporté d'Angleterre en Amérique, ne trouveroit que peu de débouchés; mais cette considération ne l'arrêta pas. Sa vue principale n'étoit pas de vendre aux colonies septentrionales, une production dont elle trouvoit en Europe un débouché facile: elle vouloit spécialement assurer la consommation de ses melasses, & s'approprier par ce moyen tous les riches produits de ses isles. Mais les mesures qui devoient l'as-

ſurer de ce but important, furent ſinguliérement traverſées.

La France, que d'heureux haſards avoient miſe en poſſeſſion des iſles les plus riches du nouveau monde, aveuglée par cette imprudence qui l'a toujours arrêtée dans l'uſage de ſa fortune, n'avoit pas ſongé à faire paſſer ſes ſyrops & ſes eaux-de-vie de ſucre, dans ſes colonies ſeptentrionales. Cette mauvaiſe politique attira les habitants de la nouvelle-Angleterre aux iſles Françoiſes. Avec des farines, des légumes, des bois, de la morue, des beſtiaux, & même de l'argent, ils allerent y chercher de l'indigo, du coton, du ſucre qu'ils avoient le ſecret de vendre à l'Angleterre, & ſur-tout des melaſſes qu'ils conſommoient entiérement. On pourroit prouver que dès l'an 1719, ils en enlevoient vingt mille barriques, & qu'en 1733, cette navigation leur occupoit trois cents navires, & près de trois mille matelots.

Cette communication, qui mettoit les colonies du continent hors de la dépendance des iſles Angloiſes pour leurs beſoins, excita les plaintes des colons inſulaires. Ils demanderent au Parlement la proſcription d'un commerce, auſſi contraire, diſoient-ils, au bien de la métropole & à leur proſpérité, que favorable aux progrès des établiſſements François. Les ſeptentrionaux de leur côte répondirent que, ſi cette porte de commerce leur étoit fermée, ils ne pourroient, ni pouſſer leurs défrichements, ni faire la traite des pelleteries, ni continuer leurs pêches, ni conſommer les manufactures nationales, ni rien ajouter aux richeſſes, à la conſidération, aux forces maritimes de la métropole.

Ce grand procès, auquel preſque tous les Anglois avoient plus ou moins d'intérêt, excita la plus grande fermenta-

tion, & fit éclore une foule d'écrits, où l'esprit de parti mêla beaucoup d'animosité. Mais c'est ainsi que la nation s'éclaire sur ses intérêts. Quand elle fut bien instruite, le Parlement, pour concilier les vues de tous ses colons de l'Amérique, maintint ceux du continent dans la liberté de continuer leur commerce avec les François; mais en faveur des isles, il assujettit les melasses étrangeres, à un droit qui devoit assurer aux nationales la supériorité du débit. Ce droit a souvent varié. Les habitants des isles demandoient en 1764, qu'il fût porté à 7 sols 6 den. par galon. Ceux du continent desiroient de ne payer que trois sols 9 deniers. Pour satisfaire les uns & les autres, il fut mis à 5 sols 7 deniers & demi. Depuis on a réduit l'impôt à 1 sol 10 deniers & demi, qui est également levé sur les melasses de la nation & de l'étranger. Mais heureusement pour les isles Angloises, la consommation des melasses & des eaux-de-vie de sucre s'est si fort étendue dans le Nord de l'Amérique, & celle de l'eau-de-vie de sucre s'est tellement accrue en Angleterre même, sur-tout en Irlande, qu'on n'a jamais manqué de débouché pour ces productions. Tels sont les rapports des isles Angloises avec les colonies septentrionales. Ils sont bien plus considérables avec la métropole.

Elle fournit à ses isles, leurs vêtements, leurs ustensiles, leurs esclaves. C'est à-peu-près le vingtieme de ce qu'elle en retire. La raison de cette disproportion vient de ce que la plupart des propriétaires des habitations considérables, vivent toujours en Angleterre, & que leurs agents ne font & ne peuvent faire que peu de consommations. Leurs affaires sont, à peu de chose près, conduites comme celles des grands Seigneurs le sont en Europe.

Un négociant de confiance eſt une eſpece d'intendant de maiſon, qui fait paſſer aux iſles tout ce qui eſt néceſſaire aux habitations dont il eſt comme chargé. Il donne des ordres aux adminiſtrateurs, ou économes, qui doivent en diriger la culture. Il en reçoit toutes les productions, par le retour de ſes vaiſſeaux d'envoi. Il paye les lettres de change, tirées pour l'achat des eſclaves. Cette ſorte de procuration lui aſſure le fret, l'intérêt & le rembourſement de ſes avances, ſans compter le profit de la commiſſion ſur les ventes & ſur les achats. Sa condition eſt plus avantageuſe que celle du propriétaire même.

Si cet arrangement differe d'un privilege excluſif, il en a du moins tous les inconvénients; puiſqu'il met entre les mains d'un petit nombre d'armateurs, l'adminiſtration de toutes les plantations, & qu'il leur aſſure le tranſport des denrées qu'elles produiſent. Dès-lors, comme il n'y a pas de concurrence pour le fret, il doit toujours être à-peu-près le même, c'eſt-à-dire à un prix très-haut.

L'eſpece de monopole qu'exercent quelques négociants dans les iſles Angloiſes, eſt exercé par la capitale de la métropole à l'égard des Provinces. C'eſt à Londres, preſque uniquement, qu'arrivent les produits des colonies. C'eſt à Londres qu'habitent la plupart de ceux à qui appartiennent ces produits. C'eſt à Londres que ſont conſommées les valeurs de ces produits. Le reſte de l'Etat n'y prend qu'un intérêt fort indirect.

Mais, du moins, Londres eſt le plus beau port de l'Angleterre; Londres conſtruit des vaiſſeaux, & fabrique des marchandiſes; Londres fournit des matelots à la navigation, & des bras au commerce; Londres eſt dans une Pro-

vince tempérée, féconde & centrale. Tout peut y arriver, tout peut en sortir. Elle est vraiment le cœur du corps politique, par sa situation locale. Ce n'est pas une tête monstrueuse, quoique cette capitale soit aussi trop grande comme toutes les autres; ce n'est pas une tête d'argille, qui veuille dominer sur un colosse d'or. Cette cité n'est pas remplie de superbes oisifs, qui ne font qu'embarrasser & surcharger un peuple laborieux. C'est le rendez-vous de tous les marchands; c'est le siege de la nation assemblée. Là, le Palais du Prince n'est ni vaste, ni vuide. Il y regne par sa présence, qui vivifie. Le Sénat y dicte les loix, au gré du peuple qu'il représente. Il n'y craint pas l'aspect du Monarque, ni les attentats du ministere. Londres n'est point parvenue à sa grandeur, par l'influence du Gouvernement, qui force & subordonne toutes les causes physiques; mais par l'impulsion naturelle des hommes & des choses, par une sorte d'attraction du commerce. C'est la mer, c'est l'Angleterre, c'est le monde entier, qui veulent que Londres soit riche & peuplée.

LXI. Résumé des richesses que l'Europe tire des isles de l'Amérique.

L'histoire des colonies de l'archipel Américain ne sauroit être mieux terminée, ce semble, que par une récapitulation des richesses qu'elles fournissent à l'Europe. C'est-là le grand objet du commerce de nos jours; c'est par-là que les Antilles doivent tenir une place éternelle dans les fastes des nations; puisqu'enfin les richesses sont le mobile des grandes révolutions qui tourmentent la terre. Ce furent les colonies de l'Asie mineure, qui amenerent la splendeur & la chûte de la Grece. Rome, qui n'aima d'abord à dompter les peuples que pour les gouverner, s'arrêta dans sa grandeur, quand elle eut sous sa main les trésors de l'orient. La guerre sembla s'assoupir un moment

en Europe, pour aller envahir le nouveau monde; & ne s'est depuis si souvent réveillée, que pour en partager les dépouilles. La pauvreté, qui sera toujours le partage du grand nombre des hommes, & le choix du petit nombre des sages, ne fait pas de bruit sur la terre. L'histoire ne peut donc s'entretenir, que de massacres ou de richesses.

Celles des isles Espagnoles ne sauroient s'apprécier avec une certaine précision. La raison en est, qu'il y vient habituellement du continent, en échange ou par commission, plusieurs especes de marchandises, qui se confondent dans la masse des richesses territoriales des Antilles Espagnoles. Cependant on ne croit pas s'éloigner de beaucoup de la vérité, en évaluant à dix millions de livres, les denrées que la métropole tire annuellement de ces isles.

Les productions des colonies Danoises ne s'élevent pas au-dessus de sept millions. Soixante-dix navires & quinze cents matelots, sont employés à leur extraction. Ces établissements reçoivent en esclaves ou en marchandises, pour quinze cents mille francs. On peut réduire à neuf cents mille les fraix d'exportation ou d'importation, & à dix pour cent les droits & les assurances. Toutes dépenses prélevées, les isles Danoises doivent jouir d'un revenu net, d'environ trois millions & demi.

La Hollande peut recevoir de ses établissements pour vingt-quatre millions de denrées. Elles y sont portées par cent cinquante bâtiments, & quatre mille matelots. Les fraix de cette navigation doivent monter à trois millions & demi; les droits, la commission & l'assurance, à deux millions & demi; les marchandises & les esclaves fournis, à six millions. Il reste net, pour les propriétaires, environ douze millions.

Le produit des isles Angloises, qui occupe six cents navires & douze mille matelots, peut être estimé soixante-six millions. Indépendamment de ce que la métropole envoye à la Jamaïque, pour ses liaisons interlopes avec le continent, elle fournit à l'usage de ses colonies pour dix-sept millions en esclaves & en marchandises. Le bénéfice des agents de ce commerce, les frais de navigation, les droits & la commission réunis, ne s'éloignent pas de seize millions. D'après ce calcul, on trouvera net, pour les possesseurs des plantations, trente-trois millions.

On ne craindra pas d'être accusé d'exagération, en portant les denrées des isles Françoises à la valeur de cent millions. Six cents bâtiments & dix-huit mille matelots, sont occupés à les transporter. La France vend à ces grands établissements, en esclaves, en productions de son sol ou de son industrie, & en or de Portugal, pour soixante millions. Le profit de ses négociants à dix seulement pour cent, doit être de six millions. Les frais de navigation montent au moins à quinze, & les droits, l'assurance, la commission, n'en peuvent pas absorber moins de sept. Les propriétaires n'auront donc de net, en argent, qu'environ douze millions. Ce foible reste, comparé à celui qu'on trouve dans les autres isles, devroit frapper par le contraste, si l'on n'observoit que, dans les autres colonies, les quatre cinquiemes des propriétaires n'y résident pas; au-lieu que les colonies Françoises sont constamment habitées par les neuf dixiemes de leurs propriétaires.

De cette énumération, il résulte que les productions du grand archipel de l'Amérique, valent, rendues en Europe, 207, 000, 000. Ce n'est pas un don que le nouveau monde fait à l'ancien. Les nations qui reçoivent ce fruit important du travail de leurs sujets établis dans un autre hémisphere,

hémisphere, donnent en échange, mais avec un avantage marqué, ce que leur sol ou leurs atteliers leur fournissent de plus précieux. Quelques-unes consomment en totalité, ce qu'elles tirent de leurs isles; les autres, & sur-tout la France, font de leur superflu, la base d'un commerce florissant avec leurs voisins. Ainsi chaque nation propriétaire en Amérique, quand elle est vraiment industrieuse gagne moins encore par le nombre de sujets qu'elle entretient au loin sans aucuns fraix, que par la population que lui procure au-dedans celle du dehors. Pour nourrir une colonie en Amérique, il lui faut cultiver une Province en Europe; & ce surcroît de culture augmente sa force intérieure, sa richesse réelle. Enfin, au commerce des colonies, tient aujourd'hui celui du monde entier.

Les travaux des colons, établis dans ces isles longtemps méprisées, font l'unique base du commerce d'Afrique, étendent les pêcheries & les défrichements de l'Amérique septentrionale, procurent des débouchés avantageux aux manufactures d'Asie, doublent, triplent, peut-être, l'activité de l'Europe entiere. Ils peuvent être regardés comme la cause principale du mouvement rapide qui agite notre globe. Cette fermentation doit augmenter, à mesure que la culture des isles, qui n'a pas encore atteint la moitié de son terme, approchera de sa perfection.

Rien ne feroit plus propre à avancer cet heureux période, que le sacrifice du commerce exclusif que se sont réservé toutes les nations, chacune dans les colonies qu'elle a fondées. La liberté illimitée de naviguer aux isles exciteroit les plus grands efforts, échaufferoit les esprits par une concurrence générale. Les hommes qui, osant invoquer l'amour du genre-humain, puisent leurs lumieres

dans ce feu sacré, ont toujours fait des vœux pour voir tomber les barrieres qui interceptent la communication directe de tous les ports de l'Amérique, avec tous les ports de l'Europe. Les Gouvernements qui, presque tous corrompus dans leur origine, ne peuvent se conduire par les principes de cette bienveillance universelle, ont cru que des sociétés fondées, la plupart sur l'intérêt particulier d'une nation ou d'un seul homme, devoient restreindre à leur métropole toutes les liaisons de leurs colonies. Ces loix prohibitives, ont-ils dit, assurent à chaque nation commerçante de l'Europe, la vente de ses productions territoriales, des moyens pour se procurer des denrées étrangeres dont elle auroit besoin, une balance avantageuse avec toutes les autres nations commerçantes.

Ce systême, après avoir été jugé long-temps le meilleur, s'est vu vivement attaqué, lorsque la théorie du commerce a franchi les entraves des préjugés. Aucune nation, a-t-on dit, n'a dans sa propriété de quoi fournir à tous les besoins que la nature ou l'imagination donnent à ses colonies. Il n'y en a pas une seule qui ne soit obligée de tirer de l'étranger de quoi completter ses cargaisons qu'elle destine pour ses établissements du nouveau monde. Cette nécessité met tous les peuples dans une communication, du moins indirecte, avec ces possessions éloignées. Ne seroit-il pas raisonnable d'éviter la route tortueuse des échanges, & de faire arriver chaque chose à sa destination par la ligne la plus droite? Moins de fraix à faire, des consommations plus considérables, une plus grande culture, une augmentation de revenu pour le fisc: mille avantages dédommageroient les métropoles du droit exclusif qu'elles s'arrogent toutes à leur préjudice réciproque.

Ces maximes sont vraies, solides, utiles; mais elles ne seront pas adoptées. En voici la raison. Une grande révolution se prépare dans le commerce de l'Europe; & elle est déja trop avancée pour ne pas s'accomplir. Tous les Gouvernements travaillent à se passer de l'industrie étrangere. La plupart y ont réussi; les autres ne tarderont pas à s'affranchir de cette dépendance. Déjà les Anglois & les François, qui sont les grands manufacturiers de l'Europe, voyent refuser de toutes parts leurs chefs-d'œuvres. Ces deux peuples, qui sont en même-temps les plus grands cultivateurs des isles, iront-ils en ouvrir les ports, à ceux qui les forcent, pour ainsi dire, à fermer leurs boutiques? Plus ils perdront dans les marchés étrangers, moins ils voudront consentir à la concurrence dans le seul débouché qui leur restera. Ils travailleront bien plutôt à l'étendre, pour y multiplier leurs ventes, pour en retirer une plus grande quantité de productions. C'est avec ces retours qu'ils conserveront leur avantage dans la balance du commerce, sans craindre que l'abondance de ces denrées les fasse tomber dans l'avilissement. Le progrès de l'industrie dans notre continent ne peut qu'y faire augmenter la population, l'aisance, & dès-lors la consommation & la valeur des productions qui viennent des Antilles.

LXII. Quel doit être le sort futur des isles de l'Amérique.

Mais cette partie du nouveau monde, que deviendra-t-elle? Les établissements qui la rendent florissante, resteront-ils aux nations qui les ont formés? Changeront-ils de maître? S'il y arrive une révolution, en faveur de quel peuple se fera-t-elle, & par quels moyens? Grande matiere aux conjectures; mais il faut les préparer par quelques réflexions.

Les isles sont dans une dépendance entiere de l'ancien monde, pour tous leurs besoins. Ceux qui ne regardent

que le vêtement, que les moyens de culture, peuvent supporter des délais. Mais le moindre retard dans l'approvisionnement des vivres, excite une désolation universelle, une sorte d'allarme, qui fait plutôt desirer que craindre l'approche de l'ennemi. Aussi passe-t-il en proverbe aux colonies, qu'elles ne manqueront jamais de capituler devant une escadre, qui, au-lieu de barils de poudre à canon, armera ses vergues de barils de farine. Prévenir cet inconvénient, en obligeant les habitants de cultiver pour leur subsistance, ce seroit sapper par les fondements l'objet de l'établissement, sans utilité réelle. La métropole se priveroit d'une grande partie des riches productions qu'elle reçoit de ses colonies, & ne les préserveroit pas de l'invasion.

En vain espéreroit-on repousser une descente avec des negres, qui, nés dans un climat où la mollesse étouffe tous les germes du courage, sont encore avilis par la servitude, & ne peuvent mettre aucun intérêt dans le choix de leurs tyrans. A l'égard des blancs, dispersés dans de vastes habitations, que peuvent-ils faire en si petit nombre? Quand ils pourroient empêcher une invasion, le voudroient-ils?

Tous les colons ont pour maxime, qu'il faut regarder leurs isles, comme ces grandes villes de l'Europe, qui, ouvertes au premier occupant, changent de domination sans attaque, sans siege, & presque sans s'appercevoir de la guerre. Le plus fort est leur maître. *Vive le vainqueur*, disent leurs habitants, à l'exemple des Italiens, passant & repassant d'un joug à l'autre, dans une seule campagne. Qu'à la paix la cité rentre sous ses premieres loix, ou reste sous la main qui l'a conquise, elle n'a rien perdu de sa splendeur; tandis que les places revêtues de rem-

parts & difficiles à prendre, sont toujours dépeuplées & réduites en un monceau de ruines. Aussi n'y a-t-il peut-être pas un habitant dans l'archipel Américain, qui ne regarde comme un préjugé destructeur, l'audace d'exposer sa fortune pour sa patrie. Qu'importe à ce calculateur avide, de quel peuple il reçoive la loi, pourvu que ses récoltes restent sur pied. C'est pour s'enrichir qu'il a passé les mers. S'il conserve ses trésors, il a rempli son but. La métropole qui l'abandonne, souvent après l'avoir tyrannisé; qui le cédera, le vendra peut-être à la paix, mérite-t-elle le sacrifice de sa vie ? Sans doute, il est beau de mourir pour la patrie. Mais un état où la prospérité de la nation est sacrifiée à la forme du Gouvernement, où l'art de tromper les hommes, est l'art de façonner des sujets; où l'on veut des esclaves & non des citoyens; où l'on fait la guerre & la paix, sans consulter, ni l'opinion, ni le vœu du public; où les mauvais desseins ont toujours des appuis dans les intrigues de la débauche, dans les pratiques du monopole; où les bons projets ne sont reçus qu'avec des moyens & des entraves qui les font avorter : est-ce-là la patrie à qui l'on doit son sang ?

Les fortifications élevées pour la défense des colonies, ne les mettront pas plus à couvert que le bras des colons. Fussent-elles meilleures, mieux gardées, mieux pourvues qu'elles ne l'ont jamais été; il faudra toujours finir par se rendre, à moins qu'on ne soit secouru. Quand la résistance des assiégés dureroit au-delà de six mois, elle ne rebuteroit pas l'assaillant, qui, libre de se procurer des rafraîchissements par mer & par terre, soutiendra mieux l'intempérie du climat, qu'une garnison ne sauroit résister à la longueur d'un siege.

Il n'est pas d'autre moyen de conserver les isles, qu'une

marine redoutable. C'est sur les chantiers & dans les ports de l'Europe, que doivent être construits les bastions & les boulevards des colonies de l'Amérique. Tandis que la métropole les tiendra, pour ainsi dire, sous les ailes de ses vaisseaux; tant qu'elle remplira de ses flottes le vaste intervalle qui la sépare de ces isles, filles de son industrie & de sa puissance, sa vigilance maternelle sur leur prospérité, lui répondra de leur attachement. C'est donc vers les forces de mer que les peuples propriétaires du nouveau monde porteront désormais leurs regards. La politique de l'Europe veut en général garder les frontieres des Etats, par des places. Mais pour les Puissances maritimes, il faudroit peut-être des citadelles dans les centres, & des vaisseaux sur la circonférence. Une isle commerçante n'a pas même besoin de places. Son rempart, c'est la mer, qui fait sa sûreté, sa subsistance, sa richesse. Les vents sont à ses ordres, & tous les éléments conspirent à sa gloire.

A ces titres, l'Angleterre peut tout oser, tout se promettre. Elle est maintenant la seule qui doive se confier dans ses possessions de l'Amérique, & qui puisse attaquer les colonies de ses rivaux. Peut-être ne tardera-t-elle pas à prendre, à cet égard, conseil de son courage. L'orgueil de ses succès, l'inquiétude même, inséparable de ses prospérités, le fardeau des conquêtes qui semble être le châtiment de la victoire, tout la ramene à la guerre. Le peuple Anglois est écrasé sous le poids de ses entreprises & de ses dettes nationales; ses manufactures sont menacées d'une entiere décadence; chaque jour il échappe de ses mains quelque branche de commerce; il ne peut calmer la fermentation des colonies septentrionales, qu'en ouvrant de nouveaux débouchés à leurs productions. Les

sentiments qu'il a conçus de sa valeur, & la terreur que ses armes ont inspirée, s'affoibliroient dans une longue paix; ses escadres s'anéantiroient dans l'oisiveté; ses Amiraux perdroient le fruit d'une heureuse expérience. Toutes ces réflexions sont des causes de guerre assez légitimes, pour une nation qui l'a faite avant de la déclarer, & qui prétend devenir la maîtresse dans le nouveau monde, par le droit qui met les despotes à la tête des peuples. La premiere étincelle éclatera dans l'Amérique, & l'orage fondra d'abord sur les isles Françoises; parce que le reste, à la Havane près, ira de soi-même au-devant du joug.

C'est donc aux François à se préparer les premiers à la défense du nouveau monde, seuls capables de le défendre, s'il peut l'être; puisque les Hollandois ne sont plus rien, & que l'Espagne a laissé engourdir toutes les forces qu'elle tenoit de la nature, & mis le nerf de sa puissance aux mains des autres nations. Oui, la France peut seule en ce moment élever une marine formidable. Philosophes de tous les pays, amis des hommes, pardonnez à un Ecrivain François d'exciter aujourd'hui sa patrie à s'armer de vaisseaux. C'est pour le repos de la terre qu'il fait des vœux, en souhaitant de voir établir sur l'empire des mers, l'équilibre qui maintient aujourd'hui la sûreté du continent.

Presqu'au centre de l'Europe, entre l'Océan & la Méditerranée, la France joint par sa position & son étendue, aux forces d'une puissance de terre, les avantages d'une puissance maritime. Elle peut transporter toutes ses productions d'une mer à l'autre, sans passer sous le canon menaçant de Gibraltar, sous le pavillon insultant des Barbaresques. Un canal préférable au Pactole, verse les ri-

chesses de ses plus riantes Provinces dans les deux mers, & les trésors des deux mers dans ses plus belles Provinces. Aucun peuple navigateur ne jouit d'une communication si prompte & si facile entre ses ports par ses terres, entre ses terres par ses ports. Elle est assez près de l'Espagne & du Portugal, qui ne savent pas fournir à leur subsistance; assez près des Turcs & des Africains, qui n'ont qu'un commerce purement passif. La douceur de son climat lui procure la double commodité, l'avantage inestimable & presque unique, d'expédier & de recevoir ses vaisseaux dans toutes les saisons de l'année. Elle doit à la profondeur de ses rades de pouvoir donner à ses navires la forme la plus propre à la célérité, à la sureté.

Manque-t-elle d'objets & de matieres à exporter? Le nouveau monde & le Nord de l'Europe se disputent, ou se partagent, ses vins & ses eaux-de-vie. Que de peuples lui demandent ses sels, ses huiles, ses savons, ses fruits même & ses grains! On recherche à l'envi les denrées de ses colonies. Mais c'est encore plus par ses manufactures, ses étoffes & ses modes, qu'elle a subjugué le goût des nations. En vain ont-elles voulu mettre des barrieres à cette passion que ses manieres inspirent pour son luxe; l'Europe est fascinée, & n'en reviendra pas. La manie a gagné jusqu'à l'Angleterre, où les législateurs, même en dictant des loix pour la proscrire, ne cessent de s'y livrer. Inutilement, pour s'affranchir du tribut qu'imposent ces ouvrages étrangers, on a cherché à les copier. La fécondité de l'invention dévancera toujours la promptitude de l'imitation; & la légéreté des goûts d'une nation qui rajeunit tout dans ses mains, qui vieillit tout chez ses voisins, trompera la jalousie & l'avidité de ceux qui voudront la surprendre en la contrefaisant. Quelle devroit être la naviga-

tion d'un peuple qui est en possession de fournir à beaucoup d'autres nations ce qui sert à nourrir leur vanité, leur luxe & leur volupté?

Aucun obstacle, pris de la nature des choses, ne pourroit arrêter cette activité. Assez grande, pour n'être pas embarrassée dans sa marche par les Puissances qui l'environnent; assez heureusement limitée, pour n'être pas surchargée par sa propre grandeur; la France a tous les moyens d'acquérir sur mer la puissance qui peut mettre le comble à sa prospérité. Une population nombreuse & propre à tout entreprendre, n'attend qu'un encouragement vers la marine. Le reproche même qu'on lui fait d'avoir plus de matelots sur chaque vaisseau que les autres nations, prouve qu'en France ce ne sont pas les hommes qui manquent à l'art, mais plutôt l'art qui manque aux hommes. Cependant quel peuple a reçu de la nature plus de cette vivacité de génie qui doit perfectionner la construction des vaisseaux, plus de cette dextérité de corps qui peut économiser le temps & les frais de la manœuvre par la simplicité, par la célérité des moyens?

C'est dans la navigation marchande qu'une Puissance apprend à devenir redoutable sur mer. Les matelots sont naturellement soldats. Ils bravent tous les jours les dangers de la mort; ils sont endurcis par leur métier, aux fatigues du travail, aux injures des climats. Ce n'est que par l'apprentissage de la mer qu'on peut former une marine militaire. La marine marchande en est l'école, & le commerce en est la fabrique & le soutien. En vain le trésor Royal d'une Cour, qui n'a jamais vu la mer, ni de vaisseau, voudroit lever des flottes. L'Océan repousse ces êtres efféminés & rampants, qui vont baisser la tête & courber le corps devant d'autres hommes. De pareils chefs

d'eſcadres n'ont beſoin des vents que pour fuir. Qu'ils reſtent dans la capitale, & laiſſent le commandement des vaiſſeaux de ligne à des patrons armateurs. Mais non: que la nobleſſe, ſi elle aſpire à commander ſur mer, ſe faſſe commerçante, & monte elle-même ſes navires marchands, avant de briguer des poſtes dans la marine Royale.

Les Etats modernes ne peuvent s'agrandir que par la Puiſſance maritime. Depuis qu'un luxe, inconnu des anciens, a comme empoiſonné l'Europe d'une foule de nouveaux goûts, les nations qui peuvent fournir ces beſoins à toutes les autres, deviennent les plus conſidérables, parce qu'en exerçant leurs forces dans les périls de la navigation & les travaux du commerce, elles enchaînent leurs voiſins dans l'inaction & la molleſſe; elles tiennent dans la dépendance de leur induſtrie des peuples qu'elles achetent pour la guerre, avec l'argent même dont elles les ont dépouillés par le luxe. C'eſt depuis cette révolution qui, pour ainſi dire, a ſoumis la terre à la mer, que les grands coups d'Etat ſe ſont frappés ſur l'Océan. Richelieu ne l'avoit pas entrevue dans un avenir prochain; lorſque pour fermer aux Anglois le port de la Rochelle, il fermoit preſque aux Rochelois le chemin de la mer. Des vaiſſeaux auroient mieux valu qu'une digue; mais la marine n'entra pour rien dans ſon plan de ſubjuguer la France pour dominer dans l'Europe. Le Monarque dont il avoit préparé la grandeur, ne la vit, comme lui, que dans l'art de conquérir. Après avoir ſoulevé par ſes entrepriſes tout le continent de l'Europe, il lui fallut, pour réſiſter à cette ligue, ſoudoyer des armées innombrables. Bientôt ſon Royaume ne fut, pour ainſi dire, qu'un camp; ſes frontieres, qu'une haye de places fortes. Sous ce regne bril-

lant, les ressorts de l'Etat furent toujours trop tendus ; le Gouvernement tourmenté de sa propre vigueur, ne sortit d'une crise que pour tomber dans une autre. On ne sentit le besoin d'une marine permanente, que lorsque l'épuisement des finances eut rendu presqu'inutiles les efforts pour la créer.

Depuis la fin d'un siecle, où la nation du moins soutenoit ses disgraces par le souvenir de ses succès, en imposoit encore à l'Europe par quarante ans de gloire, chérissoit un Gouvernement qui l'avoit honorée, & bravoit des rivaux qu'elle avoit humiliés ; la France a toujours décliné de sa prospérité, malgré les acquisitions dont son territoire s'est agrandi. Vingt ans de paix ne l'auroient pas énervée, si l'on eût tourné vers la navigation les forces qu'on avoit trop long-temps prodiguées à la guerre. Mais sa marine n'a pris aucune consistance. L'avarice d'un ministere, les prodigalités d'un autre, l'indolence de plusieurs, de fausses vues, de petits intérêts ; les intrigues de Cour qui menent le Gouvernement ; une chaîne de vices & de fautes, une foule de causes obscures & méprisables, ont empêché la nation de devenir sur la mer ce qu'elle avoit été dans le continent, d'y monter du moins à l'équilibre du pouvoir, si ce n'étoit pas à la prépondérance. Le mal est incurable, si les malheurs qu'elle vient d'éprouver dans la guerre, si les humiliations qu'elle a dévorées à la paix, n'ont pas rendu l'esprit de sagesse au conseil qui la gouverne, & ramené tous les projets, tous les efforts, au systême d'une marine formidable.

L'Europe attend cette révolution avec impatience. Elle ne croira pas sa liberté assurée, jusqu'à ce qu'elle voye voguer sur l'Océan, un pavillon qui ne tremble point devant le pavillon de la Grande-Bretagne. Celui de la France

eſt le ſeul en ce moment qui pût le balancer avec le temps. Le vœu des nations eſt aujourd'hui pour la proſpérité de celle qui ſaura les défendre contre la prétention d'un ſeul peuple à la monarchie univerſelle des mers. Le ſyſtême de l'équilibre veut que la France augmente ſes forces navales ; d'autant plus qu'elle ne le peut ſans diminuer ſes forces de terre. Alors ſon influence partagée entre les deux éléments, ne ſera plus redoutable ſur aucun, qu'à ceux qui voudroient en troubler l'harmonie. La nation elle-même ne demande, pour aſpirer à cet état de grandeur, que la liberté d'y tendre. C'eſt au Gouvernement de la laiſſer agir. Mais ſi l'autorité reſſerre de plus en plus l'aiſance & les facultés de l'induſtrie nationale par des gênes, par des entraves, par des impôts ; ſi elle lui ôte ſa vigueur, en voulant la forcer ; ſi attirant tout à elle ſeule, elle tombe elle-même dans la dépendance de ſes ſubalternes ; ſi pour aller en Amérique ou dans l'Inde, il faut paſſer par les circuits tortueux de la capitale ou de la Cour ; ſi quelque Miniſtre déja grand & puiſſant ne veut pas immortaliſer ſon nom, en délivrant les colonies du joug d'une adminiſtration militaire, en allégeant l'action de la douane ſur le commerce, en ouvrant aux éleves de la marine marchande l'entrée aux honneurs comme au ſervice de la marine royale : ſi tout ne change pas, tout eſt perdu.

La France a fait des fautes irréparables, des ſacrifices amers. Ce qu'elle a conſervé de richeſſes dans les iſles de l'Amérique, ne la dédommage peut-être pas de ce qu'elle a perdu de forces dans le continent de cette vaſte contrée. C'eſt au Nord que ſe prépare une nouvelle révolution dans le nouveau monde. C'eſt-là le théâtre de nos guerres. Allons y chercher d'avance le ſecret de nos deſtinées.

Fin du quatorzieme Livre.

TABLE
DES MATIERES
Contenues dans le cinquieme Volume.

A.

B.

C.

D

H.

J.

K.

L.

M.

O.

P.

R.

S.

T.

Fin de la Table des Matieres.



CARTE DU GOLFE DU MEXIQUE, POUR SERVIR A L'HISTOIRE PHILOSOPHIQUE et POLITIQUE des Etablissemens et du Commerce des EUROPÉENS dans les deux INDES.
Dressée par M. Bonne Mtre de Mathématiques.
MER DU NORD
GOLFE DU MEXIQUE
Tropique du Cancer
CUBA
la Jamaïque
S.T DOMINGUE
NOUVELLE ESPAGNE
YUCATAN
BAYE DE HONDURAS
MER DU SUD
AMÉRIQUE MÉRIDIONALE
CARACAS
ANTILLES
Is. sous le Vent
Is. Lucayes
la Vera Crux
la Havane
B. S. Bernard
C. S. Antoine
S. Yago
Cap Francois
Portorico
Guadeloupe
Martinique
Barbade
la Trinité
Tabago
Cayenne
Paramaribo
Carthagene
Portobelo
Panama
Orenoque R.
Echelle
Lieues Marines de 20 au Degré
Lieues Communes de 25 au Degré
Milles de 60 au Degré